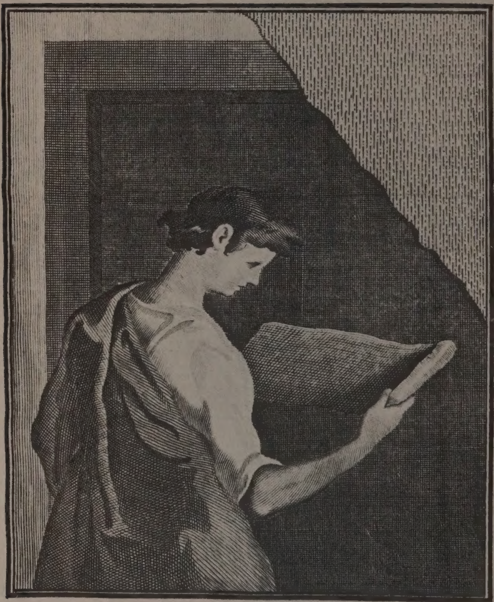

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1762
3

JOURNAL
DE
TRÉVOUX.

JUILLET 1767.

TOME CCLXIV. PREM. PART.

EX LIBRIS DOMUS
Bibliotheca
- artium -
R 29
SANCTI STANISLAI

AVIS.

Le prix de la ſouſcription pour ces Mémoires, dont il paroîtra réguliérement un volume le premier de chaque mois, ſera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adreſſes indiquées, & de 13 livres 12 ſols, rendus en Province, où ils ſeront envoyés ſans frais par la Poſte. La modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'a été continuée d'être accordée par Meſſieurs les Adminiſtrateurs généraux des Poſtes, que ſous la condition expreſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

On pourra également ſouſcrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-deſſus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de 20 *ſ. br.*

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez P. FR. DIDOT LE JEUNE, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins, près du Pont S Michel, à S. Auguſtin*, chez lequel on voudra bien adreſſer tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Pluſieurs perſonnes déſirant ſavoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Meſſieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus sous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX*.

TOME CCLXIV. JUILLET, 1767.

A PARIS,

CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE, Quai des Augustins, près du Pont S. Michel.

M. D. CC. LXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 873 volumes, qui doivent être reliés en 264 Tomes.

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13.	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	7.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE XLIX.

Essais d'Expériences. 1°. Sur la fermentation des mélanges Alimentaires. 2°. Sur la Nature & les propriétés de l'Air fixe. 3°. Sur les vertus respectives de différentes especes d'Antiseptiques. 4°. Sur le Scorbut, avec un moyen de tenter de nouvelles méthodes de s'en préserver & de le guérir sur mer. 5°. Sur la vertu dissolvante de la Chaux vive. Traduits de l'Anglois de M. David Macbride, Chirurgien de Dublin. Par M. Abbadie, Chirurgien de S. A. S. Mgr. le

Duc de Penthievre. A Paris, chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques, *au Lys d'Or*, 1766, 1 vol. *in*-12. avec figures. *Prix* 3 *liv.*

NOUS avons donné dans nos Mémoires de l'année derniere (1) l'extrait d'un excellent Ouvrage qui a pour titre, *Essai pour servir à l'Histoire de la Putréfaction.* Le Livre que nous annonçons aujourd'hui est dans le même genre & sur le même sujet; pour en faire connoître le mérite, il nous suffiroit de transcrire ici l'éloge que l'Auteur du premier de ces deux Traités a fait du second, dans la Préface de l'Essai sur la Putréfaction. » Cet Ouvrage étoit » terminé, & l'on commençoit » même à l'imprimer, dit l'il-

(1) Journal de Juillet, page 30; & d'Août, page 223.

» luftre Rival, lorfque j'appris
» qu'il paroiffoit en Angleterre
» un Traité fur la matiere que
» je venois d'ébaucher. Ma cu-
» riofité m'engagea à me le pro-
» curer. Après l'avoir lû avec au-
» tant d'attention que de plaifir,
» je fus frappé des découvertes
» curieufes qu'il renferme. L'en-
» chaînement des idées de M.
» Macbride, qui lie toutes les
» branches de fon fyftême, fou-
» tenu & prouvé par des expé-
» riences auffi fimples qu'intéref-
» fantes, prouve l'étendue de fes
» connoiffances & fa fagacité.
» Rien n'eft oublié dans les cinq
» Effais qui compofent cet Ou-
» vrage; rien n'eft fuperflu, foit
» dans les expériences, foit dans
» les conféquences que l'Auteur
» en a tirées; tout tend à fon but,
» tout a pour objet de dévoiler
» les myftéres de la Putréfaction.
» Je n'ai point répété ces expé-

» riences, mais la candeur & la
» modeſtie de leur Auteur, dont
» on trouve des preuves preſque
» à chaque page, ne me per-
» mettent pas de révoquer en
» doute leur exactitude «.

» Cet Ouvrage ouvre une car-
» riere toute nouvelle à preſque
» toutes les parties de la Phyſique.
» Les obſervations multiplieés
» qu'on y trouve dans plus d'un
» genre, quoique toutes relatives
» au même ſujet, répandent tant
» de lumieres ſur le principe de
» la fermentation & de l'efferveſ-
» cence, qu'on doit faire chaque
» jour, à l'aide de ce nouveau
» flambeau, les découvertes les
» plus importantes : elles ſont
» d'autant plus néceſſaires, que
» malgré la multiplicité des faits
» déja connus, on en ignoroit
» encore les cauſes. Cette gloire
» étoit réſervée à M. Macbride,
» & ſon amour pour l'humanité,

» si prouvé dans son quatrieme
» Essai sur le Scorbut de Mer,
» lui donne droit à toute l'éten-
» due de notre reconnoissance «.

Cet Ouvrage, aussi curieux qu'utile, est rempli d'expériences simples & variées ; l'une donne naissance à l'autre : la lumiere augmente par des degrés insensibles sur l'objet qu'on veut découvrir ; & le Lecteur est mené pas à pas, de la maniere la plus instructive, d'une connoissance à une autre qui est une conséquence toute naturelle de la précédente. Ce Traité a besoin d'être lu en entier ; si l'on en passe la moindre chose on s'expose à perdre le fil des idées, & à ne plus voir l'ensemble, qui est un systême parfaitement lié.

Le but général de ces Essais est de montrer qu'il y a dans la matiere un autre principe que ceux qui sont communément reçus ; & que c'est de ce principe qui forme

le *ciment* ou le lien des corps, que dépend leur bonté & leur parfaite cohérence. Tous les corps de la nature doivent leur fermeté & la cohésion de leurs parties à l'*air fixe* qu'ils contiennent. M. Hales dans sa Statique des végétaux, avoit prouvé cette vérité. En privant les corps de cet air, par quelque moyen que ce puisse être, ils perdent bientôt l'adhérence réciproque de leurs différentes parties, d'où résulte la putréfaction pour les substances qui en sont susceptibles; & celles qui ne le sont pas se réduisent en poussiere.

Des trois regnes, le regne animal est celui qui contient le moins d'*air fixe*; mais le regne végétal en contient beaucoup. Aussi M. Macbride recommande-t-il l'usage des végétaux aux scorbutiques, pour redonner à leurs fluides l'air fixe qui leur manque. Ce qui fait

périr les hommes de cette maladie, c'eſt que toutes les parties tendent à la putréfaction, faute de ce principe qui eſt le lien & le *ciment* des corps.

Toute la doctrine touchant la fermentation & l'effervefcence eſt renfermée dans le principe qu'on vient d'annoncer, & les expériences de M. Macbride le prouvent de la maniere la plus évidente. Il a rétabli des morceaux de viande putréfiés, en leur rendant l'*air fixe* qu'ils avoient perdu : pour cet effet, il les a expoſés à la vapeur d'une ſubſtance actuellement fermentante ; ou en les ſoumettant à l'action de la vapeur qui s'éleve dans le moment de l'effervefcence produite par l'union d'un acide avec un alkali, parceque dans ces deux cas, il s'échappe beaucoup d'*air fixe*, dont le corps qu'on lui préſente s'empare promptement, parcequ'il en eſt dénué.

Cet air eſt fort analogue à celui de l'atmoſphere, quoiqu'il n'en ait pas toutes les propriétés, puiſqu'il n'a point d'élaſticité : il la reprend cependant dès qu'il s'échappe des corps, & rompt par cette action le tiſſu qui le renferme, ce qui occaſionne la putréfaction ; mais il la reperd preſqu'auſſitôt, dès qu'il trouve un corps en état de l'abſorber.

Les aſtringens, ſelon M. Macbride, ſont de puiſſants anti-ſeptiques, parcequ'en reſſerrant les pores des corps, ils y retiennent l'*air fixe*, & empêchent, par ce moyen, la déſunion des parties d'où procede la putréfaction : ainſi pour conſerver les ſubſtances animales, pour les préſerver de la corruption, il ſuffit d'empêcher que l'*air fixe* qu'elles contiennent ne s'en échappe.

L'intention de l'Auteur étant de faire l'application de cette

doctrine particulierement à l'art de guérir, il a commencé ses Recherches en suivant le chemin de la digestion, & en faisant voir que le principe dont on vient de parler est reçu dans le corps par les vaisseaux lactés. C'est le sujet du premier Essai & d'une partie du second.

Ce point étant prouvé par nombre d'expériences, & éclairé par quelques observations pratiques, il continue en faisant voir, & toujours d'après l'expérience, que les substances animales deviennent putrides par la perte du principe cité; puisque la putréfaction vient de la dissolution & de la désunion des différentes parties constitutives. Il présente une nouvelle théorie pour expliquer la cause immédiate de ce degré de putréfaction qui s'établit souvent dans le corps vivant.

Les expériences de M. Mac-

bride sur la Chaux sont des plus ingénieuses & des plus convaincantes pour son systême. Elles prouvent que ce corps ne doit son aggrégation qu'à la grande quantité d'*air fixe* qu'il contient, puisque dès qu'il l'a perdu par sa dissolution dans l'eau, on peut la lui rendre en l'exposant à la vapeur d'une matiere en effervescence; parcequ'elle lui redonne l'air fixe dont il est privé, & dont il est fort avide. C'est par les mêmes principes que l'Auteur explique comment se forment les concrétions & les pétrifications : cette partie de son Ouvrage n'est pas la moins curieuse. Son cinquieme Essai, qui a pour objet la vertu dissolvante de la Chaux vive, contient un mêlange d'expériences & d'observations qui tendent toutes à confirmer ce qui a été avancé dans les quatre premiers; & il finit en donnant une méthode

courte & facile de dissoudre dans l'eau, le camphre & toutes sortes de substances résineuses.

Nous terminerons cet Extrait par le jugement qu'a porté de l'Ouvrage entier M. Louis, à l'examen de qui il a été soumis comme Censeur Royal. » C'est un des » plus curieux & des plus intéressants Ouvrages qui aient paru » depuis long-tems pour le progrès de l'art de guérir : il donne des principes aussi solides » que lumineux, dont l'application à la pratique fera connoître » de plus en plus l'importance du » présent que l'Auteur fait à l'humanité, par ses découvertes, » fruits d'une sagacité admirable «.

ARTICLE L.

HISTOIRE du Comté de Ponthieu, de Montreuil & de la ville d'Abbeville sa Capitale, avec la Notice de leurs Hommes dignes de Mémoires. A Londres; & se vend à Abbeville, chez de Verité, Libraire, rue S. Gilles; & à Paris, chez Desaint, rue du Foin, & Panckoucke, rue de la Comédie Françoise, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 4 liv. rel.* L'Auteur a pris pour épigraphe ce Vers de la Henriade :

Dis comment la Discorde a troublé nos Provinces.

C'EST de la réunion des Histoires particulieres des Villes & des Provinces, que se forme l'Histoire générale d'un Royaume; voilà ce qui a engagé l'Auteur à écrire l'Histoire du Comté de

Ponthieu. Sa modeſtè défiance lui fait craindre que ſon Ouvrage n'ait qu'un intérêt borné au peu de perſonnes qui aiment le lieu de leur naiſſance, & il déſaprouve ce genre de productions, dont le Public ſeroit bientôt inondé. Nous ſommes fort éloignés de penſer comme lui : nous croyons que l'Hiſtoire particuliere d'une Province lorſqu'elle eſt écrite ſans partialité, ſans menus détails, ſans égard pour les préjugés nationaux, ſans prévention pour des familles qui n'ont ſouvent d'autre avantage que d'avoir tranſmis de ſiecle en ſiecle un vain nom qu'aucun de ceux qui l'ont porté n'a mérité de rendre illuſtre; nous ſommes perſuadés qu'une telle Hiſtoire, ſi d'ailleurs l'Auteur a ſu y joindre le mérite du ſtyle, eſt d'une très grande reſſource pour l'Hiſtoire générale, & doit intéreſſer tout Lecteur ſenſé & impartial.

L'Hiſtorien du Comté de Ponthieu, qui n'écrit pas toujours purement & qui manque auſſi de méthode, a tâché au moins de répandre dans ſon Ouvrage tous les agrémens dont il étoit ſuſceptible. Une maniere de penſer forte juſqu'à la hardieſſe, caractériſe cet Auteur. Il y auroit de l'injuſtice à ne pas louer le zele avec lequel il a fouillé dans des mines qui euſſent effrayé tout Ecrivain moins laborieux que lui.

Les Carmes d'Abbeville conſervent précieuſement un manuſcrit en quatre énormes volumes *in*-fol. d'un Avocat nommé Wagnart, qui s'eſt ſur-tout attaché à y peindre les Ecuſſons des familles. Le P. Ignace Jeſus-Maria, Carme, a puiſé dans ce tréſor. Il a publié une groſſe Hiſtoire des Mayeurs d'Abbeville, où le bon Pere ajoute à la peſante érudition de l'Avocat, des réflexions pieuſement ridi-

eules (1), une adulation baſſe, des éloges outrés, prodigués aux noms les plus obſcurs, des détails inutiles & ennuyeux. M. Rumet, Mayeur d'Abbeville, a compoſé une Chronique du Ponthieu, plus

---

(1) En voici un échantillon : il dit *qu'une Cloche de l'Echevinage a un ſon hideux lorſqu'on la ſonne pour faire juſtice de quelqu'un natif de la Ville, & qu'elle a un ſon joyeux lorſqu'il s'agit de faire quelques réjouiſſances.* Puis il s'écrie : » Arrêtez-vous ici, mon cher Lec-» teur : ce que le ſon des Cloches fait à » l'oreille extérieure, les inſpirations de » Dieu le font à l'oreille de notre cœur » pour nous appeller à traiter avec lui » dans la Chambre de ſon Conſeil Si » vous ſongez que ces Cloches ſervent » à la Police ; ſongez donc auſſi à la Po-» lice de votre ame « L'Auteur, en rapportant ce trait dans ſon Avant-Propos, s'étonne avec raiſon, qu'on écrivît ainſi l'Hiſtoire ſous Louis XIV. Mais n'avons nous pas vu renouveller de nos jours les mêmes ſottiſes dans l'Oraiſon Funebre d'un grand Prince ?

courte, plus précise, plus exacte, mais bien éloignée de la perfection. Voilà les principaux monumens que l'Auteur a trouvés dans sa Patrie. On juge bien qu'il ne s'est pas borné à ces Ecrivains. Il a consulté l'Histoire ancienne & moderne, & s'en est servi pour les vérifier & pour les redresser.

La Notice des Hommes illustres du Ponthieu offre des talents & des vertus qui honorent cette Province. Elle se glorifie d'avoir vu naître les Cardinaux Le Moine, Allegrin & d'Ailly, Saint Riquier, Saint Bernard, Wattable, Lambin, les deux Sanson, Hecquet, le Vasseur, Bommy, Mellan, Daulé, Beauvarlet, Aliamet, &c. Nous parlerons de quelques-uns de ces Hommes célebres, après avoir donné une idée de l'Histoire du Ponthieu. Nous ne remonterons point avec l'Auteur, aux Morins, Peuple qui, de l'a-

veu de César, fut le plus difficile à soumettre à l'Empire Romain; nous ne le suivrons point dans la marche de son Ouvrage : nous nous contenterons d'en rapporter certains traits, en prévenant les Lecteurs qu'il regne dans toute cette Histoire, ainsi que nous l'avons déja fait observer, une hardiesse quelquefois blâmable.

Depuis la Conquête de César jusqu'au neuvieme Siecle, l'Auteur passe rapidement sur les événemens, ou plutôt il se contente de les indiquer : il se récrie beaucoup contre l'avidité des Moines & du Clergé. Ce n'est pas qu'il attribue à la Religion l'abus qu'ils faisoient de leur crédit & de leur autorité; au contraire, il se sert pour les combattre de la sainteté même de cette Religion. Mais il entre dans un détail minutieux des possessions, des privileges, des richesses de l'Abbaye de Saint

Riquier, & des Monasteres de ces siecles : il semble un peu trop se plaire à rappeller les moyens que les Moines & les Curés employoient pour abuser de la crédulité des Peuples & de leur superstitieuse ignorance. Les oblations qui se faisoient au Tombeau de S. Riquier, montoient par semaine, selon Mabillon, à deux cens marcs d'argent, sans y comprendre les autres dons faits en autres especes. Indépendamment des Miracles supposés, une des principales fraudes dont les Moines se servoient dans ce siecle, étoit, selon notre Auteur, la Doctrine qu'ils avoient répandue, » que l'on pouvoit racheter les » injustices les plus criantes, les » crimes les plus énormes, par des » Donations en faveur des Egli-» ses. Ils avoient fait valoir ces » maximes : *Pour ne point être* » *confondus avec les Boucs après*

» *ma mort ; pour ne point être dé-*
» *voré dans les flammes éternelles*,
» *je donne à telle Abbaye*, &c. Des
» Monasteres en Flandres inf-
» crivoient comme *péris sans gloi-*
» *re*, ceux qui de leur vivant ne
» leur avoient fait aucune Do-
» nation. D'un autre côté, ils
» inscrivoient aussi quelquefois
» au nombre des Moines, les
» Laïcs qui leur avoient rendu
» quelque service «. L'Auteur
attribue à l'usage où étoient les
Curés du Ponthieu de retenir les
Testamens, une partie de ces Do-
nations. » Une autre Coutume
» encore contribuoit à ajouter à
» la masse de tant d'opulence,
» c'étoit l'usage d'enterrer les
» corps morts dans les Eglises;
» l'intérêt a seul introduit cet
» usage indécent, contre lequel
» on s'est élevé dès les premiers
» siecles «. Encore une fois l'Au-
teur pouvoit ne pas tant insister

ſur ce qui concerne les Religieux; principalement dans un ſiecle où l'impiété n'eſt que trop diſpoſée à en tirer avantage; mais il faut avouer à ſa louange, qu'il prie de ne point perdre de vue que *les Moines de ces tems ne reſſemblent en rien à ceux du nôtre.*

En parlant des Comtes de Ponthieu, Fondateurs & Bienfaiteurs de Monaſteres & d'Abbayes, il fait cette remarque: » Pourquoi » faut-il que des Dons ſi pieux, » ſi propres à illuſtrer à jamais la » Religion & la piété de ces Com- » tes, ſoient placés à côté de quel- » ques actions capables de les » déshonorer «? En effet, Guy, Comte de Ponthieu, Fondateur du Monaſtere de S. Pierre, ſe ſaiſit d'Harold, lequel s'étoit échappé d'Angleterre contre la volonté d'Edouard I, qui lui avoit refuſé la permiſſion de paſſer en France. Harold, jetté par les vents à la rade

rade du Hourdel, près de Saint-Valery, est fait prisonnier, & obligé de payer sa liberté de quelques terres sur l'Yonne. Guillaume de Talvas, Comte de Ponthieu, de Belesme & d'Alençon, Fondateur de l'Abbaye de Presseigne, fit étrangler sa femme à Rouen en présence de tout le Peuple, épousa peu de jours après la fille du Comte de Beaumont; & le jour même de ses Nôces, il ménagea une partie de chasse, de laquelle étoit le Comte de Montreuil, frere de la mariée : des assassins appoéstés par Guill. Talvas crevent alors les yeux au Comte de Montreuil, lui coupent le nez & les oreilles; & après l'avoir encore plus indignement mutilé, on le force de se faire Moine à l'Abbaye du Bec.

L'Auteur fait une peinture horrible, mais ressemblante, des siecles d'ignorance & des tems féo-

daux, si follement regrettés par quelques-uns de nos Ecrivains, qui comptent plus sur la bisarrerie de leurs opinions que sur leurs talens, pour se faire un nom qu'assurément la postérité ne respectera pas. A-peine l'industrie commençoit-elle d'appeller le commerce dans le Ponthieu ; » à-peine vit-» on une riviere se charger de » quelques bateaux, que l'or-» gueilleuse oisiveté des Nobles » songea à inquiéter la pauvreté » laborieuse des Artisans. On » établit des chaînes de distance » en distance qui barroient le pas-» sage des rivieres aux marchan-» dises, & on ne pouvoit les fran-» chir sans payer. « Les Seigneurs ne se bornoient point à ces subsides arbitraires, ils mirent des impôts jusques sur la Pudeur. L'*homicide*, le *rapt* & le *trésor trouvé* étoient des droits réservés aux Seigneurs, & particulierement aux Comtes de Ponthieu.

Cette barbarie subsista même après la réunion du Comté à la Couronne de France en 1369. L'Auteur rapporte les Actes qui cimenterent cette réunion, & les formalités que Hugues de Chastillon employa, en s'emparant au nom du Roi (Charles V) des Villes d'Abbeville, de Rue, du Crotoy, &c. Il cite une Anecdote qui mérite d'être conservée. Les Anglois chassés de tout le Ponthieu, repasserent la mer. » Un » Bourgeois d'Abbeville, nom- » mé *Ringois*, fut entraîné dans » leur fuite, & enfermé au Châ- » teau de Douvres. On lui pro- » posoit pour prix de sa liberté » de se soumettre à l'obéissance » du Monarque Anglois. Sa fidé- » lité pour son Prince légitime, » l'emporta sur la mort même. » On le tenoit suspendu du haut » d'une fenêtre de ce Château sur » la mer; on le menaçoit de le

» lâcher, s'il ne cessoit d'être » opiniâtre ; il aima mieux être » précipité dans les flots, que de » survivre traitre à sa Patrie «.

Nous ne porterons pas plus loin l'Extrait de cette Histoire, dans laquelle on trouve des faits très intéressans, principalement pendant les siecles d'ignorance & de superstition.

La Notice des Grands Hommes du Ponthieu est faite avec goût. L'Auteur eut peut-être trouvé le moyen de la grossir ; mais il en a banni tout ce qui ne pouvoit contribuer que foiblement à la gloire de sa Patrie. Il se montre aussi véridique, aussi impartial à cet égard, qu'il l'est dans le reste de son Histoire, où il dispense à ses Compatriotes d'une main égale, l'éloge & le blâme. Cette Notice commence par la Chronologie des Comtes de Ponthieu, sur laquelle il jette autant de jour qu'il lui est

possible : il donne ensuite la liste des Sénéchaux depuis 1080 jusqu'en 1745. Dans le Catalogue des Grands Hommes, en parlant de S. Bernard, né à Abbeville, il observe que ses Religieux vivoient dans une pauvreté universelle, & qu'à-peine ils avoient le nécessaire de la vie. Il dit au sujet de Jean de Bailleul, & non Baillol, comme l'ont écrit plusieurs Historiens, que presque tous ceux qui mériteroient vraiment le nom d'Illustres dans le Ponthieu ne sont point nés à Abbeville : » ils sont sortis des Cam-
» pagnes circonvoisines ; ils ont
» eu pour peres de ces gens sim-
» ples & droits, dont les élégans
» de la Ville raillent la naissance
» & méprisent la rusticité. Ils
» sont nés de cette classe d'hom-
» mes utiles, qu'on croit encore
» avoir avilis en les nommant
» Paysans, dans ces beaux jours

» où l'on vante sans cesse la noble » Agriculture «. Jean de Bailleul, né au Village de Mons en Vimeu, quoique Seigneur de ce Village, ne devoit gueres espérer de monter sur un Trône. Edouard II, Roi d'Angleterre, le fit Roi d'Ecosse. Il épousa une Princesse du Sang Royal d'Ecosse, dont il eut un Fils du nom d'Edouard, qui ne fut pas moins heureux que lui. A l'égard de Watable, l'Auteur dit qu'il est né au Bourg de Gamache, & non à Amiens, comme l'a cru M. de Thou. » Ce fut » lui qui persuada à Marot de » mettre la main à la version des » Pseaumes, & qui lui traduisoit » mot pour mot l'Hébreu en François «. Cette liste des Hommes célebres du Ponthieu en contient de trop connus pour nous y arrêter.

En général, l'Histoire de ce Comté est intéressante par les anecdoctes que l'Auteur y a recueillies,

par les peintures des mœurs, surtout de celles des 10, 11, 12, 13 & 14es. ſiecles, & par la critique qui y regne. Elle ſeroit beaucoup plus eſtimable, ſi l'Auteur, malgré quelques reſtrictions ſages, n'y paroiſſoit pas de tems en tems jaloux de ſacrifier au goût que montre ce ſiecle pour les traits hardis & dangereux.

ARTICLE LI.

LES SCYTHES, Tragédie. Par M. DE VOLTAIRE. (Nouvelle édition, corrigée & augmentée ſur celle de Genève.) A Paris, chez Lacombe, Libraire, quai de Conti, 1767, *in*-8°. *Prix 1 liv. 10 ſ.*

NOUS avons lû dans quelques papiers publics que M. de Voltaire travailloit à refondre cette Piéce ; ce qui ne s'accorde guere

avec le titre sous lequel elle paroît. Peut-être a-t-on été bien aise, en attendant les nouveaux changemens qu'il a resolu d'y faire, de l'offrir aux Amateurs sous une forme un peu différente de celle qui lui a été donnée au Théâtre. C'est ce que nous ne sommes pas en état de décider. Les personnes qui ont assisté aux représentations, en pourront juger à la lecture. Il y a pourtant une chose à remarquer, c'est que la Préface de cette édition *corrigée & augmentée*, porte que *l'Auteur n'osant pas donner les Scythes au Théâtre, ne présente cet Ouvrage que comme une très foible esquisse, que quelqu'un des jeunes gens qui s'élevent aujourd'hui pourra finir un jour.* On lit encore qu'il y a dans les vers, *des tirets qui indiquent les pauses, les silences, les tons ou radoucis, ou élevés, ou douloureux, que l'Acteur doit employer, en cas que cette foible*

Tragédie soit jamais représentée. Ces deux réflexions jettent encore plus d'embarras dans notre esprit sur ce qu'on doit penser des corrections & des augmentations que le titre annonce. D'ailleurs, en combinant la date de l'Approbation (1) avec celle de la premiere représentation de cette Tragédie, il paroît très certain que, telle on l'a mise au Théâtre, telle on la publie; ensorte donc que ce n'est, suivant toutes les apparences, que relativement à une autre édition antérieure, dont nous n'avons nulle connoissance, que l'on fait valoir la supériorité de celle-ci.

Nous ne sommes entrés dans ce détail, que parceque nous trouvons à la suite de cette Piéce, un

(1) Elle est du 21 Mars dernier; & la Piéce a été représentée pour la premiere fois le 26 du même mois.

Avis au Lecteur, où M. de Voltaire ſe plaint avec amertume, que l'on imprime infidelement toutes ſes Piéces de Théâtre ; qu'on les rend entierement méconnoiſſables & ridicules ; que l'édition qui en a été donnée à Paris en 1764, n'eſt qu'*un tiſſu de fautes & de falſifications ;* qu'*on a pris à tâche de gâter les expreſſions, de ſubſtituer des liaiſons à des Scênes plus impertinemment tronquées*, &c. Il eſt à préſumer que l'édition des Scythes, puiſque cet Avis y eſt joint, doit au moins paſſer pour fidelle, & qu'on peut hardiment en rendre compte, ſans riſquer de prêter à M. de Voltaire des morceaux qui ne lui appartiendroient pas, ou qui ne ſeroient pas tels qu'il les a faits.

Le premier qui ſe préſente eſt une Epître dédicatoire très bien aſſortie au genre de la Piéce. En voici le début. » Il y avoit autre-

» fois en Perse un bon Vieillard,
» *qui cultivoit son jardin*, car il
» faut finir par-là ; & ce jardin
» étoit accompagné de vignes &
» de champs ; *& paulum silvæ super*
» *his erat* ; & ce jardin n'étoit
» pas auprès de Persépolis, mais
» dans une vallée immense, en-
» tourée des montagnes du Cau-
» case, couvertes de neiges éter-
» nelles ; & ce Vieillard n'écri-
» voit ni sur la Population, ni
» sur l'Agriculture, comme on
» faisoit par passe-tems à Babi-
» lone, ville qui tire son nom de
» *Babil* ; mais il avoit défriché
» des terres incultes, & triplé
» le nombre des habitans autour
» de sa cabane «. On lit dans le
reste de l'Epître, que ce *bon homme*
fit une Tragédie en vers Persans ;
» car il s'amusoit à faire des vers
» Persans assez passablement, ce
» qui lui avoit attiré de violens
» ennemis dans Babilone, c'est-

» à-dire, une demi-douzaine de
» gredins qui lui imputoient les
» plus grandes platitudes «. Il
vivoit ſous Artaxerces : il y avoit
à la Cour un principal Satrape,
» & ſon nom étoit *Elochivis*,
» comme qui diroit habile, gé-
» néreux & plein d'eſprit, tant la
» langue Perſane a d'énergie. . .
» Le grand Satrape *Nalriſp* joi-
» gnoit auſſi au goût le plus sûr
» & à l'eſprit le plus naturel,
» l'équité & la bienfaiſance. . .
» Le bon Vieillard fut aſſez heu-
» reux pour que ces deux Babilo-
» niens daignaſſent lire ſa Tragé-
» die Perſane, intitulée *les Scy-
» thes*. Ils en furent aſſez con-
» tens. . . Cette indulgence ra-
» gaillardit le bon homme, qui
» leur étoit bien reſpectueuſe-
» ment dévoué «.

Il ne ſera peut être pas hors de propos de rapporter ici le trait ſuivant de l'Hiſtoire de Sophocle.

Il figure assez bien avec la situation où se représente M. de Voltaire. *Sophocle étant appellé en Justice par ses propres enfans, qui lui mettoient sus qu'il radotoit & étoit retourné en enfance pour son grand âge, afin que par autorité de Justice il lui fût baillé un Curateur, leut devant les Juges l'entrée du chœur de sa Tragédie* (la derniere qu'il avoit composée) *que l'on surnomme Œdipus en Colone, qui se commence ainsi :*

Estranger, tu as fait entrée
En cette fertile contrée
Par le Bourg Colone nommé,
Pour ses bons chevaux renommé,
Là où le gracieux ramage
Du Rossignol fait le bocage
Des vaux verdoyans résonner
Plus qu'ailleurs on ne l'oit sonner.

Et pour ce que le Cantique en pleut merveilleusement à l'assistance, chacun se leva, l'accompagna & le re-

conduisit jusqu'à sa maison avec de grandes acclamations de joie, & battemens de mains à son honneur, comme l'on faisoit au sortir du théâtre, quand il avoit fait jouer quelqu'une de ses Tragédies. (PLUTARQ. Tr. si le Vieillard doit encore se mêler des affaires publiques.)

Après l'Epitre Dédicatoire dont nous venons de parler, est la Préface, qui mérite une attention particuliere. L'Auteur y dit que » les Spectacles étant devenus » nécessaires, toute Tragédie, » quoique médiocre, porte son » excuse avec elle, parcequ'on » en peut donner quelques repré- » sentations au Public, qui se » délasse par des nouveautés pas- » sageres, des chefs-d'œuvres » immortels dont il est rassasié. » La Piéce qu'on présente ici aux » Amateurs, ajoute-t-il, peut du » moins avoir un caractere de » nouveauté, en ce qu'elle peint

» des mœurs qu'on n'avoit point » encore exposées sur le théâtre » tragique. Brumoy s'imaginoit, » comme on l'a déja remarqué » ailleurs, qu'on ne pouvoit trai- » ter que des sujets historiques. » Il cherchoit les raisons pour les- » quelles les sujets d'invention » n'avoient point réussi; mais la » véritable raison est que les Pié- » ces de Scudéri & de Bois-Ro- » bert, qui sont dans ce goût, » manquent en effet d'invention, » & ne sont que des Fables insi- » pides, sans mœurs & sans ca- » racteres. Brumoy ne pouvoit » deviner le génie «. Ces raisons que le P. Brumoy cherchoit, étoient, s'il nous est permis de le dire, assez spécieuses; & il faut qu'elles aient paru telles à M. de Voltaire, puisqu'il y revient encore, après les avoir déja combattues ailleurs. Voici de quelle maniere il s'est expliqué

d'abord ſur cette matiere, en comparant la Tragédie Françoiſe à la Tragédie Grecque. » Je ne con-
» çois pas comment le P. Brumoy
» a pu dire dans ſon *Théâtre des*
» *Grecs*, que la Tragédie ne peut
» ſouffrir des ſujets feints, &
» que jamais on ne prit cette li-
» berté dans Athènes «. *Il n'y a que la vraiſemblance*, ſuivant le P. Brumoy, *dont l'eſprit humain puiſſe être touché. Or il n'eſt pas vraiſemblable que des faits auſſi grands que ceux de la Tragédie, des faits qui n'arrivent que dans les maiſons des Rois, ou dans le ſein des Empires, ſoient abſolument inconnus. Si donc le Poëte invente tout ſon ſujet juſqu'aux noms, l'eſprit du Spectateur ſe révolte; tout lui paroît incroyable, & la Piéce manque ſon effet, faute de vraiſemblance.* » Premierement, ré-
» pond M. de Voltaire, (après
» n'avoir cité qu'une partie de

» ce passage) il est faux que les
» Grecs se soient interdit cette
» espece de Tragédie. Aristote
» dit expressément qu'Agathon
» s'étoit rendu très célebre dans
» ce genre (1). Secondement, il

---

(1) On peut comparer le sentiment du P. Brumoy, & ce qu'avance ici M. de Voltaire, avec ce passage du premier Discours du grand Corneille sur le Poëme dramatique : *ce n'est pas qu'on ne puisse faire une Tragédie d'un sujet purement vraisemblable ; Aristote en donne pour exemple la fleur d'Agathon, où les noms & les choses étoient de pure invention, aussi bien qu'en la Comédie : mais les grands sujets qui remuent fortement les passions, & en opposent l'impétuosité aux loix du devoir ou aux tendresses du sang, doivent toujours aller au-delà du vraisemblable, & ne trouveroient aucune croyance parmi les Auditeurs, s'ils n'étoient soutenus, ou par l'autorité de l'Histoire qui persuade avec empire, ou par la préoccupation de l'opinion commune qui nous donne ces mêmes Auditeurs déja tout persuadés. Il n'est pas vraisemblable que Médée tue ses*

» eſt faux que ces ſujets ne réuſ-
» ſiſſent point ; l'expérience du
» contraire dépoſe contre le P.
» Brumoy. En troiſieme lieu, la
» raiſon qu'il donne du peu d'ef-
» fet que ce genre de Tragédie
» peut faire, eſt encore très fauſſe;

---

enfans, que Clytemneſtre aſſaſſine ſon mari, qu'Oreſte poignarde ſa mere ; mais l'Hiſtoire le dit, & la Repréſentation de ces grands crimes ne trouve point d'incrédules. Il n'eſt ni vrai, ni vraiſemblable, qu'Andromede, expoſée à un Monſtre marin, ait été garantie de ce péril par un Cavalier volant, qui avoit des aîles aux pieds ; mais c'eſt une fiction que l'antiquité a reçue ; & comme elle l'a tranſmiſe juſqu'à nous, perſonne ne s'en offenſe, quand on la voit ſur le Théâtre. Il ne ſeroit pas permis toute fois d'inventer ſur ces exemples. Ce que la vérité ou l'opinion fait accepter ſeroit rejetté, s'il n'avoit point d'autre fondement qu'une reſſemblance à cette vérité ou à cette opinion. C'eſt pourquoi notre Docteur dit que les ſujets viennent de la fortune, *qui fait arriver les choſes*, & non de l'art,

» c'eſt aſſurément ne pas connoî-
» tre le cœur humain, que de
» penſer qu'on ne peut le remuer
» par des fictions. En quatrieme
» lieu, un ſujet de pure invention,
» & un ſujet vrai, mais ignoré,
» ſont abſolument la même cho-
» ſe pour les Spectateurs ; &
» comme notre Scène embraſſe

---

qui les imagine. Elle eſt maîtreſſe des événemens ; & le choix qu'elle nous donne de ceux qu'elle nous préſente, enveloppe une ſecrette défenſe d'entreprendre ſur elle, & d'en produire ſur la Scène qui ne ſoient pas de ſa façon. Auſſi les anciennes Tragédies ſe ſont arrêtées autour de peu de familles, parcequ'il étoit arrivé à peu de familles des choſes dignes de la Tragédie. *Les ſiecles ſuivans nous en ont aſſez fourni pour franchir ces bornes, & ne marcher plus ſur les pas des Grecs.* Voilà certainement la ſupériorité des ſujets hiſtoriques ſur les ſujets feints bien établie, & à peu près dans les mêmes termes qu'emploie le P. Brumoy. *Voy. ſon Diſcours ſur le parallele des Théâtres, pag. 200 & ſuiv.*

» des ſujets de tous les tems &
» de tous les pays, il faudroit
» qu'un Spectateur allât conſulter
» tous les Livres, avant qu'il sût
» ſi ce qu'on lui préſente eſt fa-
» buleux ou hiſtorique : il ne
» prend pas aſſûrément cette
» peine ; il ſe laiſſe attendrir
» quand la Piéce eſt touchante,
» & il ne s'aviſe pas de dire en
» voyant Polieucte, je n'ai ja-
» mais entendu parler de Sévère
» & de Pauline, ces gens-là ne
» doivent point me toucher. Le
» P. Brumoy devoit ſeulement re-
» marquer que les Piéces de ce
» genre ſont beaucoup plus diffi-
» ciles à faire que les autres. Tout
» le caractere de Phédre étoit déja
» dans Euripide ; ſa déclaration
» d'amour, dans Sénéque le Tra-
» gique ; toute la Scène d'Auguſte
» & de Cinna, dans Sénéque le
» Philoſophe : mais il falloit tirer
» Sévère & Pauline de ſon pro-

» pre fonds. Au reste, continue
» M. de Voltaire, si le P. Bru-
» moy s'est trompé dans cet en-
» droit & dans quelques autres,
» son Livre est d'ailleurs un des
» meilleurs & des plus utiles que
» nous ayons, & je ne combats
» son erreur, qu'en estimant son
» travail & son goût«. Nous avons exprès rapporté ce morceau, pour prévenir le reproche que les Critiques seroient en droit de faire à M. de Voltaire, de dire aujourd'hui avec une sorte de mépris: *Brumoy ne pouvoit deviner le génie.* Tenons-nous en à la maniere modérée dont il s'est expliqué d'abord. Quant à ce qu'il appelle *erreur* chez cet estimable Ecrivain, on peut dire que c'est en soi un précepte fort raisonnable, auquel il paroît avoir seulement donné un peu trop d'extension; car enfin, comme s'exprime un homme de beaucoup de goût, *il sort du fond*

de la vérité une certaine vertu de de persuasion, qui lui donne un grand avantage sur la fiction. C'est peut-être tout ce qu'a voulu dire le P. Brumoy ; & on voit par la Note précédente que le grand Corneille pensoit de même. Dans son second Discours sur la Tragédie, il borne à une seule espece d'actions le pouvoir qu'Aristote accorde aux Poëtes d'*inventer eux-mêmes* leur sujet.

M. de Voltaire, qui, au reste, a acquis le droit de faire des loix nouvelles, établit dans sa Préface un autre principe qu'on pourroit discuter. » Tous les états de la » vie humaine, dit-il, peuvent » être représentés sur la Scène » Tragique «. Aussi dans sa Tragédie des Scythes, introduit-il des Pasteurs & des Laboureurs avec des Princes : il y mêle les mœurs Champêtres avec celles des Cours ; & c'est à justifier cette

témérité qu'il emploie toutes les reſſources de ſa brillante imagination. Occupé depuis quarante ans du ſoin d'étendre la carriere de l'art, après avoir mis avec tant de ſuccès ſur la Scène l'ancienne Chevalerie, le contraſte des Mahométans & des Chrétiens, celui des Américains & des Eſpagnols, celui des Chinois & des Tartares, il lui étoit permis, ſans doute, d'offrir le tableau contraſté des anciens Scythes & des anciens Perſans. Corneille, qui n'a écrit ſes Diſcours qu'après cinquante ans de travail pour la Scène, convient que *ce n'eſt pas une néceſſité de ne mettre que les infortunes des Rois ſur le Théâtre ; celles des autres hommes*, dit-il, y *trouveroient place, s'il leur en arrivoit d'aſſez illuſtres & d'aſſez extraordinaires pour la mériter, & que l'Hiſtoire prît aſſez de ſoin d'eux pour nous les apprendre.* Il ajoute que Sce-

dafe n'étoit qu'un fimple Payfan de Leuctres, & *qu'il ne tiendroit pas la fienne indigne d'y paroître*, fi la pureté de notre Scène pouvoit fouffrir qu'on y parlât de l'affront réel fait à fes deux Filles, après que l'idée du péril de Théodore n'a pu y être foufferte. Mais on voit ici que Corneille en revient toujours aux événemens confacrés par l'Hiftoire ; & il y a apparence que pour les Tragédies dont les perfonnages feroient pris ailleurs que fur le Trône, il eut encore refferré davantage la liberté d'inventer la principale action. Ces expreffions, *s'il leur en arrivoit d'affez illuftres & d'affez extraordinaires*, en font la preuve. Ces cas font rares chez les particuliers ; ils font commmuns chez les Rois. L'Ecrivain que nous avons cité plus haut, obferve judicieufement que *le degré d'élévation où font ceux-ci donne plus d'éclat*

clat à leur chûte & la rend plus touchante. L'espace qu'ils remplissent par leur grandeur semble laisser un plus grand vide dans le monde. Enfin l'idée de gloire & de bonheur qu'on attache à leur nom augmente infiniment la terreur & la compassion. Il n'est donc pas d'un Artiste adroit de vouloir tirer des larmes pour des sujets non héroïques. Il est si difficile d'y arriver, même en prenant tous ses avantages! Ajoutons que, pour suppléer à l'intérêt que de tels sujets ne comportent pas ordinairement, il est à craindre, comme l'insinue M. de Voltaire lui-même, » que l'Inventeur ne mette le bizarre & » le gigantesque à la place de la » nature, & le forcé à la place » du simple; que le Décorateur » ne l'emporte sur l'Auteur; & » qu'alors, au lieu de Tragédies, » on n'ait la *rareté*, la *curiosité*«. Les bienséances sont si difficiles à

observer dans un sujet de pure invention ; il est si rare qu'un Poëte, qui n'a que son imagination pour guide, à force de vouloir tendre au merveilleux, ne s'écarte du vraisemblable ; tant de jeunes Auteurs échouent tous les jours en s'abandonnant trop à leur génie, qu'au lieu de les exciter à nous donner des fictions nouvelles, il seroit peut-être mieux de les arrêter à l'Histoire, comme à un champ moins épineux, moins rempli d'écueils. M. de Voltaire n'a-t il pas dit autrefois que *les Tragédies uniquement tirées de la Fable, & où tout est incroyable, ont aujourd'hui peu de réputation parmi nous, depuis que Corneille nous a accoutumés au vrai*? N'a-t-il pas reproché à Shakespear d'avoir introduit sur la Scène les Cordonniers & les Savetiers Romains, avec Cassius & Brutus ? La premiere réflexion ne s'applique-t-elle pas naturelle-

ment aux ſujets feints ? Combien ne nous en a-t-on pas offerts *où tout eſt incroyable !* Combien ne nous en offrira-t-on pas encore de plus monſtrueux, ſi l'on ſe perſuade une fois qu'on peut hazarder toutes ſortes d'inventions au Théâtre ! La ſeconde remarque s'accorde-t-elle bien avec le nouveau principe : » que tous les » états de la vie humaine peuvent » être repréſentés ſur la Scène Tra- » gique « ? Ce principe une fois admis, les conditions médiocres une fois introduites dans les Tragédies, notre Théâtre ne reſſemblera-t-il pas bientôt à celui des Anglois, où l'on voit juſqu'à des Savetiers, juſqu'à des Foſſoyeurs ; où *le groteſque eſt mêlé au terrible ;* où *l'on paſſe d'un cabaret à un champ de bataille, & d'un cimetiere à un trône* ? Nous ne faiſons encore que copier ici les propres expreſſions de M. de Voltaire.

Voilà tout ce que nous avions à dire sur sa Préface, qui est d'ailleurs remplie d'excellentes vues. Nous ne nous sommes permis cette digression que pour mettre les jeunes Auteurs en garde contre une liberté dangereuse & dont ils pourroient abuser. Il n'appartient pas à tous les Poëtes d'inventer comme M. de Voltaire; & l'exemple d'un Ecrivain aussi célebre ne doit pas tirer à conséquence. Qu'ils écrivent comme lui, & on sera disposé à leur pardonner les plus grands écarts. Mais qui peut se flatter, même dans le feu de l'âge, d'atteindre à la beauté de quelques Scènes du *bon Vieillard de Perse*? En voici une qui se passe entre *Indatire*, fils d'*Hermodan*, Habitant d'un Canton Scythe, & *Athamare*, Prince d'Ecbatane. Ce sera la seule de la Tragédie des Scythes que nous rapporterons, encore l'abrégerons-nous, pour ne pas trop nous étendre.

ATHAMARE.

Habitant des forêts,
Sais-tu bien devant qui ton ſort te fait paroître ?

INDATIRE.

On prétend qu'une ville en toi révère un Maître ;
Qu'on l'appelle Ecbatane, & que du Mont Taurus
On voit ſes hauts remparts élevés par Cyrus.
On dit (mais j'en crois peu la vaine Renommée)
Que tu peux dans la plaine aſſembler une armée,
Une troupe auſſi forte, un camp auſſi nombreux
De guerriers ſoudoyés, & d'eſclaves pompeux,
Que nous avons ici de Citoyens paiſibles.

ATHAMARE.

Il eſt vrai, j'ai ſous moi des troupes invincibles.
Le dernier des Perſans de ma ſolde honoré,

Eſt plus riche & plus grand, & plus conſidéré
Que tu ne ſaurois l'être aux lieux de ta naiſſance,
Où le ciel vous fit tous égaux par l'indigence.

INDATIRE.

Qui borne ſes deſirs eſt toujours riche aſſez.

ATHAMARE.

Ton cœur ne connoît point les vœux intéreſſés:
Mais la gloire, Indatire?

INDATIRE.

Ell a pour moi des charmes.

ATHAMARE.

Elle habite à ma Cour à l'abri de mes armes;
On ne la trouve point dans le fonds des déſerts:
Tu l'obtiens près de moi, tu l'as, ſi tu me ſers;
Elle eſt ſous mes drapeaux; viens avec moi t'y rendre.

INDATIRE.

A servir sous un Maître on me verroit descendre !

ATHAMARE.

Va, l'honneur de servir un Maître généreux,
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une République,
Ingrate en tous les tems & souvent tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
J'ai, parmi mes guerriers, des Scythes comme toi.

INDATIRE.

Tu n'en as point. Aprends que ces indignes Scythes,
Voisins de ton pays, sont loin de nos limites.
Si l'air de tes climats a pu les infecter,
Dans nos heureux cantons il n'a pu se porter.

Ces Scythes malheureux ont connu l'avarice ;
La fureur d'acquérir corrompit leur justice;
Ils n'ont su que servir ; leurs infideles mains
Ont abandonné l'art qui nourrit les humains,
Pour l'art qui les détruit, l'art affreux de la guerre.
Ils ont vendu leur sang aux Maîtres de la terre.
Meilleurs Citoyens qu'eux, & plus braves guerriers,
Nous volons aux combats, mais c'est pour nos foyers.
Nous savons tous mourir, mais c'est pour la Patrie.
Nul ne vend parmi nous son honneur ou sa vie.
Nous serons, si tu veux, tes dignes Alliés.
Mais on n'a point d'amis alors qu'ils sont payés.
Aprens à mieux juger de ce peuple équitable,
Egal à toi, sans doute, & non moins respectable.

Athamare, dans le reste de la Scène, veut obliger Indatire à lui céder Obéïde, qu'il vient d'épouser. *Rends*, lui dit-il, *à son Maître une de ses Sujettes ;*

Un bien dont nul mortel ne pourra me
 priver,
Et que sans injustice on ne peut m'enlever.

INDATIRE.

. . . .

Obéïde, dis-tu, de toi seul doit dépendre :
Elle étoit ta Sujette! Oses-tu bien prétendre
Que des droits des mortels on ne jouisse
 pas,
Dès qu'on a le malheur de naître en tes
 Etats ?
Le ciel en le créant forma-t-il l'homme
 esclave ?
La nature qui parle & que ta fierté brave,
Aura-t-elle à la glêbe attaché les humains,
Comme les vils troupeaux mugissans sous
 nos mains ?
Que l'homme soit esclave aux champs de
 la Médie,

Qu'il rampe, j'y consens: il est libre en
Scythie.
Au moment qu'Obéïde honora de ses pas
Le tranquile horizon qui borde nos Etats,
La liberté, la paix, qui sont notre apanage,
L'heureuse égalité, les biens du premier
âge,
Ces biens que des Persans aux mortels ont
ravis,
Ces biens perdus ailleurs, & par nous re-
cueillis,
De la belle Obéïde ont été le partage.

Il y a plusieurs autres beaux traits dans cette Scène; & il faut avouer qu'il eût suffi à Sophocle d'en présenter une pareille à ses Juges pour confondre ses enfans.

ARTICLE LII.

DE L'ESPRIT PROPHÉTIQUE. Traité, dans lequel on examine la nature de cet esprit, son objet spécial, les moyens par lesquels Dieu l'a communiqué & l'a fait reconnoître; tant par les Prophêtes qui le recevoient que par ceux à qui ils étoient envoyés. Avec quelques Réflexions sur les Prophêtes d'un ordre inférieur & sur les faux Prophêtes. A Paris, chez Desfpilly, Libraire, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. de 526 pages. *Prix 3 liv. relié.*

TOUT ce qu'on peut desirer sur cette matiere, est traité dans ce volume, où l'Auteur (M. l'Abbé DE LA BOISSIERE) après avoir examiné quel est proprement l'objet de l'esprit prophétique, les différences dont il est susceptible, &

les moyens dont Dieu s'eſt ſervi pour l'inſpirer aux Prophêtes, s'attache à développer la certitude de la révélation qui leur étoit faite & celle de la choſe révélée, parceque » des hommes qu'il a fallu » écouter comme Dieu même, » ont dû être aſſurés que Dieu » leur avoit parlé, & qu'ils ont » dû ſavoir, avec la même certi» tude, ce qu'il leur avoit dit «.

L'Auteur paſſe de-là à l'énonciation prophétique : il fait voir en quoi elle conſiſte « ; ſi ces Pro» phêtes ont pu énoncer leurs » Prophéties dans l'aliénation » des ſens, ou s'ils ne l'ont pu » faire qu'étant à eux, non-ſeu» lement du côté de l'eſprit, mais » encore du côté des ſens exté» rieurs «.

Il examine enſuite comment les anciens Prophêtes ont été certains de leur vocation, & comment ceux à qui ils parloient ont pû &

dû en être persuadés. Il entre dans un long détail des caracteres auxquels on a dû les reconnoître. Il ne suffit pas à l'Auteur de trouver dans l'établissement de la Religion Chrétienne, les preuves de la Mission des Prophêtes : il remonte à la source & cherche les preuves de cette Religion dans les Prophêtes mêmes. Indépendamment de la liaison qu'il y a entre les Prophéties qui concernent l'Ouvrage de la Rédemption que Jésus-Christ est venu consommer, & celles qui regardent tout autre événement, le concert qui regne entre les Prophêtes relativement à l'établissement du Christianisme, & le témoignage qu'ils se rendent mutuellement d'âge en âge, forment un corps complet de preuves, auxquelles l'incrédulité la plus obstinée n'a rien à répondre.

Après avoir épuisé la matiere

ſur les anciens Prophêtes, l'Auteur parle de ceux d'un ordre inférieur, de cette multitude d'hommes qui avoient l'eſprit de Prophétie, qui ont paru du tems des Apôtres & dans les ſiécles ſuivans : il examine quelle créance ils méritoient, ſur quelles regles on ſe fondoit pour leur en donner plus ou moins, avant & après l'accompliſſement de leurs Prédictions. Ce Traité eſt terminé par des Recherches & des Réflexions ſur les faux Prophêtes, hommes pervers & ſéducteurs, dont l'Ecriture parle ſi ſouvent.

Tel eſt le précis de cet Ouvrage, trop étendu pour entreprendre de tout analyſer. Il nous ſuffira de donner une idée de la maniere dont l'Auteur traite les points principaux de ſon ſujet. Il examine comment les Prophêtes ont été connus pour ce qu'ils étoient. Il fonde cette connoiſſance ſur les

qualités de leur cœur. Il s'arrête au courage héroïque qu'ils ont constamment fait paroître dans la publication de leurs Prophéties.
» Il y avoit du grand, du mer-
» veilleux dans une force aussi
» invincible, sur-tout si on la
» réunit à la compassion, à la
» tendresse, à la douceur, & à
» toute la haute sagesse que la
» vie des Prophêtes a toujours
» annoncées.... Tous ont sû ce
» qui leur en devoit couter au
» milieu même de la protection
» la plus marquée du côté du
» ciel «. L'Auteur puise ses exemples dans les Prophéties mêmes. Il ajoute : » Un homme d'une
» vertu commune peut faire un
» effort dans une occasion. Ici
» les occasions renaissoient & se
» multiplioient à l'envi. C'étoit
» pour toute la vie, & presque
» sans interruption, que les Pro-
» phêtes étoient aux prises avec le

» Peuple, avec les Grands, avec » les Sujets & le Prince. » Il remonte à la source de ces contradictions, & n'en fait que mieux connoître la Grandeur d'ame des Prophêtes. » 1°. Il y a des passions » qu'on ne peut combattre, sans » s'exposer beaucoup au courroux » des hommes. Dans les passions » qu'attaquoient les Prophêtes, » le combat alloit au vif. C'étoit » sur-tout contre l'idolâtrie qu'ils » s'élevoient. Or ce vice mons- » trueux étoit horriblement enra- » ciné chez les Juifs. 2°. Après » les graces particulieres que » les Israëlites avoient reçues, » après les grands Miracles qu'ils » avoient vus, l'Idolâtrie étoit » plus intolérable chez eux que » par-tout ailleurs; mais leur cu- » pidité se trouvoit piquée par l'é- » clat des Nations qui les envi- » ronnoient 3°. L'Idolâtrie étoit » la mere de tous les vices; elle

» les fomentoit, elle les canoni-
» soit Le Dieu d'Israël n'en souf-
» froit aucun; il les punissoit tous
» sévérement. D'un côté, c'étoit
» donc des entraves que les Juifs
» ne pouvoient souffrir; & de
» l'autre un appas après lequel ils
» couroient en furieux. » 4°. En
se prostituant aux fausses Divinités, ils ne craignoient point d'être punis des crimes de leurs peres. 5°. Ils étoient appuyés par les faux Prophêtes, qui conspiroient avec eux contre des hommes qui se sacrifioient pour eux. 6°. Comme chez les Apôtres, le zele dont les Prophêtes étoient animés leur faisoit braver tout. 7°. Ils étoient assurés que leurs discours fructifieroient un jour; mais en attendant que cette heureuse fécondité parût, *leur partage étoit un pain de larmes*. 8°. Ils étoient animés d'un esprit de martyre. 9°. Ils vivoient séparés du monde, dans la pauvre-

té, couverts de cilices, &c. De tant de vertus qui brilloient en eux, de ce courage qu'ils faisoient voir, & qui étoit *un miracle subsistant*, on doit conclure que leur témoignage ne pouvoit être que d'une extrême force.

L'Auteur établit quelques principes, d'où il résulte qu'aucun Prophête n'a paru sans porter un caractere de mission divine, qui obligeât à le croire. Il entre dans le détail des caracteres particuliers, auxquels les Prophêtes ont été reconnus. Premier caractere. Il y en a que Dieu a déclaré Prophêtes par des apparitions fréquentes & connues, par des voix intelligibles, par un ordre exprès de les écouter : tels sont Abraham, Moïse & Jésus-Christ. L'Auteur suit les événemens qui les ont distingués. » Le premier a établi la » Circoncision ; le second a don- » né une nouvelle forme au Culte

» divin, fondé le Gouvernement
» politique du Peuple de Dieu;
» le troisieme a perfectionné ce
» qu'avoient fait les deux pre-
» miers «. Il met dans cette même
classe Adam, de qui le monde entier a appris la création de l'Univers, & la promesse d'un Libérateur. Le second caractere est l'institution des Prophêtes par des Prophêtes avoués & reconnus; tels sont Josué & Elizée, l'un institué par Moïse, & l'autre par Elie. Le troisieme caractere consiste dans les prédictions qui les ont annoncés: ainsi S. Jean a été désigné dans Isaïe par *cette voix qui crie dans le désert*: ainsi le retour d'Elie a été annoncé dans l'Evangile, & fixé formellement par Malachie, *avant que le grand & terrible jour du Seigneur arrive*. Le quatrieme caractere est l'examen & l'approbation des Prophêtes contemporains; telle est l'autorité des Apôtres à

l'égard de la divinité des Livres Deutero-Canoniques. Le cinquieme consiste dans les éloges & le suffrage des Prophêtes contemporains : ainsi S. Pierre rendoit témoignage à la *sagesse* qui avoit *été donnée à Paul* : ainsi S. Jean rend témoignage que *Jésus est le Fils de Dieu*, & est à son tour déclaré *Prophête & plus que Prophête* par Jésus : ainsi l'esprit de Daniel est exalté par la bouche d'Ezéchiel. Le sixieme caractere est le concert de plusieurs Prophêtes dans la prédiction d'un même objet ; tel est l'accord d'Ezéchiel & de Jéremie sur le Siége de Jérusalem ; d'Aggée & de Zacharie sur la reconstruction du Temple. Le septieme est la conformité des nouvelles Prophéties que faisoit un Prophête, avec d'anciennes prédictions. Le huitieme est l'accomplissement exact des prédictions qu'un Prophête faisoit, de sorte

que quand l'événement étoit éloigné, le Prophête se montroit inspiré par la prédiction & l'accomplissement d'un événement plus prochain. Le neuvieme enfin est la confirmation de la Mission par les Miracles.

Après avoir développé fort au long ces différens caracteres, l'Auteur distingue cinq tems dans la Prophétie, & fait voir les témoignages que les Prophêtes se sont rendus les uns aux autres. Le premier de ces tems est depuis la création du premier Homme jusqu'à Abraham; le second, depuis Abraham jusqu'à Moïse: le troisieme est le tems de la Loi donnée par Moïse; le quatrieme comprend depuis la mort de Moïse jusqu'à Jésus-Christ; & le cinquieme renferme la Révélation apportée par Jésus-Christ, annoncée par lui-même & par les Apôtres. De tout cet enchaînement & du con-

cert de tant de Prophêtes, l'Auteur tire l'argument le plus fort en faveur de la Religion.

Cet Ouvrage, pour nous servir des termes de M. l'Abbé Genet, qui l'a approuvé, est *très savant & très instructif.* C'est une des meilleures défenses de la Religion contre les attaques de l'Impiété. » Il est à souhaiter, ajoute » le Censeur, qu'il soit lû par ces » especes de beaux esprits, qui » combattent la Religion & les » Saintes Ecritures, faute de les » avoir approfondies : ils ne pour» ront s'empêcher d'y remarquer, » que la perpétuité de la Reli» gion, les rapports non inter» rompus des hommes inspirés, » leur concert admirable dans » tous les Siécles, ne sauroient » être l'ouvrage de la sagesse & » de la puissance des hommes trop » changeans & trop légers, & » d'intérêts trop opposés pour per-

» pétuer un même établissement,
» mais de la sagesse infinie & de
» la toute puissance de celui dont
» *la parole ne passera point.*

ARTICLE LIII.

NOUVELE TRADUCTION des Métamorphoses d'Ovide, par M. FONTANELLE. A Paris, chez Panckoucke, rue & à côté de la Comédie Françoise, 1767, 2 vol. *in*-8°. avec des gravures à chaque Livre. *Prix* 10 *liv. rel.*

OVIDE est plus difficile à traduire qu'on ne se l'imagine communément. Notre Langue se prête plus difficilement à la fécondité apparente de ce Poëte, qu'à l'énergie & à l'aménité de Lucrece & de Virgile. Ovide, avec un coloris charmant, a le secret de reproduire une même idée sous plusieurs

faces différentes : la richesse & l'abondance de la Langue Latine, lui fournissoient des expressions qui, en conservant le fond de son idée, formoient des images nouvelles. M. Fontanelle, à qui cette Observation n'a point échappé, ajoute que la Langue Françoise proscrit une multitude de mots souvent nécessaires à un Traducteur, & qui n'ont point de synonymes : il cite pour exemple le mot *vache*, que notre oreille ne souffriroit point dans la Poësie, & auquel cependant il n'y en a point qu'on puisse substituer. Ceux qui ont entrepris jusqu'à présent de traduire Ovide en prose, ont pris plus de libertés à cet égard, que n'osent s'en permettre ceux qui rendent en vers François les Poëtes Latins. M. Fontanelle avoit résolu d'être exact & précis. » J'ai » fait mes efforts, dit-il, pour » offrir toujours les images de

» mon

» mon Auteur, ou pour en don-
» ner du moins l'équivalent. J'ai
» cru devoir être exact ; ce ne
» seroit plus l'Ouvrage d'Ovide,
» ce seroit le mien ; j'ai dû me
» mettre à ma place, & je n'en
» suis point sorti : il ne s'agissoit
» pas de corriger ses expressions,
» il falloit les rendre. J'ai cru
» faire plaisir à ceux qui ne peu-
» vent connoître ce Poëte que
» par les traductions, en le leur
» offrant tel qu'il est, & à ceux
» qui n'entendent qu'un peu sa
» Langue, en leur en facilitant la
» lecture «. M. Fontanelle a rem-
pli tous ces devoirs, qui n'ont ni affoibli sa traduction, ni rien gâté aux graces de son style, ni rien fait perdre des beautés de l'original. Il a cru qu'il ne falloit pas charger sa version de notes sur la Fable, & qu'il étoit inutile de grossir un Livre de ce qu'on peut trouver ailleurs à peu de frais. Il

pense que les explications historiques ne sont pas fort nécessaires. » Lorsqu'on lit un Poëte, dit-il, » ce n'est pas pour apprendre » l'Histoire. Ovide copioit les » Fables de son tems : il cherchoit » à les embellir, & ne songeoit » pas au sens qu'on devoit leur » donner un jour «. M. Fontanelle renvoie à cet égard aux deux Ouvrages de M. l'Abbé Banier. Il cite quelques exemples des négligences de ce Savant Abbé, qui songeoit moins à la traduction d'Ovide, quand il l'entreprit, qu'aux notes dont il devoit l'enrichir. Nous n'en rapporterons qu'un, pris de la Fable d'Acis & de Galathée, *Liv. 13* : c'est Galathée qui parle.

Acis erat Fauno, Nymphâque Simethide cretus,
Magna quidem patrisque sui, matrisque voluptas,

Nostra tamen major; nam me sibi junxerat uni
Pulcher, & octonis iterum natalibus actis,
Signarat dubia teneras lanugine malas;
Hunc ego, me Cyclops nullo cum fine petebat.

M. l'Abbé Banier rend ainsi ce morceau. » Acis, qui devoit le » jour à Faune & à la Nymphe » Simethe, faisoit toutes les dé» lices de ces deux Epoux. Il étoit » beau, aimable, bienfait; à l'âge » de seize ans il commença à s'at» tacher à moi; uniquement oc» cupé du soin de me plaire, il » me suivoit sans cesse & me sui» voit par-tout. Polyphême avoit » aussi pour moi les mêmes em» pressemens «. M. Fontanelle remarque que l'Abbé Banier ne traduit ni *nostra tamen major voluptas*, ni *signarat dubia teneras lanugine malas*. La modestie du Critique l'a empêché d'observer

beaucoup d'autres défauts qu'il pouvoit relever dans la traduction de ce morceau. Il convient cependant que l'Ouvrage de l'Abbé Banier mérite, à bien des égards, la réputation dont il jouit. Les citations suivantes suffiront pour donner une idée de celle de M. Fontanelle.

» Combien de Descriptions
» anatomiques, dit ce Traduc-
» teur, qui sont séches en Fran-
» çois ! Combien d'autres qui
» sont révoltantes ! Le portrait de
» l'envie, la faim insatiable d'E-
» résichton, les repas inhumains
» de Polyphême, les suites dé-
» goûtantes de ses excès de nour-
» riture & de vin ne sont pas
» susceptibles d'adoucissemens «.
C'est dans ces exemples que nous prendrons ceux que nous allons mettre sous les yeux de nos Lecteurs. Le portrait de l'envie qu'Ovide a essayé de caractériser

par les traits les plus frappans, a été bien ſouvent imité : voici comment M. Fontanelle l'a rendu. » Soudain elle (Minerve) » porte ſes pas vers la demeure » ſombre & ſanglante de l'envie. » C'eſt un antre caché dans la » profondeur des vallées. Le ſo- » leil ſemble fuir ce lieu ; le vent » n'y pénétre jamais, la triſteſſe » & le froid le rempliſſent : on » n'y trouve point de feux ; les » brouillards épais y font régner » ſans ceſſe l'obſcurité. . . . . Elle » apperçoit l'envie mangeant des » ſerpens, alimens affreux de ſa » rage, & détourne la tête à ſa » vue. Celle-ci ſe leve peſamment » de la terre ſur laquelle elle étoit » couchée : elle laiſſe ſes ſerpens » à demi-rongés, & s'avance d'un » pas incertain. Dès qu'elle eut » reconnu la Déeſſe parée de ſes » armes & de ſa beauté, elle fré- » mit & ſoupira. . . . .

» La pâleur regne ſur ſon vi-
» ſage ; la maigreur s'eſt emparée
» de ſon corps ; ſes yeux égarés
» ne ſe fixent jamais qu'oblique-
» ment. La rouille conſume ſes
» dents. Son cœur eſt rempli de
» fiel, & ſa bouche de poiſons.
» Le ris s'éloigne de ſes levres,
» ſi ce n'eſt celui qu'excite l'aſ-
» pect des douleurs. Elle ne jouit
» point du ſommeil ; ſans ceſſe
» éveillée par des ſoucis vigilans ;
» elle ſouffre de ne pas voir les
» malheurs des hommes, & gé-
» mit de voir leur bonheur. Elle
» tourmente & elle eſt tourmen-
» tée en même tems ; c'eſt ſon
» ſupplice «.

Minerve lui ordonne de jetter ſes poiſons ſur Aglaure. » L'en-
» vie, d'un œil ſombre & de
» côté, regarde partir la Déeſſe,
» prononce quelques murmures
» étouffés, & ſe plaint du ſuccès
» dont ſes volontés vont être ſui-

» vies. Elle prend son bâton
» noueux, qu'une chaîne d'épine
» environne tout entier, & se
» couvre d'une nue épaisse.

» Par-tout où elle passe, elle
» détruit l'émail des campagnes,
» brûle les herbes, coupe les tê-
» tes des épis, & souille de son
» haleine infecte les peuples, les
» villes & les maisons. Enfin elle
» apperçoit la ville d'Athênes, où
» fleurissent les Arts, les riches-
» ses, la paix & les plaisirs, elle
» retient à peine ses larmes, par-
» cequ'elle n'y trouve rien qui
» doive en faire couler «.

L'envie exécute l'ordre de la Déesse : elle présente aux yeux d'Aglaure, sa sœur, son mariage brillant. » Aglaure accablée est
» saisie d'une douleur secrete :
» elle gémit le jour & la nuit.
» Malheureuse, une douleur
» cruelle la consume, telle que
» la glace qui se fond aux rayons

» d'un ſoleil incertain. Jalouſe
» du bonheur d'Herſé, elle brûle
» comme ces herbes épineuſes,
» qui ſe réduiſent lentement en
» cendres, & ne donnent aucune
» flamme. Souvent elle ſouhaite
» la mort pour ne point voir l'hy-
» men de ſa ſœur, &c «.

M. Fontanelle a rendu ainſi la Deſcription de la faim. » Oréade
» vit la Déeſſe qu'elle cherchoit,
» couchée dans un champ cou-
» vert de pierres, arrachant des
» brins d'herbes avec ſes ongles,
» avec ſes dents. Ses cheveux
» étoient hériſſés, ſes yeux creux,
» ſes levres livides, ſes dents ai-
» guës & noires, ſa peau dure,
» à travers laquelle on pouvoit
» voir ſes entrailles. Ses os ari-
» des & décharnés s'élevoient. La
» place du ventre lui en tenoit
» lieu. Vous auriez cru voir ſa
» gorge ſéche & pendante, &
» tout ſon corps tenir ſeulement

» à l'épine du dos. Sa maigreur
» grossissoit toutes ses jointures;
» ses genoux paroissoient enflés,
» & son talon s'étendoit derriere
» son pied «.

Nous n'avons rapporté que des morceaux qui paroissoient très difficiles à rendre, & qui sont l'écueil des Traducteurs; mais le mérite de la difficulté vaincue est le moindre de cette traduction. M. Fontanelle a su accommoder son style à celui de son modele, ennoblir comme lui, les plus petits détails, & rendre avec la chaleur convenable les endroits où le Poëte Latin s'éleve jusqu'au sublime.

Pour terminer agréablement cet Extrait, nous allons rapprocher d'Ovide, M. Fontanelle & la Fontaine, dans quelques morceaux de l'Histoire de Philemon & de Baucis. Jupiter & Mercure descendent en un Bourg, *plein de*

gens, dit la Fontaine, *dont le cœur*

Joignoit aux duretés un ſentiment moqueur.

Mille domos adiere, locum requiemque petentes;
Mille domos clauſere ſeræ. Tamen una recepit,
Parva quidem, ſtipulis & cannâ tecta paluſtri.

» Ils allerent dans une infinité
» de maiſons pour y demander un
» azyle & l'hoſpitalité; toutes
» leur furent fermées. Une ſeule
» cependant les reçut. Elle étoit
» petite, faites de cannes, de
» joncs, & couverte de chau-
» me «.

Tous deux en Pelerins vont viſiter ces lieux.
Mille logis y ſont. Un ſeul ne s'ouvre aux Dieux.
Prêts enfin de quitter un ſéjour ſi profane,
Ils virent à l'écart une étroite cabane,
Demeure hoſpitaliere, humble & chaſte maiſon.

Sed pia Baucis anus, parilique œtate Philemon
Illâ ſunt annis juncti juvenilibus, illâ
Conſenuere caſâ: paupertatemque fatendo
Effecere levem, nec iniquâ mente ferendam.
Nec refert, dominos illic, famuloſne requiras;
Tota domus duo ſunt: îdem parentque jubentque.

» La pieuſe Baucis & Philemon, » unis par l'hymen dès leur plus » tendre jeuneſſe, avoient vieilli dans cette maiſon, tâchant » de rendre leur pauvreté moins » peſante, & la ſupportant ſans » impatience. Il ne faut chercher » dans cette cabane ni Maîtres, » ni Valets; eux ſeuls compoſent » toute la famille; ils obéiſſent » & commandent «.

Hymenée & l'Amour par des deſirs conſtans
Avoient uni leurs cœurs dès leur plus doux printems.

Ni le tems ni l'hymen n'éteignirent leur flamme.
Cloton prenoit plaisir à filer cette trame.

. . . .

Eux seuls ils composoient toute leur République.
Heureux de ne devoir à pas un Domestique
Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendoient!
Tout vieillit: sur leur front les rides s'étendoient.

Ergo ubi Cœlicolæ parvos tetigere penates,
Submissoque humiles intrarunt vertice postes;
Membra senex posito jussit relevare sedili,
Quo superinjecit textum rude sedula Baucis.

» Les Dieux arrivés entrerent en
» baissant la tête sous cet humble
» toit; le vieillard les pria de se
» reposer, & leur présenta des
» siéges, sur lesquels Baucis ve-

» noit de jetter un morceau d'é-
» toffe grossiere «.

Mercure frappe, on ouvre. Aussi-tôt Philemon
Vient au-devant des Dieux, & leur tient ce langage :
Vous me semblez tous deux fatigués du voyage,
Reposez-vous. Usez du peu que nous avons.

Le reste du Discours est admirable.

Inde foco tepidum cinerem dimovit : & ignes
Suscitat externos ; foliisque & cortice sicco
Nutrit, & ad flammas animâ producit anili.

» Elle écarte ensuite la cendre
» du foyer, ressuscite le feu de
» la veille, le nourrit de feuilles
» & d'écorces, qu'elle embrase
» en soufflant avec peine «.

Quelques restes de feu sous la cendre épandus,
D'un souffle haletant par Baucis s'allumerent;
Des branches de bois sec aussi-tôt s'enflammerent.

... In medio torus est de mollibus ulvis
Impositus lecto, spondâ pedibusque salignis.
Vestibus hunc velant, quas non nisi tempore festo
Sternere consuerant: sed & hæc vilisque vetusque
Vestis erat, lecto non indignanda saligno.
Accubuere Dei.

» Au milieu de la cabane étoit
» un lit garni de foin & de feuil-
» les : il étoit de bois de saule,
» ainsi que ses colonnes. Philé-
» mon le couvre d'un tapis dont
» il ne se servoit que les jours de
» fête; mais ce tapis étoit vieux,
» grossier, & digne du lit qu'on
» en vouloit parer. Les Dieux s'y
» placerent «.

Un tapis tout usé couvrit deux escabelles.
Il ne servoit pourtant qu'aux fêtes solemnelles.

Mensam succincta tremensque
Ponit anus: mensæ sed erat pes tertius impar;
Testa parem fecit.

» Baucis retroussant sa robbe,
» prépara le couvert d'une main
» tremblante. Le troisieme pied
» de la table n'étoit pas de la lon-
» gueur des autres; une brique
» le soutint & l'assura «.

La table où l'on servit le champêtre repas
Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas;
Encore assure t-on, si l'histoire en est crue,
Qu'en un de ses supports le tems l'avoit rompue.
Baucis en égala les appuis chancelans
Du débris d'un vieux vase, autre injure du tems.

Arrêtons-nous à cet endroit charmant, & disons que c'est ainsi

qu'il faudroit que tous les Poëtes fussent traduits : mais en se contentant de traductions en Prose, on doit sur-tout distinguer celle de M. Fontanelle. Un mérite qui lui est particulier, & que nous ne devons pas oublier de faire remarquer, c'est qu'elle présente de suite & tel qu'il doit être, le Poëme d'Ovide; au lieu que toutes celles qu'on a publiées jusqu'à présent sont chargées de divisions par Fables, suivies d'explications & de remarques, qui en font perdre ordinairement le fil.

ARTICLE LIV.

MÊLANGES de Littérature, d'Histoire & de Philosophie (par M. D'ALEMBERT.) A Amsterdam, chez Zacharie Chatelain & fils, Impr. Libr.; & se trouve à Lyon, chez Jean Marie Bruyzet; & à Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; & chez plusieurs autres Libraires, 1767, Tome 5, *in*-12. *Prix les 5 vol. 13 liv.*

LES Elémens de Philosophie insérés dans le Tome 4e. de ces Mêlanges ont mérité l'attention d'un grand Roi, qui a desiré que M. d'Alembert y donnât plus d'étendue. Il s'est fait un devoir de se conformer aux vues de cet illustre Monarque. Il a discuté & approfondi les endroits qui paroissoient

en avoir beſoin ; mais pour rendre ces éclairciſſemens publics, il a encore fallu donner à certains articles plus de développement, & à d'autres une forme différente ; c'eſt ce que M. d'Alembert a fait. Il a tâché de ſe mettre à la portée de tout le monde, & autant qu'il a pu, de ne révolter personne, » ſans pourtant bleſ- » ſer la vérité, qui mérite bien » auſſi qu'on ait quelques égards » pour elle «. Si ces premiers éclairciſſemens ſont bien reçus, il en promet de nouveaux par la ſuite. Dès qu'il ne tient qu'à cela, nous oſons garantir l'accompliſſement de cette promeſſe.

C'eſt en faveur de ceux qui ont déja les Elémens de Philoſophie, que les éclairciſſemens n'ont point été refondus dans le corps de l'Ouvrage ; mais il eſt bon, avant que de les lire, de jetter les yeux ſur chaque endroit de ces Elémens,

auquel ils ont rapport. Ils sont partagés en seize paragraphes, & répandent beaucoup de lumiere sur ce que M. d'Alembert a dit du défaut d'enchaînement entre les vérités; sur ce qu'il a avancé concernant les idées simples & les définitions; concernant les vérités appellées *principes*; concernant les principes du second ordre, comparés à ceux qu'il appelle *premiers principes*; sur ce qu'il a dit ensuite, *que l'art du raisonnement se réduit à la comparaison des idées*; sur ce qu'il a encore dit de l'art de conjecturer; de l'analyse de nos sens, & de ce que chacun d'eux en particulier peut nous apprendre; de la distinction de l'ame & du corps; des différens sens dont un même mot est susceptible; puis, sur l'inversion, & à cette occasion, sur ce qu'on appelle *le génie des Langues*; sur les Elémens de Géométrie; sur les Elémens

d'Algebre ; ſur l'application de l'Algebre à la Géométrie ; ſur les principes Mathématiques du Calcul infiniréſimal ; ſur l'uſage & ſur l'abus de la Métaphyſique en Géométrie, & en général dans les Sciences Mathématiques ; & enfin, ſur l'eſpace & ſur le tems. Suivent deux Piéces, dont l'une expoſe des doutes ſur certains principes généralement reçus dans le calcul des probabilités, & l'autre contient des réflexions ſur l'inoculation ; après quoi, l'on trouve cinq morceaux de pure Littérature, & la juſtification de l'article Geneve de l'Encyclopédie.

Les bornes d'un Extrait, & la nature même de ces Eclairciſſemens, ne nous permettent pas de nous étendre ſur chaque paragraphe. Nous nous arrêterons ſeulement à quelques idées neuves qui y ſont répandues, à quelques agrémens que M. d'Alembert a eu le

talent d'y semer, pour racheter de tems en tems la sécheresse du fonds. Car, comme il l'observe très bien, » la plûpart des ma-» tieres traitées dans ce Livre » sont épineuses & arides, & ne » peuvent intéresser tout au plus » que ceux qui aiment à réflé-» chir «. Mais combien aussi de tels esprits ne les goûteront-ils pas? Combien ne prendront-ils pas plaisir à méditer sur chaque partie de cet Ouvrage? Combien n'y apprendront-ils pas à penser? Quelle clarté, quelle précision n'y admireront-ils pas dans le style? Quelle solidité dans les principes? Quelle justesse dans les conséquences? Les seules réflexions sur l'Inoculation forment un excellent Traité : c'est un chef-d'œuvre de raisonnement; & nous osons assurer que dans le prodigieux nombre d'Ecrits de ce genre, dont le Public a été inondé depuis quel-

que tems, il n'en a paru aucun qui en approche, aucun qui contienne des principes aussi lumineux, aussi bien présentés, aussi conséquens. L'insuffisance des raisons dont la plûpart des Inoculateurs se sont appuyés jusqu'ici, y est complettement démontrée. Les considérations d'après lesquelles M. d'Alembert croit qu'on doit se déterminer en faveur de l'Inoculation, y sont développées avec toute la méthode, toute la clarté, toute la sagacité possibles. Il y a dans ce Volume beaucoup d'autres morceaux qui méritent les mêmes éloges. Tous renferment quelque chose de neuf; tous sont remplis de vues profondes, de critiques fines, de réflexions judicieuses.

Dans les Eclaircissemens sur l'art de conjecturer, M. d'Alembert dit que la Médecine systématique lui paroît *un vrai fléau*

du genre humain. Il ne prétend pas cependant qu'il n'y ait un art de guérir les hommes : il croit même cet art fort étendu dans la nature. Mais il le croit très borné pour nous, » ſoit parceque la nature » s'obſtine à nous cacher ſon ſe- » cret, ſoit parceque nous ne ſa- » vons pas l'interroger «. Il cite à ce ſujet l'apologue ſuivant, *fait par un Médecin même, homme d'eſprit & philoſophe.* » La nature, » dit-il, eſt aux priſes avec la » maladie ; un aveugle armé d'un » bâton (c'eſt le Médecin) arri- » ve pour les mettre d'accord : il » tâche d'abord de faire leur paix ; » quand il ne peut en venir à » bout, il leve ſon bâton, ſans » ſavoir où il frappe : s'il attrap- » pe la maladie, il tue la mala- » die ; s'il attrappe la nature, il » tue la nature «. M. d'Alembert trouve qu'il manque deux Ouvrages à la Médecine ; » l'un,

» *Médecine préservative*, qui en-
» seigneroit le régime qu'il faut
» suivre pour se préserver des ma-
» ladies dont on peut être mena-
» cé, ou par sa constitution, ou
» par sa faute; l'autre, *Médecine*
» *négative*, qui enseigneroit ce
» qu'il faut *ne point faire* quand
» on est attaqué de telle ou telle
» maladie, les alimens & les cho-
» ses dont cette maladie exige
» qu'on s'abstienne. J'aurois plus
» de foi à un pareil Livre, ajou-
» te-t-il, qu'à tous ces recueils de
» remedes, ordonnés par des Mé-
» decins qui n'y croient pas (ou
» qui n'y croient que par *bénéfice*
» *d'inventaire*) & adoptés par des
» Malades impatiens, qui, après
» avoir forcé & dérangé la na-
» ture, veulent ensuite précipi-
» ter son opération dans le réta-
» blissement de l'œconomie ani-
» male «. Si l'art de conjecturer
est la ressource presque unique de
la

la Médecine, cet art a auſſi ſon uſage en Phyſique, en Juriſprudence, dans l'Hiſtoire & dans la Science du monde. M. d'Alembert parcourt ſucceſſivement ces différentes Sciences, & fait voir dans chacune en quoi conſiſte l'art de conjecturer, relativement à leurs divers objets.

Dans l'éclairciſſement ſur les différens ſens dont un même mot eſt ſuſceptible, le célebre Ecrivain dit que » ce ſeroit un Ou-
» vrage très philoſophique & très
» utile, qu'un Dictionnaire où
» on marqueroit avec ſoin toutes
» les nuances poſſibles des diffé-
» rens ſens dans leſquels une
» même expreſſion peut être priſe,
» & de la maniere dont ces dif-
» férens ſens ſont nés les uns des
» autres «. Il indique la méthode que l'on pourroit ſuivre dans ce Dictionnaire. Il fait, au ſujet des expreſſions figurées, parmi leſ-

quelles il cite celle-ci, *Musique brillante*, une digression sur l'analogie de la Musique avec la Langue; analogie qu'il fonde sur celle par laquelle on transporte au sens de l'ouie des expressions propres au sens de la vue. Cette opération dans la Langue lui semble pouvoir fournir jusqu'à un certain point à la Musique, des peintures (à la vérité très imparfaites) d'objets qu'elle ne semble pas faite pour représenter. L'exemple suivant développe cette idée.
» Si j'avois à exprimer musicale-
» ment le feu, qui, dans la sé-
» paration des *Elémens*, prend
» sa place au plus haut lieu,
» pour quoi ne le pourrois-je pas
» jusqu'à un certain point, par
» une suite de sons qui iroient
» en s'élévant avec rapidité? Je
» prie les Philosophes de faire at-
» tention qu'en ce cas la Musique
» seroit parfaitement analogue à

» ces deux phrases également ad-
» mises dans la Langue : *le feu*
» *s'éleve avec rapidité ; des sons*
» *qui s'élevent avec rapidité.* La
» Musique ne fait autre chose
» que réunir en quelque sorte
» ces deux phrases dans un seul
» effet, en mettant *le son* à la
» place *du feu* : la Musique réveille
» en nous l'idée attachée à ces
» mots, *s'élever avec rapidité* ;
» nous n'avons plus qu'à la trans-
» porter du son, qui est l'objet
» matériel dont la Musique se
» sert, au feu, qui est l'objet
» qu'elle se propose de peindre.
» Il faut seulement que l'Auditeur
» soit averti, ou par des paroles,
» ou par le spectacle, ou par
» quelque chose d'équivalent,
» qu'il doit substituer l'idée de
» *feu* à celle de *son* «.

On trouve dans le Paragraphe X d'excellentes Réflexions, tant sur la matiere si agitée de l'In-

version, » pour distinguer & dé-
» cider les différentes questions
» qu'elle renferme, soit par rap-
» port à l'ordre des idées, soit
» par rapport à celui des mots « ;
que sur ce qu'on appelle le génie
des Langues, » & sur les avan-
» tages ou désavantages récipro-
» ques qui peuvent en résulter,
» par rapport aux Langues com-
» parées entr'elles «. Ces Réfle-
xions sont suivies d'une discussion
très courte sur la question, si les
Inscriptions doivent être en Fran-
çois ou en Latin.

Les éclaircissemens sur les Elémens de Géométrie, sur ceux d'Algebre, sur le Calcul des probabilités, sur l'application de ce Calcul à l'Inoculation, &c. perdroient trop à être présentés dans un simple Extrait : nous renvoyons nos Lecteurs à l'Ouvrage même ; & pour ne pas trop nous étendre, nous allons seulement jetter un

coup-d'œil rapide ſur les morceaux de Littérature qui le terminent.

Les quatre premiers ont été lus à l'Académie Françoiſe en différentes occaſions. Il y en a un ſur la Poëſie & un autre ſur l'Ode, qui ont excité dans le tems beaucoup de clameurs. M. d'Alembert entreprend d'y prouver que les Poëtes n'ont pas à ſe plaindre de l'eſprit philoſophique ; & certainement, ſi, comme il a eu deſſein de le faire, chaque Philoſophe ſe contentoit dans ſes Ecrits de rejetter *toute Poëſie pleine de mots & vuide de choſes*, les Poëtes auroient mauvaiſe grace de ſe fâcher. Mais quand on lit dans l'Ouvrage d'un très grand Philoſophe (1), au ſujet

(1) M. de Monteſquieu. Voyez le Journal de Mai, page 291, où nous avons rapporté plus au long ce paſſage des *Lettres Perſanes.*

d'un dénombrement de Livres : *ce ſont ici les Poëtes, c'eſt-à-dire, ces Auteurs dont le métier eſt de mettre des entraves au bon ſens, & d'accabler la raiſon ſous les agrémens*; quand on y lit : *voilà les Poëmes épiques. Hé ! qu'eſt-ce que les Poëmes épiques ? En vérité, je n'en ſais rien.* Enſuite, *voici les Lyriques que je mépriſe.... & qui ſont de leur art une harmonieuſe extravagance*; n'eſt-on pas bien fondé à dire que, ſinon l'eſprit philoſophique, du moins les Philoſophes, par le grand crédit dont quelques-uns d'entr'eux jouiſſent à juſte titre, ont beaucoup nui à la Poëſie en la dénigrant ? Quand on conſidere l'abus que les Lecteurs, ou peu attentifs, ou bornés, ou trop rigoureux, peuvent faire de pluſieurs des principes de M. d'Alembert lui-même, pour dépriſer certains genres de Poëſie, entr'autres l'Ode & l'Eglogue,

la délicateſſe des Poëtes ne doit-elle pas être un peu choquée ? &, ſi un auguſte Monarque à qui la verſification ſert de délaſſement, a cru, au rapport même de notre célebre Ecrivain, qu'il en vouloit à la Poëſie en général, d'autres Poëtes n'ont-ils pas pû y être également trompés, & prendre en main la défenſe d'une cauſe ſur laquelle ils n'entendent point raillerie ? Quand M. d'Alembert dit, pour juſtifier la ſévérité avec laquelle le Philoſophe examine les Ouvrages des Poëtes, qu'à ſon égard, *le premier mérite & le plus indiſpenſable dans tout Ecrivain, eſt celui des penſées* ; & que *la Poëſie ajoute à ce mérite la difficulté vaincue dans l'expreſſion* ; ne feroit-on pas porté à croire qu'il compte preſque pour rien ce ſecond mérite, s'il ne diſoit ailleurs que *le Philoſophe, tout Philoſophe qu'on l'accuſe d'être, reconnoîtra*

ſans peine que ce n'eſt pas aſſez ſur-tout en vers, de penſer & de ſentir; & que *l'expreſſion en eſt l'ame indiſpenſable?*

Nous conſeillons aux jeunes Poëtes qui voudront lire avec fruit & ſans *humeur* les deux Ecrits de M. d'Alembert, d'en ſuivre tous les détails : ils y trouveront une foule de modifications ſages, qui les conſoleront de la rigueur apparente de quelques principes nouveaux, qu'un Ecrivain qui penſe auſſi ſenſément que lui, ne pouvoit manquer d'établir, pour donner à la Poëſie des fondemens ſolides. S'il allegue pour raiſon du diſcrédit où eſt tombée l'Eglogue, que *Théocrite, Virgile & Fontenelle ont épuiſé tout ce qu'on peut dire ſur les bois, les fontaines & les troupeaux*, ils n'en concluront pas qu'il faut abandonner l'Eglogue : cette conſéquence ne ſeroit pas plus juſte

que le raisonnement d'un Peintre qui croiroit devoir renoncer à faire des Paysages, parceque quantité de Peintres ont depuis plusieurs siecles excellé dans ce genre. Eh ! l'imitation de la nature peut-elle jamais être épuisée ? S'il lit dans les Réflexions sur l'Ode, que *le Public, soit lassitude, soit humeur, paroît aujourd'hui un peu dégoûté de ce genre*, ils n'en inféreront pas qu'on ne peut plus faire d'Odes sans risquer de déplaire au Public ; & ils rapprocheront de ce passage celui où M. d'Alembert dit que *ce qui fait le caractere de la Poësie lyrique, c'est la grandeur & l'élévation des pensées* ; & que *toute Ode qui remplira cette condition est assurée d'enlever les suffrages* : or, quoique les pensées sublimes soient rares, elles ne le sont pas tellement que quelque heureux génie n'en puisse encore enfanter. Si, en établissant

la préférence que *la Poëſie de ſentiment, & celle qui exprime avec nobleſſe des vérités utiles*, doivent avoir ſur *la Poëſie d'image*, M. d'Alembert avance que *le Poëte qui n'eſt que Peintre, traite ſes Lecteurs comme des enſans de beaucoup d'eſprit*, & que *le Poëte de ſentiment ou le Poëte Philoſophe traite les ſiens comme des hommes*; ils n'en conclueront pas, qu'à moins de ne faire que des Odes philoſophiques, il faut ſe déterminer à n'être lû que par des enfans : ils oppoſeront à la réflexion de cet illuſtre Auteur, l'éloge qu'il fait d'Horace, *qui*, dit-il, *nous plaît beaucoup plus que Pindare, qu'il ne croyoit pas pouvoir égaler*; & qui cependant n'a gueres mis de vérités utiles dans celles de ſes Odes qu'on lit avec le plus de plaiſir, telles que celles où il peint les beautés du printems, où il chante la bonne chere, où il con-

ſeille de noyer ſes chagrins dans le vin, où il célebre quelqu'une de ſes Maîtreſſes. Ils obſerveront encore que, quand le Poëte lyrique traiteroit les hommes comme des enfans, il ne feroit que remplir le précepte de la Fontaine, que M. d'Alembert appelle *le Poëte de l'eſprit & de la raiſon :*

Le monde eſt vieux, dit-on, je le crois ; cependant
Il le faut amuſer encor comme un enfant.

M. d'Alembert nous pardonnera d'avoir oſé indiquer, peut-être avec trop de liberté, dans quel eſprit on doit lire ſes deux morceaux ſur la Poëſie. Il eſt certain qu'au moyen des reſtrictions qu'il a su y ménager, mais qui ont pu échapper au *peuple des Verſificateurs*, & leur cauſer *le chagrin* dont il ſe plaint, les Poëtes peuvent en retirer de grands

fruits. *Allier dans les vers la beauté du ſens à celle de l'harmonie ; y joindre à un heureux choix d'expreſſions des idées & de l'ame :* voilà ce que M. d'Alembert leur preſcrit ; & rien certainement de plus honorable pour eux que le degré de perfection, auquel il éleve leur talent. S'il hazarde de tems en tems quelques principes qui pourroient leur déplaire, il le fait avec tout le ménagement dont il eſt capable ; & il a toujours préſent le conſeil qu'il donne aux Littérateurs philoſophes, » de ne point » oublier que la vérité, quand » elle contredit l'opinion com» mune, ne ſauroit s'annoncer » avec trop de réſerve, pour » éviter d'être éconduite ; que » c'eſt déja bien aſſez, pour riſ» quer d'être mal reçue, que d'ê» tre une vérité nouvelle (1) «.

(1) On ſait de quelle maniere M. Tho-

Il rend par-tout justice à nos grands Poëtes. Ce n'est donc pas la Poésie qu'il a prétendu attaquer, c'est, comme nous venons de nous exprimer d'après lui, *le peuple des Versificateurs.* » En » tout genre de talents, dit-il, » le menu peuple est aujourd'hui » très nombreux; & malheureu- » sement on ne peut pas dire des » Beaux Arts comme des Etats, » que c'est le peuple qui en fait » la force. Versificateur, homme » de Lettres, *Philosophe même*, » on se fait tout, à peu de frais; » & on se plaint ensuite que ce » qui a couté si peu, soit estimé » ce qu'il vaut «. Nous profite-

mas a rendu depuis la même pensée. *Pour l'intérêt de la vérité même, il faut l'annoncer sans fanatisme, comme sans foiblesse. . . . Elle a déja assez de tort d'être la vérité; qu'à force de douceur, elle mérite qu'on lui pardonne.*

rons de cette réflexion pour justifier quelques Critiques du reproche qu'on leur fait de charger d'iniquités l'esprit philosophique. Il se peut qu'il y en ait d'injustes à cet égard ; & en ce cas, nous les exhortons à lire ce que dit M. d'Alembert dans son Avertissement, sur l'idée peu favorable qu'on s'efforce d'attacher au terme de Philosophe. Mais ce n'est point à la Philosophie que les Critiques raisonnables en veulent ; c'est aux *faux Philosophes* ; & il y en a bien autant à-présent que de plats Versificateurs. Ajoutons avec M. d'Alembert que, » peut-être notre » siecle mérite beaucoup moins » qu'on ne pense l'honneur ou » l'injure qu'on prétend lui faire, » en l'appellant par excellence ou » par dérision, *le Siecle philoso-* » *phe* «.

Les morceaux sur l'Histoire, sur l'Apologie de l'Etude, sur

l'harmonie des Langues, & sur l'article Genéve de l'Encyclopédie, par lesquels ce volume de Mêlanges est terminé, ont chacun leur mérite particulier, offrent chacun des Questions intéressantes, des discussions curieuses. Celui où M. d'Alembert traite de l'harmonie des Langues est sans replique. Il ne plaira pas aux Ecrivains modernes *qui se donnent la malheureuse peine d'écrire en Latin des Ouvrages de goût.* « Mais » comme la plûpart d'entr'eux, » dit-il, ou n'écrivent gueres en » François, ou écrivent mal en » cette Langue, l'Auteur n'a » gueres à craindre de leur part » que des injures latines; & c'est » un mal qu'il se sent disposé à » prendre en patience ».

ARTICLE LV.

THÉORIE DES LOIX CIVILES, ou Principes fondamentaux de la Société.

. . . . *Quis talia fando*
Temperet à lacrymis. . . . . .

A Londres; & se trouve à Paris, chez Desaint, rue du Foin S. Jacques, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 6 liv. rel.*

CET Ouvrage est un de ceux qui méritent le plus l'attention des Lecteurs, & par le fond des choses & par la maniere dont elles sont traitées : nous avons dit en l'annonçant, qu'il étoit marqué au coin du génie; mais qu'il étoit quelquefois singulier & hardi : tel est notre sentiment sur cette production pi-

quante, nous allons tâcher de le justifier, non par une analyse suivie de tout l'Ouvrage, ce qui occasionneroit des discussions trop longues; mais par quelques citations & par l'indication des principales matieres.

Dans un Discours préliminaire, que l'Auteur adresse à M. Douville, Conseiller au Présidial d'Abbeville, dont il a défendu le fils impliqué dans l'accusation intentée au sujet du Christ mutilé à Abbeville, le 8 Août 1765, il insiste sur la nécessité de réformer les Loix. » Il ne seroit peut être » pas, dit-il, si difficile qu'on le » croit d'y parvenir; & il seroit » certainement plus nécessaire » qu'on ne le pense de l'entrepren- » dre.... Il ne faudroit que se » résoudre dans des tems de cal- » me, à avoir, pour les conseils » de la raison, autant d'égards » seulement que l'on en a eus pour

» les ordres impérieux de la Bar-
» barie, dans des tems pleins de
» troubles & d'orages «. Il fait voir que l'agrandissement des Etats entraîne un changement nécessaire dans les Loix ; & qu'alors il faut proportionner la Législation à cette augmentation. » C'est
» ce qu'on ne fait point. Les an-
» ciens Réglemens se soutiennent.
» Ils s'incorporent avec la nou-
» velle Administration. . . . . On
» prétend conduire de grands
» Royaumes de la même façon
» que se gouvernoient les petites
» Provinces dont ils sont compo-
» sés ; si l'on croit de tems en
» tems devoir faire à leurs Loix
» quelques additions, on les fa-
» brique toujours sur le plan des
» premieres, dont on n'ose s'é-
» carter & qu'on laisse subsister
» toutes ensemble. . . . . Voilà ce
» qui nous donne à nous autres
» François, 360 Coutumes dif-

» férentes & davantage, ſans
» compter les uſages particuliers
» qui y dérogent, les Loix Ro-
» maines qui les combattent, les
» Edits qui les modifient, les Or-
» donnances qui les redreſſent,
» & enfin les Arrêts qui les in-
» terprêtent.... Voilà pourquoi
» dans le Droit Civil & dans le
» Droit Canon, dans la Juriſpru-
» dence Eccléſiaſtique & Séculie-
» re, tout eſt plein de contradic-
» tions, &c «.

L'Auteur appuie ſon principe de la néceſſité d'une réforme, ſur l'exemple des Réformateurs. » Si
» un Conſeil ſage du ſixieme ſie-
» cle, a pu révoquer ce qu'avoit
» ordonné un Conſeil ſage du
» troiſieme, on peut ſans doute
» dans les ſuivans, ſans manquer
» à la ſageſſe ni à la prudence,
» réformer les Réglemens des uns
» & des autres «. Après avoir établi que *dans nos forêts du Nord*,

les premieres Loix ſont nées du hazard & de la confuſion avec le ſecours de la Barbarie, que nos Empires les plus floriſſans ont commencé par des brigandages; il ajoûte : » des voleurs conquérans ont » été nos premiers Législateurs. » Leurs Ordonnances n'ont eu » d'abord pour objet que le par- » tage & la poſſeſſion du butin. » C'eſt ſur cette baſe ſouillée de » ſang & de rapine, que les Ju- » riſconſultes poſtérieurs ont été » contraints d'élever la Statue de » la Juſtice «. Il s'attache à prouver que plus les Loix ſont anciennes, plus elles ſont connues, & moins elles ſont reſpectées : il en conclut que, pour que les Loix ſoient bien exécutées, il faut avoir le ſecret de les faire paroître toujours nouvelles; mais il vient un tems où cela ne ſuffit pas : il faut tout détruire pour tout créer. Les points de notre Législation, ſur

quelques-uns desquels l'Auteur jette un coup-d'œil, pouvoient être utiles lorsqu'on les a institués; mais ils sont devenus étrangers à nos mœurs & à notre façon d'être.

Dans ce Droit civil qu'il faut réformer, toutes les autres especes de Droits sont comprises par l'Auteur. Tous ces Droits dérivent de la propriété, & l'ont pour objet. Les Princes & leurs Conseils doivent veiller à ce que le Peuple jouisse en paix de son héritage. Les Gouvernemens les plus brillans sont bientôt renversés, si la propriété des Peuples n'est pas tranquille. L'Auteur entreprend d'établir que les Rois & leurs Sujets possedent au même titre; ce qu'il explique de cette maniere. » Nos titres de jouissan-
» ce & de propriété sont les mê-
» mes, c'est-à-dire une force,
» une violence primitives, légi-

» timées ensuite par la prescrip-
» tion «. La seule différence qu'il admet, c'est que la propriété des Rois a un objet moins borné. Il en prend occasion de combattre la chimere du Pacte volontaire entre les Rois & les Sujets......
» Ou ? comment ? entre les mains
» de qui auroit-il été passé ? quel
» en seroit le garant ? Le Peuple ?
» Ne deviendroit-il pas en peu
» de tems le Souverain ? &c «.
Il conclut des malheurs qu'entraîneroit l'illusion d'un tel Pacte, si elle étoit érigée en principe, que vouloir avoir des Rois autres que ceux que l'on a, dénaturer leur pouvoir, le modifier, le restreindre, c'est commettre autant de crimes contre la possession générale. Quel sera donc le frein des Souverains ? L'Auteur en trouve un plus fort que tous les Traités, dans la ressemblance évidente du droit qu'ils ont sur leurs Sujets,

avec celui que chacun de leurs Sujets a sur ses biens particuliers. » Un Tyran équitable, relative- » ment à l'Administration de la » Justice distributive, quelque » cruel qu'il soit, peut-être sûr » de mourir tranquille. Au con- » traire, un Roi dont les capri- » ces troublent l'ordre des posses- » sions civiles, regne rarement » avec sécurité, quelques vertus » qu'il possede d'ailleurs «. L'Auteur descend à ce sujet dans des détails singuliers & curieux, qu'il soutient par des faits historiques.

Après avoir prouvé l'identité du Droit civil & du Droit politique, après avoir établi que tous les Droits se réduisent à rendre à chacun ce qui lui appartient, pour conserver le sien propre, il s'attache à faire voir, contre M. de Montesquieu, & contre Machiavel, auquel il donne de grandes louanges, que le Prince fait une

action très utile, très sage, quand il préside en personne aux Jugemens. L'Auteur en veut beaucoup à M. de Montesquieu. » J'ai toujours été surpris, dit-il, de » voir combien son Livre, si estimable d'ailleurs, contenoit » de préjugés, de sophismes & » d'erreurs, sur cette matiere «, (c'est-à-dire, sur l'uniformité dans la législation, la réduction des Tribunaux, & la simplicité des Loix, que Montesquieu déteste, suivant l'Auteur, comme le plus sûr instrument de la tyrannie.) Grotius, Puffendorff ne sont pas moins vivement attaqués; mais de quelques critiques, très justes à la vérité, de quelques endroits de ces Auteurs, dans lesquels ils ont affecté une érudition vaste & inutile, il ne falloit peut-être pas affirmer que le Livre de Grotius n'a d'autre mérite que d'être une Collection futile de passages

Grecs,

Grecs, Latins, Hébreux; & que celui de Puffendorff ne vaut pas mieux. Il est vrai que ces deux Ecrivains étouffent leurs principes sous le fatras des citations; mais il n'est pas moins certain que parmi ces principes, il y en a de solides & de lumineux; qu'ils sont les premiers qui ont défriché une terre inculte: & à ce titre, quel droit n'ont-ils pas à nos hommages! Nous sommes bien injustes; nous ne nous contentons pas de nous servir du flambeau qu'ont allumé les inventeurs, pour éclairer les erreurs dans lesquelles ils ont dû nécessairement tomber, nous nous faisons contr'eux une arme de ce flambeau même. Quelque mérite qu'ait, à certains égards, la nouvelle Théorie des Loix Civiles, l'Auteur auroit-il été en état d'entreprendre cet Ouvrage, si ses Prédécesseurs ne l'avoient mis sur la voie?

Comme il eſt impoſſible d'entrer dans le détail des principes de cet Ecrivain, nous nous contenterons d'indiquer les matieres qu'il a traitées. Il a diviſé cette Théorie en cinq Livres. Le premier roule ſur l'utilité des Loix. Il y prouve que les Loix inutiles à l'homme ſauvage, deviennent néceſſaires à l'homme en Société; que leur but eſt d'empêcher ou du moins d'appaiſer les débats que les paſſions ne ſauroient manquer d'y faire naître. Il fait voir les biens & les maux qu'elles produiſent : ſous ce double aſpect, il donne l'idée la plus ſublime de la Théorie des Loix, & la plus terrible de leur pratique. Dans la ſpéculation, les Loix & la Société ſont favorables à la Population : l'expérience nous montre que l'eſpece diminue & tend à la décadence. Il s'attache à prouver que la Société en général eſt contraire à la Po-

pulation, malgré les Loix qui la favorisent & par l'usage des Loix, parcequ'elles protegent la propriété par la destruction de ceux qui l'usurpent; parceque la possession tranquille entraîne le luxe destructeur (il faut lire dans l'Ouvrage ce qui regarde le luxe); parcequ'enfin les Loix prodiguent au luxe leur secours. L'Auteur entre dans des détails très curieux sur les causes de la Dépopulation.

Dans le second Livre, après avoir établi que c'est la Société qui a produit les Loix, & non les Loix qui ont produit la Société, il tente d'éclaircir l'origine de cette Société, que ni Montesquieu, ni Puffendorff, ni d'autres Ecrivains, n'ont point expliquée, en donnant pour principe de l'union des hommes, la crainte, le desir de la paix, ou l'espérance d'une ligue défensive. Contre l'opinion commune, il trouve

la premiere apparence de Société, non dans les premiers Agriculteurs, qui ne peuvent avoir songé à faire des Loix, mais chez les Chasseurs. Il faut convenir que ce systême, sur-tout de la maniere dont l'Auteur le développe, est ingénieux, & qu'il a quelque vraisemblance. De l'état de Chasseur, il a dû résulter la violence, qui a formé la Société aux dépens des Pasteurs ou Agriculteurs, sur l'assujettissement desquels les Chasseurs accoutumés à ravir leur subsistance, l'ont établie; par le droit du plus fort, l'état de Laboureur & de Berger, avant la seconde génération, fut un état de servitude. Delà l'origine des obligations de la Société, dont tous les devoirs se rapportent à ces deux points, obéir & commander: delà l'origine des Loix, pour empêcher que ceux qui avoient aidé l'usurpateur, ne l'i-

mitassent à ses dépens; delà leur rigueur.

Dans le troisieme Livre, l'Auteur traite du développement des Loix relativement au Mariage. Il fait voir comment l'esprit de propriété fit du Mariage, une servitude réelle pour les femmes que les Maris achetoient; servitude qui s'est perpétuée en Asie. L'Auteur s'attache à prouver contre M. de Montesquieu, que la servitude civile des femmes n'est point une suite du despotisme; que la Polygamie n'est point un effet du climat, mais de l'esprit de propriété; & qu'elle a pu être occasionnée par la retenue des femmes dans le tems de leur grossesse, & par le desir qu'avoient les hommes de rendre leurs plaisirs utiles. Dans tout ce qui regarde la Polygamie, sur laquelle l'Auteur s'étend beaucoup, il ne cesse de contredire & d'attaquer

Montesquieu & Puffendorff : nous laissons au Lecteur le soin de peser leurs opinions & de juger. Le Divorce, qui, selon notre Ecrivain, étoit presque aussi préjudiciable à la liberté des femmes que la multiplicité des maris, est encore, selon lui, une suite de l'esprit de propriété. Il traite fort au long cette matiere : il examine si le Divorce en lui-même étoit utile ou dangereux à la Population ; si l'espérance de pouvoir faire divorce à son gré, nuisoit à l'union dans les Mariages ; & il conclut pour la négative. Après un Chapitre sur l'explication des mots *Divorce* & *Répudiation*, il traite de l'Adultere ; & il établit que la sévérité des Loix contre une femme infidelle ou contre le séducteur, étoit la suite de l'esprit de propriété, plutôt que l'effet de l'intrusion des héritiers étrangers dans les familles ; propriété au

principe de laquelle l'Auteur prouve que la Religion n'a dérogé en aucun pays, bien loin d'avoir jamais autorisé dans le Mariage des infidélités qui auroient porté le désordre dans la Société.

C'est à l'esprit de propriété que l'Auteur rapporte presqu'uniquement l'origine des Loix Civiles. Dans le quatrieme Livre, où il développe les Loix relativement à l'ordre intérieur des familles, & à la transmission des biens par succession ou par testament, après avoir fait voir l'étendue sans bornes du pouvoir que les Peres avoient dans le commencement sur leurs enfans, après avoir prouvé que cette puissance n'est point fondée sur la naissance qu'ils leur donnent; que la dépendance des enfans ne peut être fondée sur les soins de l'éducation, ni à l'égard des Meres, ni à l'égard des Peres, il prouve que l'esprit de propriété

eſt la véritable cauſe de ce pouvoir illimité ; que l'état même de la Société néceſſitoit la ſubordination abſolue des enfans envers leurs Peres ; que le pouvoir illimité de ceux-ci étoit néceſſaire pour entretenir la paix dans les familles. Les preuves qu'il en donne, ſont priſes de la nature des paſſions, & de la pluralité des femmes auxquelles cette puiſſance ne pouvoit ſe communiquer. Ce ſujet lui donne lieu d'examiner & de réfuter les principes de Hobbes & de Locke qui y ſont relatifs. Il tempere ce que les ſiens pourroient avoir de trop dur : il fait voir que le pouvoir paternel, quoiqu'illimité, étoit plus doux qu'il ne le paroît ; que la dépendance des enfans étoit compenſée par le droit excluſif qu'on leur accordoit de ſuccéder à leur Pere, dont l'héritage n'étoit pas partagé aux enfans abſens, &c. Nous

passons ce qui regarde quelques Loix de l'Asie, ce qui concerne les testamens, dont l'Auteur croit trouver l'origine dans l'esprit de propriété, & dont la faculté fut illimitée dans ses effets, comme le pouvoir paternel.

Le développement des Loix relativement au pouvoir des Maîtres sur leurs Esclaves, fait la matiere du cinquieme Livre. Cette partie est peut-être la plus importante de l'Ouvrage; mais c'est certainement celle dont nous parlerons le moins. On y trouve des assertions si opposées à la commune opinion, qu'il faudroit nécessairement, ou les combattre en les exposant, ou entrer dans le détail des preuves dont l'Auteur les appuie, ce qui nous entraîneroit trop avant. Selon lui, la Société & la Servitude civile sont nées ensemble, & cette Servitude est antérieure à l'esclavage politique;

l'esclavage qui vient de la naissance n'est point injuste en lui-même : il suit du pouvoir paternel ; & la Servitude héréditaire est utile aux enfans mêmes : elle est avantageuse à la Société, en la garantissant de ce qu'elle auroit à craindre de la part des enfans des esclaves, s'ils étoient libres. L'Auteur ne disconvient pas néanmoins que la Servitude originelle ne soit une injustice ; mais il la croit nécessaire à la Société, qui ne sauroit la réparer sans s'anéantir. Il établit que le droit de faire la guerre une fois admis, il y a une imprudence égale aux Vainqueurs, soit de relâcher, soit de garder leurs prisonniers ; & que l'esclavage est le seul moyen qui puisse tranquilliser le Vainqueur, & la seule raison qui puisse l'engager à faire grace de la vie aux ennemis qui tombent entre ses mains ; que l'indulgence du Vainqueur qui soustrait

le prisonnier de guerre à la mort qu'il pouvoit lui donner, fait naître pour lui des devoirs, & le met dans l'obligation de sacrifier le reste de sa vie au service de son Maître; que l'humanité & la justice réprouvent l'esclavage pour dettes, esclavage établi sur le droit de propriété, esclavage généralement reçu; que notre contrainte par corps répond à l'esclavage par insolvabilité, moyen aussi dangereux pour le Débiteur que pour le Créancier; moins raisonnable & moins utile que l'esclavage pour cause d'insolvabilité, malgré les modifications apparentes apportées à la Loi. Après avoir examiné si la suppression de l'esclavage est un bien en général pour la Société, s'il est plus cruel que la domesticité, il s'attache à prouver que l'esclavage étoit bien plus favorable à la Population, & plus avantageux en tout sens; (nous

avons annoncé que nous n'entrerions dans aucune diſcuſſion) qu'enfin il ſeroit heureux que nous en fuſſions à l'égard de la Servitude, où en étoient nos Peres, où en ſont les Aſiatiques, & tant d'autres Peuples qui ont mille raiſons de bénir leur ſort, tandis que nous en avons bien davantage de pleurer ſur le nôtre. L'Auteur ne fait pas difficulté d'avancer dans ſon Diſcours préliminaire, Diſcours où il prouve une néceſſité inévitable de réformer les Loix Civiles, que » cet » Orient que nous dédaignons » avec tant d'orgueil, eſt peut-» être la véritable école où nous » devons aller puiſer toutes nos » connoiſſances en politique «.

Il eſt certain que la plûpart de ces propoſitions paroiſſent des Paradoxes révoltans ; mais il ne faut pas condamner l'Auteur ſans l'entendre. Son Ouvrage eſt écrit

avec tant de feu, ſon coloris eſt ſi agréable, ſes preuves ſont enveloppées d'un ſtyle ſi piquant, il a trouvé l'art de les rendre quelquefois ſi ſpécieuſes, qu'il eſt difficile de le lire ſans ſe livrer à la ſéduction.

ARTICLE LVI.

LETTRE de M. LE CAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de cette Ville, &c. A MM. les Auteurs du Journal de Trévoux.

MESSIEURS,

L'INSTABILITÉ de l'œil dans l'opération de la Cataracte par extraction, étant un défaut eſſentiel

de cette méthode, j'y ai remédié dans le printems de 1766, en imaginant un inſtrument pour fixer cet organe; j'ai appellé cette machine *Ophtalmo-ſtate*. Vous avez bien voulu, Meſſieurs, en inſérer la deſcription & la figure dans votre Journal du mois d'Août 1766, ſeconde Partie, page 325.

Toujours animé du deſir de perfectionner cette belle Opération, je viens d'inventer un autre inſtrument pour préſerver le Malade & l'Opérateur des ſuites d'un accident très fréquent dans l'extraction du criſtallin opaque. Tous les Oculiſtes ſavent, Meſſieurs, qu'il arrive aſſez ſouvent, en faiſant cette extraction, que l'inſtrument avec lequel on inciſe la cornée tranſparente, n'a pas plutôt pénétré dans la chambre antérieure, que l'humeur aqueuſe s'échappe; alors l'iris s'applique

contre cette cornée, & l'Opérateur est dans le danger presqu'inévitable de blesser l'iris; ce qui entraîne presque toujours la perte de la vue. C'est pour obvier à cet inconvénient, que j'ai fait faire le *Garde-iris*, représenté dans la figure suivante.

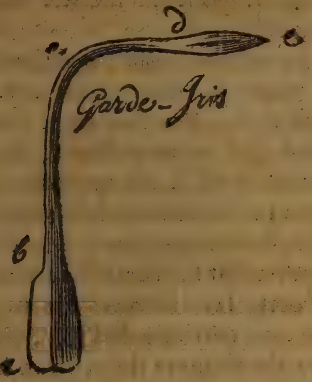

a, *b* est son manche; *d*, *e* est l'autre extrémité de l'instrument formant une feuille de myrthe,

qui a dans sa nervure ou son axe, un sillon, lequel s'ouvre & s'évase jusqu'aux bords supérieur & inférieur de cette feuille, presque comme si on l'avoit ployée en deux; l'extrêmité *e*, & les deux levres ou rebords, en sont mousses; *c*, est le coude que fait l'instrument pour la facilité de son usage.

Je suppose que l'accident que je viens de décrire est arrivé à l'œil droit. Un aide tient l'instrument par le manche *b*, dans la situation où il est représenté : il introduit la feuille de myrthe *d*, *e* dans l'ouverture faite à la cornée transparente, & passe la pointe *e* de cette feuille contre cette cornée, ou entr'elle & l'iris, jusqu'à une demi-ligne de la grande circonférence de cette iris, du côté du nez; alors l'Opérateur coule son *Kératino-tome* dans le sillon de la feuille de myrthe : il le pousse

contre cette partie de la circonférence de la cornée qu'il perce & acheve de couper à l'ordinaire.

Pour l'œil gauche, c'est la même manœuvre, excepté que le manche *a*, *b*, *c* du *Garde-Iris* est en dessus, & que l'aide l'introduit ainsi dans la situation opposée à celle que représente la figure.

Voici un second usage très important du *Garde Iris*. On aura fait à la cornée transparente une incision trop petite pour laisser passer le cristallin : il est très dangereux de forcer ce passage. Il faut donc alors introduire le *Garde-Iris* dans cette incision, & pousser sur son sillon le *Keratinotome*, avec lequel on augmentera cette ouverture.

Enfin, lorsqu'il est question de nétoyer la prunelle de quelque reste de la Cataracte ou de la Membrane cristalline devenue opaque, un *Garde-Iris* terminé

en croiſſant ou en courbe correſpondante à la partie inférieure de la prunelle, eſt très néceſſaire. Cette deſcription ſuffit & nous exemptera d'une figure.

J'ai éprouvé cet inſtrument avec ſuccès, & l'on peut compter ſur ſa très grande utilité.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect,

MESSIEURS,

Votre très humble & très
obéiſſant ſerviteur,
LE CAT.

A Rouen, ce 11 Juin 1767.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

L'ACADÉMIE des Jeux floraux de cette Ville diftribuera le 3 Mai 1768, les cinq Prix ordinaires. Le premier eft deftiné pour une Ode; le fecond pour un Difcours d'un quart-d'heure ou d'une demi-heure de lecture fur ce fujet: *le Magiftrat n'eft pas moins néceffaire à l'Etat, que l'Homme de Guerre*; le troifieme pour un Poëme de foixante vers alexandrins au moins ou de cent au plus, fur un fujet héroïque ou dans le genre noble, ou pour une Epître

de cent cinquante vers au plus, alexandrins ou de dix ſyllabes à rimes ſuivies ou croiſées; le quatrieme pour une Elégie, une Idile ou une Eglogue en vers alexandrins; le cinquieme pour un Sonnet ou un Hymne à l'honneur de la Vierge. Les Auteurs feront remettre, avant le 15 Février 1768, par des perſonnes domiciliées à Toulouſe, trois copies liſibles de chaque Ouvrage, à M. Delpy, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

DE PARIS.

On nous prie d'inſérer dans nos Mémoires l'Avis ſuivant. C'eſt aux Savans à l'apprécier.

» AVIS INTÉRESSANT. *Décou-*
» *verte de la Langue primitive.*
» On annonce aux habitans de
» l'Europe la Découverte la plus
» précieuſe pour la Religion &
» l'humanité : la Langue primi-

» tive, éclipſée pendant quarante
» ſiécles, & retrouvée entiere
» après quatre mille ans. Cette
» Langue, clef générale des au-
» tres, compoſée des élémens les
» plus ſimples, de mots tous
» d'une ſyllabe, deſquels ceux de
» toutes les autres Langues ne
» ſont que des combinaiſons ou
» des dérivés, capable d'abréger
» de plus des trois quarts l'é-
» tude des Arts & des Sciences,
» & d'y opérer tout d'un coup la
» plus heureuſe révolution, n'at-
» tend, pour ſe reproduire, que
» des auſpices dignes d'une in-
» vention ſi ineſpérée. L'Auteur,
» qui ne ſe ſent comptable que de
» ce qui eſt en lui, offre à ſon
» ſiécle cette Découverte, qui
» peut rendre à jamais mémora-
» bles ceux qui n'auront pas dé-
» daigné de contribuer à la reſtau-
» ration du plus beau des dons
» que Dieu fit à l'homme, & du

» plus admirable des monumens
» relatifs à l'humanité. Si quel-
» qu'un y prend intérêt, il pourra
» faire part de ses intentions,
» soit en écrivant directement,
» port franc, ou en remettant de
» même ce qu'il voudra mander,
» chez Briasson, Libraire, rue S.
» Jacques, à Paris, pour M. le
» Brigant, Avocat, à Pontrieux,
» en Bretagne «.

Le Sieur Lattré, Graveur ordinaire de Monseigneur le Dauphin, rue S. Jacques, à Paris, près de la fontaine S. Severin, vient de mettre au jour les *nouvelles Evolutions de la Cavalerie Françoise, suivant l'Ordonnance du Roi, du* 1er *Juin* 1766, vol. *in*-8°. *broché*, 6 *liv.* On trouve aussi chez lui les *nouvelles Evolutions de l'Infanterie Françoise, suivant l'Ordonnance du* 1er *Janvier* 1766, même format, & même prix.

Vies des Peres, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirées des Actes originaux, & des monumens les plus authentiques; avec des notes historiques & critiques. Ouvrage traduit de l'Anglois. (*T. IV & V.*) A Villefranche-de-Rouergue, chez Pierre Vedeilhié, Libr. Imprimeur; & à Paris, chez Barbou, rue des Mathurins, 1767, *in*-8°. *Prix chaque vol. 6 liv. relié.* Ces deux nouveaux volumes ne le cédent en rien aux précédens (1).

On trouve aussi chez Barbou, une nouvelle édition du Livre intitulé *la Pratique de la Mémoire artificielle, pour apprendre & retenir l'Histoire & la Chronologie universelle, par le P.* BUFFIER, 2 vol. *in*-12. 1767. *Prix 5 liv. rel.*

---

(1) Voyez ce qu'en ont dit nos Mémoires, vol. d'Août 1765, pag. 477.

Le même Libraire débite la nouvelle Edition des *Mêlanges de Littérature, d'Histoire & de Philosophie, par M.* D'ALEMBERT, 1767, 5 vol. *in*-12. *Prix* 12 *liv.* 10 *sols.*

Du Transport, de la Conservation & de la Force des Bois; où l'on trouvera des moyens d'attendrir les Bois, de leur donner diverses courbures, sur-tout pour la construction des Vaisseaux; & de former des Piéces d'assemblage pour suppléer au défaut des Piéces simples: faisant la conclusion du Traité complet des Bois & des Forêts; par M. DUHAMEL DU MONCEAU, *de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, &c. Inspecteur général de la Marine. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce.* Paris, L. F. Delatour, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-4°. *Prix* 18 *liv.*

Mémoire

Mémoire sur le choix & l'état des lieux où le passage de Vénus du 3 Juin 1769, pourra être observé avec le plus d'avantage, & principalement sur la position géographique des Isles de la Mer du Sud: par M. PINGRÉ, Chanoine Régulier, & ancien Bibliothécaire de Sainte Geneviève, de l'Académie Royale des Sciences, & de celles de Rouen & de Goettingen, Astronome-Géographe de la Marine; lû à l'Académie des Sciences, le 23 Déc. 1766, & en Janv. & Fév. 1767, & imprimé à part, avant les Mémoires desdites années, par délibération de l'Académie. Paris, P. G. Cavelier, rue S. Jacques, 1767, *in*-8°. de 92 pages. *Prix 3 liv. broché.* M. Pingré embrasse deux objets dans cet important Mémoire. Le premier est purement Astronomique. Le second, sur lequel il s'étend davantage, est plus directement du ref-

fort de la Géographie. Ainsi son Ouvrage contient deux Parties. Il traite dans l'une, *des lieux où l'effet de la Parallaxe sera assez sensible, pour que de l'Observation même on puisse conclure la quantité de cette Parallaxe.* Il rassemble dans l'autre des *Recherches Géographiques sur l'état & la position des lieux où l'on pourra observer le passage de Vénus avec le plus d'avantage.* Il finit par faire des vœux pour qu'on multiplie les Observateurs & les lieux de l'Observation, afin que ce Passage produise tous les fruits qu'on s'en promet, & que la question de la parallaxe du Soleil soit bien certainement & bien irrévocablement décidée. » Il s'a-
» git d'une Observation précieu-
» se, essentielle, unique : il s'agit
» d'établir ce qu'on peut appeller
» en quelque sorte, le fonde-
» ment de toute l'Astronomie, la
» distance réelle des Planetes en-
» tr'elles; qu'on manque l'occa-

» ſion, les raiſonnemens les plus
» ſolides des Savans, la bonne
» volonté & le zele des Aſtronô-
» mes, les richeſſes & l'autorité
» des plus puiſſans Monarques ne
» la feront point renaître «. A la ſuite de ce Mémoire eſt une Carte nouvelle de la partie méridionale de la Mer du Sud, dreſſée par l'Auteur, ſur les Journaux & les Relations les plus authentiques.

Catalogue ſyſtématique & raiſonné des Curioſités de la Nature & de l'Art, qui compoſent le Cabinet de M. DAVILA, avec figures en taille-douce de pluſieurs morceaux qui n'avoient point encore été gravés. Paris, Briaſſon, rue S. Jacques, 1767, 3 vol. *in*-8°. *Prix* 15 *liv. br.* Ce Catalogue ſe diſtribue auſſi à Amſterdam, chez Changuion; à Rotterdam, chez Beman; à Londres, chez Paul Vaillant; &

à Basle, chez Schweighauser. M. Davila rend compte dans un Avertissement, des motifs qui l'engagent à vendre un Cabinet qu'il n'a cessé d'augmenter jusqu'à ce jour. Obligé de repasser incessamment au Pérou pour des affaires de famille qui l'y rappellent, il le laissera aux personnes qui en voudront faire l'acquisition totale, à un prix fort raisonnable, & au-dessous de sa valeur intrinseque, qui sera fixée sur l'estimation qu'on en fera faire par des Connoisseurs en ce genre. On pourra s'adresser jusqu'au 15 Octobre prochain, à Paris, à M. Davila, rue de Richelieu, près de la Fontaine; ou à M. Remy, Peintre de l'Académie de S. Luc, rue Poupée. Passé ce terme, si personne ne se présente, il sera procédé à la vente publique, qui commencera le 12 Novembre suivant. »Vingt ans de » soins & de recherches ont ren-

» du cette Collection une des plus
» complettes de l'Europe, sur-
» tout quant au regne minéral &
» aux différens corps que produit
» la mer «.

L'Art du Facteur d'Orgues. Par D. BEDOS DE CELLES, Bénédictin. Paris, Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; & Desaint, rue du Foin, 1766, *in-fol.* de 142 pages & 52 planches. *Prix 30 liv. broché.* Cet important cahier de la *Description des Arts*, sera suivi de deux autres sur le même objet; en sorte que l'Ouvrage de D. Bedos contiendra trois Parties. La premiere, qui est celle que nous annonçons, donne la connoissance exacte de l'Orgue & de tout ce qui en dépend, & expose les principes méchaniques qui sont le fondement de sa construction. La seconde montrera en détail les opérations du Facteur construisant

l'Orgue, & fera voir l'application des principes à ſon travail, & la néceſſité de les y appliquer. La troiſieme ſera pour l'Organiſte, qui y verra tout ce qui eſt de ſa compétence, ſoit pour l'entretien de l'Orgue, lorſqu'on ne peut avoir que difficilement un Facteur, ſoit pour donner des devis ou pour vérifier un Orgue, le mêlange des jeux, &c.

Eſſai ſur la qualité des Monnoies étrangeres, & ſur leurs différens rapports avec les Monnoies de France, ſuivi de Tables qui indiquent la valeur intrinſeque des Monnoies étrangeres courantes & anciennes, contenues dans le Médailler monétaire du Roi, & eſſayées à Paris. Par M. MACÉ DE RICHEBOURG, Inſpecteur de Meſſieurs les Eleves de l'Ecole Royale Militaire. A Paris, de l'Imprimerie Royale; & ſe trouve chez Panckoucke,

rue de la Comédie Françoiſe, 1764, *in-fol.* de 58 pages. *Prix 6 liv. br.* » Le Médailler monétaire du Roi n'avoit offert juſqu'ici d'objet qu'à une curioſité ſtérile, qui s'étoit bornée à connoître la forme & l'empreinte que chaque Souverain avoit fait donner aux Monnoies courantes dans ſes Etats. On a jugé que le Public pouvoit en retirer une utilité plus ſolide, ſi on lui faiſoit connoître le poids & le titre des Monnoies étrangeres qui compoſent cette Collection : c'eſt pour lui procurer les avantages qui peuvent lui revenir de cette connoiſſance, qu'on a fait eſſayer toutes ces eſpeces avec le plus grand ſoin en préſence des Commiſſaires de la Monnoie de Paris. C'eſt le réſultat de ces opérations qu'on donne ici au Public «. Tel eſt, d'après une In-

troduction assez étendue, l'objet du travail de M. Richebourg : objet utile, intéressant, & qu'il nous paroît avoir bien rempli. Il faut voir dans l'Ouvrage même, les moyens qu'il indique pour établir une Monnoie universelle, *sans rien changer aux Loix & aux Réglemens particuliers à chaque Nation, & aux dénominations différentes de toutes les Monnoies du monde.*

Géographie Moderne, avec une Introduction : Ouvrage utile à tous ceux qui veulent se perfectionner dans cette Science, & où l'on trouve jusqu'aux notions les plus simples, dont on a facilité l'intelligence par des figures pour le mettre à la portée de tout le monde ; dédié à MM. de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, par M. l'Abbé CLOUET, *de la même Académie.* A Paris,

chez Mondhare, rue S. Jacques, à l'Hôtel de Saumur, 1767, *in-fol.* comprenant 68 Cartes. *Prix en grand papier, orné de Cartouches,* 45 *liv. & en petit pap.* 30 *liv. broc.* Chaque Carte de cet Atlas a sur les marges l'explication de ce qu'elle renferme : la méthode qu'on y suit a pour objet de développer les connoissances relatives à l'Histoire ; ce qui rend cette Géographie très intéressante. Les premieres Cartes représentent la sphere, l'équateur terrestre, les latitudes & les longitudes, les zônes, les climats, la position respective des Peuples de la terre ; les systêmes du monde, la terre en général, les mers & les vents. Suivent les définitions des termes géographiques ; puis, les lacs, fleuves, & principales montagnes ; les isles, lacs & ports de mer de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Après quoi, l'on

a la division du Globe terrestre ; & ensuite, les Cartes générales & particulieres de chaque partie du Monde & de chaque Etat.

*Lettres du Colonel Talbert, par Madame ***, Auteur d'Elisabeth.* A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez Durand, rue S. Jacques, 1767, 4 vol. *in*-12. *Prix 7 liv. 4 sols br.* L'Auteur a pris pour épigraphe ces deux vers de la Tragédie de Phédre :

Et ne devroit-on pas à des signes certains
Reconnoître le cœur des perfides humains?

Imprimer l'horreur du vice, inspirer des sentimens d'humanité, élever l'ame, sont les objets que Mad**. a eus en vue dans ce Roman ; & à cet égard, on ne peut trop en faire l'éloge. Du reste, il nous a paru écrit comme ceux d'*Elizabeth* & de *Celianne.* On a trouvé qu'il ressembloit un peu trop à

Clarisse; & il est trop long pour en faire l'Extrait.

Le Chrétien par le sentiment. (*Sedebit populus meus in pulchritudine pacis, & in tabernaculis fiduciæ, & in requie opulentâ.* ISAI. c. 32.) Paris, Gogué, quai des Augustins, 1764, 3 vol. *in*-12. Cet Ouvrage est d'un Capucin, (le P. *Fidele de Pau*) qui s'est rendu très célebre par la singularité de son style. Le Censeur n'y a rien trouvé *qui lui ait paru contraire à la foi & aux bonnes mœurs, & qui ne soit très édifiant.* Voici un échantillon de la maniere dont l'Auteur attaque la Philosophie moderne. » Combattre la vérité » reconnue, c'est faire preuve de » folie, c'est pécher contre la Na- » ture & le S. Esprit, c'est se » dévouer à l'opprobre éternel. » Quelle excuse peuvent prétex- » ter au Tribunal de la raison ces

» Ecrivains de nos jours, qui, » blaſphêmant par ſyſtême contre » tout ce qui eſt Dieu, inondent » le Public de Libelles déteſta- » bles. Ignorent-ils que les preu- » ves de la Religion Chrétienne » ſurpaſſent en évidence les dé- » monſtrations même Mathéma- » tiques? Que quand bien même » elle n'auroit ni prophéties, ni » miracles, le ſeul cri de la na- » ture ſeroit toujours comme un » témoignage authentique de ſa » foi? N'a-t-on donc de l'eſprit » que pour enfanter des ſyſtêmes » philoſophiques, qui, en hu- » miliant la vraie philoſophie, » déshonorent le perfide Philoſo- » phe«? Et ailleurs: » Je trou- » verai ſouvent ſous mes pas les » Ecrivains Déiſtes, dont la phi- » loſophie humilie avec trop d'é- » clat la philoſophie du bon ſens: » ils voudront bien que je leur » diſe en paſſant, que leurs Li-

» belles font lacérés, même chez
» les Outa-ou-acs. Les cruels!
» auroient-ils l'âme affez délicate
» pour fe fcandalifer de tels Edits
» de profcription, eux qui noirciffent
» de l'encre la plus facrilège,
» le Fils de Dieu, fon Epoufe
» l'Eglife, & fes facrés Pontifes «?

Hiftoire Poëtique, tirée des Poëtes François. On y a joint un Dictionnaire Poëtique. Par l'Auteur des Anecdotes Françoifes. (*Nouvelle édition.*) Paris, Vincent, rue S. Severin, 1767, 1 vol. *in*-12. pet. f. de 252 pages. *Prix* 2 *liv. rel.* M. Rollin defiroit qu'un homme de goût entreprît une Hiftoire Poëtique qu'on pût mettre dans les mains de tout le monde, & fur-tout des jeunes gens; ce qui fuppofe beaucoup de févérité pour tout ce qui pourroit bleffer les mœurs, beaucoup de fimplicité, &c. L'Auteur, qui a travaillé fur

ce plan, a pris dans nos Poëtes François les traits qui caractérisent les objets que la Fable a divinisés, & que la Poésie a embellis. Cet Ouvrage est instructif, agréable & intéressant.

Histoire de Miss Indiana Danby, traduite de l'Anglois. Par M. de L*** *G****. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez C. J. Panckoucke, rue de la Comédie Françoise, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 3 liv. br.* Cette Histoire est en lettres, plus agréables par la maniere dont elles sont écrites que par le fond même du Roman, qui d'ailleurs est conduit avec art & varié par des épisodes intéressans. Danby se croit orpheline, & n'est dissuadée qu'au moment où elle est sur le point d'épouser un homme qui l'adore & qu'elle aime. Cet homme est son frere; mais avant que d'arriver à cette

aventure, elle est trompée par un infidele, fils de sa bienfaitrice, dont les qualités aimables & les vertus apparentes avoient mérité son estime. Le caractere d'Indiana & celui de cet inconstant, sont très bien développés.

*Œuvres galantes & amoureuses d'*OVIDE, *contenant l'art d'Aimer, le remede d'Amour, les Epîtres & les Elégies amoureuses ; traduction nouvelle en vers françois. On y a ajouté un Dictionnaire Mythologique.* Paris, Vincent, rue S. Severin, 1767, 1 vol. *in*-8°. *Prix 4 l. 10 s. r.* C'est une nouvelle édition d'un Ouvrage très connu. L'art d'Aimer & le remede d'Amour sont d'un Traducteur différent de celui qui a donné les Elégies & les Epîtres. On a mis au bas des pages de l'art d'Aimer, les corrections que l'Auteur y avoit faites avant sa mort. Ces varian-

tres sont considérables, & méritoient d'être mises à la place des vers corrigés.

Mêlanges de Maximes, de Réflexions & de Sentences Chrétiennes, Politiques & Morales, sur la Religion, la Morale & la Nature. Par M. l'Abbé DE LA ROCHE. Paris, Ganeau, rue S. Severin, 1767, 1 vol. pet. *in*-12. *Prix 2 liv. rel.* Ce fut M. l'Abbé de la Roche qui donna en 1737 la onzieme édition des Pensées de M. le Duc de la Rochefoucault, avec des Remarques critiques, morales & historiques. Cette édition a été souvent réimprimée : il en a donné encore une des quatrains de Pibrac, de Faure & de Mathieu, avec des Remarques sur chacun de ces quatrains. Le volume qu'on publie aujourd'hui contient plus de quinze cens Pensées, Maximes & Réflexions de cet Edi-

teur même. Elles ſont diviſées en centuries & paragraphes. Il y en a beaucoup qui ſont nouvelles : il y en a d'autres qui ne le ſont que par la tournure que l'Auteur leur a donnée ; mais en général elles ſont juſtes & ſolides.

L'Art des Armes, ou la maniere la plus certaine de ſe ſervir utilement de l'Epée, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre, ſimplifiée & démontrée ſuivant les meilleurs principes de Théorie & de Pratique adoptés actuellement en France. Ouvrage néceſſaire à la jeune Nobleſſe, aux Militaires, & à ceux qui ſe deſtinent au ſervice du Roi; aux perſonnes même qui, par la diſtinction de leur état ou par leurs charges, ſont obligés de porter l'Epée, & à tous ceux qui veulent faire profeſſion des Armes. Dédié à S. A. S. Mgr. le Prince de Conty. Par M. DANET, Ecuyer, Syndic

Général des Ordres de la Compagnie des Maîtres en fait d'Armes, des Académies du Roi en la ville & fauxbourg de Paris. (*Tome second, contenant la réfutation des Critiques, & la suite du même Traité*). *Le tout orné de 47 pl. en taille-douce.* Paris, Jombert, rue Dauphine; Hérissant fils, rue Saint-Jacques; Lacombe, Quai de Conti, 1767, *in*-8°. *Prix les 2 vol. rel. 12 liv.* Le premier volume de cet Ouvrage avoit reçu des éloges du Public & des Journalistes, & il les méritoit. Il en a paru une Critique amere, par un Anonime, qui parle au nom de sa compagnie. C'est pour prévenir les faux principes que l'envie de critiquer a fait imaginer au Censeur, que M. Danet a fait ce Supplément au premier volume. On y trouve le développement de ceux qu'il y a établis; il les justifie, & fait voir que ce sont ses adversaires qui substi-

tuent l'erreur à la verité. Cet Ouvrage paroît être bien au-dessus de ses Critiques.

Les deux Amis. Brochure *in*-12. de 103 p. *Prix* 1 *l.* A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Riviere, Libraire, Pont-au-Change, 1767, avec cette Epigraphe :

Dans la fiction, dans l'erreur,
J'ai puisé le portrait d'une amitié sincere.
Au moins si c'est une chimere,
C'est la chimere d'un bon cœur.

Valcourt, qui avoit donné son amitié & toute sa confiance à un jeune homme de son âge, s'en croit indignement trahi auprès d'une Maîtresse, que celui-ci enleve après avoir affecté pour les unir le sacrifice le plus héroïque. Désespéré, blessé, presque mourant, il est rencontré par un Vieillard qui le console : ce Vieillard est l'oncle du traitre; cet oncle &

cet infortuné mêlent leurs ſoupirs & leurs plaintes, lorſque le prétendu raviſſeur arrive avec ſa proie. Valcourt veut ſe précipiter ſur eux, ſa plaie ſe rouvre. Le neveu venoit d'enlever pour ſon Ami cette Maîtreſſe qu'il adore lui-même; & il ſe juſtifie. Ce petit Roman eſt écrit avec feu: l'Auteur dans ſa Préface paroît ne pas en faire grand cas; nous ſommes de ſon avis, au ſtyle près.

Mémoire ſur la qualité & ſur l'emploi des Engrais. Par M. DE *MASSAC*. Paris, Ganeau, rue S. Severin, 1767, broch. *in*-12. de 160 pages. *Prix* 1 *liv.* 4 *ſols*. L'Auteur avertit qu'il n'a publié cet Ouvrage que pour ſe rendre utile aux Payſans: (ce ſera aux Curés à le leur lire); il en a banni tous les raiſonnemens Phyſiques dont il étoit naturellement ſuſceptible. Il l'a diviſé en deux parties; la

premiere traite des Engrais provenant du regne animal, végétal & minéral, & de ceux qui ne proviennent d'aucun de ces trois regnes : la seconde traite des principales especes de terre, que M. de Massac réduit à sept. Il prie ceux qui feront des observations utiles sur cet Ouvrage, de les rendre publiques par la voie de la Gazette du Commerce. Il est Auteur d'un *Mémoire sur la maniere de gouverner les Abeilles dans les nouvelles ruches de bois*, qui se vend chez le même Libraire, & qui a été très-bien accueilli.

Traité de la Seigneurie Féodale, Universelle, & du Franc-aleu naturel. Par M. FURGOLE, Avocat au Parlement de Toulouse. Paris, Hérissant fils, rue Saint-Jacques, 1767, 1 vol. *in-12. Prix 2 liv. 5 sols rel.* M. Furgole est un des plus célebres Jurisconsultes de sa

Province ; & ses Ouvrages sont très estimés dans la Capitale. M. le Chancelier d'Aguesseau lui donna plusieurs fois des témoignages d'estime ; & depuis la publication de ses *Observations sur l'Ordonnance de* 1731 , *concernant les Donations* , (2 vol. *in*-4°. 1761), il entretint avec lui une correspondance suivie , qui dura jusqu'à la mort de ce grand Magistrat. M. Furgole publia bientôt après , son Traité *des Curés primitifs* , *suivant les Déclarations du* 5 *Oct.* 1726, 15 *Janv.* 1731 & 31 *Juil.* 1733. En 1745 il donna son Traité *des Testamens* 4 vol. *in*-4°. chez Denully, L. à Paris. M. de Lamoignon, qui avoit succédé à M. d'Aguesseau, & à qui M. Furgole avoit adressé des notes sur l'Ordonnance de 1747, concernant les Substitutions , fit un grand éloge du Traité des Testamens & des notes , dans une lettre qu'il lui écrivit le 12 Fév.

1752. Cet Ouvrage, ainſi que le Traité de la Seigneurie Féodale, ne fut pas publié de ſon vivant. Ce dernier Traité qui intéreſſe également l'Hiſtoire & la Juriſprudence, renferme des recherches curieuſes ſur l'origine des Fiefs, ſi ſouvent & ſi ſavamment diſcutée. M. Furgole y remonte aux ſources de la Féodalité, & en parcourt toutes les époques. A la ſeptieme époque il ſe fixe au Gouvernement de la Guienne; & il expoſe les preuves de la continuité du Franc-aleu dans cette Province. Il examine quels ſont les Pays qui ſe ſont maintenus dans la liberté naturelle du Franc-aleu. Cet Ouvrage eſt un des plus eſſentiels ſur cette matiere. M. Furgole, après avoir été Capitoul, mourut au mois de Mai 1761.

Commentaire de l'Ordonnance de Louis XV ſur les Subſtitutions,

du mois d'Août 1747. *Par le même.* Paris, Hérissant fils, 1767, 1 vol. *in*-4°. *Prix* 10 *liv. relié.* Cet Ouvrage fut présenté à M. de Lamoignon après la mort de M. d'Aguesseau, par M. Joly, célebre Avocat du Parlement de Toulouse, Gendre de l'Auteur. M. Poncet de la Grave en fut nommé le Censeur, & il a présidé à l'édition. » Ce fut » avec admiration, dit-il, que » je trouvai dans cet Ouvrage » immortel, les discussions les » plus profondes & les plus sages » sur tous les articles de cette » célebre Ordonnance «.

Sur l'utilité des établissemens des Ecoles gratuites de Dessin, en faveur des Métiers : Discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Françoise. Par M. J. B. DESCAMPS, *Peintre du Roi, Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, de l'Académie*

démie Impériale Franciſcienne, *de celle des Sciences*, *Belles-Lettres & Arts de Rouen*, *Profeſſeur de l'Ecole gratuite de Deſſin de la même Ville.* Paris, Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, au Palais, & rue baſſe des Urſins, 1767, *in*-8°. On a vu dans nos Mémoires de Décembre 1766, comment ce ſujet a été propoſé. L'Auteur ne s'attache point à prouver au Gouvernement l'utilité de l'établiſſement des Ecoles de Deſſin : il eſſaie d'en faire ſentir les avantages au Public. Il examine la néceſſité de ces Ecoles pour tous les Métiers, & le bien qui doit en réſulter. Il conſidere enſuite les fruits que les Arts peuvent en eſpérer, & répond en finiſſant à ceux qui croient ces établiſſemens inutiles & dangereux. Par-tout il fait voir les inconvéniens dans leſquels tombent preſque toujours les Ouvriers, lorſ-

qu'ils ne ſont pas guidés par la connoiſſance du Deſſin. En général le ſujet paroît très bien traité.

Odes ſur la mort de Madame la Dauphine. A Sens, chez P. Hardouin Tarbé; & ſe trouve à Paris, chez la veuve Pierres & fils, rue S. Jacques, qui débitent auſſi la *Pompe funebre de l'inhumation de Madame la Dauphine, faite à Sens, les 22 & 23 Mars* 1767. Ce petit recueil contient une Ode Françoiſe, avec la traduction en vers Latins. Elle commence ainſi;

Monſtre ſorti du ſein de l'horrible Tenare,
Quand auras-tu ſur nous épuiſé tes rigueurs?
O mort, cruelle mort! que ta rage barbare
Va nous couter des pleurs!

. . . . . .

Le glaive brille encore en ta main ſanguinaire:
Tu frappes: ciel! je vois expirer ſous tes coups,

La plus tendre moitié, l'Epouſe la plus
chère
Du plus cher des Epoux.

Cette Ode eſt ſuivie de deux Epitaphes, & d'une Piéce en vers ſur ce triſte événement.

Diſcours lus à l'Académie Royale des Sciences, par M. COULON, Ecrivain Juré, Vérificateur de l'Académie Royale d'Ecriture; ſur un moyen méchanique de perfectionner l'Art d'écrire, d'en faciliter l'acquiſition plus promptement & plus facilement que par l'imitation des Lettres, & de rendre les Ecritures plus liſibles. Paris, Gueſſier, rue de la Harpe, 1767, *in*-4°. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſols.* Ce moyen conſiſte dans l'invention d'un papier diviſé en parallélogrammes rectangles, qui préſentent aux yeux toute la méchanique de l'Ecriture. M. Coulon veut établir l'uſage de

faire apprendre les Ecritures batarde & coulée aussi perpendiculairement que l'Ecriture ronde, dont l'abandon, selon lui, est la principale cause de la perte des Ecritures. Il y a trois Discours, & l'Académie a approuvé l'invention de l'Auteur.

*Troisieme Lettre de M. P. ADAMOLI, à M. le Marquis de M***, sur la découverte de la Pierre où est gravée l'Inscription qui étoit au piedestal de la Statue équestre élevée à l'honneur de Tiberius Antistius, & qui répond aux objections contre l'existence de cette Statue, & prouve qu'il n'y a jamais eu d'autres Temples dans Lyon dédiés aux Césars, que celui construit au confluent des deux rivieres.* A Lyon, chez J. Deville, Jacquenod pere & Rusand, & les Freres Perisse, Libraires; & se trouve à Paris, chez Durand neveu, rue S. Jac-

ques ; & Panckoucke, rue de la Comédie Françoise, 1767, br. *in-8°. Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* M. Adamoli n'étoit pas aussi bien instruit qu'il l'est, lorsqu'il écrivit ses deux premieres Lettres à M. de Migieu, après la découverte de la jambe de cheval de bronze, retirée de la Saone, dont nous avons parlé sur la fin de l'année derniere. Il donne de nouvelles conjectures pour engager à fouiller dans le même endroit, où il croit qu'est le reste du cheval. Il rapporte l'Inscription du piedestal de la Statue, sur laquelle il fait des Notes très curieuses & très savantes. Les deux premieres Lettres se trouvent chez les mêmes Libraires.

Fanni ou la nouvelle Paméla, Histoire Angloise. Par M. D'ARNAUD. (*Troisieme Edition.*) Paris, l'Esclapart, quai de Gêvres ; & veuve Duchesne, rue S. Jac-

ques, 1767, *in*-8°. avec estampe, vignettes & cul-de-lampe. *Prix* 2 *liv.* 8 *sols.* Si quelque Roman mérite de paroître avec tous ces ornemens, c'est, sans doute, celui-ci. M. d'Arnaud y peint des couleurs les plus vives & les plus touchantes, la vertu constante, malheureuse & récompensée. Il y a long-tems que la réputation de cet Ouvrage est faite ; & les larmes qu'il arrache au Lecteur le louent mieux que tout ce que nous pourrions dire de plus avantageux en faveur d'une composition aussi intéressante.

Lucie & Mélanie, ou les deux Sœurs généreuses, Anecdote historique. Par le même Auteur. Paris, même Libraires, 1767, *in*-8°. orné aussi de jolies gravures. *Prix* 1 *liv.* 16 *sols.* M. d'Arnaud présente dans cette Anecdote une générosité à l'épreuve de l'intérêt

le plus cher. L'honnêteté qui conduit la plume de cet Ecrivain, la vertu qui fait le fond de ses Romans, nous engageroient à entrer dans de plus grands détails, si nous ne nous étions interdit l'analyse suivie de ces sortes d'Ouvrages. Celui-ci a pour épigraphe deux vers qui en annoncent le caractere :

La vertu qui combat, brille dans tout son jour,
Et son effort suprême est de vaincre l'amour.

L'Esprit de la Ligue, ou Histoire politique des Troubles de France, pendant les XVIe. & XVIIe. siécles. Paris, J. Th. Hérissant fils, rue S. Jacques, 1767, 3 vol. *in*-12. *Prix 7 liv. 10 sols rel.* Cet Ouvrage est trop intéressant & trop bien fait pour que nous ne nous disposions pas à en donner incessamment l'Extrait.

De la Sociabilité. Par M. l'Abbé PLUQUET. Paris, Barrois, quai des Augustins, 2 vol. *in*-12. *Prix 5 liv. rel.* Nous ferons aussi connoître par la suite ce bon Ouvrage.

Lettre de Sapho à Phaon, précédée d'une Epître à Rosine, d'une vie de Sapho, & suivie d'une Traduction en vers des Ouvrages de ce Poëte. Par M. BLIN DE SAINMORE. Paris, Sébast. Jorry, rue de la Comédie Françoise, 1766, *in*-8°. *Prix 1 liv. 16 sols.* Il ne manquoit à cette Héroïde que des ornemens pareils à ceux dont on embellit aujourd'hui les Piéces de ce genre. MM. Gravelot, Aliamet, Eisen & Choffart y ont ajouté ce nouveau mérite. L'Ouvrage est d'ailleurs trop connu pour que nous nous y arrêtions. L'hymne à Vénus, de la célebre Sapho, est traduite avec cette li-

berté, *sans laquelle*, comme l'observe judicieusement M. Blin de Sainmore, *il est peut-être impossible de rendre les Poëtes.* La remarque de l'Auteur sur la premiere strophe de l'Ode de Sapho, traduite par Despréaux, est encore très juste : *Il est singulier que des vers aussi gracieux & aussi tendres soient sortis de la plume du Censeur de Quinaut :*

Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire ;
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler ;
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire !
Les Dieux dans son bonheur peuvent-ils l'égaler ?

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier; par feu M. JEAN ASTRUC, Médecin consultant du Roi, ancien Professeur de la Faculté de Méde-

cine de Montpellier, Docteur Régent de celle de Paris, & Professeur Royal : revus & publiés par M. LORRY, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris*, 1 vol. *in*-4°. Paris, P. G. Cavelier, rue S. Jacques, 1767. *Prix* 11 *liv. rel.* L'importance de l'Ouvrage, le nom de l'Auteur & celui de l'Editeur méritent également que nous fassions bientôt connoître ces Mémoires.

Thomæ A Kempis de Imitatione Christi, Libri quatuor versiculis distincti. Parisiis, typis Vincent, *viâ S. Severini*, 1767, 1 vol. *in*-16. *Prix* 1 *liv. rel.*

Instructions pour la Confirmation, distribuées pour chaque jour, pendant six semaines avant la réception de ce Sacrement, à l'usage des jeunes gens qui se disposent à le recevoir; & rédigées par Demandes

& Réponses, en faveur des jeunes Enfans; avec des Exhortations pour deux jours de Retraites, des Instructions sur les douze fruits du S. Esprit, & l'Examen des Péchés. Par M. l'Abbé REGNAULT, *Prêtre du Diocèse de Paris.* Paris, J. B. Despilly, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. petit format. *Prix* 1 *liv.* 5 *sols rel.* Cet Ouvrage n'est ni moins instructif ni moins édifiant que celui du même Auteur pour la premiere Communion, dont il a été fait mention dans le Journal de Mars, pag. 67.

Tableau précis du Globe terrestre, pour l'intelligence facile, prompte & durable de la Géographie, à l'usage de la Pension de la rue Mêlé; dédié à la jeune Noblesse. Par M. l'Abbé LE BEAU, *Licencié en Droit Canon, Docteur en la Faculté des Arts de l'Université de Paris, Matîre d'Edu-*

cation. Paris, G. Desprez, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. petit *in-12. Prix 1 liv. 16 sols broché.* M. Bellin, bien capable de juger du mérite de cet Ouvrage, a trouvé la méthode de l'Auteur, *claire, facile, & propre à donner en peu de tems des idées justes des différentes parties de la terre.* » La vue » d'un globe, d'une mappemon- » de; l'acquisition des quatre » Cartes générales de l'Europe, » de l'Asie, de l'Afrique & de » l'Amérique; la Carte de Fran- » ce, & quelques autres divisions » de l'Europe, sont, dit l'Auteur, » tout ce qu'il faut pour remplir » l'objet de ce Livre, pourvu que » ce soit de grandes Cartes, où » la vue puisse s'étendre à son » aise «. On s'est servi pour dresser ce plan méthodique, de celles de M. de l'Isle; mais celles d'un autre Auteur serviront également. M. l'Abbé le Beau a pour lui l'ex-

périence : c'en eſt aſſez pour exhorter les jeunes gens à profiter des lumieres qu'il leur donne.

Traité de toutes les eſpeces de Coliques, contenant des preuves analytiques de leurs cauſes, & des explications méchaniques de leurs accidens & de leurs ſymptômes, ſuivant les principes les plus nouveaux & les plus raiſonnables. Par JEAN PURCELL, *Docteur en Médecine; traduit ſur la ſeconde Edition Angloiſe par M.* EIDOUS. (*Medicus ſufficiens ad morbum cognoſcendum, ſufficiens eſt ad curandum.* HIPPOCRAT. *lib. de Arte.*) Paris, Lacombe, quai de Conti, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix* 1 *liv.* 10 *ſols br.* » Comme les Charla-
» tans & les Empiriques, dit
» l'Auteur, s'imaginent que tou-
» tes les Coliques proviennent
» de la même cauſe, & préten-
» dent les guérir avec un ſeul re-

» mede ; j'ai tâché, en préſen-
» tant la complication des cauſes
» qui produiſent cette maladie,
» de convaincre les malades de
» leur imprudence, & des dan-
» gers auxquels ils s'expoſent, en
» ſe mettant entre leurs mains «.
Rien de plus louable que cet objet. M. Purcell répond d'une maniere ſatisfaiſante aux objections qu'on pourroit lui faire ſur ce qu'il comprend ſous le nom de Colique les inflammations du foie & de la rate, les abſcès, les ulceres, les cancers, les tumeurs, les vers, &c. quoique les Auteurs les regardent comme autant de maladies différentes de la Colique.

Sermons ſur différens ſujets, prêchés devant le Roi, par le P. SOANEN, *Prêtre de l'Oratoire.* A Lyon, chez Benoît Duplain, rue Merciere; & ſe trouve à Paris,

chez Hérissant-fils, rue S. Jacques, 1767, 2 vol. *in*-12. *Prix 6 liv. rel.* On a réuni dans la Préface de ces Sermons divers témoignages bien favorables au P. SOANEN. Louis XIV, dit-on, estimoit singulierement son sermon *sur les Spectacles*, & ceux qui roulent *sur l'Orgueil* & *sur la Mort*; il les appelloient *la Trompette du Ciel*. Ce Prédicateur étoit un des quatre qui brilloient alors dans sa Congrégation, & qu'on appelloit *les quatre Evangelistes*. Il étoit étroitement lié avec les Peres de la Chaise, Bourdaloue, la Rue, Gaillard & Girou. Les deux premiers disoient de lui *qu'au lieu d'aller chercher les phrases, les phrases venoient le chercher, & que sa noble simplicité le mettoit au-dessus de tous les Orateurs les plus brillans & les plus pompeux.* La Bruyere disoit qu'il prêchoit *simplement*, *fortement*, *chrétiennement*. Enfin M. de Fé-

nelon écrivoit à un jeune Ecclésiastique, qui avoit du talent pour la chaire : *Soyez simple, naturel, sobre en antithèses & en comparaisons ; & ne prenez point d'autre modéle que le P. Bourdaloue, dont la beauté ne consiste pas dans les mots, & le P. Soanen, qui me plaît d'autant mieux, qu'il prêche comme chacun croiroit pouvoir prêcher.* Les morceaux suivans, extraits du Sermon *sur les Spectacles*, & dans lesquels le célebre Orateur s'éleve contre le métier des Comédiens, suffiront pour donner à nos Lecteurs une idée de son éloquence naturelle, & en même tems énergique & pleine d'onction : » Métier infâme, mé-
» tier scandaleux, que les Ro-
» mains eux-mêmes regarderent
» avec indignation, & qui, mal-
» gré tous les éloges qu'on s'ef-
» force de lui donner, n'est en-
» core aux yeux de toute la Na-

» tion qu'un objet de mépris & » d'aviliſſement. Quelle profeſ- » ſion en effet que celle d'ap- » prendre à tromper les hommes, » à ſéduire la jeuneſſe, à mépri- » ſer des parens, à vivre dans le » crime, à flatter les paſſions, » à honorer les vices, à accrédi- » ter les erreurs ! Telles ſont les » leçons du théâtre. Les perſon- » nes qui les donnent, preſque » toutes débauchées, ou prêtes à » le devenir, emploient juſqu'à » l'indécence la plus outrée, ſoit » dans leurs geſtes, ſoit dans la » maniere de ſe préſenter, pour » s'aſſocier les complices de leurs » crimes & de leurs impudicités«. Quels ſcandales, quels déſordres cauſe journellement la fréquentation des Spectacles ! » Ah ! c'eſt- » là qu'ont commencé tant de » divorces qui mettent une miſé- » rable Actrice à la place d'une » légitime épouſe, qui ruinent

» des familles entieres, & qui
» sont des objets continuels de
» gémissemens; c'est-là que des
» regards lascifs entraînent le
» cœur, & que l'ame devient
» coupable d'adultere.... Les Tra-
» gédies les plus saintes, en pas-
» sant par la bouche de ces Ac-
» teurs justement flétris par la
» Religion & par les Loix, de-
» viennent des occasions de se
» perdre. N'est-ce pas faire ser-
» vir Dieu lui-même à l'iniquité,
» que d'entendre prononcer son
» saint nom par des personnages
» dont la profession l'outrage &
» le déshonore; *Servire me fecistis*
» *iniquitatibus vestris* «?

Principes généraux & raisonnés de la Grammaire Françoise, avec des Observations sur l'Orthographe, les Accents, la Ponctuation & la Prononciation; & un Abrégé des Regles de la Versification françoise:

dédiés à Mgr. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, par M. RESTAUT, Avocat au Parlement, & aux Conseils du Roi. (Dixieme Edition, corrigée très exactement, & augmentée de la Vie de l'Auteur.) Paris, Lottin le jeune, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. de 648 pages, sans compter la Préface, l'Avertissement, &c. *Prix 3 liv.* Cette Edition a un degré de supériorité sur les précédentes, par les dernieres corrections de M. Restaut, dont on a fait usage. L'Eloge historique de ce célebre Grammairien, l'enrichit d'autant mieux, que ce morceau a été revu par plusieurs de ses amis, & que c'est d'après leurs Mémoires qu'il a été rédigé. On y apprend que M. Restaut *aimoit le détail des Arts:* » des essais de » Musique & de Peinture l'amu- » soient dans plusieurs de ces » momens qu'il savoit se ména-

» ger, sans nuire à ses occupa-
» tions principales. D'autres fois
» on la vu résoudre, pour se dis-
» traire, des Problêmes d'Alge-
» bre & de Géométrie. Mais un
» de ses plus agréables délasse-
» mens étoit l'étude de notre
» Langue «. Combien n'en a-t-il pas approfondi le génie dans cette Grammaire réimprimée tant de fois, & si généralement estimée! Quand il fut pourvû de la Charge d'Avocat aux Conseils, M. le Chancelier d'Aguesseau lui dit, en lui donnant sa nomination : *Je voudrois trouver toujours des sujets semblables à vous.* M. Restaut, fils d'un Marchand Drapier, étoit né à Beauvais, en 1696; & il est mort le 14 Février 1763.

Mémoires Géographiques, Physiques & Historiques, sur l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, tirés des Lettres édifiantes, & des Voyages des Missionnaires Jésuites. Paris,

Durand neveu, rue S. Jacques, 1767, 4 vol. *in-12. Prix* 10 *l. rel.*

Epidémiques d'HIPPOCRATE, traduites du Grec; avec des Réflexions sur les Constitutions épidémiques : suivies de quarante-deux Histoires rapportées par cet ancien Médecin, & du Commentaire de GALIEN sur ces Histoires. On y a joint un Mémoire sur la mortalité des Bestiaux en Boulonnois, dans les années 1761 & 1762; & une Lettre sur la mortalité des Chiens, dans l'année 1763, dans laquelle sont développées les vues d'Hippocrate sur les Constitutions. Par M. DESMARS, Médecin, Pensionnaire de la ville de Boulogne, Paris, veuve d'Houry, rue S. Severin, 1767, 1 vol. *in-12. Prix* 2 *liv.* 10 *sols rel.* M. Desmars, dont les gens de l'Art estime le travail, a divisé les Epidémiques en deux Parties : la premiere contient les quatre Constitutions; la seconde

renferme les quarante-deux Histoires. Après les Constitutions, il a placé des Réflexions, dont il a aussi formé deux Parties : la premiere traite des regles suivies par Hippocrate, en établissant les causes météorologiques des Epidémies ; la seconde a pour objet la nosographie Epidémique, ou l'Histoire des Maladies des quatre Constitutions. Il a joint à la traduction des quarante-deux Histoires, un Abrégé du Commentaire de Galien sur cette partie des Epidémiques, dans lequel on voit l'application des regles du prognostic aux faits de pratique, l'Histoire toujours d'accord avec le dogme, & Hippocrate expliqué par lui-même. Suivent des Remarques sur les Traductions de Foës & de Cornarius ; & les deux morceaux de M. Desmars sur la mortalité des Moutons & sur celle des Chiens.

TABLE DES ARTICLES

Du Journal de Juillet 1767.

ARTICLE XLIX. *Essais d'Expériences, traduits de l'Anglois de M.* David Macbride, pag. 5
ART. L. *Hist. du Comté de Ponthieu, &c.* 16
ART. LI. *Les Scythes, Tragédie de M.* de Voltaire, 31
ART. LII. *De l'Esprit prophétique,* 59
ART. LIII. *Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide, par M.* Fontanelle, 71
ART. LIV. *Mêlange de Littérature, d'Histoire & de Philosophie, par M.* d'Alembert, *Tome 5,* 89
ART. LV. *Théorie des Loix Civiles,* 112
ART. LVI. *Lettre de M.* le Cat, *aux Auteurs de ce Journal,* 133
NOUVELLES LITTERAIRES. *Prix de l'Académie des Jeux Floraux,* 139. *Découverte de la Langue primitive,* 140. *Nouvelles Evolutions de la Cavalerie & de l'Infanterie Françoise,* 142. *Vies des Peres, des Martyrs, &c.* 143. *La Pratique de la Mémoire Artificielle,* ibid. *Mêlanges de M.* d'Alembert, 144. *Du Transport, de la Conservation & de la Force des Bois, &c. par M.* Duhamel, ibid. *Mémoire sur le passage de Vénus du 3 Juin 1769, par M.* Pingré, 145. *Catalogue du Cabinet de M.* Davila, 147. *L'Art du Facteur d'Orgues, par D.* Bedos de Celles, 149. *Essai sur la qualité des Monnoies étrangeres, &c.* 150. *Géographie Moderne, par M. l'Abbé* Clouet, 152. *Lettres du Colonel Talbert,* 154. *Le Chrétien par le sentiment,* 155. *Histoire Poëtique, tirée des Poètes François,* 157. *Miss Indiana Danby,* 158,

Œuvres Galantes & Amoureuses d'Ovide, 159. *Mélanges de Maximes, de Réflexions, &c.* 160. *L'Art des Armes, T. II*, 161. *Les deux Amis*, 163. *Mémoire sur les Engrais, par M.* de Massac, 164. *Traité de la Seigneurie Féodale, &c. par M.* Furgole, 165. *Commentaire de l'Ordonnance sur les Substitutions, par le même*, 167. *Sur l'Utilité des Ecoles gratuites de Dessin, &c.* 168. *Discours sur un moyen méchanique de perfectionner l'Art d'Ecrire, &c.* 171. *Troisieme Lettre de M.* Adamoli, *sur la découverte d'un monument à Lyon*, 172. *Fanni ou la nouvelle Paméla*, 173. *Lucie & Mélanie*, 174. *L'Esprit de la Ligue*, 175. *De la Sociabilité*, 176. *Lettre de Sapho à Phaon*, ibid. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*, 177. *Thomæ A Kempis de Imitatione Christi, Libri quatuor, &c.* 178. *Instructions pour la Confirmation*, ibid. *Tableau précis du Globe Terrestre, &c.* 179. *Traité de toutes les especes de Coliques, &c.* 181. *Sermons du P.* Soanen, 182. *Grammaire de* Restaut, *dixieme édition*, 186. *Mémoires Géographiques, &c. tirés des Lettres Edifiantes, &c.* 188. *Epidémiques d'*Hippocrate, *&c.* 189.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Juin 1767.

GENET, Doct. de la Maiſ. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

JOURNAL
DE
TRÉVOUX.

AOÛT 1767.

TOME CCLXIV. SECONDE PART.

AVIS.

Le prix de la ſouſcription pour ces Mémoires, dont il paroîtra réguliérement un volume le premier de chaque mois, ſera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adreſſes indiquées, & de 13 livres 12 ſols, rendus en Province, où ils ſeront envoyés ſans frais par la Poſte. La modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'a été continuée d'être accordée par Meſſieurs les Adminiſtrateurs généraux des Poſtes, que ſous la condition expreſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

On pourra également ſouſcrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-deſſus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de 20 *ſ. br.*

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez P. FR. DIDOT LE JEUNE, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel, à S. Auguſtin,* chez lequel on voudra bien adreſſer tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Pluſieurs perſonnes déſirant ſavoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Meſſieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus sous le nom de
JOURNAL DE TREVOUX.

TOME CCLXIV. AOÛT, 1767.

A PARIS,
CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE,
Quai des Augustins, près du Pont S. Michel.

M. D. CC. LXVII.
AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 874 volumes, qui doivent être reliés en 264 Tomes.

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12.	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14.	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15.	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13.	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12.	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	8.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE LVII.

MÉTHODE GÉNÉRALE D'ANALYSES, ou Recherches Physiques sur les moyens de connoître toutes les Eaux minérales ; traduit de l'Anglois (de M. SHAW) Par M. COSTE, Conseiller, Docteur en Médecine, & ancien Médecin des Gardes de S. M. le Roi de Prusse. A Paris, chez Vincent, Impr. Libraire, rue S. Severin, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 2 liv. 10 sols rel.*

Quoique la Médecine fasse un très grand usage des Eaux minéra-

les, la connoiſſance de ces Eaux eſt cependant aſſez négligée dans nos Ecoles : elle ne peut s'acquérir que par l'Analyſe. Il faut donc indiquer aux jeunes Médecins les moyens d'analyſer toutes les Eaux qui ſe préſentent à la ſurface de la terre. Ce n'eſt qu'en connoiſſant leurs propriétés, qu'ils pourront décider à la guériſon de quelles ſortes de Maladies on doit employer les Eaux minérales : c'eſt cette méthode d'analyſer les ſources, & d'en connoître les propriétés que M. Shaw enſeigne dans ce Volume. Il eſt diviſé en deux Parties; la premiere eſt un aſſemblage choiſi d'eſſais, d'analyſes & d'expériences applicables à la découverte des propriétés & des vertus de toutes les Eaux, de quelqu'eſpece qu'elles puiſſent être. Mais » ce » n'étoit pas aſſez de donner en » détail les moyens d'analyſer

» toutes les Eaux du monde; M.
» Shaw a cru devoir y joindre
» aussi un exemple pratique, en
» rendant un compte exact &
» curieux de la façon dont il s'est
» conduit pour analyser une cer-
» taine source, afin que cela pût
» servir de guide & de modele à
» tous ceux qui voudront trou-
» ver les propriétés de quelque
» Eau minérale que ce soit «.

M. Shaw considere d'abord les Eaux à leur source, dans leur cours & à leur réceptacle. Il examine quelle est la situation de la source ou celle du réceptacle, l'élévation & le cours de l'Eau à la source; de quelle nature sont les minéraux des terres adjacentes; quelles sont les substances déposées sur le bord du canal ou au fond du réservoir : voit-on près du cours de l'Eau des concrétions salines, quelque fumée, des vapeurs, des exsudations, des efflorescences?

Cette Eau eſt-elle commune & n'acquiert-elle les qualités minérales qu'à un certain endroit ? Se rend-elle au réceptable par un ou plusieurs ruiſſeaux ? Où ſe fait le mêlange ? Y a-t-il plusieurs réceptacles ? Communiquent-ils entr'eux ? De quels matériaux ſont-ils composés, quelle eſt leur dimenſion, en combien de tems ſont-ils remplis ? Quelles ſont les qualités des Eaux voiſines ? Quelle eſt la nature de l'écume ou la propriété des matieres légeres, qui ſurnagent à la ſurface de l'Eau ? Depuis la découverte des propriétés de cette Eau, à quelles altérations & à quelles viciſſitudes a-t-elle été ſujette ? Quelle eſt ſa fraîcheur, ſa clarté, ſon odeur, ſon goût, ſa gravité ſpécifique ? Eſt elle plus ou moins ſpiritueuſe au fond ou à la ſurface ? Cette Eau puiſée à ſa ſource ou au réceptacle, eſt-elle pétillante ? Quels

accidens éprouve-t-elle dans son exposition à l'air pendant plusieurs heures, ou dans des bouteilles ou dans le transport ? De quels moyens s'est-on servi pour la conserver ou pour la transporter ? Quels effets produisent sur l'Eau la chaleur ou le froid ? Quelles altérations les matieres accommodées aux expériences que l'on fait pour découvrir ce qu'elle contient, produisent-elles ? En quelle substance une analyse chymique & exacte résout-elle cette Eau ? En quoi differe-t-elle des Eaux qui sont du même genre ? Peut-on par l'art, imiter l'Eau minérale, ou la récomposer en réunissant les parties qu'on en auroit séparées ? M. Shaw considere cette Eau comme médecine : il examine quelles doivent en être les vertus & l'action médicinale dans le corps humain. Quels maux a-t-elle guéris ? Quels changemens a-t-elle produits dans

un tems & une quantité déterminée ? Peut-on étendre ſon uſage ? A-t-on fait des changemens à la méthode de la boire ? Peut-on, doit-on en faire relativement aux différences des maladies & des tempéramens ? Quelle eſt ſa nature comme remede ? Comment préparer le malade ? En quel tems, en quelle quantité, en quelles ſaiſons, en quels cas faut-il les prendre, les ſuſpendre ou les continuer ? Quel régime doit-on obſerver ? &c.

M. Shaw entre dans le détail des inſtrumens & de l'appareil néceſſaires à la recherche : il paſſe aux expériences dont on doit faire uſage dans la recherche des contenus d'une Eau minérale : il traite des corps qui ſe diſſolvent dans l'eau ſans en altérer la tranſparence. Ces corps ſont les ſels, les terres, les ſoufres, les vapeurs ou eſprits. Il indique les moyens

de connoître si l'une de ces choses est ou n'est pas contenue dans l'Eau minérale. Enfin il donne la méthode générale d'analyser les Eaux de ce genre. Il n'est aucun détail dans lequel l'Auteur n'entre sur tous les points que nous venons d'indiquer : il aime mieux s'exposer au hazard de tomber dans des répétitions, que d'oublier la moindre particularité.

Dans la seconde Partie, M. Shaw donne l'Analyse des Eaux de Scarborough, suivant la méthode générale qu'il vient de prescrire. Cette analyse est comme la pratique de ses préceptes : c'est un exemple de conduite qu'il propose aux jeunes Médecins, quand ils voudront analyser les Eaux, c'est une suite d'expériences, au moyen desquelles, en divisant ces Eaux de façon à en séparer l'air, l'esprit minéral, l'eau commune, les sels, l'ochre & la terre,

on trouve la cauſe Phyſique des propriétés & des effets des Eaux. Après en avoir extrait la partie aqueuſe & la partie ſéche, il les conſidere chacune en particulier. Il va plus loin, en examinant les parties aqueuſes, il fait entrevoir le moyen de recouvrer une ſource minérale qui ſe ſeroit perdue, & de rendre à l'Eau minérale des vertus qu'elle n'auroit plus. Dans la partie ſéche qui réſulte de l'analyſe des Eaux de Scarborough, il trouve *un ſel neutre* ou ſecond ſel, dont il découvre les effets, les avantages, les propriétés & l'uſage. De la cryſtalliſation de la liqueur ſaline qui reſte après la cryſtalliſation du premier ſel, il réſulte une eſpece de ſel marin, dont M. Shaw indique l'uſage en Médecine. La terre ſéparée de toutes les particules ſalines, & bien ſéchée, paroît ſous la forme d'une poudre blanche qui tient de

la nature de l'alkali ſalin. M. Shaw examine ſi le ſel neutre purgatif de cette Eau peut dépendre de la ſolution d'une partie de la terre alkaline, effectuée par un acide minéral. Il enſeigne la méthode de ſéparer l'air de l'eau, & d'en connoître la quantité en le raſſemblant ſous une forme palpable, diſtinct des autres principes. Enfin il indique les moyens de reconnoître l'eſprit minéral de l'eau purgative. Il termine ſon Ouvrage par l'application des opérations, dont il vient de donner le détail, à toutes ſortes d'Eaux minérales, pour en connoître les propriétés, les vertus, les uſages, & en obtenir les contenus, &c.

» Nous avons, dit-il en finiſ» ſant, completté l'analyſe que » nous nous étions propoſé de » faire : nous avons conſidéré » briévement les différens prin» cipes ſous leſquels l'Eau a été

» réduite par ſon moyen, ſans » cependant que nous prétendions affirmer qu'elle n'en contienne pas d'autres, ou que » ceux que nous y avons trouvés » ne puiſſent être plus décompoſés, ou rendus plus ſimples encore. S'il arrive que cet Ouvrage ſoit continué, on eſpere » qu'on pourra découvrir une » methode sûre de trouver ou de » décrire les vertus & les uſages » de toutes les Eaux minérales, » & d'en obtenir les contenus » doués de leurs propriétés naturelles ſans la moindre altération, au point que nous pourrons en récompoſer les Eaux » minérales reſpectives, en augmenter les vertus en certains » cas, les diminuer dans d'autres, en faire des imitations » artificielles, & par ces moyens, » enrichir & accroître la Médecine & la Pharmacie «. Nous

ne pouvons qu'applaudir au ſoin que M. Coſte a pris d'enrichir ſa Patrie d'un auſſi excellent Ouvrage. Il nous apprend que c'étoit de tous ceux que M. Shaw a faits, celui qu'il eſtimoit le plus, & *le ſeul qu'il crût devoir être plus univerſellement utile aux jeunes Médecins.*

ARTICLE LVIII.

Histoire de France depuis l'établiſſement de la Monarchie, juſqu'au regne de Louis XIV. (Tomes XV, XVI, XVII & XVIII.) A Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; & Deſaint, rue du Foin S. Jacques, 1765 & 1767, *in*-12. *Prix 3 liv. chaque vol. rel.*

Les Tomes XV & XVI de cette Hiſtoire ont été ſimplement annoncés dans nos Mémoires (1. vol.

de Janv. 1766, page 153.) Nous allons en donner une légere idée, avant que de parler des deux suivans, dont l'un, commencé par M. VILLARET, a été achevé par M. GARNIER, Professeur Royal, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres; & l'autre est tout entier de ce dernier Ecrivain.

On a dans les Tomes XV & XVI la suite du regne de Charles VII, & le commencement de celui de Louis XI; ce qui comprend depuis l'année 1430 jusqu'à 1463. M. Villaret continue de peindre Charles entierement absorbé dans les plaisirs & l'oisiveté, tandis qu'on triomphoit pour lui. Ce Monarque qui fut long-tems heureux sans paroître le mériter, avoit cependant de grandes qualités; & on le voit par la suite *démentir cette honteuse obscurité, sortir de cette léthargie, dévelop-*

per les reſſorts de ſon ame, donner des preuves non ſuſpectes de génie & de courage, ſe montrer digne enfin de ſa fortune. » On pourroit » dire de lui que la moitié de » ſa vie répara la foibleſſe de » l'autre «. Delà la variété des jugemens que la plûpart des Ecrivains en ont porté. » Les uns ne » conſidérant que ſes premieres » années, n'ont vu en lui qu'un » Prince médiocre; les autres ne » l'envisageant que dans la ſeconde partie de ſa carriere, ont dé- » couvert le grand homme «. Pour le repréſenter tel qu'il fut, M. Villaret a ſoin de ne pas ſéparer ces deux portraits qui lui conviennent également. Il ne lui pardonne pas d'avoir été ingrat envers Jeanne d'Arc, de n'avoir fait aucun effort pour ſauver la vie à cette généreuſe Fille. On ne ſauroit lire ſans indignation le morceau où il développe les moyens qui furent

employés pour donner l'apparence d'une forme légale au jugement de cette Héroïne. » Ce n'eſt point » aux François, ce n'eſt point » aux Anglois qu'on doit impu- » ter ſa condamnation & ſa mort, » c'eſt en général à la perverſité » des hommes toujours aveugles, » toujours injuſtes, lorſqu'ils n'é- » coutent que la voix de leurs paſ- » ſions «. Frere Martin, Vicaire Général de l'Inquiſition en France, l'Univerſité de Paris, alors bien différente de ce qu'elle eſt aujourd'hui, *un de ces hommes qui aiment mieux être méchans que de n'être rien*, Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais, chaſſé de ſon Diocèſe, & traînant ſon ignominie à la ſuite de la Cour d'Angleterre, enfin une foule de Docteurs, préſidés par cet indigne Prélat, firent jouer les reſſorts les plus honteux pour accabler une Fille de dix-huit ans, » qui n'a-

» voit commis d'autre crime que » de contribuer au ſalut de ſa » Patrie, & au rétabliſſement de » ſon Souverain «. On eſt attendri juſqu'aux larmes par le récit des interrogatoires qu'on lui fit ſubir, & par la naïveté, la modeſtie, la nobleſſe de ſes réponſes. Les procédures les plus odieuſes remplirent ſeize Séances. Dès la troiſieme, Jeanne d'Arc fit ſentir à l'Evêque de Beauvais qu'elle connoiſſoit la paſſion qui l'animoit: *Vous dites que vous êtes mon Juge; mais prenez garde au fardeau que vous vous êtes impoſé.* Interrogée ſur la fortune que l'on prétendoit qu'elle attribuoit par ſuperſtition à ſa banniere, où elle avoit fait broder le nom de Jéſus & de Marie: *Je diſois pour toute aſſurance aux Soldats*, répondit-elle, *entrez hardiment au milieu des Anglois; & j'y entrois moi-même.* Ses Juges lui demandant ſi les eſprits

céleſtes qui lui apparoiſſoient lui avoient promis qu'elle échapperoit : *Cela ne touche point mon procès, voulez-vous que je parle contre moi ;* ſi le Roi Charles avoit auſſi des viſions : *Envoyez-lui demander ;* ſi ces eſprits avoient des boucles d'oreilles, des bagues : *Vous m'en avez pris une,* dit-elle au Prélat, *rendez-la moi ;* s'ils avoient des cheveux, s'ils étoient nuds ou habillés : *Penſez-vous que Dieu n'ait pas de quoi les vêtir.* » Excédée de cette multiplicité » de queſtions inutiles, déplacées, indécentes même, ſurtout de la part de l'Evêque, » elle s'écria plus d'une fois : » *Demandez à tous les Juges aſſiſtans ſi cela eſt du Procès, & j'y » répondrai* «. On ne pouvoit former contr'elle un chef d'accuſation que ſur ſa conſtance inébranlable à ſoutenir ſes révélations. Cependant on hâte le jugement,

on altere ses réponses, on substitue des expressions à d'autres, on la conduit dans une place publique où l'on avoit dressé deux échaffauds : on veut l'obliger de se retracter ; on lui montre l'Exécuteur qui l'attendoit à l'extrêmité de la place, avec une charette, pour la conduire au bucher : intimidée, pressée par ses Juges, elle dit qu'elle se soumetoit pour ses révélations aux décisions de l'Eglise & de ses Ministres. Alors le Greffier lui lit un modele d'abjuration, contenant simplement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux, & de quitter l'habit d'homme. Il falloit mourir ou signer cet Ecrit : elle y consent ; » dans le » moment on substitue une autre » cédule où elle se reconnoissoit » dissolue, hérétique, schisma-» tique, idolâtre, séditieuse, in-» vocatrice des démons, sorciere,

» coupable enfin des forfaits les » plus contradictoires & les plus » abominables «. A-peine a-t-elle ſigné d'une croix cette abjuration ſuppoſée, que l'Evêque profere le jugement qui la condamnoit à une priſon perpétuelle. L'Aſſemblée ſe ſépare. Les Juges ſont pourſuivis à coups de pierre par la populace. Les Anglois veulent les exterminer, & les accuſent de n'avoir pas gagné l'argent qu'ils avoient reçu du Roi d'Angleterre. *Ne vous embarraſſez pas*, dit l'un d'eux, *nous la rattrapperons bien.* On la reconduit au cachot. La nuit même les Gardes enlevent les robes de femme qui étoient ſur ſon lit, & leur ſubſtituent ſon habit d'homme. Dès que le jour paroît, elle redemande inſtamment celui de ſon ſexe : on le lui refuſe avec brutalité. A l'heure de midi, preſſée par des beſoins naturels, elle eſt contrainte de

quitter le lit & de se couvrir des seuls vêtemens qui lui étoient offerts. C'étoit tout ce qu'on demandoit. A l'instant plusieurs témoins entrent dans la prison ; les Juges y accourent : on dresse un procès-verbal de l'état où se trouvoit la prisonniere. Pierre Cauchon, transporté de joie, s'écrie en sortant, *c'en est fait, nous la tenons*. Le lendemain la Commission se rassemble ; Jeanne est condamnée comme *relapse, excommuniée, rejettée du sein de l'Eglise, & jugée digne par ses forfaits d'être abandonnée à la justice séculiere ;* & par une contradiction incroyable, on lui permet de communier le jour même de sa mort. Conduite à l'échafaud, elle s'écrioit sur la route : *Ah ! Rouen, Rouen, seras-tu ma derniere demeure ?* L'Evêque de Beauvais fulmine la Sentence de condamnation : elle lui dit : *Vous êtes cause de ma mort ;*

vous m'aviez promis de me rendre à l'Eglise, & vous me livrez à mes ennemis. Alors la pitié se fit entendre pour la premiere fois dans le cœur de ce lâche Prélat; il s'efforçoit de dévorer les pleurs qui le trahissoient. » Le reste des Ju-
» ges, le Peuple, les Anglois,
» les Archers, le Bourreau fon-
» doient en larmes.... Jeanne a
» encore la généreuse assurance
» de parler en faveur de son Roi,
» de ce Charles qui l'avoit ou-
» bliée «. Le Bailli de Rouen & ses Assistans, mandés pour représenter le Tribunal séculier, ne prononcent point de Sentence : ils se contentent de dire *menez-la.*
» L'Exécuteur tremblant s'avan-
» ça pour la recevoir des mains
» des Archers. Elle demanda un
» Crucifix : un Anglois présent
» rompit un bâton dont il fit une
» espece de Croix : elle la prit,
» la souleva de ses mains appe-
» santies,

» ſanties, l'approcha de ſa bou-
» che, la mit contre ſon ſein,
» monta ſur le bucher. On lui
» préſenta la Croix de l'Egliſe
» voiſine qu'elle avoit demandée
» avec inſtance. Elle ſupplia qu'on
» attachât devant elle ce ſigne du
» ſalut des Chrétiens. Lorſqu'elle
» ſentit que la flamme commen-
» çoit à l'atteindre, elle avertit
» les Miniſtres qui étoient près
» d'elle de ſe retirer. Comme on
» ne vouloit laiſſer aucun doute
» ſur ſa mort, on avoit donné au
» bucher une élévation extraor-
» dinaire, afin qu'elle fût apper-
» çue de tout le Peuple. Cette
» précaution rendit le ſupplice
» beaucoup plus long & plus dou-
» loureux «. M. Villaret en prend occaſion de refuter dans le ſeizieme volume, l'ancienne fable, renouvellée de nos jours, qui dérobe Jeanne au bucher, & la marie avec un Gentilhomme de

la Maison des Armoises. » Elle » ne cessa, dit-il, d'être exposée » à la vue des Spectateurs, que » lorsque les flammes & la fumée » l'envelopperent. On eut enco» re la barbare précaution d'é» carter le brasier pour la mon» trer expirante.... Tant qu'elle » conserva un souffle de vie, on » n'entendit sortir du sein des » flammes que le nom de *Jésus*, ex» clamation qui n'étoit interrom» pue que par les sanglots & les » gémissemens que les douleurs » lui arrachoient «. C'est avec cette fidélité scrupuleuse, que M. Villaret rapporte, d'après les Actes mêmes insérés dans le Procès, les principales circonstances du supplice de cette Guerriere infortunée. Nous voudrions pouvoir transcrire ici toutes les réflexions que lui arrachent l'injustice du siecle, l'irrégularité des procédures, la perfidie & l'iniquité avé-

rées des Juges. Il déploie dans tout ce morceau une éloquence ſublime. C'eſt ce qui nous l'a fait choiſir pour intéreſſer nos Lecteurs aux deux volumes de cet Hiſtorien, que nous avions à leur faire connoître.

Nous ne citerons, de ce qui eſt encore de lui dans le dix-ſeptieme volume, que l'éloge de la plus reſpectacle Princeſſe de l'Univers, *Marie d'Anjou, le modele des Reines & des Epouſes.* » Sa vie, » dit-il, ne fut qu'un exercice » continuel de toutes les vertus » utiles, bienfaiſantes & cheres » à l'humanité. Elle eut pour ſon » Epoux Charles VII, cet amour » ſincere, conſtant & ſans réſerve, » ſi digne du plus tendre retour. Elle aima ſes enfans, elle » aima ſa patrie : elle en fut adorée. » La nobleſſe de ſon cœur, » la candeur de ſon ame, les agrémens » de ſon eſprit qui réuniſ-

» soit la douceur, la pénétration
» & la dignité, rendoient encore
» plus touchantes ses graces na-
» turelles. Elle souffrit patiem-
» ment les injustices de son
» Epoux : elle vit sans murmurer
» des rivales altieres lui ravir un
» cœur qu'elle méritoit d'occu-
» per tout entier.... Ce seroit,
» on ne craint pas de le dire,
» un prodige incompréhensible,
» qu'un assemblage si parfait des
» plus rares qualités pût exister
» sans une piété véritable. Marie
» d'Anjou fut digne de l'homma-
» ge de tous les mortels, parce-
» que son premier attachement
» fut toujours réservé à l'Auteur
» de son être. Prosternée au pied
» des Autels, elle imploroit la
» grace de remplir les soins du
» Trône & de sa Famille. Son
» utile activité ne négligeoit au-
» cun devoir. Mere des pauvres,
» elle se plaisoit à descendre dans

» le détail de leurs miseres pour » les soulager. Le charme inexprimable de la vertu paroissoit » attaché à ses moindres actions. » Tout ce qui l'environnoit sem» bloit porter l'empreinte de son » ame éclairée, juste & bienfai» sante. On ne pouvoit la voir » sans être pénétré d'admiration » & de respect... Charles, mal» gré les infidélités que sa foi» blesse ou la force de ses pen» chans lui fit commettre, lui con» serva toujours sa confiance «. Nous abrégeons cet éloge, afin de passer aux morceaux où le Continuateur de M. Villaret paroît s'être étudié à l'imiter, tant pour conserver le même ton à cette Histoire, que pour captiver par les mêmes moyens que lui l'estime du Public.

Dès l'ouverture du dix-huitieme volume, qui est entierement de M. Garnier, nous trouvons

une espéce d'exorde qu'on croiroit être de son Prédécesseur. C'est, pour ainsi dire, la même touche, le même coloris, le même dessin. » Jusqu'ici nous avons vu Louis » & Charles (Duc de-Bourgogne), comme deux athletes des» cendus sur l'arene, se mesurer » des yeux, s'attaquer & se sui» vre, toujours prêts à porter ou » à parer de nouveaux coups. Si » la fatigue & l'épuisement les » ont quelquefois forcés de met» tre bas les armes; ce repos ap» parent couvroit une haîne tou» jours active : ils étudioient en » silence de nouvelles ruses, ou » essayoient des armes d'une meil» leure trempe : le plus léger in» cident les remettoit aux prises, » plus animés & plus terribles » que jamais «. Suit le portrait de Charles, crayonné avec vigueur. » Dévoré d'ambition, ne » connoissant que la loi du plus

» fort, ennemi du repos, insen-
» sible aux *plaisirs*, ne se *plaisant*
» que dans le carnage & la des-
» truction, écrasant le peuple
» pour enrichir les Grands, fu-
» rieux dans sa colere; & malgré
» son orgueil, possédant l'art de
» se faire des Alliés, Charles
» sembloit destiné à replonger la
» Monarchie dans l'ancien cahos,
» d'où la politique sage & sui-
» vie des Rois de la troisieme
» race, s'étoit appliquée à le re-
» tirer «. L'Historien ajoute qu'il oseroit même assurer que si Louis n'eut alors régné, c'en étoit fait de la France. Il peint ce Monarque aussi entreprenant que son rival, mais plus dissimulé; couvrant ses vues ambitieuses du voile de l'artifice, n'étalant jamais de plus belles maximes, que dans le tems même où il les violoit plus ouvertement.
» Attentif à se parer de tous les

» dehors de la juſtice, ſans jamais
» ſonger à être juſte, il ne comp-
» toit pour rien ſes promeſſes, ſes
» ſermens : trop foible pour ré-
» ſiſter à la fois à tous ſes enne-
» mis réunis, il mit toute ſon
» adreſſe à les diviſer, à ſuſpen-
» dre leurs opérations par de
» belles promeſſes, pour fondre
» ſur les plus foibles *avec la rapi-*
» *dité du vautour* : il marchoit à
» ſon but par les chemins qui
» ſembloient devoir l'en écarter;
» ce qu'il faiſoit, ce qu'il diſoit,
» n'étoit preſque jamais ce qu'il
» penſoit, ce qu'il avoit deſſein
» de faire : prodige de diſſimula-
» tion, il avoit le viſage calme
» & ſerein, l'ame agitée & ſom-
» bre, le langage folâtre & ba-
» din, le cœur farouche & ſan-
» guinaire : ami du Peuple qu'il
» opprimoit, ennemi des Grands
» qu'il trompoit, timide & in-
» quiet au ſein de la paix, tran-

» quille & brave au milieu des
» hazards de la guerre, humble &
» modeste dans son extérieur, ja-
» loux à l'excès de son autorité
» qu'il étendit bien au-delà des
» bornes où l'avoient portée ses
» Ancêtres : son caractere présen-
» te un assemblage bizarre de ra-
» res talens pour le Gouverne-
» ment, de foiblesses ridicules
» dans la vie privée, des vertus
» les plus éclatantes, & des vices
» les plus odieux «.

Attaché au plan des deux Auteurs qui l'ont précédé dans la même carriere, M. l'Abbé Garnier, comme l'observe son Censeur, donne une juste étendue au récit des faits, en développe les causes, fait connoître le caractere de ceux qui y ont eu part, & s'applique principalement à instruire ses Lecteurs de l'origine de nos Loix, de nos Coutumes & de nos usages. Ainsi, avant que de

parler de la fin tragique du Connétable de Saint-Pol, il fait voir quel homme c'étoit que ce Connétable, qui, parvenu aux plus grands honneurs que puisse ambitionner un Sujet, Beau-Frere du Roi, Oncle de la Reine d'Angleterre, Pere de plusieurs Enfans qui commandoient les Armées du Duc de Bourgogne, ne voyoit au-dessus de lui que des Princes Souverains, mais ne pouvoit consentir à rester au second rang, & n'aspiroit qu'à se former une Principauté indépendante. Après avoir trompé long-tems le Roi & le Duc de Bourgogne, il les vit enfin se réunir pour le détruire. Louis lui fit faire son procès. Il fut condamné à être décapité. L'Historien rapporte à cette occasion quelques circonstances qui peignent les hommes & les mœurs de ce tems. » Le Conné-
» table, avant que de monter sur

» l'échaufaud, dit à ses Confes-
» seurs (il en avoit quatre, deux
» Curés & deux Moines Men-
» dians) qu'il avoit caché dans
» son habit soixante-dix demi-écus
» d'or : il les remit entre les mains
» du Cordelier, son Confesseur,
» pour qu'il les distribuât aux pau-
» vres. Le Cordelier lui représenta
» qu'ils seroient mieux employés
» à la subsistance des Novices de
» son Couvent. Le Moine Au-
» gustin prétendit que l'emploi
» en seroit bien plus utile, s'ils
» étoient donnés aux Novices de
» sa Maison ; & là-dessus les deux
» Mendians entrent en dispute.
» Le Connétable pour les met-
» tre d'accord voulut que cet ar-
» gent fut partagé en quatre par-
» ties égales ; & que chacun de
» ses Confesseurs fît de sa portion
» l'usage qu'il jugeroit le plus mé-
» ritoire. Il tira de son doigt un
» diamant, & pria qu'il fût mis

» à celui de l'image de Notre-
» Dame de Paris : il détacha de
» ſon col une pierre, à laquelle
» il attribuoit une vertu efficace
» contre le poiſon, & chargea
» le Cordelier de la remettre à
» ſon petit-fils : *Beau Pere*, lui
» dit-il, *vous le prierez qu'il la*
» *porte toujours au col pour l'a-*
» *mour de moi.* Cette derniere
» partie de ſes volontés ne fut
» point exécutée : le Roi, auſſi
» crédule que le Connétable, ré-
» ſerva pour lui cette pierre «.

En liſant dans notre Hiſtorien l'expoſition des projets ambitieux du Duc de Bourgogne, on croit entendre Mithridate parlant à ſes Fils dans la premiere Scène du troiſieme Acte de la Tragédie de Racine, ou Pyrrhus s'entretenant avec ſon Confident dans la premiere Epître de Deſpreaux. » Maî-
» tre de la Lorraine, Charles
» donna une libre carriere à ſon

» imagination, & enfanta de
» vaſtes projets. Les Suiſſes l'a-
» voient offenſé, & ſe trouvoient
» dans ſon voiſinage : il réſolut
» de les ſoumettre. La Conquê-
» te de la Suiſſe, qui ne pouvoit
» l'arrêter, lui ouvroit les portes
» de l'Italie, où il lui ſeroit fa-
» cile, vu le grand nombre d'Al-
» liés qu'il s'y étoit déja faits, d'é-
» tendre rapidement ſes Conquê-
» tes. Arbitre de l'Italie, il deſ-
» cendroit en Provence, où le
» Roi René de Sicile promettoit,
» non-ſeulement de l'adopter
» pour ſon Fils, mais de ſe dé-
» pouiller en ſa faveur de la pro-
» priété de ſes Etats, en ſe ré-
» ſervant ſeulement une penſion
» viagere. De la Provence il
» pénétreroit ſans obſtacle dans
» le Dauphiné : il y ſeroit joint
» par toutes les forces de la Mai-
» ſon de Savoye. Alors que fe-
» roit & que diroit Louis? Quelle

» Puiſſance oſeroit ſe meſurer à » la ſienne, & lui preſcrire des » bornes « ? L'Ecrivain ajoute que Charles avoit lu l'Hiſtoire ; & que parmi les grands hommes de l'antiquité, il avoit choiſi Annibal pour ſon Héros. Bientôt après ce Prince fut battu, chaſſé par les Suiſſes, & obligé de s'enfuir avec précipitation : ſon Fou, qui ne l'avoit point abandonné, crioit en courant après lui : *Monſeigneur, nous voilà bien Annibalés*. M. l'Abbé Garnier retrace vivement la mélancolie profonde qui ſuivit cette déroute ; contraſte bien frappant dans la peinture de ce Guerrier préſomptueux & féroce. » Charles en proie à la douleur » ſe tenoit renfermé dans un lieu » ſolitaire : la honte, la rage & » le déſeſpoir s'étoient emparés » de ſon ame, & ſe peignoient » ſur ſon viſage. Il laiſſa croître » ſa barbe & ſes ongles : il ne

» changea plus d'habits ; ses Domestiques ne l'approchoient » qu'en tremblant, & n'osoient » lui faire des représentations » dont ils connoissoient l'inutilité, & qui peut-être leur au» roient couté la vie : son cœur » s'étoit resserré, & ne laissoit » plus un passage libre au sang : » on lui faisoit boire des liqueurs » spiritueuses, & on lui appli» quoit sur le côté gauche des » ventouses. Les secours de la » Médecine étoient impuissans » contre la maladie de Charles, » il auroit eu besoin d'un ami » courageux & éclairé : le mal» heureux n'en avoit point ; il » n'avoit voulu qu'être craint «.

Il faut lire dans l'Historien même le récit de la Bataille de Nanci où ce Prince fut tué. » On » dressa à la hâte au Vainqueur, » (René, Duc de Lorraine) un » arc de triomphe formé des os-

» ſémens des chevaux, des ânes,
» des chiens, des chats, & même
» des reptiles dont on s'étoit
» nourri pendant le Siége; ſpec-
» tacle tout à la fois le plus hor-
» rible, le plus attendriſſant qu'au-
» cun Peuple ait jamais donné à
» ſon Souverain «. Le Corps du malheureux Charles fut trouvé couvert de ſang & de boue, la tête priſe dans des glaçons, & tellement défiguré, qu'il ne fut reconnu qu'à quelques marques naturelles, à une cicatrice qu'il avoit au col, & à la longueur exceſſive de ſes ongles. » Sa mort
» forme une double époque dans
» notre Hiſtoire : premierement,
» avec lui s'éteignit en France le
» ſyſtême monſtrueux du Gouver-
» nement féodal; en ſecond lieu,
» Louis ſe trouvant délivré du
» ſeul ennemi capable de lui ré-
» ſiſter, ceſſa de ſe contraindre,
» donna un libre eſſor à ſes mau-

» vaiſes qualités: il devint plus
» capricieux, plus défiant, plus
» ſombre que jamais : il ména-
» gea moins ſes Sujets, il reſpec-
» ta moins les Loix ; en un mot,
» il fut moins aimé, moins digne
» de l'être «.

L'Auteur, dans la ſuite de ce Regne, que le dix-huitieme volume ne termine pas encore, contiuue de meſurer ſon vol ſur celui qu'avoient pris ſes deux Prédéceſſeurs ; & il ſe montre par-tout digne de leur ſuccéder. Au deſir de répandre le même intérêt qu'eux ſur toutes les parties de cette Hiſtoire, il paroît joindre le talent néceſſaire pour ſe garantir de certains défauts, qu'un peu trop de chaleur dans l'imagination n'a pas toujours permis au dernier d'éviter.

ARTICLE LIX.

PRINCIPES ET OBSERVATIONS ŒCONOMIQUES. (*Est modus in rebus, &c.*) A Amſterdam, chez Marc Michel Rey; & ſe trouve à Paris, chez Hériſſant fils, Libraire, rue S. Jacques, 1767, 2 vol. *in-12. Prix 4 liv. br.*

PARMI les biens & les maux qu'a produits le retour de la Philoſophie, on peut compter l'application de la plûpart de nos Savans aux matieres œconomiques, & l'abus que quelques uns d'eux ont fait de la liberté d'écrire ſur ces ſujets importans. De cette épidémie générale, il a réſulté des livres ſans nombre, beaucoup d'erreurs, quelques vérités, & très peu d'avantages pour le Commer-

çant & le Cultivateur. La théorie s'est trouvée en contradiction avec la pratique ; des opinions vraisemblables en ont fait naître d'absurdes : on a cherché dans son imagination des principes qu'on ne pouvoit trouver que dans la chose même. Cependant au milieu de ce conflict d'opinions, d'absurdités & de paradoxes, la vérité s'est quelquefois fait entrevoir ; mais comme si on avoit été fâché de l'avoir apperçue, on l'a couverte du voile épais d'une métaphysique qui n'étoit point propre au sujet. » En lisant les divers » Ecrits polémiques, auxquels » ces discussions ont donné lieu, » dit l'Auteur des Principes Œco» nomiques que nous annonçons, » (M. de Forbonnais), on est » étonné de voir les Parties s'ac» cuser réciproquement de ne pas » s'entendre, & avoir également » raison. Il ne paroît pas moins

» surprenant de les voir partir du » même principe, & arriver méthodiquement à des résultats » fort contraires. D'où l'on a conclu qu'il manquoit quelque chose à la précision de ces principes, » ou bien à la maniere de les employer «. C'est pour ces raisons & pour éclaircir une matiere obscurcie par les efforts mêmes qu'on a faits pour l'expliquer, que M. de Forbonnais remonte à l'origine des disputes, & examine à quel point quelques unes des opinions contenues dans les Ecrits dont la doctrine a le plus contribué à la fermentation, sont vraies pour tous, & sous quel aspect elles cessent de l'être pour d'autres, en indiquant la source de ces mésintelligences réciproques. Les deux principaux Ouvrages auxquels il s'attache, sont le Tableau œconomique, & le systême contenu dans les articles *Grains* & *Fermier*

de l'Encyclopédie, dans l'Extrait prétendu des Œconomies Royales de Sully, &c. Avant que d'en venir à la discussion des opinions hazardées dans ces Ouvrages, M. de Forbonnais établit des principes élémentaires, très clairs, très précis, mais si serrés, si dépendans les uns des autres, qu'il est comme impossible de les séparer. Pour s'entendre lui-même, pour se rendre intelligible à ses Lecteurs, & pour ne pas les exposer aux méprises qu'il releve dans les Auteurs qu'il attaque, il commence par déterminer la véritable signification des termes. Il donne le nom de *Richesse*, aux fonds seuls qui ont l'avantage actuel de produire un revenu à leur Possesseur; il appelle *Biens*, les propriétés qui ne rendent pas une production annuelle, telles que les meubles précieux : ainsi les fruits destinés à la consommation

ſont une ſuite de la Richeſſe fondée ſur le revenu, & non pas la Richeſſe. Comme les beſoins eſſentiels auxquels les hommes ſont ſoumis pour leur conſervation, ſont le motif de leur travail, M. de Forbonnais regarde le fonds qui produit ces beſoins comme la *Richeſſe primitive* ou *naturelle*, ſans laquelle les autres n'exiſteroient pas : il appelle *Richeſſe ſecondaire* ou *artificielle*, l'induſtrie qui pourvoit aux ſecondes néceſſités & même aux ſuperfluités, en ajoutant une valeur nouvelle aux matieres que fournit la terre, & qui, ſans ſon ſecours, ne feroient ni conſommées ni produites ; & enfin *Richeſſe conventionnelle*, l'argent, qui n'étant pas capable d'apporter par lui-même de nouvelle valeur dans la circulation, & ne pouvant produire un revenu que par fiction & conſéquemment à une inſtitution ſociale,

est susceptible de changemens.

Tous ces Principes Œconomiques roulent sur la Richesse, sur la production des Denrées & du revenu, sur la Terre, sur la Circulation simple ou par voie d'échange, & sur la Circulation composée où l'argent intervient. Dans le Chapitre qui a pour objet la Circulation simple ou par voie d'échange, l'Auteur traite de la production des Denrées; de la valeur & du prêt des Denrées; de la Population; du Commerce étranger; de la Navigation; du Revenu national & du Service public. Dans le cinquieme, qui roule sur la Circulation composée où l'argent intervient, il traite des propriétés naturelles de l'Argent; des propriétés de l'Argent conséquentes à l'établissement de la Monnoie; des effets relatifs entre les Sociétés; de l'établissement de la Monnoie; de la production des Den-

rées ; de la valeur du prêt des Denrées ; de la Population & du Commerce étranger ; enfin des Papiers repréſentant l'argent.

Pour ne pas nous borner à la ſimple indication des matieres, nous allons tâcher d'iſoler quelques uns des Principes de l'Auteur. Au ſujet de la Population, il établit que » dans un pays ſuſ-
» ceptible d'améliorations, où il
» y a des hommes ſurabondans
» & mal employés, toute aug-
» mentation de ventes en argent
» des Denrées territoriales, ſoit
» de la Métropole, ſoit des Co-
» lonies, ſera ſuivie d'un accroiſ-
» ſement de travail intérieur de
» main-d'œuvre ; & que toute aug-
» mentation de ventes en argent
» de Denrées de main-d'œuvre,
» ſera ſuivie d'un accroiſſement
» de conſommation de produc-
» tions territoriales «. Il tire de ce principe des conſéquences très utiles.

utiles. Il fait voir que dans les pays qui suffisent à leur nourriture, & où par conséquent on ne s'occupe que du calcul de l'argent donné ou reçu, » c'est sur la cer-
» titude de principe qu'est fondé
» le motif des jalousies récipro-
» ques des Sociétés; & l'argent
» donnant la facilité de vendre
» aux autres plus qu'on n'en re-
» çoit, l'ambition a puissamment
» sollicité les plus actives de se
» prévaloir de la négligence ou
» de l'ignorance des autres, pour
» étendre leurs avantages au-delà
» de ce que leur position natu-
» relle sembloit le leur permettre
» relativement... Cette activité a
» produit la force pendant le som-
» meil des voisins, & la force
» en a produit l'abus, &c «.

Nous ne nous étendrons pas d'avantage sur ces Principes, que nous affoiblirions nécessairement en les isolant; mais nous avertis-

ſons qu'ils doivent être médités avec la plus grande attention par ceux qui voudront ſuivre l'Auteur dans ſes Obſervations ſur le Tableau Œconomique, ſur les Articles Grains & Fermier de l'Encyclopédie, & ſur le prétendu Extrait des Œconomies rurales.

Le Tableau Œconomique a été tracé par un homme qui joint aux plus belles connoiſſances, au ſavoir le plus profond, l'eſprit de ſyſtême & de calcul. » C'eſt une » eſpece d'arbre généalogique, » dans lequel on a entrepris d'ex» primer la marche de la circula» tion, & de la peindre aux yeux«. Il parut il y a quelques années. Cette Table fut fort admirée; mais peu de perſonnes l'entendirent. M. de Forbonnais regarde l'Ami des hommes, la Théorie de l'impôt, la Philoſophie rurale, & ſur-tout l'Article *Grains* de l'Encyclopédie, comme formant

ſe corps de la doctrine de ce Tableau. Il aſſure, avec raiſon, que ces Ouvrages ne ſont pas toujours à la portée de l'intelligence ordinaire des Lecteurs, » ſoit, dit il, » qu'un langage myſtérieux ait » paru plus digne de ces méditations profondes, ou que leurs » Auteurs, fortement occupés » du réſultat dont ils avoient un » vif ſentiment, aient négligé » l'ordre & l'enchaînement des » idées «. Les adeptes du Tableau Œconomique ne ſont pas mieux compris de leurs Adverſaires.

M. de Forbonnais ſuit ce Tableau dans toutes ſes ſubdiviſions: il le conſidere dans ſa conſtruction, dans ſa méthode; & il prouve que la forme adoptée par l'Auteur pour expoſer la marche de la circulation, n'eſt pas propre à remplir ſon deſſein; parceque la circulation dépendant d'une infinité

de circonſtances variables, il eſt impoſſible d'en exprimer les détails dans un Tableau quelconque. Le Critique fait voir une foule d'erreurs qui réſultent de celle-là.

Dans ſa troiſieme ſubdiviſion, il conſidere ce Tableau relativement à la Population. » L'Auteur » de l'Extrait des Œconomies » Royales, dit M. de Forbon-» nais, avance que le produit net » du Royaume ne monte qu'à » 400 millions, quoiqu'il paroiſ-» ſe monter à 800 aux yeux du » Vulgaire, qui additionne 400 » millions de revenu des terres » indiqué par le produit du dixie-» me, avec 400 millions d'im-» poſitions. Mais il aſſure *qu'au* » *travers de cette confuſion, on* » *démêle clairement que le tout ſe* » *réduit à* 400 *millions de produit* » *net; & que le ſurplus qui eſt* » 400 *millions, ne conſiſtant qu'en* » *faux impôts & en faux frais,* » *n'eſt qu'un ſurcroît de dépenſes*

» *stériles & onéreuses, qui détruit*
» *chaque année 135 millions de*
» *produit réel*, &c «. Un simple
calcul de M. de Forbonnais renverse cette folle assertion. » Si depuis 1760, dit-il, nous avons
» dû perdre chaque année 135
» millions de produit réel, le
» total de la perte est déja de
» 675 millions, sans compter les
» accroîssemens annuels de cette
» perte. Dès-lors si la Providence
» ne nous regarde pas en pitié,
» plus de la moitié de la Nation
» sera annéantie en 1766. Mais
» il paroît plus consolant de croi-
» re que le Tableau ne dit pas
» toujours bien «.

L'Auteur termine cette critique par des réflexions générales très sages. Il en vient ensuite à celle des Articles *Fermier* & *Grains* de l'Encyclopédie : il prévient » que les Notions prélimi-
» naires qui y sont exposées, y sont

» éparses sans méthode ; que sou-
» vent un passage en contredit un
» autre ; & que, quoique le ger-
» me de tout le systême y soit
» rassemblé, il est difficile d'en
» trouver l'ensemble. Au lieu que
» les explications du Tableau
» Œconomique présentent un
» corps complet de doctrine «.

Nous ne pouvons, sans nous exposer à passer nos bornes, rapporter même les Sommaires des matieres qui sont discutées dans cette troisieme Partie. L'Auteur de l'Article *Grains* a reproché à ceux qui écrivent sur le Commerce & à ceux qui le dirigent (on connoît les excellens Traités de M. de Forbonnais sur ce sujet) de séparer par une abstraction imparfaite, l'Agriculture, du Commerce. Le Critique retorque ce reproche : C'est ce que vous faites en supposant une production territoriale isolée de son objet, qui est la con-

ſommation du genre qui détermine à produire. — » Ceux, » ajoute-t-il, qui ont dirigé le » Commerce, ou écrit ſur cette » partie, n'ont jamais imaginé » un Commerce ou une Induſ- » trie ſans Agriculture. Au con- » traire, ils ont regardé cette In- » duſtrie comme une ſuite né- » ceſſaire d'une Agriculture flo- » riſſante, & comme le ſoutien » de ce qui lui donnoit l'être. » Leurs ſpéculations ou leurs opé- » rations ont pû ſe diriger vers » les détails relatifs à l'action » propre de ce Commerce ou de » cette Induſtrie; & il n'y a au- » cun reproche à leur faire, s'ils » n'ont pas été inconſéquens au » premier principe, s'ils n'ont » pas perdu de vue l'action pro- » pre au premier moteur. Un ſeul » Architecte doit former l'enſem- » ble & le plan d'un édifice; mais » pluſieurs Artiſtes ſont employés

» à le construire & à le décorer.
» Ceux qui sont chargés de la
» Peinture & de la Sculpture font
» chacun le plan relatif à leur
» Ouvrage, & supposent toujours
» dans leur travail, l'ensemble
» général. S'ils péchent contre
» ses regles, il faut les reprendre
» & les réformer; mais non pas
» bannir la Peinture & la Sculpture
» de l'Edifice, parcequ'on ne s'y
» connoît pas. Si l'ensemble de
» l'Architecte ne vaut rien, il ne
» s'en suivra nullement que le
» Peintre & le Sculpteur fussent
» des ignorans «.

Le précis historique du Cadastre établi dans le Duché de Milan, forme la quatrieme & derniere Partie de cet estimable Ouvrage; & donne lieu à des réflexions intéressantes. Pour entrer dans le détail de ce Précis, il faudroit le transcrire; sans quoi, ce seroit faire l'Extrait d'un Extrait. M.

de Forbonnais suit toutes les opérations faites depuis 1543, que Charles-Quint demanda un Subside extraordinaire de 25 mille écus par mois, jusqu'en 1718 qu'il fut établi une Commission pour présider à un nouveau récensement & à une évaluation des terres, & jusqu'à la confection des Régistres. C'est sur ce Cadastre que roulent ces observations. Nous ne rapporterons que celle-ci. » Le
» principe du personnel de la
» taille est l'unique source de tous
» ces maux ; & ce principe n'est
» qu'une conséquence du Gou-
» vernement féodal, à la destruc-
» tion duquel nous sommes rede-
» vables de la perfection des
» Loix, de l'esprit public, de la
» paix au-dedans, & de la force
» au-dehors, enfin de la consti-
» tution actuelle de la Monar-
» chie, où l'autorité éclairée tire
» de la Justice & de la raison,

» une force que rien n'est capable
» d'arrêter. Par quelle fatalité la
» conséquence existe-t-elle, après
» que son principe est détruit, &
» dans des circonstances si diffé-
» rentes « ?

Nous aurions desiré pouvoir nous étendre plus au long sur cet Ouvrage : il renferme des vues très profondes ; mais l'Auteur ne peut quelquefois se sauver qu'avec beaucoup de peine, du défaut d'obscurité qu'il reproche aux Ecrivains estimables qu'il attaque.

ARTICLE LX.

Mémoires Secrets, tirés des Archives des Souverains de l'Europe depuis le Regne de Henri IV. Neuvieme & dixieme Parties. A Amſterdam; & ſe trouvent à Paris, chez Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais, 1767, *in*-12. *Prix 3 liv. les 2 Parties.*

En parlant des huit premieres Parties de ces Mémoires intéreſſans, nous avons promis de rendre compte des ſuivantes, à meſure qu'elles paroîtroient. La huitieme Partie finiſſoit à la deſtruction de l'Armée des Rebelles d'Aſie par les Turcs, en 1609. La neuvieme continue le recit des événemens qui ſe paſſerent dans la même année. La concluſion de la Treve de la Flandre changea la

face des affaires de l'Europe. Cette Treve procura à la Hollande la Souveraineté dont elle prit possession. L'Ambassadeur de Venise à la Cour de France, intriguoit pour détacher le Duc de Savoye de l'union avec l'Espagne : il cherchoit à donner de l'ombrage à Henri, au sujet du projet qu'avoit formé le Duc, d'envoyer ses Enfans à Madrid. Le Duc de son côté, demandoit une des Infantes à l'Espagne pour le Prince de Piémont ; & afin de mieux réussir, en piquant cette Cour de jalousie, il demandoit une Fille de France pour ce Prince. Henri, pour l'empêcher de s'unir avec l'Espagne, & pour lui ôter tous les moyens de nuire à la France, lui dépêche Bullion, muni d'amples pouvoirs pour l'attacher à la Couronne, en lui confirmant la promesse qu'il lui avoit faite, de donner sa Fille aînée au Prince de Piémont, en

s'ouvrant à lui sur la Guerre, en réglant les limites de leurs Etats respectifs. Il faut lire dans l'Auteur les instructions de Henri à son Ambassadeur. C'est dans ces instructions qu'on voit se déployer toute la politique des Princes, & qu'on trouve la véritable situation de leurs affaires. Cette négociation donna à penser aux Princes d'Italie. Le Pape Paul V vouloit ménager un mariage entre l'Espagne & la France. L'Espagne cherchoit à traverser celui du Prince de Piémont avec Madame.

La mort de Guillaume, dernier Duc de Juliers, de Cleves & de Berg, donna lieu à de nouvelles affaires; les Princes qui se portoient pour Héritiers de ses Etats étoient, l'Electeur de Brandebourg, Mari d'une Fille de la Fille aînée de Guillaume; le Duc de Neubourg, Mari de l'aînée des Sœurs qui vivoient; le Duc de

Deux Ponts & le Burgrave, Epoux des deux autres; l'Electeur de Saxe par succession de mâles; le Duc de Nevers, qui étoient le seul qui portât le nom & les armes de Cleves; & le Comte de Maulevrier, comme seul Héritier de la Maison de la Marck. L'Archiduc Léopold étant entré dans Juliers, vouloit garder la succession en séquestre. Nous n'entrerons point dans le détail de cette discussion, qui eut des suites considérables.

Le Parlement & la Sorbonne avoient condamné quelques propositions sur le Régicide. Le 14 Novembre 1710, la Cour de Rome publia l'Index de certains Livres, par lequel l'Histoire de M. de Thou, le Plaidoyer d'Antoine Arnaud & ses Opuscules, & l'Arrêt de Jean Châtel, étoient condamnés. Le Décret de Rome fut déclaré abusif & contraire aux Canons par le Parlement, qui avoit

ordonné qu'il fût lacéré & brûlé par la main du Bourreau ; mais le Pape, qui prévoyoit les conséquences de cet Arrêt, trouva le moyen d'éteindre la fermentation, & dressa un nouveau Décret, conformément aux vues de la Cour de France.

Une affaire à laquelle on prétend que le cœur de Henri, naturellement porté à s'enflammer, donna lieu, causa de nouveaux troubles. Charlotte de Montmorency, d'une beauté éclatante, que Henri de Montmorency destinoit à Bassompiere, parut à la Cour. Henri en fut frappé : il rompit le mariage projetté, & la fit épouser au Prince de Condé, jeune & de peu de fortune. Vittorio Siri entre dans plusieurs détails au sujet des poursuites inutiles que le Roi faisoit pour obtenir les faveurs de la Princesse, & des efforts qu'il tentoit pour vaincre les obstacles

que la jalousie du Prince opposoit à l'amour du Roi. Quoi qu'il en soit, Condé & sa Femme s'échappent & arrivent à Landrecy. Siri fait un récit assez amusant du Conseil que le Roi fit tenir à ce sujet. Condé fait prier l'Archiduc Albert de le protéger en Flandre. L'Archiduc refuse ; Condé se retire auprès de Léopold, ensuite à Cologne ; la Princesse est très bien accueillie à Bruxelles; Condé vient l'y rejoindre : le Roi exigeoit que Condé se remît entre ses mains ; mais celui-ci demandoit des conditions. Les Espagnols se félicitoient d'avoir à leur disposition un Prince propre à troubler le repos du Monarque : il n'y a pas de doute qu'ils ne se servissent de ce prétexte pour intriguer contre Henri ; mais Siri les accuse de lui avoir attribué, contre Condé, des desseins si atroces, qu'on ne peut connoître l'ame de ce grand

Roi, sans en être indigné. On faisoit, dit-il, écrire par l'Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France. » *Balagny vient de partir* » *avec trois autres dans le dessein* » *de tuer le Prince.* Ce même Mi-» nistre écrivoit à Condé de se » tenir sur ses gardes pour son » boire & pour son manger, par-» ceque le Roi se proposoit de » se défaire de lui par toute sorte » de voies «.

Cependant la Princesse vouloit revenir en France. Siri dit que c'étoit pour se livrer à l'amour du Roi; qu'il y eut un complot pour l'enlever de Bruxelles, & que ce complot manqua : il en fait un détail très circonstancié, & donne pour garant de la vérité de son recit, le Marquis de Cœuvres, qui étoit chargé du projet, & de qui l'Auteur assure qu'il le savoit. Cependant ce Marquis traita de calomnie le bruit de cet enleve-

ment, & demanda juſtice à l'Archiduc d'une imputation ſi injurieuſe à l'honneur du Roi & de la Princeſſe. Henri fait ſignifier un ordre au Prince de retourner en France, & de lui demander pardon, ſous peine d'être traité comme Criminel de leze-Majeſté. Le Prince fait entendre qu'il conſentira à un divorce ; mais jamais à une ſéparation : il propoſe de faire caſſer ſon mariage pour épouſer Mademoiſelle de Vendôme ; mais le Roi veut qu'il ſe ſoumette. La ſommation faite au Prince par les Ambaſſadeurs du Roi, & la Réponſe ; tout ce qui ſe paſſa juſqu'au moment où le Marquis de Cœuvres partit de Bruxelles ; les affaires qu'occaſionna la retraite du Prince de Condé à Milan, entre le Roi, le Pape & les Eſpagnols ; & enfin le plan du Traité entre le Roi & le Duc de Savoye, que l'affaire du Prince de Condé ac-

céléra, sont des détails très curieux, & qu'on lit avec plaisir, quoique tout n'en soit pas conforme à ce qu'en disent nos Historiens.

Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems sur cette dixieme Partie, quoique peut-être la plus intéressante de celles qui ont paru jusqu'à présent. On y voit le triomphe d'Emanuel pour avoir brouillé la France & l'Espagne ; l'agitation que les projets de Henri occasionnent chez toutes les Puissances de l'Europe ; les craintes des Vénitiens pour leur République, craintes qu'ils déguisent sous le masque de l'indifférence ; la politique adroite de Henri à leur égard ; l'inquiétude des Espagnols, & leurs préparatifs pour s'opposer aux entreprises des François ; les efforts du Pape pour accommoder les deux Couronnes ; les différens entretiens des Ministres avec Henri ; enfin les dispositions prochai-

nes à la Guerre. Tous ces divers articles exigeroient un trop long détail. Nous y renvoyons ceux qui voudront prendre une idée de ces Négociations qu'on chercheroit inutilement dans l'Hiſtoire de France.

Ces deux dernieres Parties font déſirer les ſuivantes avec d'autant plus d'empreſſement qu'elles avoiſinent l'époque fatale de la mort de Henri.

ARTICLE LXI.

Guillaume Tell, Tragédie; par M. le Mierre, représentée par les Comédiens François ordinaires du Roi, pour la premiere fois, le 17 *novembre* 1766. A Neufchatel; & se trouve à Paris, chez Vallat-la-Chapelle, au Palais, 1767, *in*-8°. *Prix* 1 *liv.* 10 *sols.*

M. le Mierre a exactement suivi l'Histoire dans cette Tragédie; &, si le sujet n'en a pas paru assez majestueux à quelques Critiques, au moins n'ont-ils pas pû rejetter ce défaut sur son imagination. Au lieu que, quand un Poëte nous présente des sujets de pure invention, il se rend responsable de tout ce qu'ils peuvent avoir d'absurde, de bas, de trivial,

C'étoit la réflexion que nous faisions dans notre dernier Journal ; & nous y revenons ici d'autant plus volontiers, que cette fureur d'inventer semble être épidémique, & qu'elle peut nuire beaucoup à notre Théâtre.

L'Histoire de Guillaume Tell étoit très connue. M. le Baron de Zur-Lauben l'a donnée dans le plus grand détail, lorsque la Tragédie a paru. Nous nous sommes contentés alors d'annoncer sa brochure (1) : nous allons en extraire les principales particularités de l'événement singulier sur lequel est fondé le Drame de M. le Mierre ; après quoi nous examinerons ce Drame du côté du style ; &, afin que notre critique n'ait rien d'offensant pour cet estimable Auteur,

(1) Elle se trouve chez Vincent, rue Saint-Severin, & chez Vente, Montagne Sainte-Genevieve.

nous l'étaierons des préceptes de Desfpréaux. M. de Voltaire a dit que *Corneille eut trouvé beaucoup à apprendre dans l'Art Poëtique.* Nous prions d'avance nos Lecteurs & M. le Mierre lui-même de ne point perdre de vue cette judicieuse remarque.

Les vexations que les Baillifs de l'Empereur Albert exerçoient dans les trois pays immédiats de l'Empire, qu'on appelle Uri, Schweitz & Underwalden, étoient des plus bizarres & en même-tems des plus révoltantes pour l'humanité. Un de ces Baillifs qu'Albert envoya aux pays de Schweitz & d'Uri, se nommoit le Chevalier Gesler. » Son ame » avoit toute la trempe de celle » de Phalaris ou de Caligula «. L'Empereur l'envoya résider à Altorff, chef-lieu du canton d'Uri. Il y fixa sa demeure, dans un château qui portoit le nom de la Tour

d'Altorff. Il tenoit auſſi en propriété le château de Kuſſnach, près du lac de Lucerne, ſur les confins du canton de Schweitz. On voit encore les ruines de ce château terrible. Cet impitoyable Baillif rendoit tous les jours des ordonnances ridicules, auxquelles il étoit impoſſible de ne point contrevenir, & auxquelles on ne contrevenoit jamais impunément. Trois particuliers, Gautier Furſt, d'Uri; Werner Stauffacher, de Schweitz; & Arnold, du Melchtal, contrée du pays d'Underwalden, oſerent enfin former le projet héroïque de briſer les fers qui enchaînoient leur Patrie; » & ce foible & ſecret conventi-» cule fut le commencement d'u-» ne illuſtre & puiſſante ligue «. Chacun de ces trois Chefs étoit d'un canton différent. Ils ſonderent ſecretement leurs amis, leurs parens, & tous les gens propres à les

les seconder du cœur & de la main. Ils n'eurent pas de peine à les gagner. L'indignation étoit générale. Ils fixerent au premier jour de l'an 1308 le moment où devoit éclater la révolution. Mais un évenement inattendu manqua d'ébruiter leur projet.

» Entr'autres traits capricieux » de la tyrannie de Gesler, celui » de son chapeau qu'il fit élever » sur une perche dans la place pu- » blique du bourg d'Altorff, est » le plus caractéristique. Il plaça » une garde près de cette perche, » & il fit publier un ordre à tous » ceux qui passeroient, de fléchir » le genou devant ce chapeau, » & de lui rendre les mêmes hon- » neurs qu'il exigeoit pour le Roi » des Romains son Maître, ou » pour sa personne «. Ce chapeau, le symbole de l'affranchissement chez les Romains, & le signe de l'esclavage sous le Gouvernement

de Gesler, a été l'origine de la liberté des Suiſſes. C'eſt une réflexion de M. le Baron de Zur-Lauben, dont nous ne faiſons dans tout ce morceau, qu'abréger le récit. Guillaume Tell, Habitant de la Paroiſſe de Burglen, Village à une demi-lieue d'Altorff, déſobéit à l'ordre de Gesler. Il étoit en ſecret un des Aſſociés de la Ligue projettée. Le Baillif le fit arrêter, & lui demanda pour quoi il avoit manqué de reſpect au Roi des Romains & à lui, en ne faiſant aucune révérence à ſon chapeau. *Cher Seigneur*, lui répondit Tell, *cela eſt arrivé fortuitement & non par mépris, pardonnez-le moi. Si j'étois ſenſé, je ne m'appellerois pas Tell.* Ce mot ſignifie dans l'ancien Allemand, *un Balourd*, *un homme peu ſenſé.* Tell paſſoit pour excellent tireur. L'Arbalête étoit alors l'arme la plus uſitée. Il avoit de beaux Enfans, & il les aimoit

tendrement. » Gesler se les fit
» amener, & dit au pere : *Tell,*
» *qui de ces Enfans t'est le plus*
» *cher?* Tell lui répondit : *Mon-*
» *seigneur, ils me sont tous égale-*
» *ment chers.* Là-dessus le Baillif
» répartit : *Eh! oui, Tell, tu es*
» *un Arbalêtrier fameux, ainsi que*
» *je l'apprends; tu vas me donner*
» *un trait de ton habileté en ma*
» *présence. Je veux que tu tires*
» *une pomme de dessus la tête de*
» *l'un de tes enfans; mais prends*
» *bien garde de manquer la pom-*
» *me, car si tu ne l'abbats point*
» *du premier coup, il t'en coutera*
» *la vie* «. Tell eut beau supplier
le Baillif de le dispenser de cet or-
dre, il fallut obéir. Il prit son
Arbalête, ajusta une fléche dessus,
& en laissa une autre dans son
carquois. Le Baillif plaça lui-
même la pomme sur la tête du
fils, qui n'avoit pas plus de six
ans. Tell décoche la fléche, &

abbat la pomme ſans bleſſer ſon fils. Le Baillif ſaiſi de ſurpriſe, s'apperçoit que Tell a dans ſon carquois une ſeconde fléche : il lui demande à quel uſage il la réſervoit. Tell héſite. Gesler lui promet la vie, s'il dit la vérité. *Hé bien*, répond Tell alors, *j'étois réſolu, ſi j'avois touché mon fils, de vous tuer avec la ſeconde fléche, & ſans doute je n'aurois eu garde de vous manquer.* Soudain Gesler le condamne à une priſon perpétuelle, & commande à ſa garde de le ſaiſir, pour le conduire dans une tour ténébreuſe du Château de Kuſſnach. Il s'embarque ſur le lac avec ſes Satellites & ſon Priſonnier. Un vent furieux s'éleve. Les flots ſe croiſent ſur la barque, & menacent de l'engloûtir. Tell étoit nerveux & bon Batelier. On conſeille au Baillif de le faire délier & de lui confier le ſoin de la barque. Le Baillif qui craignoit

pour sa vie, y consent. Tell placé au gouvernail, ne perd point de vûe l'Arbalête & le carquois qu'on avoit laissés auprès, épie l'instant de sauter hors de la barque; découvre un large rocher, propre à favoriser son dessein; tourne le gouvernail contre ce rocher, s'élance dessus, après avoir saisi son armure, & repousse la barque dans les flots par l'élan qu'il avoit pris pour en sortir. Il gagne précipitamment la montagne, se sauve par Marsach, dans le pays de Schweitz, atteint les hauteurs qui bordent le grand chemin, entre Art & Kussnach, se cache dans des brossailles, attend le Baillif, qui devoit passer par-là pour aller à son Château, ajuste son Arbalête aussi-tôt qu'il approche, & le jette roide mort d'un coup de fléche. Il se sauve ensuite à Art, & va trouver successivement les principaux Confédérés, à qui

il apprend qu'il a tué Gesler & délivré son pays. Ici finit le récit de M. le Baron de Zur-Lauben. Il y ajoute quelques observations, qui servent à donner un plus grand dégré d'authenticité à cette Histoire, & qu'il faut lire dans l'Ouvrage même.

Tel est le fonds sur lequel M. le Mierre a travaillé, & il en a tiré pour la conduite de sa Piéce, tout l'avantage possible. On convient assez généralement qu'il entend très bien le théâtre, que c'est la partie où il excelle. Quel dommage si à ce grand talent, il négligeoit d'en joindre un autre plus grand encore ; celui *d'être toujours éloquent en vers, & de l'éloquence propre à chaque caractere que l'on représente ; de parler sa Langue avec autant de pureté que dans la prose la plus châtiée, sans que la contrainte de la rime paroisse gêner les pensées ; de ne pas se per-*

mettre un seul vers ou dur, ou obscur, ou déclamateur. » Ce sont là, dit » M. de Voltaire, dont nous » transcrivons ici les propres ter» mes, ce sont-là les conditions » qu'on exige aujourd'hui d'une » Tragédie, pour qu'elle puisse » passer à la postérité avec l'ap» probation des Connoisseurs, » sans laquelle il n'y a jamais de » réputation véritable «. Ce célebre Ecrivain, qui connoît mieux que personne à quel point la magie du style est imposante, ne cesse d'insister dans les Préfaces qu'il a mises à la tête de ses Tragédies, sur la rigueur avec laquelle la pureté du langage doit être observée; sur le soin que le Poëte doit prendre *d'éviter tout mot vicieux, toute construction obscure, toute syllabe rude*, enfin *de charmer l'oreille & l'esprit par une élégance continue.* Il s'étonne que depuis Racine, personne n'ait approché du style

enchanteur de cet excellent Poëte ; mais il est encore plus surpris que le Public ait depuis applaudi avec transport *à des Piéces qui à peine étoient écrites en François, dans lesquelles il n'y avoit ni connoissance du cœur humain, ni bon sens, ni Poësie*. C'est à M. le Mierre à laver le Public de ce reproche ; ou plutôt c'est à ce Poëte fécond, déja couronné plusieurs fois par le Public, à justifier ses succès, en faisant en sorte que ses Piéces plaisent autant à la lecture qu'à la représentation. Boileau a dit à tous les Poëtes :

Craignez-vous pour vos vers la censure
publique ?
Soyez-vous à vous-même un sévere
Critique.

M. le Mierre, bien capable certainement d'être ce Critique judicieux, qui se censure lui-même avec rigueur, nous pardonnera

de rapprocher ici de ses vers, ceux où Despreaux donne à la fois le précepte & l'exemple. C'est pour l'intérêt de sa gloire & pour celui de l'art, c'est afin que ses Emules ne tirent point avantage de ses négligences pour s'en permettre encore de plus grandes, que nous hazardons cette critique. Puisse-t-elle engager nos jeunes Poëtes à travailler davantage leurs vers! Puisse chacun d'eux se rappeller cette leçon de M. de Voltaire : *Quand vous auriez excité la pitié, la terreur, si avec ces avantages vous avez manqué aux autres loix, vous n'êtes qu'un médiocre Ecrivain, qui avez traité un sujet heureux.*

Dans la premiere Scène de sa Piéce, M. le Mierre fait dire à Melchtal :

Ce cruel Gouverneur *sur la Suisse élevé*,
De mes pleurs, de mon sang, Gesler s'est abreuvé.

Nul plus que moi, cher Tell, n'éprouva
sa furie.

Et Tell répond :

Nul plus que moi, Melchtal, ne haït sa
tyrannie.

Melchtal continue son récit :

Mon pere dans *son champ* conduisoit *sa*
charrue,

Un Soldat de Gesler vient, & emmene les animaux qui servoient à ses travaux champêtres.

Je l'apperçois, j'y vole, & le fer à la
main
Je combats de Gesler le Soldat inhumain,
Le désarme, & le force à relâcher sa proie;
Je revole à mon pere. *Ah! que je ne te voie*
De long-tems, me dit-il, fuis, mon fils,
quitte-moi.
Fuis Gesler : le cruel se vengeroit de toi.

Boileau a dit :

Ayez pour la cadence une oreille févere.

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.
. . . .
Il est un heureux choix de mots harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Dans la seconde Scène, Tell dit aux Conjurés, en parlant de Melchtal : *Vous pouvez juger du zele qui l'anime,*

Puisqu'il a *comme vous à venger son pays,*
Comme Concitoyen, & son sang, comme fils.

Lorsque Malherbe vint, dit Boileau,

Par ce sage Ecrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée,
. . . .
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Comment donc M. le Mierre peut-il se permettre aujourd'hui

un enjambement auſſi déſagréable ? Il lui eût été ſi facile de donner un tour plus heureux à ces deux vers !

Comment dans l'eſpace de dix vers a-t-il pû ſe ſervir deux fois du mot de *créature* pour qualifier Gesler ?

Qui n'eſt que *créature* & ſe fait Souverain. . . .
N'obtenant rien d'Albert contre ſa *créature*. . . .

Dans la même Scène, ce long diſcours de Tell eſt-il bien clair ?

Peu d'éclat, mes amis, ſuivra notre entrepriſe :
Loin de ces *mouvemens* dont la terre eſt ſurpriſe
Loin des *ſoulevemens* où des Peuples voiſins,
Le peuple qui s'agite entraîne les deſtins,
Nous n'aurons ſignalé que le patriotiſme :
L'homme n'admire guere un ſi ſimple héroïſme ;

Gesler même est trop vil pour que dans
l'Univers
Il nous soit glorieux d'avoir rompu nos
fers ;
Et peut-être l'orgueil qui, dans la ty-
rannie,
Se plaît à supposer toujours quelque génie,
Voyant quel insensé nous a donné des
loix,
Nous dédaignera-t il jusques dans nos
exploits,
*Sans voir quel poids nos mœurs donnent
à notre injure,*
Et qu'aux obstacles seuls la valeur se me-
sure :
Mais sauvons la Patrie ; & si dans l'avenir
Du joug que nous portions nous avons à
rougir,
Ah ! du moins la vertu, sans cesse fatiguée
De cette estime encore aux Tyrans pro-
diguée,
Des éloges forcés, que depuis si long-tems,
Au milieu de la haîne arrachoient leurs
talens,
Par le vil Oppresseur qui nous tient sous
sa chaîne,

Verra la tyrannie en mépris comme en haîne,
Et pour l'honneur des mœurs & de l'humanité,
Le dernier des mortels dans le plus détesté.

Nous doutons qu'on puisse lire de suite cette longue période : nous doutons qu'on puisse l'entendre. Ce n'est certainement pas se conformer aux leçons de Boileau, que d'embarrasser ainsi son Discours,

Et d'aller par un tas de confuses merveilles
Sans rien dire à l'esprit étourdir les oreilles.

Nous n'entendons pas davantage cette autre tirade que l'Auteur met dans la bouche de Cleofé, femme de Tell.

Que les Femmes ailleurs dans l'Etat soient sans voix,
Qu'ailleurs leur ascendant fasse taire les loix;

Où les mœurs ne sont rien, il n'est rien
qui surprenne :
Mais chacune de nous est ici Citoyenne ;
Chacune toujours libre, & partageant
vos droits,
En cultivant ses champs, s'occupe de ses
loix,
Et si dans vos conseils, si dans vos Assem-
blées,
Vos femmes avec vous ne sont point ap-
pellées,
Ah ! sans doute, ce fut le chef-d'œuvre
des mœurs,
Qu'on ait cru que l'hymen, que l'union
des cœurs
Dans votre volonté ne montrant que la
nôtre,
Ce qu'un sexe décide est CONSENTI *par
l'autre.*
Si c'est sous votre garde & par vos soins
guerriers,
Que nous vivons en paix au sein de nos
foyers,
Le soin de vos enfans étant ce qui nous
touche,

Les premiers leçons sortent de notre bouche :
C'est nous qui de nos loix leur inspirons l'amour,
L'esprit qu'à vos conseils ils porteront un jour.
Et des lieux où jamais nous ne serions comptées,
Il nous faudroit attendre en esclaves traitées
L'impérieux décret que vous auriez porté !
Non ; où la force agit, plus de *moralité*,
Plus de devoirs *pour nous*, *& la loi ne nous lie*
Qu'autant qu'elle est *par nous* reçue & CONSENTIE.
Tu parles de Tyrans ; que nous importe *à nous*
D'être esclaves *par eux*, ou de l'être *par vous* ?

Il faut relire plusieurs fois ce morceau, pour pouvoir suivre la chaîne des idées. Or, selon Despréaux :

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,

Mon esprit aussi-tôt commence à se détendre,
Et de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un Auteur qu'il faut toujours chercher.

La maniere dont M. le Mierre emploie à deux différentes reprises le mot *consentir* n'est pas Françoise. C'est encore une faute impardonnable dans des vers.

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre ou le tour vicieux.
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solescisme.

N'y a-t-il pas quelque contradiction entre ces vers de Gesler

à ſon Confident (Scène premiere du ſecond Acte :)

Je ſuis bien indigné qu'une horde groſſiere
Contre l'autorité leve ſa tête altiere ;
L'habitude des fers ne pourra donc agir ?
Dans ſa chaîne toujours je l'entendrai rugir !

Et ceux-ci que le même Gesler lui adreſſe immédiatement après :

En diſcours impuiſſans laiſſe les tout oſer.

(Autre phraſe qui n'eſt pas Françoiſe.)

Non ; des plaintes, crois-moi, la frivole licence ;
Sert à donner le change à leur impatience;
Ce peuple la ſoulage en croyant s'y livrer;
Quelque ſuperbe eſpoir qui les *puiſſe* enivrer,
Dans ces ames qu'au frein ma *puiſſance* accoutume,
S'il eſt quelque vigueur, la plainte la conſume.

Si c'étoit dans la bouche du Confident que l'Auteur eût mis ce

discours : *N'êtes-vous pas indigné que ce Peuple leve sa tête altiere contre votre autorité, qu'il rugisse toujours dans sa chaîne ?* Alors la réponse de Gesler seroit juste.

N'y a-t-il rien à dire sur le Monologue qu'on trouve après cette Scène, & où Gesler, qui vient d'ordonner que son chapeau soit attaché au milieu de la place publique, débite des sentences touchant *les autres traits de libre fantaisie*

Que se permit des grands la puissance hardie ?

» Jamais un Monologue, a dit
» M. de Voltaire, ne fait un bel
» effet, que quand on s'intéresse
» à celui qui parle, que quand
» ses passions, ses vertus, ses
» malheurs, ses foiblesses font
» dans son ame un combat si no-
» ble, si attachant, si animé,
» que vous lui pardonnez de par-
» ler long-tems à soi-même «.

Mais voici un endroit dont le défaut se fait encore mieux sentir. Furst, l'un des Conjurés, dit à Tell :

Devant tous ces châteaux que nous devons surprendre,
Et nous & nos amis nous ne pourrions nous rendre.

Il ajoute :

N'attaquer aujourd'hui que Sarne & Rotzemberg,
Ce seroit avertir le cruel Landenberg,
Cet autre affreux Tyran, dont les mains vengeresses
Auroient bientôt muni les *autres* forteresses.

Et voici sa conclusion :

Il faut pour le succès de nos communs efforts,
Il faut en même tems investir tous les forts.

Or, comment les investir tous en même tems, puisque, suivant les deux premiers vers, *eux & leurs*

amis ne peuvent ſe rendre à tous ces forts ?

Dans la réponſe de Tell on lit ces deux vers, dont le premier peut à peine ſe prononcer :

Tandis qu'avec Werner moi j'iraï ſur le lac,
Dans l'ombre de la nuit m'emparer de Kus-nac.

Nous retrouvons ailleurs cette rime en *ac* dans deux hémiſtiches :

C'eſt ſur le même *lac* que le brave Werner
A couru vers *Kus-nac* & devancé Gesler.

Bornons-là cette Critique, où, contre notre intention, on pourroit ſoupçonner quelqu'envie de trop rabaiſſer cette Piéce, qui ne laiſſe pas d'offrir de tems en tems de grandes beautés, malgré tant de négligences dans la verſification. Nous pourrions encore relever beaucoup d'expreſſions ou emphatiques, ou vicieuſes, telles que celles-ci :

Quelle témérité
Révolte *ton néant* contre ma volonté ? . .
Pouvois-je demeurer *fous l'image* des coups
Qu'aux rochers d'Undervald lui porta ton courroux ? . . .
Et fi tu crois devoir ordonner *nôs fupplices*,
Punis les trois Cantons, tous trois font nos complices. . . .
Je fuccombe à l'horreur. . . Je me meurs *dans l'effroi*. . . .

Nous pourrions faire remarquer, au fujet de Guillaume Tell, que ce qu'il dit à Gesler, après qu'il a eu abbatu la pomme fans bleffer fon fils, a l'air d'une bravade, & femble faire regretter tout l'intérêt que l'on a pris à la fituation de ce pere malheureux :

J'étois sûr de ma main.
Crois-tu, fi du fuccès je n'euffe été certain,
Que je t'euffe obéi ?

Enfin, aux vices de conſtruction que nous avons déja cenſurés, il nous ſeroit facile d'en joindre d'autres encore; tels eſt le tour forcé des vers ſuivans :

Et nous pouvons ſouffrir un Tyran ſi farouche,
Et ſur de tels affronts *que* ce ſoleil ſe couche!...
Je vaincrai malgré toi ta fureur inflexible;
Ou ſi ton cœur la ſuit, *tu ne m'arracheras*
Mon fils qu'avec la vie *& ſanglant dans mes bras.*

Mais M. le Mierre, en reliſant attentivement ſa Piéce, reconnoîtra beaucoup mieux que nous tous ces défauts, qu'un peu trop de confiance dans ſon extrême facilité, & le ſoin qu'il paroît donner principalement à l'effet théâtral, lui ont, ſans doute, laiſſé échapper.

Il ne nous ſaura pas mauvais gré d'avoir eſſayé de remplir ici à ſon égard l'office de cet ami dont parle Deſpréaux :

Un ſage ami toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laiſſe paiſible.
Il ne pardonne point les endroits négligés.
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés.
Il reprime des mots l'ambitieuſe emphaſe :
Ici le ſens le choque, & plus loin c'eſt la phraſe.
Votre conſtruction ſemble un peu s'obſcurcir.
Ce terme eſt équivoque, il le faut éclaircir.
C'eſt ainſi que vous parle un ami véritable.

C'eſt auſſi le langage que doit tenir un Journaliſte ; & il ne s'acquitte ordinairement de ce pénible devoir qu'à l'égard des Auteurs qui le méritent par la ſupériorité de leurs talens.

ESSAI

ARTICLE LXII.

Essai sur l'Eloquence de la Chaire, avec le Tableau de ses progrès & de sa décadence dans les différens Siécles de l'Eglise, accompagné de Réflexions. Par M. l'Abbé Gros de Besplas, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Vicaire-Général des Diocèses de Besançon & de Fréjus, Associé de l'Académie des Sciences de Béziers.* A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, au Palais, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 2 liv. 10 sols relié.*

L'Auteur de cet Essai, aussi éloquent Ecrivain qu'excellent Critique, sans s'être appliqué à le composer sur un plan régulier & méthodique, en a fait néanmoins un Ouvrage plein d'instruction

& d'intérêt. Dans un Discours adressé à l'Académie de Béziers, par lequel commence son Livre, il releve avec un zele bien digne de l'auguste ministere de la parole, quelques usages contraires au bon goût, qui se sont perpétués jusqu'à présent dans nos Chaires, même parmi nos plus célebres Orateurs. Il s'arrête d'abord au Texte que l'on met en tête du Sermon. Pourquoi le dire en Latin, & mêler ainsi deux Langues sans nécessité ? Pourquoi y plier l'exorde du Discours, en faire la chûte de toutes ses périodes ; & à force de dissections & de peine, le faire servir aux deux divisions, & peut-être aux sous-divisions de chaque partie ? Ne vaudroit-il pas mieux que dans l'exorde, l'Orateur se tût sur l'emploi du Texte, & que l'Auditeur y trouvât assez de lumiere pour en faire tout seul l'application ? » En entrant dans le

» corps du Discours, je trouve,
» dit l'Auteur, un autre abus
» que réprouvent les bonnes re-
» gles : celui de préparer de nou-
» veau le sujet par un second
» préambule, que j'appellerois
» volontiers un second exorde.
» Il semble que certains Prédica-
» teurs n'aient jamais assez dis-
» posé leur Auditoire, & qu'ils
» craignent de le mettre trop tôt
» sur le chemin de la Terre pro-
» mise «. Mais que dire de cette
affectation de partager le Discours
dans un nombre symmétrique de
sous-divisions, ordinairement de
trois pour chaque partie, *comme
si toutes les vérités ne renfermoient
ni plus ni moins de trois membres?*
L'Auteur, après quelques observa-
tions curieuses sur cet abus, parle
de l'emploi des passages cités, mê-
me en François, dans les Sermons.
Il fait voir que cette méthode de
disséquer, pour ainsi dire, l'E-

criture, pour la tranſporter dans toutes ſortes de ſujets, eſt contraire au bon goût de l'Eloquence. Il entre ſur cela dans des détails aſſez étendus, & dont le réſultat eſt que ces Textes de l'Ecriture interrompent le fil du Diſcours, & en ralentiſſent l'intérêt; que l'Auditeur n'en tire qu'un fruit médiocre; que l'unité ne s'y trouve pas; que c'eſt un aſſemblage de pluſieurs ſortes de ſtyles; que, ſur-tout, il eſt extrêmement difficile d'en faire des applications juſtes, puiſque » parmi nos plus » fameux Orateurs, à commen- » cer par Boſſuet, Bourdaloue, » Maſſillon, aucun n'a été à l'abri » des applications arbitraires, for- » cées, ou même fauſſes «. L'Auteur a recueilli exprès pluſieurs Textes de ces différens Auteurs; & il les diſcute ſi judicieuſement à la fin de ſon Ouvrage, qu'on ne peut qu'applaudir à ſon zele

& à sa fermeté. Il est pénible de juger de grands hommes; mais *la vérité*, comme il le dit très bien, *est au-dessus des Têtes les plus élevées*. D'ailleurs, il indique une maniere d'employer les Ecritures, plus propre pour l'Eloquence, & aussi capable d'édifier. C'est par-là qu'il termine ses Réflexions, pleines de modestie & de sagesse.

Suivent des Observations en forme de Notes, où l'on trouve un beau parallele de Bossuet & de Fénelon. » Bossuet, qui ne se » croyoit étranger à aucune sorte » de gloire, qui voyoit dans le » grand Fénelon un Rival redou» table, vouloit, comme lui, » parler le langage de la spiritua» lité; mais quelle différence en» tre ces deux hommes! Là les » applications ne sont pas fort » naturelles, les Textes ne sont » pas rapprochés avec beaucoup » d'attention & de choix; s'il est

» permis de le dire, on apperçoit
» d'abord le joint. Ici tout se lie
» & s'identifie; vous diriez que
» l'esprit de Fénelon & celui de
» la Religion ne font qu'un.
» En général, Bossuet eut dû
» céder à son Rival ce genre de
» gloire. Si l'Archevêque de Cam-
» bray passoit le but, celui-ci
» étoit bien éloigné de l'attein-
» dre. Sous les mains de Féne-
» lon, le cilice s'entrelaçoit en
» quelque sorte de fleurs; cet hom-
» me aimable connoissoit tou-
» tes les routes de la spiritualité;
» les portes les plus secrettes des
» cœurs s'ouvroient à sa voix. Bos-
» suet n'y entroit qu'au bruit du
» tonnerre qui grondoit devant
» lui. Il renversoit; Fénelon ten-
» doit la main: celui-là poussoit
» dans la voie; celui-ci y atti-
» roit. La piété dans Bossuet avoit
» les traits austeres, rudes, &
» même un peu farouches: elle

» avoit dans Fénelon les traits
» de Dieu même. Le premier for-
» çoit à tomber aux pieds de
» Dieu; le second portoit jus-
» ques dans son sein. Bossuet ajou-
» ta à la gloire de Fénelon; ce-
» lui-ci diminua celle de l'Evê-
» que de Meaux. Les Hérétiques
» redoutoient les coups de Bos-
» suet; ils alloient se jetter dans
» les bras du grand Archevêque:
» il y avoit plus de gloire à être
» le premier; il étoit plus heu-
» reux d'être le second. Celui-là
» étoit plus capable de discuter
» la cause de la Religion; celui-
» ci étoit infiniment plus digne
» d'en être l'arbitre & le juge.
» Les Etrangers, dans l'étonne-
» ment des grands talens de Bos-
» suet, disputoient peut-être du
» degré d'estime qui lui étoit dûe:
» ils la prodiguoient à Fénelon,
» qui avoit l'amour & l'admira-
» tion de toute l'Europe. Il fau-

» va peut-être au nom François
» la haîne qu'elle nous portoit, à
» cause des guerres de Louis XIV.
» Le mérite de Bossuet ressem-
» bloit un peu à son Maître. J'i-
» gnore si nos ennemis dans une
» guerre eussent épargné les biens
» de Bossuet : ils mirent aux do-
» maines de Fénelon des sauves-
» gardes. Hé bien, cet homme
» fut persécuté, exilé ! Digne des
» tems de Titus, dont il eut été
» le premier Ministre, & à qui
» la voix de Télémaque eut dé-
» mandé pour lui des autels, il
» se vit abandonné, & presque
» méprisé. Au reste, Bossuet
» convenoit à son Siécle «. L'Au-
teur termine ce parallele, où l'on pourroit trouver un peu de hardiesse, en disant qu'il importe infiniment au bonheur du monde, que les beaux génies ne prévalent pas sur les grandes ames. Il ajoute que si Bossuet, par son génie, a

amaſſé plus de gloire à la Religion, il préſumeroit que le cœur de Fénelon lui a donné plus de Diſciples.

Notre Ecrivain, comme l'on voit, a choiſi Fénelon pour ſon Héros; & aſſûrément c'eſt avoir fait un beau choix. Il ne nous paroît pas eſtimer beaucoup Fléchier. En parlant du défaut d'une harmonie toujours également ſoutenue, ſonore, parfaite (*de la monotonie de la perfection*, comme s'exprimoit un bel eſprit au ſujet de Racine) il dit que ce vice étoit celui de Fléchier; qu'il fait éprouver la même peine que ce Poëte d'Horace, ſi long-tems en cadence ſur le même pied: *toujours la même meſure, le même ton.* Le défaut contraire, ajoute-t-il, étoit peut-être celui de Boſſuet. Qu'il nous ſoit permis de hazarder à notre tour un parallele entre ces deux Orateurs, relati-

vement au genre de l'Oraiſon funebre. Ne pourroit-on pas dire que Boſſuet a une éloquence mâle, forte, ſublime; que celle de Fléchier eſt douce, brillante & fleurie. Le premier paroît quelquefois quitter le ſtyle pour les penſées; ſa matiere l'entraîne, ſon imagination s'échauffe; & alors ce qu'il peint reſſemble à ces morceaux eſquiſſés avec vigueur, où tout l'eſprit des habiles Artiſtes ſe devine. Le coloris du ſecond eſt toujours beau, quoique moins hardi; ſon deſſein eſt ferme & régulier; toutes ſes penſées s'enchaînent avec art; toutes ſes phraſes ſont heureuſement liées. Lorſqu'ils veulent attendrir, l'un remue l'ame fortement, & il arrache des ſanglots; l'autre pénetre vivement le cœur, & il fait verſer des larmes. Boſſuet entoure de trophées les tombeaux des Héros qu'il célebre; Fléchier les couronne

de fleurs. L'un court rapidement à son objet ; &, enlevant tout d'un coup l'Auditeur dans une sphere d'idées sublimes, il ne lui donne pas le tems de remarquer le lieu d'où il est parti. L'autre arrive au sublime plus lentement, il y conduit l'Auditeur comme par dégrés ; & toujours soigneux de lui plaire, il marque de traits brillants tous les endroits par où il le fait passer. Si ce parallele est juste, si l'éloge que nous y faisons de Fléchier ne paroît pas outré, pardonnera-t-on à M. Gros de Besplas, de s'être écrié au sujet de cet Orateur : *Quel homme pour gâter le goût de la Chaire !* Oui, on le lui pardonnera, quand on fera réflexion qu'il s'agit ici de Sermons & non pas d'Oraisons funebres. C'est ainsi du moins qu'il paroît que l'on doit entendre sa pensée : ce qui suit le confirme. » Quand je vois, dit-» il, un style si élégant, si poli,

» ſi aminci en quelque ſorte,
» pour des vérités auſſi grandes,
» auſſi terribles que celles de la
» Religion, je crois voir Achille
» à la Cour de Nicoméde, cou-
» ronné de roſes & ſous des ha-
» bits étrangers «.

Cette critique de Fléchier ſe trouve dans une ſuite de Réflexions ſolides, neuves & quelquefois très-ingénieuſes, qui précedent le tableau des progrès & de la décadence de l'Éloquence de la Chaire dans les différens ſiécles de l'Egliſe. Nous avons entr'autres remarqué celles-ci : *le Rhéteur ſuit les regles ; l'Orateur les ſent & les fait. Depuis long-tems la cauſe de la Religion eſt jugée ; il s'agit de la faire pratiquer : ainſi il faut au Barreau des Cicéron, il faut en Chaire des Démoſthène. Les diſcours trop étudiés ne font qu'amuſer les Pécheurs, & ils ſcandaliſent les vrais Fideles. Voulez-vous com-*

poser un Discours, lisez un peu, pensez davantage, sentez beaucoup. Que de force dans un style un peu rude! La massue d'Hercule étoit pleine de nœuds. Nous n'omettrons pas cette vigoureuse leçon que l'Auteur adresse aux Prédicateurs modernes. » Quelques Orateurs » croient qu'il est du bon ton de » dire *Messieurs*, au lieu de *mes* » *Freres*; ils oublient que la Pré- » dication est un ministere de » charité, & que les expressions » les plus tendres sont les seules » dignes du zèle du Prédicateur. » Si l'on traite souvent tant de » sujets hors de la portée du peu- » ple, au moins qu'il se retrouve » dans quelques apostrophes qui » s'adressent à lui. Mais le Prédi- » cateur, dit-on, en agit ainsi » pour ménager la délicatesse des » personnes éminentes par le » rang. Quoi! il oublie que » Dieu qui est présent, annéantit

» toutes les distances »! Notre Ecrivain donne ailleurs l'idée la plus sublime d'un Orateur Chrétien. » Figurez-vous un homme
» qui, élevé audessus des autres
» hommes, doit montrer au seul
» ton de sa voix, au feu de ses
» yeux, aux traits majestueux de
» son front, que ce n'est plus un
» mortel qui parle; que le Ciel
» est ouvert sur sa tête, la terre à
» une distance infinie; un hom-
» me en qui l'esprit & le cœur
» sont un torrent de flammes;
» qui manie le tonnerre de Dieu,
» le retient, le lance, tient les
» clefs du Ciel & de l'abyme,
» pese dans la balance éternelle
» de Dieu, les moindres crimes,
» arrache le bandeau aux Pécheurs
» endurcis, essuie les larmes des
» Pécheurs consternés, pénétre
» dans les derniers replis de la
» conscience, y crée la lumiere:
» un homme enfin, qui montre

» toujours la vérité ſous le front
» le plus auguſte, ſous les traits
» de Dieu même : tel eſt un véri-
» table Orateur ». Nous conſeil-
lons de lire dans l'Ouvrage le pa-
rallele de Maſſillon & de Bourda-
loue : le premier qui avoit une
connoiſſance profonde du cœur
humain a été un dangereux modé-
le pour les Prédicateurs. » D'a-
» près lui, on a voulu peindre
» les mœurs ; on a fait des por-
» traits ſans nombre : la Chaire
» eſt devenue comme une gale-
» rie de Tableaux ».

Le morceau où M. Gros de Beſ-
plas parcourt tous les dégrés par
où l'Éloqence de la Chaire a paſſé
dans les différens ſiécles de l'Égli-
ſe, nous a paru d'une grande pré-
ciſion, d'une grande beauté. Il ca-
ractériſe avec une énergie admi-
rable les Apôtres, & les autres
organes des vérités du Chriſtia-
niſme, juſquà S. Bernard. » S.

» Paul, dit-il, avoit un génie vif
» & pénétrant, beaucoup de for-
» ce dans les penſées, un eſprit
» nourri de la ſcience de la Re-
» ligion Judaïque & de celle de
» Jeſus-Chriſt, une ame élevée
» au-deſſus des choſes ſenſibles,
» ſupérieure aux revers, inébran-
» lable dans les ſouffrances &
» dans les opprobres. Tel étoit
» cet Apôtre ; & de ces qualités
» rares naiſſoit une éloquence
» mâle, vigoureuſe & auſtere ».
Parmi les Apologiſtes de la Reli-
gion, Origène eſt celui pour le-
quel l'Auteur montre le plus d'an-
thouſiaſme. » Le caractere de ſon
» éloquence étoit la force : on la
» comparoit de ſon tems à la du-
» reté du diamant, dont il tira
» le nom d'*Adamantius*. Il avoit
» auſſi le génie élevé & profond,
» le raiſonnement vif, preſſant
» & invincible. Il uniſſoit à tous
» ces talens une douceur, une

» modestie, une humilité & une » candeur admirables. Sa candeur » avoit même le caractere qu'elle » a ordinairement dans les grands » hommes, c'est à dire qu'elle al- » loit jusqu'à la simplicité... Pour » embrasser cet homme tout en- » tier, je dirois que c'étoit com- » me une émanation de la Divi- » nité resserrée dans un corps » mortel, & qui faisoit conti- » nuellement des efforts pour se » dilater & se répandre. On s'at- » tend bien qu'un si grand hom- » me fut persécuté; mais tandis » que l'orage grondoit à ses pieds, » sa tête tranquille reposoit dans » le sein de Dieu, qui fut tou- » jours sa seule confiance. Origè- » ne mourut de l'excès des tour- » mens qu'il avoit endurés pen- » dant les persécutions contre les » Chrétiens ». C'est avec le même feu que l'Auteur peint le grand Chrysostôme, *dont le nom est celui*

de l'Eloquence même ; S. Augustin, *le génie le plus vaste & le plus accompli qui ait paru dans l'Eglise & dans l'Antiquité ;* S. Léon, ce grand Pape, *l'objet de la vénération & de l'amour de son siécle ;* enfin S. Bernard, *qui avoit soumis à l'empire de sa parole, les Pontifes, les Empereurs, les Rois, les Peuples.*

Arrivé au tems où l'Eloquence fut si barbare, le goût si dépravé, l'Auteur en présente à regret l'affligeant tableau. Les extraits qu'il donne des Sermons de Jean Raulin, de Menot, d'Olivier Maillard, de Barlette, du P. Bening, Auteur de l'Oraison funebre du brave Crillon, & du P. Boucher, Cordelier, sont bien capables de faire connoître jusqu'à quel point *le Tout-puissant rabaisse quelquefois la nature humaine, pour qu'elle ne se prévale pas dans son orgueil.* Raulin dit dans son Ser-

mon des Cendres, que l'homme avant le péché, étoit de terre, mais que le feu de la concupiscence ayant embrasé cette terre, elle est devenue cendre, suivant ces paroles : Eccl. 10. *Quid superbis, terra & cinis ?* que la matiere de ce feu fut le bois de la science du bien & du mal ; que le soufflet, ce fut le Diable ; mais que ce feu n'a pas embrasé la terre de l'humanité de Jesus-Christ : *quia peccatum non fecit.* Il dit ailleurs que par le jeûne du ventre, l'homme s'unit mieux à Dieu : » car c'est un principe des Géo-» metres, qu'un corps rond ne » peut toucher une surface que » dans un point : or Dieu est cet-» te surface, suivant ces paroles : » *Justus & rectus Dominus.* Un » ventre qui se nourrit trop s'ar-» rondit ; donc il ne peut toucher » Dieu que dans un point : mais » le jeûne applatit le ventre, &

» alors celui-ci s'unit à la surface » de Dieu dans tous les points & » dans toutes les parties. » Quelle idée de pareils traits doivent donner de ces tems d'ignorance ! Menot dit de S. Pierre, que tant qu'il fut avec les Apôtres, il fut bon ; mais qu'il n'eût pas plutôt mis le pied à la Cour & à la Cuisine, qu'il renia trois fois le Sauveur. » O Pierre, s'écrie-t-il, » qu'auriez-vous donc fait, si » vous aviez été avec le Maître » de la Maison, puisqu'avec des » Servantes, vous avez renié trois » fois votre Dieu » ? Barlette fait écrire à Jesus-Christ par le Roi Abgare, pour lui demander une consultation de Médecine : il rapporte la Lettre & la Réponse. L'Oraison funebre de Crillon, & les Sermons extravagans de Boucher, terminent cette suite d'Extraits remarquables par des bouffonneries indécentes, par des pein-

tures grossieres, par des ridicules sans nombre, qui ne font que trop voir l'ignorance orgueilleuse des Prédicateurs de ces malheureux tems, & la simplicité des Fideles qui les écoutoient.

Nous voici enfin venus, dit ensuite l'Auteur, au siécle des Bourdaloues & des Massillons. C'est en cet endroit qu'il discute avec beaucoup de sagacité, les passages que ces Orateurs ont employés & tirés de l'Ecriture Nous exhortons ceux qui liront son Ouvrage, à ne point laisser échapper ce morceau. Rien de plus judicieux que la critique qui y regne d'un bout à l'au-l'autre. Les jeunes Prédicateurs pourront en retirer de grands fruits, ainsi que du Livre entier de M. Gros de Besplas. Il y donne en général peu de préceptes; mais il instruit souvent en Orateur, c'est-à dire par son propre exemple. Quelques-uns des mor-

ceaux que nous avons recueillis dans cet Extrait en sont la preuve : nous nous y sommes arrêtés avec complaisance, parcequ'ils nous ont paru être des modeles d'éloquence & de sentiment.

ARTICLE LXIII.

DE L'ELOQUENCE DU BARREAU. Par M. GIN, Secrétaire du Roi, Avocat au Parlement. A Paris, chez Hérissant fils, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 3 liv. rel.*

Fungor vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet. HORAT.

CE n'est point une Réthorique que l'Auteur entreprend, c'est un essai qu'il donne sur les regles de l'Eloquence du Barreau. Il établit pour regle fondamentale,

celle à laquelle M. Cochin s'étoit assujetti, & dont il est l'inventeur. » C'étoit de réduire quelque cause que ce fût en un point unique de controverse. Fidele Observateur de l'unité du sujet, » dit l'Auteur de la préface de » ses Œuvres, c'est une proposition unique qu'il soutient, » & de là vient la clarté ravissante de ses discours «. C'est à cette regle que M. Gin rapporte les principes qu'il explique dans le cours de son Ouvrage.

Après un Avant-propos, qui roule sur l'Histoire des progrès de l'Eloquence du Barreau, sur les qualités naturelles nécessaires à l'Avocat, sur le défaut de Livres qui traitent ce sujet avec assez d'étendue, sur la nécessité d'un Traité propre à nos Mœurs, à nos Usages & à notre Langue, & sur l'utilité des regles dans tous les Arts, & particulierement

dans l'Eloquence, l'Auteur divise son Ouvrage en deux Parties. Dans la premiere il donne d'abord l'idée générale d'un bon Plaidoyer; il parle ensuite de la préparation nécessaire à l'Orateur & du choix des Causes; puis de l'ordre, de la clarté & de la précision; puis des connoissances nécessaires à l'Avocat; puis enfin, des trois genres d'Eloquence.

Dans la seconde Partie il traite de tout ce qui constitue le Discours, 1°. de l'exorde; 2°. du fait ou de la narration; 3°. de la division & des preuves; 4°. des passions & de la péroraison; 5°. de l'élocution; 6°. de l'action. Il termine son Ouvrage par quelques préceptes sur les Ecritures, sur les Mémoires & les Consultations.

Il appelle un bon Plaidoyer, » une Dissertation exacte, ani» mée de tous les mouvemens » dont

» dont la matiere est susceptible,
» qui conduit à un but unique,
» exprimé par les conclusions que
» l'Avocat prend en commen-
» çant «.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans la foule des préceptes qu'il donne, & dont l'énumération seule nous entraîneroit au delà des bornes d'un Extrait. Nous nous arrêterons simplement à quelques articles importans.

Les qualités & les connoissances que Cicéron & Quintilien exigent pour former l'Orateur, sont innombrables ; celles que M. Gin demande à l'Avocat ne sont pas moins étendues. La premiere des connoissances que doit acquérir celui qui embrasse cette profession, est celle des Loix & de la Jurisprudence : l'étude en est pénible, longue & décourageante par la multiplicité des Loix, par la variété des Droits, des Coutu-

mes, des Uſages, des Ordonnances, par le peu d'ordre qui regne dans les Compilations. » La vie » de l'homme, dit l'Auteur, » pourroit à peine ſuffire pour » connoître les diſpoſitions poſi» tives de toutes ces Loix ; ainſi » la préparation ne laiſſeroit plus » le tems pour en faire uſage ». Ce n'eſt pas cette connoiſſance que M. Gin exige de l'Orateur, mais celle du lien qui unit les Loix entr'elles, & des matieres qui ſont d'un uſage plus habituel. Ce lien commun eſt le droit naturel qui ſe réduit à ce ſeul principe, *faites pour les autres ce que vous voudriez qu'il fiſſent pour vous :* c'eſt de cette Loi que dérive tout le reſte. L'Auteur entre à cet égard dans un détail abregé, très bien circonſtancié. Telles ſont les premieres connoiſſances que doit acquérir l'Avocat. Les connoiſſances du ſecond ordre, ſont celles

de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Prophane. L'Hiſtoire lui eſt eſſentielle pour parvenir à la connoiſſance du droit public, à celle des hommes non moins néceſſaire, & à celle de la morale : l'Auteur prévient ſes Lecteurs des dangers qu'il y a d'étudier cette derniere dans les Livres des Philoſophes modernes : il fait en paſſant l'éloge de Montagne, de MM. de Voltaire, Buffon, Monteſquieu, d'Alembert, Rouſſeau. Il définit la Logique, les Mathématiques, & la Métaphyſique en tant qu'elle ſe borne à déterminer les limites de l'eſprit humain : il fait voir combien ces études & les lectures des chefs-d'œuvres de ceux qui y ont excellé, peuvent être utiles à l'Avocat : il recommande celle des Poëtes & des Orateurs, & ſurtout l'étude de la Langue.

Parmi pluſieurs autres préceptes, l'Auteur avertit que » la plai-

» ſanterie ne doit être permiſe,
» que dans le cas ſeulement où
» un ridicule jetté avec art, ſuffit,
» lorſqu'il naît du ſein de la cau-
» ſe, pour énerver la plus forte
» objection & amortir l'effet des
» paſſions que l'Adverſaire avoit
» excitées ; encore la plaiſante-
» rie doit-elle être telle, qu'elle
» ne bleſſe ni la décence de ſon
» état, ni le reſpect dû à la juſti-
» ce » ? Il en cite quelques exem-
ples ; il nous ſuffit de rapporter le
ſuivant.

» M. De la Monnoye attaquoit
» un Acte, comme le fruit de la
» ſéduction d'un homme qui avoit
» déjà mérité dans pluſieurs occa-
» ſions l'animadverſion de la
» juſtice.

» On lui oppoſoit des Lettres
» d'abolition, dans leſquelles le
» Roi, ſuivant le ſtyle ordinaire,
» impoſoit ſilence à ſes Procu-
» reurs-généraux. *C'en eſt plus*

» *qu'il n'en faut*, lui disoit-on, » pour écarter ces faits anciens. » M. de la Monnoye répondit » que *son Adversaire trouvoit du* » *superflu, où les autres trouve-* » *roient à peine leur nécessaire.*

» Cette replique qui dissipe, » ajoûte l'Auteur, une objection » au moment où elle est présentée; » ce tact sûr, qui saisit le systême » de l'Adversaire & dispose à » l'instant la réponse, plus vive, » plus forte, plus naturelle que la » Méditation ne pourroit la four- » nir; sont des dons de la Natu- » re, qui doivent cependant être » soutenus par la connoissance » parfaite de toutes les parties de » la cause & des principes qui » doivent la décider. Celui qui a » médité dans l'examen de sa » Cause le systême de son Adver- » saire, autant que le sien propre, » & disposé sa réponse, prend la » réplique sur ses propres fonds ».

Le Chapitre qui concerne les Passions, mérite une attention particuliere; il est rempli de très-bons principes. » C'est ici, dit M. » Gin, la partie caractéristique » de l'Orateur, c'est ce qui lui » donne la supériorité sur le Philosophe : l'un se contente de démontrer, l'autre n'éclaire pas » seulement l'esprit; il obtient du » cœur par l'insinuation ou par la » force, ce que la prévention ou » l'injustice eussent peut-être refusé à la raison ».

On sent combien un Art, qui a de si grands avantages, peut être utile ou dangereux : utile lorsque l'honnêteté seule guide les vues de l'Orateur; aussi l'Auteur est si persuadé que l'honnêteté des mœurs est la base du caractere de l'Avocat, qu'il se croit dispensé d'en faire un précepte. Il n'entend point par honnêteté de mœurs, cette probité qu'on ne peut refuser

à perſonne ſans lui faire injure ; il entend » cette délicateſſe de » ſentimens qui fait aux autres » tout le bien qui eſt en ſon pou- » voir, qui regarde la cauſe d'au- » trui comme la ſienne propre ; » qui oublie même la gloire de » l'Orateur, lorſquelle s'oppoſe » aux intérêts du Client ». Nous croyons qu'il eſt inutile de faire voir combien cet Art peut être funeſte avec un cœur corrompu, ou avec des vues intéreſſées.

Il eſt un autre défaut qui peut rendre quelquefois un Orateur auſſi dangereux, ſans le rendre auſſi coupable : c'eſt l'eſprit faux, pere de la prévention. Ce défaut produit ſouvent les effets du vice. Après s'être aſſuré des mœurs & des lumieres d'un Avocat, il faudroit s'appliquer à connoître la juſteſſe de ſon diſcernement, & interdire le Barreau à quiconque auroit donné des preuves de cet-

te fausseté d'esprit. Cicéron, Quintilien & tous ceux qui ont traité de l'Art Oratoire, ont sans doute supposé la justesse dans ceux qu'ils instruisoient; ils ne parlent que légérement de ce défaut, dont M Gin ne fait point mention : du reste son ouvrage mérite nos éloges, & ne peut être que très goûté de ceux qui se destinent au Barreau, des Gens de Lettres & des Lecteurs éclairés, qui en étudiant les regles qu'il trace, se mettront à portée de juger avec équité, des Plaidoyers & des Mémoires des Avocats.

ARTICLE LXIV.

DISCOURS sur le bonheur des Petits, comparé avec celui dont les Grands paroiſſent jouir (1).

EN conſidérant avec quelle jalouſie la plûpart des hommes enviſagent les honneurs & les richeſſes, & avec quelle ardeur ils embraſſent tout ce qui peut les y faire

(1) On pourra trouver au premier coup d'œil les apoſtrophes dont ce Diſcours eſt rempli, un peu vives ; on pourra reprocher à l'Auteur des Déclamations outrées ; mais, pour ne le pas condamner légerement, il faut faire attention aux adouciſſemens qu'il y a ſu ménager, & aux autorités dont il s'appuie dans les notes. Du reſte, ce morceau nous paroît être une eſquiſſe heurtée & crayonnée avec plus de hardieſſe & de liberté, que de délicateſſe & de ſoin.

parvenir, ne croiroit-on pas que le bonheur consiste dans la possession de ces biens tant désirés ? Le faste qui entoure les Grands, les Flatteurs qui les carressent sans cesse, les commodités de la vie que chacun est empressé à leur procurer, parcequ'ils sont en état de les payer ; tant d'avantages ne justifient-ils pas l'envie qu'on porte à leur élévation ? Au contraire, le peu de considération attaché à un état médiocre, le petit nombre d'amis qu'il laisse auprès de nous, l'obligation où il nous met de nous borner aux choses purement nécessaires à la vie ; des ressources si foibles ne semblent-elles pas excuser cette vive ardeur qui nous excite à nous élever plus haut ? Hommes aveugles & tourmentés d'ambition, c'est ainsi que vous raisonnez. Mais rentrez un instant en vous-mêmes, considerez à quel prix les honneurs, les richesses

s'acquierent (1). Il vous en coûtera pour y arriver, votre repos, & peut-être votre probité : on ne les obtient gueres que par de tels sacrifices (2). Leur acquisition vous rendra plus considérables en apparence, & beaucoup moins en effet : les grandes fortunes sont toujours suspectes. Vous serez environnés de Flatteurs, mais vous

(1) *S'il plaisoit à notre cœur de passer de l'idée confuse à l'idée distincte, il seroit surpris assez souvent de l'extravagance de ses sentimens ; car, comme il n'est point essentiel à un homme d'être riche, & qu'il faut qu'il y ait quelque cause qui lui donne du bien, il trouveroit souvent qu'il estime un homme, parceque son pere a été un scélérat, ou parcequ'il a été lui-même un fripon ; & que lorsqu'il rend ses hommages extérieurs à la richesse, il salue le larcin, ou encense à l'infidélité & à l'injustice.* J. ABBADIE, l'Art de se connoître soi-même, pag. 351 & 352.

(2) *N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses ; ils les ont à titre*

n'aurez point d'amis : on n'aime dans les Grands que leur protection, leurs richesses ; rarement on chérit leur personne. Vous serez à même de vous procurer toutes sortes d'aisances, mais ne comptez pas en tirer tout le fruit que vous en espérez : les besoins se multiplient à mesure qu'on les satisfait, & ils laissent toujours de nouveaux desirs dans le cœur.

Voulez-vous des traits plus frappans, & capables de dégoûter encore mieux de ces prétendus biens auxquels vous aspirez ; représentez-vous d'abord le tableau d'un Grand, étourdi continuellement par le tumulte de ses passions, ne sachant laquelle préfé-

---

onéreux & qui ne nous accommoderoit point. Ils ont mis leur santé, leur repos, leur honneur & leur conscience pour les avoir : cela est trop cher, & il n'y a rien à gagner à un tel marché. Caracteres de LA BRUYERE, T. I.

rer dans cet état de violence, voulant les ſatisfaire toutes enſembles, parcequ'elles crient toutes à la fois, & ſe trouvant à la fin réduit à n'en ſatisfaire aucune, parcequ'elles ſont inſatiables, & qu'il ne leur offre que des alimens peu ſolides (1). Peignez-vous enſuite l'image d'un de ces hommes moins favoriſés de la fortune, qui content de ſa médiocrité, vit en paix avec ſes paſſions, n'en eſt point aſſiégé ſans ceſſe, trouve le moyen de les ſatisfaire, parcequ'elles lui demandent peu, & les ſatisfait tour-à-tour ſans peine, parcequ'elles expoſent ſucceſſivement leurs beſoins. Je demande auquel de ces deux états le bonheur paroît le

---

(1) *Plus les hommes ſont dans l'opulence, plus ils ſont dans le beſoin : car ils en ſont plus déchirés par leurs déſirs, plus diſſipés par leurs paſſions, plus tourmentés par leurs craintes, plus rongés par leurs chagrins.* S. AUGUSTIN, Pſ. 29.

plus étroitement lié ? La réponse ne sauroit être douteuse (1).

Je vais plus loin. A quels dégoûts les Grands ne sont-ils pas exposés ! En spectacle à tous les regards dans ce haut rang où la fortune les éleve, on apperçoit

---

(1) *Si je compare ensemble les deux conditions les plus opposées, je veux dire les Grands avec le Peuple, ce dernier me paroît content du nécessaire, & les autres sont inquiets & pauvres avec le superflu. Un homme du Peuple ne sauroit faire aucun mal, un Grand ne veut faire aucun bien, & est capable de grands maux : l'un ne se forme & ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles, l'autre y joint les pernicieuses : là se montre ingénuement la grossiereté & la franchise ; ici se cache une seve maligne & corrompue sous l'écorce de la politesse. Le Peuple n'a guère d'esprit, & les Grands n'ont point d'ame : celui-là a un bon fonds & n'a point de dehors, ceux-ci n'ont que des dehors & qu'une simple superficie. Faut-il opter ? Je ne balance pas, je veux être Peuple.* Caract. de LA BRUYERE, T. I.

jusqu'à leurs moindres défauts ; & la satyre ne les épargne pas : elle cherche à se venger de leur élévation, en prouvant qu'ils en sont indignes. Si leurs vertus ne sont infiniment plus brillantes que celles du commun des hommes, s'ils ne sont, je ne dis pas généreux ; mais prodigues, on les compare à ces hautes montagnes qui font gémir au loin la terre sous leur poids, & dont le passant maudit la stérilité. L'idée où l'on est communément, qu'ils n'ont pû s'aggrandir qu'aux dépens des autres, fait qu'on leur redemande avec la hauteur d'un Créancier avare, les biens dont ils ont le malheur de jouir. Tout ce qu'il y a eu de Philosophes sur la terre a écrit contr'eux (1). On

(1) *Les Philosophes soutenant les droits de la vertu & de la sagesse contre la fortune, ont fait un parti de gens li-*

les joue ſans ceſſe ſur le Théâtre. On les regarde comme de fauſſes Idoles que la foibleſſe a élevées, & que la ſuperſtition encenſe. Dans tous les Ouvrages où ils ſont attaqués, on ſemble leur dire : Rendez-nous les biens que vous nous avez enlevés par vos uſurpations. Votre palais, vos terres, vos titres mêmes ſont à nous, nous avons bien voulu vous en laiſſer jouir quelques tems : ce ſont autant de dettes que vous avez contractées envers nous ; ſongez à les acquitter, ou déterminez-vous à paſſer votre vie dans les ſoucis, la crainte & les remords (1).

---

gués, pour ainſi dire, contre la grandeur. J. ABBADIE, l'Art de ſe connoître ſoi-même, p. 343.

(1) *Un Prophête dit :* les biens ravis aux pauvres ſont dans vos maiſons, *pour apprendre aux riches que de quelque part que leur viennent les biens qu'ils poſſédent, ils appartienent aux pauvres.* S. JEAN CHRYSOSTOME, Serm. 2.

Tels sont en effet les ennemis secrets des personnes élevées au-dessus des autres ; sur-tout si les reproches qu'on leur fait ici sont fondés : & combien y a-t-il de Grands à qui leur conscience puisse dire qu'ils en sont tout-à fait exempts ? Parmi tant de traits dont on les accable, il s'en trouve toujours quelques-uns qui vont droit à leur cœur, qui l'entament, le pénetrent & le déchireut.

Ceux dont la fortune est moins brillante ne sont point exposés aux mêmes attaques. On a trop de peine à les distinguer dans la foule, pour faire tomber sur eux aucun de ces traits empoisonnés dont s'arme l'envie. Et d'ailleurs qu'auroit-on à leur reprocher ? Ils jouissent paisiblement de l'héritage de leurs peres, ou du fruit de leurs propres travaux, & ne cherchent point à enlever le bien de

leurs voisins. Ils ne sont point responsables envers le public des dépenses qu'ils font, parcequ'ils les mesurent ordinairement sur leurs besoins les plus essentiels, & sur leurs moyens. Heureux mille fois que la fortune ait assigné des bornes étroites aux biens dont ils jouissent, & qu'elle ne les ait pas mis par des faveurs plus grandes, (c'est le nom qu'il a plû aux hommes de donner aux richesses) dans l'habitude funeste d'acheter chaque jour les infirmités & les remords qui suivent toutes sortes d'excès. Car c'est encore une des miséres attachées à un état élevé, que ceux qui s'y trouvent placés, étant à même de contenter tous leurs goûts, & disputant, pour ainsi dire, de sensualité avec leurs pareils, s'abandonnent sans aucune retenue à des désordres, qui, pour quelques instans de plaisir

qu'ils font éclore, engendrent des années de douleur, & des maladies sans nombre dont le terme est souvent une mort cruelle.

Vains honneurs, droits presque toujours usurpés, prérogatives frivoles dont jouissent les Grands, valez-vous assez aux yeux du Sage, pour qu'il soit tenté de vous payer si cher? Non, sans doute: & supposons même que la jouissance de ces prétendus biens puisse compenser les maux qu'une Providence toujours équitable leur oppose sans cesse (1) pour humilier l'orgueil de ceux qui en tirent avantage; l'incertitude affreuse où ils sont presque tous de conserver ces mêmes biens qui leur coûtent tant, ne suffit-elle pas pour en altérer la possession?

---

(8) *Ut rebus lætis par sit mensura malorum.* Ovide, Métam. Liv. 7.

Y a-t-il rien qui ſoit plus capable d'empoiſonner la vie, qu'une incertitude pareille ? Quoi de plus commun cependant que de voir des Grands qui en ſont continuellement rongés ; & malheureuſement pour eux l'expérience ne leur fournit que trop de raiſons d'y être en proye ! En effet, qui pourroit compter les célebres naufrages arrivés ſur cette Mer orageuſe & couverte d'écueils, où l'on ne voit, pour ainſi dire, que des Pirates qui en dépouillent d'autres, & qui ſont à leur tour dépouillés eux-mêmes par des Pirates encore plus hardis, ou plus expérimentés qu'eux dans l'art funeſte de s'agrandir aux dépens d'autrui : car c'eſt ſous ces couleurs odieuſes que l'on a toujours peint ceux qui courent près des Rois la carriere de la fortune ; autre preuve de l'énorme & flétriſſante jalouſie qu'inſpire la faveur

dont ils ſont avides. Heureux ſi les jaloux qu'ils font étoient toujours injuſtes à leur égard (1) !

Il y a des fortunes qui quoique grandes ſont légitimes, je le ſais. L'envie les attaque rarement ; & quand elle le fait, ſes traits odieux ſont repouſſés ou s'émouſſent. Elles ſont moins expoſées aux revers, ou ſi par une fatalité cruelle, elles

(9) *Qu'on ſe rappelle les converſations des hommes de tous les pays ſur le miſérable caractere des Courtiſans : ce ne ſont point des choſes de ſpéculation, mais d'une triſte expérience. L'ambition dans l'oiſiveté, la baſſeſſe dans l'orgueil, le deſir de s'enrichir ſans travail, l'averſion pour la vérité ; la flatterie, la trahiſon, la perfidie, l'abandon de tous ſes engagemens, le mépris des devoirs du Citoyen, la crainte de la vertu du Prince, l'eſpérance de ſes foibleſſes, & plus que tout cela le ridicule perpétuel jetté ſur la vertu, forment je crois le caractere du plus grand nombre des Courtiſans, marqué dans tous les lieux & dans tous les tems.* M. DE MONTESQUIEU, Eſprit des Loix, T. I.

en éprouvent quelques-uns, tout le public se récrie aussi-tôt contre l'injustice du sort. Enfin leurs tranquilles possesseurs en font un usage, qui, loin de laisser dans leur cœur la moindre place au repentir, le remplit tout entier de délices. Un Grand tel que je le dépeins ici, ne voit dans les vastes domaines qu'il possede, ni son élévation au-dessus des autres, ni les priviléges attachés à ces possessions, ni les honneurs qu'on y rend à sa personne; il y voit un grand nombre de malheureux occupés à l'entretien de ces richesses, & subsistant par elles: il se fait une joie de soulager leurs besoins; il a la satisfaction infinie de s'entendre nommer dans tous leurs plaisirs; il prise ses terres par le nombre des familles que la culture de ces terres fait vivre; ses bâtimens, par le nombre des ouvriers dont il a payé les travaux dans leur cons-

truction ; ses droits, par le bien dont ils peuvent être cause, en lui faisant exercer son pouvoir ou son crédit en faveur de l'innocence & de la probité. Ce Grand est heureux ! Qui en peut douter ? Mais n'en ai-je pas flatté le tableau ? Quelqu'un en connoît-il le modele ? Triste question à faire dans ce siécle, où les motifs de générosité, de bienfaisance, sont ordinairement les derniers que l'on suit dans la recherche des biens & des dignités !

Oserai-je le dire, ces sentimens si estimables se trouvent plus communément chez les Petits : ils n'ont pas les mêmes occasions de faire des heureux ; mais ils ont au fond de leur cœur le germe d'humanité nécessaire pour soulager autant qu'il est en leur pouvoir, les peines de ceux qui les environnent. Ils se reprocheroient de retenir le salaire d'un ouvrier.

Ces hommes que la misere oblige de les servir, ils les regardent comme des amis malheureux (1). C'est ici qu'il me feroit aisé de faire voir combien tous les avantages extérieurs des Grands sont des sources peu fécondes de bonheur, en comparaison des délices inexprimables que goûtent dans leur domestique, ceux que le destin a laissés dans un rang plus bas. De la part de celle qu'une union proportionnée a fait devenir leur compagne, la fidélité, la complaisance, les égards, leur rendent la vie de jour en jour plus chere. De la part de leurs enfans, parmi lesquels ils ont rarement la douleur d'en voir dont les traits, dont le caractere leur fassent soupçonner la foi de leur Epouse, la

(1) Nous croyons avoir déjà vû cette pensée dans quelques-uns des écrits de Madame la Marquise de Lambert.

tendresse,

tendresse, la soumission, l'obéissance, leur font éprouver des plaisirs que la plûpart des Grands traitent de chimere, parceque la plûpart d'entr'eux n'eurent jamais le bonheur d'en jouir. Mais laissons-les mépriser ces biens dont ils n'ont pas même l'idée; qu'ils vantent, tant qu'ils voudront, leur rang, leur crédit, leur opulence: je comparerai, s'ils le souhaitent, le bonheur qu'ils prétendent goûter, à la gloire des Conquérans. Oui, sans doute, leur propre conscience doit les faire convenir qu'il n'a pas plus de réalité; &, s'ils s'efforcent d'en rejetter le témoignage, ils ne nous empêcheront pas de soutenir toujours, que la Providence a mis entre cette félicité apparente qui leur est enviée, & le bonheur réel, mais peu connu, dont jouissent les Petits, une proportion égale à celle qui se trouve entre ces

vertus communes de la société qu'on oublie, & ces crimes éclatans dont la mémoire se perpétue.

ARTICLE LXV.

RECHERCHES sur le Tissu muqueux, ou l'Organe cellulaire, & sur quelques maladies de la Poitrine. Par M. THEOPHILE DE BORDEU, *Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier.* On y a joint une Dissertation du même Auteur, sur l'usage des Eaux de Baréges dans les Ecrouelles. *Suum cuique judicium, & omnes, pro suo quisque arbitratu, aliter atque aliter de eâdem re sentiunt.* BALLONIUS. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, quai des Augustins, *à S. Augustin*, 1767. 1 vol. *in*-12. de 227 pages pour les recherches

sur le Tissu muqueux, & de 228, sur l'usage des Eaux de Baréges & du Mercure pour les Ecrouelles ; sans les Avis de l'Editeur à la tête de chaque Dissertation. *Prix 2 liv.* 10 *sols relié.*

L'Organe cellulaire, connu sous le nom *de corps* ou *de substance cellulaire*, est de toutes les parties du corps la plus étendue, & celle qui a le plus d'usages : elle nourrit tous les Organes ; elle en fait la base ; elle les lie les uns aux autres, & favorise ou entretient leurs rapports ; elle est le siége de plusieurs maladies, & celui de beaucoup de phénomenes de l'œconomie animale. C'est par cette définition que l'Auteur commence son Ouvrage ; & c'est à la prouver & à l'éclaircir, qu'il est destiné. Les Gens de l'Art sont seuls capables d'apprécier ce tra-

vail, que la réputation de M. Bordeu rend digne de toute leur attention. Suivant un ancien Docteur de la Faculté, qui l'a examiné en qualité de Censeur Royal, l'Auteur fait une Dissertation anatomique très détaillée & très suivie du Tissu cellulaire & de ses usages ; ce qu'il en dit est très utile pour donner plus de jour à la connoissance des maladies obscures & compliquées, pour en développer plus clairement les différentes causes, & pour expliquer plus facilement, par les symptômes qui les annoncent, tous les phénomenes qui dépendent de l'union, du rapport & du méchanisme de toutes les parties de l'œconomie animale. Ce sont les termes mêmes de l'Approbation donnée à ce Livre par M. Casa-Major.

L'Editeur nous apprend que c'est un Ouvrage né à Montpellier dès 1743, lorsque l'Auteur y tra-

vailloit à l'anatomie avec de très habiles Condiſciples, ſes amis & ſes vraies maîtres, étant ceux auprès deſquels il eut le plus d'occaſions de profiter. L'autorité des anciens Profeſſeurs n'y eſt pas reſpectée; ils égarent les jeunes gens en leur montrant les routes battues; on fait en général trop de remedes: les idées ſyſtématiques & la compaſſion des Médecins, combinées avec la peur des Malades & les uſages Nationaux, donnent lieu à des manœuvres plus étranges les unes que les autres, leſquelles ſont cauſe qu'aucun Médecin ne peut bien connoître les maladies, & qu'aucun Malade ne peut en guérir bien complettement, ni même mourir tranquille lorſque ſon heure eſt venue. Tel eſt l'aveu que l'Auteur ſoumet dans cet Ouvrage aux lumieres de ſes Confreres. Il les exhorte à s'efforcer de découvrir la voie la plus

ſimple & la plus sûre de traiter les maladies : il deſire qu'ils évaluent une bonne fois pour toutes, tant de chimeres théoriques, phyſiques, méchaniques, hydrauliques, &c. grands mots qui en impoſent aux ignorans, ſur-tout à cette eſpece de Crieurs publics ou de Paraſites qui vont de maiſon en maiſon débiter leurs plates réflexions ſur la Médecine, & qui meſurent un Médecin à leurs courtes & vaines notions, à leurs rêveries ſurannées.

Si cet Ouvrage eſt un monument élevé en faveur de l'humanité pour le progrès futur de la Médecine, il eſt une ſatyre aſſez vive de la maniere ordinaire de pratiquer, & doit faire trembler les Malades qui ſont livrés aux anciennes maximes. La profuſion des médicamens rend les maladies méconnoiſſables, & forme un obſtacle ſenſible à la guériſon. La fureur

de traiter les Malades, en faiſant prendre drogues ſur drogues, ayant gagné les têtes ordinaires, les Médecins ſont aujourd'hui plus néceſſaires pour les empêcher & les défendre, que pour les ordonner. Lorſque je regarde derriere moi, j'ai honte, dit l'Auteur, d'avoir tant inſiſté, tantôt ſur les ſaignées, tantôt ſur les purgatifs & les émétiques. Il lui ſemble entendre la nature qui crie : Ne vous preſſez point ; laiſſez-moi faire. Vos drogues ne guériſſent point, ſur-tout lorſque vous les entaſſez dans le corps des Malades : c'eſt moi ſeul qui guérit. Les momens qui vous paroiſſent les plus orageux, ſont ceux où je me ſauve le mieux, ſi vous ne m'avez pas ôté mes forces. Il vaut mieux que vous m'abandonniez toute la beſogne, que d'eſſayer des remedes douteux. Voilà le meilleur ſpécifique & la meilleure méthode poſ-

ſible pour le traitement des maladies : c'eſt le vrai catholicum, la véritable panacée que toutes les les Sectes ont cherché du plus au moins, & que tous les Médecins ont toujours eu ſous la main, ſans avoir même penſé à l'employer. Il y a, comme on voit, dans cet Ouvrage, des choſes qui doivent déplaire au commun des Médecins. Ce ſont de grandes vérités qui ne peuvent être dictées que par un grand amour pour la perfection de l'Art. Quels Eloges ne mérite-t-on pas, quand on a le courage de braver ainſi les préjugés vulgaires ? On eſt plus flatté de l'admiration d'un petit nombre de Connoiſſeurs, qu'on n'eſt étourdi par la voix de ceux qui crient au ſcandale.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

De Cologne.

Abrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Nouvelle Edition, augmentée de Notes & de Supplémens. A Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1767, 13 vol. *in*-4°. Le fond de l'Ouvrage de M. l'Abbé Racine, a été conſervé dans cette Edition; & les ſoins qu'on en a pris ſe réduiſent à quatre objets, dates, citations, notes & ſupplémens. Les ſupplémens ont pour but principal de ramener les premiers volumes au plan des derniers, moyennant pluſieurs arti-

cles importans qui manquoient. Les notes ſont ſouvent des ſupplémens moins conſidérables que les précédens & moins eſſentiels au corps de l'Hiſtoire ; mais elles ſont encore plus particulierement deſtinées à conſerver toute l'intégrité du texte, dans les cas mêmes où il ſembleroit exiger quelques corrections que l'Auteur auroit pû faire, mais que l'on n'a pas oſé ſe permettre. Les citations ſont principalement celles de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Fleuri & de ſon Continuateur, où M. Racine a ſur tout puiſé l'Hiſtoire des ſeize premiers ſiécles. Les dates ajoutées ſur les marges ſont particulierement auſſi celles des événemens des premiers ſiécles, que M. Racine avoient négligées dans les premiers volumes. Quant aux Tables chronologiques, on y a indiqué, autant que l'on a pû, les endroits de l'Hiſtoire qui y répon-

dent. Chaque volume eſt terminé par une Table analytique des matieres. La vie de l'Auteur eſt à la têre du dernier. Les Libraires, pour faciliter l'acquiſition de cet Ouvrage, propoſent les 13 vol. *in-4°. à 66 liv. en feuilles*, juſqu'au premier Octobre prochain, paſſé lequel tems, s'il en reſte encore des exemplaires, ils ſeront vendus 104 liv. On a tiré pour les Amateurs, un très petit nombre d'exemplaires en grand papier, que l'on donnera *à 10 liv. le vol. en feuilles* juſqu'au même terme, après lequel chaque vol. ſe vendra 15 liv. On pourra s'adreſſer à Paris, chez la veuve Savoye, Durand neveu, & Hériſſant fils, rue S. Jacques; Nyon, Quai des Auguſtins, Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais, Vincent, rue S. Severin, & Deſaint, rue du Foin S. Jacques.

FRANCE.

DE BREST.

Traité d'Optique, par Monsieur SMITH, *traduit de l'Anglois.* A Brest, chez R. Malassis, Impr. Libr. & se trouve à Paris, chez Durand, rue S. Jacques, 1766, 1 vol. *in*-4°. avec figures. *Prix 16 liv. en feuilles, & 18 liv. rel.* Il n'est point d'Ouvrage ou l'Optique soit traitée avec autant d'étendue que dans celui-ci, ce qui en faisoit desirer ardemment la Traduction. Tout ce qui s'est fait en Optique depuis le tems où il fut publié, y a été ajouté par le Traducteur. On y trouve, entre-autres, une théorie des Lunettes achromatiques, & la description des Instrumens de Dioptrique & de Catoptrique, inventés ou perfectionnés dans ces derniers tems. Les Notes que l'Auteur

avoient rejettées à la fin de ſon Livre, ont été placées aux endroits auxquels elles appartiennent. On a réuni les deux volumes en un ſeul ; & on a eu l'attention de mettre ſous la forme de notes, preſque toutes les additions qu'on y a faites.

De Lyon.

Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de Lyon, contenant les événemens de l'Hiſtoire de cette Ville, depuis ſa fondation par les Romains juſqu'à nos jours, les divers Gouvernemens ſous leſquels elle a paſſé, avec une Chronologie des Archevêques & du Corps municipal. Par M. Poullin de Lumina. A Lyon, chez Aimé De la Roche, Impr. Lib. & ſe trouve à Paris, chez Durand, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-4°. *Prix 6 liv. br.*

Mercure de VITTORIO SIRI, *contenant l'Histoire générale de l'Europe, depuis* 1640 *jusqu'en* 1655, *traduit en François.* Paris, Nyon, quai des Augustins, 3 vol. *in*-4°. ou 18 vol. *in*-12. *proposés à* 15 *liv. en feuilles.* Jamais le Théâtre de l'Univers n'offrit de scènes plus variées, ni plus fréquentes que celles qu'il offre durant les années que Vittorio Siri embrasse. On y voit des trônes chancelans s'affermir; des trônes affermis, chanceler & devenir méprisables; des Peuples révoltés; des Etats démembrés; des Maisons Souveraines réduites à chercher l'appui de celles dont elles étoient auparavant les arbitres; des Particuliers transformés en Souverains; des Rois conduits à l'échafaud par leurs propres Sujets. Cette Histoire, semblable pour la forme à celle de M. de Thou, ne ressemble, pour le

fond, ni à celle-là, ni à aucune autre. C'eſt bien moins une ſuite de faits & d'événemens, qu'un tableau continuel de Politique. Les vues & les motifs des Potentats dans leurs projets & leurs entrepriſes, dans leurs guerres, leurs traités & leurs alliances; les reſſorts qu'ils ont mis en uſage pour les faire réuſſir; les ſuccès qu'ils ont eus, les obſtacles qu'ils ont rencontrés, les ſecrets les plus intimes de leurs cabinets, les anecdotes de leur Cour les plus intéreſſantes; le nœud eſſentiel de toutes ces choſes; leurs points les plus imperceptibles, tout y eſt mis au grand jour, tout y eſt développé. Cet Auteur nous inſtruit, d'après les Miniſtres, les Favoris, & les Princes eux-mêmes. On diroit qu'il a été préſent aux Conſeils, & qu'il a ſuivi les intrigues de tous les Souverains & de tous les Grands dont il fait men-

tion. L'Eſpagne, le Portugal, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, les Cours du Nord, l'Empire Ottoman, lui ſont également connus. Son récit eſt conſtaté, dans beaucoup d'endroits, par les Piéces originales, telles que les Edits, les Arrêts, les Remontrances, &c. Sa narration n'eſt jamais retardée par les deſcriptions qu'il fait des marches, des campemens & des batailles. Ses portraits ſont l'expoſition naturelle des diſcours, des actions & des ſentimens de ceux dont il parle. Toutes ces qualités réunies l'ont rendu un des Livres les plus intéreſſans pour l'Hiſtoire.

Hiſtoire des Etats Barbareſques qui exercent la Piraterie, contenant l'origine, les révolutions & l'état préſent des Royaumes d'Alger, de Tunis, de Tripoli & de Maroc, avec leurs forces & leurs revenus,

leur politique & leur commerce; traduit de l'Anglois. Paris, Nyon, quai des Augustins, 2 vol. *in*-12. *proposés à 24 sols en feuilles.* Cet Ouvrage a l'avantage de nous faire connoître exactement le caractere & les mœurs des Habitans de la Côte de Barbarie, & de détruire les préjugés que l'on a communément de la férocité de ces Peuples. Il contient une ample description de l'état présent des Royaumes d'Alger, de Tunis, de Tripoli & de Maroc; & des détails curieux & intéressans qui ne se rencontrent pas dans une grande quantité de volumes. L'Auteur a été témoin d'une partie des événemens dont il parle, & il ne rapporte les autres que d'après le témoignage des gens les plus dignes de foi. Son dessein est de faire voir que ces Barbaresques ne doivent pas être comparés aux brutes; qu'ils ne sont pas destitués

de ſens ni de raiſon, qu'il ſont capables de vertus, & qu'ils ne maltraitent pas les Chrétiens ſi cruellement qu'on voudroit le faire croire.

Avis ſur l'Hiſtoire de Dunkerque, diviſée en douze Plans, gravés par le Sieur OGER, *d'après les deſſeins originaux faits avec un ſoin extrême, & la plus grande exactitude, par le Sieur* P. F. CARPEAU, *Deſſinateur des Places de la Flandre maritime à Dunkerque.* Saugrain le jeune, Libraire, à Paris, quai des Auguſtins, près du Pont-Saint-Michel, vient d'acquérir du Sieur Carpeau la totalité de ces Plans de Dunkerque. Comme il déſire répondre aux motifs des repréſentations qui lui ont été faites par diverſes perſonnes, & dans cette vue, procurer plus aiſément au Public l'acquiſition de ces Plans, ledit Sieur Saugrain s'o-

blige de les donner pendant le cours de six mois, à compter du premier Juin 1767, *à raison de vingt sols chaque Plan*, quoiqu'ils se soient vendus jusqu'à présent quarante sols ; & même, pour plus grande facilité, il donnera les six premiers Plans en payant six livres, avec une reconnoissance pour retirer les six autres dans le cours des six mois ; & passé le terme indiqué, il les fera payer vingt-quatre livres, qui est le prix auquel ils se sont toujours vendus.

Dans le Journal de Décembre 1766, page 568, nous avons annoncé avec éloge l'Ouvrage intitulé *les Pseaumes expliqués dans le sens propre, ou les rapports des Pseaumes à Jésus-Christ.* Guillaume Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, chez qui cet Ouvrage se trouve, a depuis reçu

une Lettre de M. Wallon, Curé de Tigny, près de Soiſſons, en date du 10 Janvier 1767, qui confirme le jugement que nous en avons porté, & dont on nous prie de faire uſage dans nos Mémoires: la voici. » M. j'ai reçu il y a » quelques mois le Commentaire » ſur les Pſeaumes pour lequel » j'avois ſouſcrit; c'eſt un Livre » d'or. L'Auteur a ſurpaſſé, je » penſe, l'attente de tout le monde. » Je ſuis perſuadé que per-» ſonne n'eſpèroit rien de ſi bon. » Il a eu le ſecret de le mettre à » la portée des plus ſimples; & » par-là de le rendre très utile, » & de le faire rechercher avec » empreſſement. Quiconque le » lit, trouve étrange de n'avoir » pas fait cette découverte auſſi-» bien que lui, tant on voit les » rapports juſtes, clairs & natu-» rels. Il ſeroit à ſouhaiter que » Noſſeigneurs les Evêques en

» fissent faire, même aux dépens
» du Clergé, une seconde édi-
» tion, pour la faire distribuer à
» juste prix dans leurs Diocèses.
» L'Auteur ne devroit pas cacher
» son nom; c'est trop d'humilité
» de sa part. Je désirerois ardem-
» ment de le savoir, afin de le
» faire mettre en lettres d'or à la
» tête de mon Exemplaire... J'ai
» l'honneur d'être, &c.

Dictionnaire Œconomique, contenant l'Art de faire valoir les Terres, & de mettre à profit les endroits les plus stériles; l'établissement, l'entretien & le produit des Prés, tant naturels, qu'artificiels; le Jardinage; la culture des Vignes, des Arbres (forestiers & fruitiers), & des Arbustes; le soin qu'exigent les Bêtes à cornes & celles à laine, les Chevaux, les Chiens, &c; la maniere d'élever & gouverner les Abeilles, les Vers-à-Soie, les Oi-

ſeaux : on y trouve un ample détail des profits & agrémens que procurent les Biens de campagne ; objet qui comprend la Chaſſe, la Pêche, la Fabrication des Filets, Piéges, &c ; l'apprêt des Alimens ; la compoſition des Liqueurs, Confitures & autres choſes d'Office ; une exacte deſcription des Végétaux les plus propres à nous ſervir d'Alimens, à favoriſer l'exploitation des Biens de Campagne, à décorer les Jardins ; des Inſtructions pour prévenir les Maladies & les guérir ; la connoiſſance des Plantes néceſſaires à la Médecine, à la Peinture, & à d'autres Arts ; le détail de leurs diverſes Propriétés, leur Culture, & les moyens de les employer : avec une idée Sommaire de ce qui concerne les Droits Seigneuriaux, & ceux des Communautés & des Eccléſiaſtiques, par rapport aux Biens de la Campagne : Ouvrage compoſé originairement par M. NOEL CHO-

MEL, Curé de S. Vincent à Lyon. Nouvelle Edition, entierement corrigée, & très considérablement augmentée, par M. DE LA MARRE. Paris, Ganeau, rue S. Severin; Bauche, quai des Augustins; les Freres Estienne, rue S. Jacques; & d'Houry, rue de la Vieille-Bouclerie, 1767, 3 vol. *in-fol. Prix 78 liv. rel.*

Nouvel Abrégé de l'Histoire de France, à l'usage des jeunes Gens; par Melle. D'ESPINASSY (Tome second.) Paris, Saillant, rue S. Jean-de-Beauvais; & Desaint, rue du Foin-Saint-Jacques, 1767, 3 vol. *in-12. Prix 9 l. rel.* Nos Mémoires de Mars 1766, page 708, ont rendu justice à Melle. d'Espinassy, tant sur l'utilité de son entreprise, que sur la maniere dont elle l'exécute. Le volume que nous annonçons ne le cede en rien au premier. Il comprend les événe-

» mens arrivés depuis 1108 jusqu'en 1285. Le récit de tout ce qui s'est passé dans cet intervalle nous a paru clair, précis & suffisamment animé. Voici un avis de l'Auteur, qui fait voir jusqu'où va son zele pour la perfection de cet Ouvrage. » Melle. d'Espinassy avertit » le Public qu'il s'est glissé dans » le premier volume de son Abré» gé de l'Histoire de France, page » 468, ligne 14, une faute con» sidérable par l'obmission d'une » phrase : il y est dit que la pre» miere Branche Royale des Ducs » de Bourgogne finit en Charles » le Téméraire ; c'est la seconde, » dont Philippe IV, Fils du Roi » Jean, fut la tige ; la premiere » finit en 1381, en la personne » de Philippe de Rouvre, mort, » sans postérité, au Château de » Rouvre. Cette faute se trouve » corrigée dans une Note au 3e. » vol. mais Melle. d'Espinassy a cru

» devoir

» devoir prévenir le Public de
» l'attention qu'elle apportera
» toujours à éviter de pareilles
» erreurs; & quand elles s'y seront
» glissées, elle sera la premiere
» à les avouer en les corrigeant.
» C'est à tort que quelques per-
» sonnes ont fait répandre le
» bruit que l'Abrégé de l'Histoire
» de France, par Melle. d'Espi-
» nassy, ne seroit point achevé :
» elle n'a jamais eu intention de
» le discontinuer; il est vrai que
» quelques circonstances de mala-
» die ou d'événemens de Famille,
» ont retardé l'Impression du se-
» cond volume qu'elle donne au-
» jourd'hui au Public; mais elle
» réparera ce tort involontaire par
» la promptitude avec laquelle
» succédera le troisieme volume,
» qui est actuellement sous presse.
» Il contient les regnes depuis
» Philippe IV, dit *le Bel*, jus-
» qu'au Roi Jean inclusivement,

» ce qui renferme l'espace de soi-
» xante-dix-huit ans. L'im-
» portance des matieres traitées
» dans ce volume, l'a obligée d'y
» donner plus d'étendue qu'elle
» n'auroit désiré : elle n'a rien
» négligé pour y remplir les vues
» qu'elle s'est proposées, en y réu-
» nissant l'agréable & l'utile joint
» à l'exactitude de l'Historien.
» L'encouragement que quelques
» personnes de Lettres ont daigné
» lui donner au commencement
» de son Ouvrage en l'approu-
» vant, est pour elle un motif puis-
» sant de faire les plus grands ef-
» forts pour mériter des suffrages
» aussi glorieux «.

Relation du Voyage en Sybérie, fait par Ordre du Roi, en 1761, pour l'observation du Passage de Vénus sur le Soleil, par M. l'Abbé CHAPPE D'AUTEROCHE, *de l'Académie Royale des Sciences. Ou-*

vrage proposé par souscription. L'influence actuelle de la Russie dans le systême politique de l'Europe inspire un vif désir de connoître ce Peuple & le pays qu'il habite. Une collection de faits, propres à répandre du jour sur l'Histoire Civile, Morale & Politique de cette Nation, ne peut être que très avantageuse. C'est l'objet de la premiere Partie de l'Ouvrage que nous annonçons. On y joindra relativemement aux mœurs, des dessins conformes aux Descriptions de l'Auteur, & tous de la main de M. le Prince, Membre de l'Académie Royale de Peinture, qui a séjourné longtems en Russie. Les habillemens qu'il possede, & ceux que l'Auteur a rapportés de Sybérie, lui ont fourni les moyens de rendre parfaitement le costume. La seconde Partie a pour objet la Géographie : l'Auteur est entré à cet

égard dans des détails Topographiques très intéressans. La troisieme traite de l'Histoire Naturelle : il a examiné en Sybérie différens Fossiles ; il donne les plans & les profils des Mines ; & il y joint tout ce qui peut fournir une idée exacte de l'organisation intérieure de ces parties du Globe. La quatrieme contient les connoissances nouvelles d'une partie du nivellement du Globe, fondé sur des Observations du Barométre. La cinquieme présente une suite de nouvelles expériences sur l'Electricité naturelle, faites à Tobolks en Sybérie, & comparées à celles que l'Auteur avoit faites à Bitche en Lorraine, en 1753. La sixieme a pour objet l'Astronomie, & principalement l'Observation du passage de Vénus sur le Soleil. Cet Ouvrage sera composé d'un Atlas de vingt-huit Cartes, Coupes & Profils. La

Relation du Voyage contient trente-neuf Planches, toutes de la plus grande beauté, ainsi que nous nous en sommes assurés par nos propres yeux. L'Auteur a réuni à son Voyage de Sybérie, celui du Kamchatka, par M. Krachenninnikow, publié à Pétersbourg en 1755, & traduit en Anglois en 1764. La Traduction que l'on se propose d'en donner, a été faite à Pétersbourg en 1760, sur l'original Russe, par un ami de M. l'Abbé Chappe : on y a laissé subsister toutes les Planches de l'original; mais comme elles étoient mal exécutées, M. le Prince a fait de nouveaux dessins; & M. Moreau s'est chargé d'une partie des vûes. Le Voyage du Kamchatka est divisé en quatre Parties; la premiere concerne la Géographie; la seconde l'Histoire Naturelle; la troisieme les Mœurs, les Usages & la Religion des Habi-

tans ; & la quatrieme la Conquête du pays : le tout sera accompagné de vingt-sept Planches. L'Ouvrage entier formera trois vol. grand *in*-4°. composés de quatre-vingt-quatorze Planches & magnifiquement imprimés. Toutes les Planches sont mordues à l'eau forte, excepté cinq à six, & la plûpart sont entierement retouchées au burin. On les voit à Paris, chez Debure pere, Libraire, quai des Augustins, chez lequel on souscrira. On payera en souscrivant 60 *liv.* & 40 *liv.* en recevant les 3 vol. en feuilles. Ils couteront 140 liv. à ceux qui n'auront pas souscrit. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au dernier Décembre 1767. La quantité de Planches que contient cet important Ouvrage, & les soins qu'on apporte à tirer les épreuves, ne permettent pas qu'on s'engage à le publier avant le mois de Juil-

let 1768 ; mais on espere qu'il paroîtra dans le mois de Mai.

Traité des maladies du Poumon. Par M. Coste, Conseiller Docteur en Médecine, ancien Médecin des Gardes de S. M. le Roi de Prusse. Paris, Hérissant fils, rue S. Jacques, 1767, *in*-12. de 132 pag. contenant deux Parties, l'une de Théorie & l'autre de Pratique. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols br.* Quelque court que paroisse ce Traité, il renferme toutes les maladies fâcheuses du Poumon, maladies dont la moindre peut devenir promptement mortelle. Elles sont détaillées avec soin dans la premiere Partie ; & les traitemens sont indiqués dans la seconde. L'Ouvrage est terminé par deux formules relatives à la maniere de traiter l'ulcère du Poumon. L'Auteur n'adopte aucun systême : il propose la méthode qu'il a suivie ; il fait voir ce qu'il

y a à craindre ou à espérer dans chaque maladie ; & il indique les secours qui peuvent prolonger la vie de ceux à qui on ne peut la sauver.

Exercice en forme de Plaidoyers sur cette question : De ces quatre biens, les Talens, *les* Richesses, *la* Santé, *un* Ami, *quel est le plus désirable ? Par M.* LE BOUCQ, *Prêtre, Professeur de Rhétorique au Collége Royal de Chartres.* A Chartres, chez Et. Cormier, Impr. Libr. rue du Grand Cerf ; & à Paris, chez Vente, montagne Sainte Geneviéve, 1767, *in-8°. Prix* 1 *liv.* 4 *s.* Chacun des quatre biens énoncés dans ce titre, est l'objet d'un Plaidoyer ou Discours, lié au sujet principal par un Discours préliminaire, & par un jugement qui assigne à chaque Orateur un Tableau d'un prix différent, suivant le rang dans lequel

ces biens sont placés. Le plus précieux est adjugé à celui qui a plaidé la cause de l'Ami. Ces sortes d'exercices sont d'une très grande utilité pour les jeunes Gens, lorsque les sujets sont aussi bien choisis : ils seroient plus utiles encore si les Discours étoient de leur composition. Au reste, ces Plaidoyers font honneur à M. le Boucq, & comme Ecrivain, & comme Professeur d'Eloquence.

Lettre de Dulis à son Ami. Par M. MERCIER. A Londres ; & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, rue S. Jacques, 1767, *in*-12. avec cette Epigraphe : *Mors stupebit & natura. Prix* 1 *liv.* 10 *f.* M. Mercier s'est fait connoître par quelques Ouvrages qui ont concouru aux Prix de l'Académie Françoise, & par l'*Homme Sauvage*, Roman Philosophique. Le Dulis qui écrit cette Lettre du

fond de sa prison, est un jeune Homme que la dureté de ses parens & son infortune ont précipité dans un Cloître avant l'âge des passions. Arrivé à cet âge, & obligé par état de veiller les morts, il commet un crime dont M. Mercier retrace vivement l'horreur. Ce sujet est très connu : on le trouve dans les Causes célébres.

Dictionnaire de Chiffres & de Lettres ornées, à l'usage de tous les Artistes, contenant les vingt-quatre Lettres de l'Alphabet, combinées de maniere à y rencontrer tous les noms & surnoms entrelassés ; pour faire suite au Traité des Pierres précieuses & Parures de Joaillerie. Par M. POUGET fils. Paris, N. M. Tilliard, quai des Augustins, 1767, 1 vol. *in*-4°. composé de plus de 250 Planches. *Prix* 30 *liv. broché.* On le vend par cahiers, afin d'en faciliter l'acquisition aux

Artistes. Nous parlerons plus en détail de ce singulier Ouvrage, dont l'utilité s'étend à plusieurs Arts, & qu'on trouve aussi chez l'Auteur, Marchand Joaillier, à Paris, quai des Orfévres, *au Bouquet de Diamans.*

Prix poposé aux Musiciens. Une personne qui s'intéresse au progrès de la Musique, a fait remettre entre les mains de M. d'Auvergne, Sur-Intendant de la Musique du Roi, & Directeur du Concert Spirituel, une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres, destinée à celui qui aura composé le meilleur Motet. Les Juges feront M. d'Auvergne, & MM. Blanchard & Gauzargues, Maîtres de Musique de la Chapelle du Roi. On propose pour sujet du Motet, le Pseaume 136: *Super flumina Babylonis.* Il faudra que le Motet contienne au moins

deux Recits, un Duo & deux Chœurs, dont un en fugue, & qu'il ne dure que 25 ou 30 minutes au plus. Toutes personnes seront admises à concourir, à l'exception des trois Juges. Les Motets seront remis à M. d'Auvergne, francs de port, avant le premier Février de l'année prochaine 1768; & M. d'Auvergne en donnera son récépissé avec un Numéro, qui servira à distinguer le Motet; ou il enverra ce récépissé aux adresses qu'on lui indiquera. Le Concours se fera au Concert Spirituel, dans le courant de la quinzaine de Pâques, & il n'y aura que les Motets choisis par les trois Juges, sur l'examen des partitions, qui pourront concourir. Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages : ils n'y mettront pas même de devise; mais ils écriront leur nom & leur adresse dans un papier ca-

cheté joint au Motet, & qui ne sera ouvert qu'au cas que le Motet remporte le Prix. M. d'Auvergne remettra la Médaille du Prix à celui qui lui rapportera le récépissé ; & ceux qui n'auront pas remporté le Prix, pourront aussi retirer leurs Motets, en rapportant ou en renvoyant le récépissé qu'ils auront reçu.

Avis utile aux personnes qui font usage de Conserves ou de Lunettes ; par M. LOUVEL, Opticien, Successeur de M. THOMIN, Ingénieur en Optique de la Reine, Cloître de S. Benoît, à Paris. De l'Imprimerie de Lottin l'aîné, rue S. Jacques, 1767, *in*-12. de 12 pag. M. Louvel donne dans ce petit Ouvrage d'excellens conseils sur l'usage des Lunettes. Il y traite des vues longues, des vues myopes ou courtes, des vues basses, des Lunettes de couleur, & des

Lunettes à cataractes. Il y a joint une *Table des différens foyers pour diriger soi-même son point de vue.* Il indique les symptômes auxquels on peut reconnoître que l'on est dans le cas de prendre des Conserves. Un passage des Œuvres de M. de Voltaire, relatif à la découverte des Lunettes, imprimé en très petit caractere à la fin de l'Avis, est la boussole qu'il veut que l'on suive dans cet examen.

Second Mémoire sur le projet d'amener à Paris la Riviere d'Yvette, lû à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, le Mercredi 12 Novembre 1766, par M. DEPARCIEUX, de la même Académie. Paris, de l'Imprimerie Royale, 1767, *in*-4°. Dans un premier Mémoire, M. Deparcieux a fait voir la possibilité & les avantages de l'exécution de ce projet. Dans celui-ci, il rend compte de

l'examen qui a été fait de l'Eau de l'Yvette, comparée avec les meilleures Eaux connues. Il résulte de cet examen, qu'elle est la plus légere & la plus pure après celle de la Seine, prise au-dessus de Paris; qu'elle est abondante & toujours au-delà des besoins, soit pour la consommation journaliere, soit dans les cas d'accident; qu'enfin, sans autre soin que celui des conduites, ces qualités lui sont à jamais assurées. MM. les Magistrats sembloient n'hésiter sur ce projet, que dans la crainte que ces conditions ne fussent pas certaines: on les garantit ici; & les garants que l'on donne, sont la Faculté de Médecine pour la salubrité, l'Académie des Sciences pour la quantité, que l'Auteur détermine à 2000 pouces pendant toute l'année, & l'Académie d'Architecture pour la perfection du projet.

Discours qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise, en l'année 1767, *sur ce sujet* (donné par un Etranger) *Exposer les avantages de la Paix, inspirer de l'horreur pour les ravages de la Guerre, & inviter toutes les Nations à se réunir pour assurer une tranquillité générale. Par M. l'Abbé* MAURY, *de l'Académie des Arcades de Rome.* Paris, Dehansy le jeune, rue S. Jacques, & Lacombe, quai de Conti, 1767, *in-8°. Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* M. de la Harpe obtint le prix sur ses Rivaux; un inconnu donna un second Prix au Discours de M. Gaillard qui avoit eu l'accessit: le Discours de M. l'Abbé Maury auroit encore mérité un Prix. Cet Auteur se représente deux états, dont l'un est paisible & tranquille, & l'autre orageux & agité. Il expose les avantages de la Paix en célébrant les vertus qu'elle inspire, & il

peint les ravages de la Guerre en déplorant les vices qu'elle fait naître. Les tableaux qu'il offre ſont frappans : il a puiſé dans la Philoſophie de grandes idées, ſans s'aſſujettir à l'aridité de la marche Philoſophique, qui n'eſt pas celle de l'Éloquence ni de la Poëſie.

Lettre de M. DEMOURS, Médecin de la Faculté de Paris, Médecin ordinaire Oculiſte du Roi, Cenſeur Royal, & ancien Démonſtrateur & Garde du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle du Jardin du Roi; à M. PETIT, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockholm, de la Société d'Agriculture, & ancien Profeſſeur d'Anatomie, de Chirurgie & de l'Art des Accouchemens : en réponſe à ſa Critique d'un rapport ſur une maladie de l'œil,

survenue après l'inoculation de la petite vérole, contenant de nouvelles Observations sur la structure de l'œil, & quelques remarques générales de pratique, relatives aux maladies de cet organe. Paris, P. Fr. Didot le jeune, & Dessain *junior*, quai des Augustins, 1767, *in*-8°. de 31 pag. *Prix 9 sols br.* Il a fallu des héréfies pour relever l'éclat des triomphes de la Religion (*oportet hæreses esse*), il faut des schismes dans les Sciences, afin que du choc des disputes naisse la lumiere de la vérité. M. Demours en répondant à M. Petit, qui l'avoit attaqué, fait part de quelques Observations qu'il a eu occasion de faire sur la structure de l'œil. On y trouve une description qui n'avoit pas encore été faite de la lame postérieure de la cornée, & plusieurs autres particularités non moins intéressantes.

Avis sur le Traité des Plantes & Animaux, tant des pays étrangers que de nos climats, qui sont d'usage en Médecine, représentés en sept cens trente Planches gravées en taille-douce, sur les desseins d'après nature, de M. de Garsault, par MM. de Fehrt, Prevost, Duclos, Martinet, &c. avec leurs descriptions, vertus & usages, suivant l'ordre du Livre intitulé Matiere médicale de M. Geoffroy, Médecin : Ouvrage utile à toutes Matieres médicales, aux Amateurs d'Histoire naturelle, aux Artistes, aux Personnes charitables, & à tous ceux qui préparent eux-mêmes leurs Médicamens. Paris, P. Fr. Didot le jeune, Libr. quai des Augustins, 6 vol. *in*-8°. grand papier. *Prix* 30 *liv. brochés.* Les Plantes médicinales connues, dont on offre le recueil au Public, sont au nombre de sept cens dix neuf, que l'on nomme par excellence *Plantes usuelles*, parcequ'elles se prescrivent journellement pour rétablir la santé des Malades. Avec cet Ouvrage, on apprendra à les connoître, comme tous les objets communs, par habitude & par comparaison : on pourra se garantir des fraudes de ceux qui substituent une Plante à celle qu'on leur demande & qu'ils n'ont pas ; recon-

noître les erreurs involontaires de ceux auxquels on en confie l'acquisition, ou la chercher soi même dans des momens d'un besoin pressant. Comme on se sert quelquefois en Médecine de différentes parties d'Animaux, on a également représenté dans cent trente-quatre figures, les quadrupedes, oiseaux, poissons, amphibies & insectes qui sont utiles contre les Maladies; & pour rendre cet Ouvrage plus complet & en augmenter l'usage, on y a ajouté la description de chaque Plante ou Animal; dans laquelle on indique ce que l'estampe ne peut exprimer, sa grandeur, sa couleur, sa durée, son pays, ses vertus, ses usages; ce qui forme un corps complet de Matiere médicale, végétale & animale. M. de Garsault, aidé des conseils lumineux de M. de Jussieu, a suivi dans ce recueil considérable de Plantes & d'Animaux, la Matiere médicale du célébre M. Geoffroy, comme la plus étendue, la plus savante & la plus recherchée. Il a dessiné toutes les figures d'après nature, avec la plus grande exactitude: il a représenté les Plantes en entier, quelques grandes qu'elles soient; ce qui n'a jamais été exécuté dans aucun Livre de Botanique. Le savant M. Adanson & d'autres Voyageurs célébres ont fourni

les meilleurs deſſins & peintures des Plantes & Animaux dont il n'a pas été poſſible d'avoir l'original. Les plus habiles Graveurs en ce genre ont été employés pour graver les figures, & elles ſont d'une netteté & d'une préciſion admirables. Rien n'a été épargné pour la perfection de cet Ouvrage, généralement utile aux Botaniſtes, aux Etudians, aux Amateurs d'Hiſtoire naturelle, aux Religieux & Religieuſes conſacrés au ſervice des Pauvres Malades, aux Sœurs de Charité, aux Curés de Campagne, & aux Dames de Charité qui leur donnent des ſecours; aux Herboriſtes, aux Jardiniers des Plantes uſuelles, aux Epiciers Droguiſtes, aux Confiſeurs & Diſtillateurs; enfin à tous les Particuliers qui préparent des Médicamens. Les Deſſinateurs, Peintres, Sculpteurs & autres Artiſtes en pourront retirer de grands fruits: ils y trouveront des Plantes & des Animaux des quatre parties du monde, & ne ſeront pas réduits à s'en forger ſuivant leurs idées. Les avances conſidérables qu'il a fallu faire pour cet Ouvrage, engagent le Libraire à propoſer les ſix volumes brochés, qui ſeront délivrés ſur-le-champ, à 30 *liv.* juſqu'au dernier Décembre prochain; après lequel tems, ils ſeront vendus 54 liv. leur valeur

réelle. Les Curieux jaloux d'être bien servis en ce genre, sont avertis qu'il n'en a été tiré jusqu'à présent que cinq cens Exemplaires : c'est les prévenir qu'en se présentant des premiers, ils seront certains d'avoir de bonnes épreuves.

L'on trouve chez le même Libraire, qui vient de mettre sous presse un *Dictionnaire raisonné universel du Regne Végétal*, qui formera un corps complet de l'Histoire de ce Regne, une grande collection de Livres d'Histoire Naturelle, de Matiere Médicale, de Médecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Chymie, d'Alchymie, &c. en tout genre & sur toute autre classe, dont il fait ce mois-ci une Vente à l'amiable. Il vend aussi le *Traité historique des Plantes de Lorraine*, *par M. Buc'hoz*, proposé par souscription en 20 vol. *in*-8°. avec 400 figures ; en donnant 30 liv. pour la moitié de la Souscription, l'on reçoit actuellement six volumes, & près de cent planches.

TABLE DES ARTICLES

Du Journal d'Août 1767.

ARTICLE LVII. *Méthode générale d'Analyses, ou Recherches Physiques sur les moyens de connoître toutes les Eaux Minérales*, page 197
ART. LVIII. *Histoire de France (T. XV, XVI, XVII & XVIII)*, 207
ART. LIX. *Principes & Observations Œconomiques*, 234
ART. LX. *Mémoires Secrets, tirés des Archives des Souverains de l'Europe, 9e & 10e Parties*, 251
ART. LXI. *Guillaume Tell, Tragédie de M.* le Mierre, 261
ART. LXII. *Essai sur l'Eloquence de la Chaire*, 289
ART. LXIII. *De l'Eloquence du Barreau*, 310
ART. LXIV. *Discours sur le bonheur des Petits, comparé avec celui dont les Grands paroissent jouir*, 321
ART. LXV. *Recherches sur le Tissu muqueux, ou l'Organe cellulaire*, 338
NOUVELLES LITTERAIRES. *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, nouvelle Edition*, 345. *Traité d'Optique, par M.* Smith, *traduit de l'Anglois*, 348. *Abrégé Chronologique de l'Histoire de Lyon*, 339. *Mercure de* Vittorio Siri, *traduit en François*, 350. *Histoire des Etats Barbaresques qui exercent la Pyraterie*, 352. *Avis sur l'Histoire de Dunkerque, divisée en douze Plans*, 354. *Lettre d'un Curé sur le Livre intitulé les Pseaumes expliqués dans leur sens propre*, 355. *Dictionnaire Œconomique, composé originairement par* Noël Chomel, *nouvelle*

Edition, *par M.* de la Marre, 357. *Nouvel Abrégé de l'Histoire de France*, *par Mademoiselle* d'Espinassy, 359. *Relation du Voyage en Sybérie*, *fait par M. l'Abbé* Chappe d'Auteroche, 361. *Traité des Maladies du Poumon*, 367. *Exercice en forme de Plaidoyers*, &c. 368. *Lettre de Dulis à son ami*, 369. *Dictionnaire de Chiffres & de Lettres ornées*, *à l'usage de tous les Artistes*, 370. *Prix proposé aux Musiciens*, 371. *Avis utile aux personnes qui font usage de Conserves ou de Lunettes*, 373. *Second Mémoire sur le projet d'amener à Paris la riviere d'Yvette*, 374. *Discours de M. l'Abbé* Maury, *qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en* 1767, 376. *Lettre de M.* Demours, *Médecin de la Faculté de Paris*, &c. *à M.* Petit, *Docteur Régent de ladite Faculté*, &c. 377. *Avis sur le Traité des Plantes & Animaux qui sont d'usage en Médecine*, *représentés sur les dessins de M.* de Garsault, &c. 379.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Juillet 1767.

GENET, *Doct. de la Mais. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.*

De l'Imprimerie de DIDOT.

JOURNAL
DE
TRÉVOUX.

SEPTEMBRE 1767.
TOME CCLXIV. III^me. PART.

AVIS.

Le prix de la ſouſcription pour ces Mémoires, dont il paroîtra régulierement un volume le premier de chaque mois, ſera de 10 livres pour les douze volumes, rendus chez les Abonnés à Paris aux adreſſes indiquées, & de 13 livres 12 ſols, rendus en Province, où ils ſeront envoyés ſans frais par la Poſte. La modération du port de chaque Journal à ſix ſols n'a été continuée d'être accordée par Meſſieurs les Adminiſtrateurs généraux des Poſtes, que ſous la condition expreſſe qu'il n'en ſera expédié aucun ſans être affranchi à Paris.

On pourra également ſouſcrire pour les 14 volumes de l'année derniere au prix ci-deſſus annoncé.

Le prix de chaque volume, pour ceux qui n'auront pas ſouſcrit, ſera de 20 *ſ. br.*

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnemens, eſt chez P. FR. DIDOT LE JEUNE, *Libraire, rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel, à S. Auguſtin*, chez lequel on voudra bien adreſſer tous les Avis concernant cet Ouvrage, & les Livres que l'on ſouhaitera faire analyſer. On aura la bonté d'affranchir les ports des lettres & des paquets.

Pluſieurs perſonnes déſirant ſavoir le prix de chaque Ouvrage annoncé, nous prions Meſſieurs les Auteurs & Libraires qui nous en communiquent, d'avoir la bonté d'y mettre le prix.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Commencés en 1701, & connus ſous le nom de *JOURNAL DE TREVOUX.*

TOME CCLXIV. SEPTEMB. 1767.

A PARIS,

CHEZ P. FR. DIDOT LE JEUNE, Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel.

M. D. CC. LXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Ces Mémoires, commencés en Janvier 1701, forment (y compris celui-ci) 875 volumes, qui doivent être reliés en 264 Tomes.

Ann.	Vol.	Ann.	Vol.	Ann.	Vol.
1701.	9.	1725.	12.	1749.	14.
1702.	12.	1726.	12.	1750.	15.
1703.	12.	1727.	12.	1751.	14.
1704.	13.	1728.	12.	1752.	15.
1705.	12.	1729.	12.	1753.	16.
1706.	12.	1730.	12.	1754.	16.
1707.	12.	1731.	12.	1755.	16.
1708.	12.	1732.	12.	1756.	16.
1709.	12.	1733.	12.	1757.	16.
1710.	12.	1734.	12	1758.	16.
1711.	12.	1735.	14	1759.	16.
1712.	12.	1736.	15	1760.	16.
1713.	12.	1737.	13	1761.	16.
1714.	12.	1738.	13.	1762.	16.
1715.	12.	1739.	14.	1763.	16.
1716.	12.	1740.	13.	1764.	16.
1717.	12.	1741.	12.	1765.	16.
1718.	12.	1742.	12	1766.	14.
1719.	12.	1743.	12.	1767.	9.
1720.	5.	1744.	12.		
1721.	12.	1745.	12.		
1722.	12.	1746.	15.		
1723.	12.	1747.	14.		
1724.	12.	1748.	15.		

Chacun de ces volumes se vend 20 sols broché.

JOURNAL DE TRÉVOUX.

ARTICLE LXVI.

Lettre à M. Bordeu, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, sur le Tissu cellulaire. Par M. Le Cat.

Monsieur,

Je vous ſavois un grand Médecin; mais je ne vous croyois pas un Anatomiſte auſſi diſtingué. Je dis diſtingué; cette épithete eſt dûe à celui qui dirige cette premiere partie de notre Art à ſon

véritable but, la pratique. Je vous en fais, Monſieur, mon ſincere compliment; & je me félicite de m'être rencontré avec vous ſur pluſieurs points de votre doctrine du Tiſſu cellulaire. Vous me diſpenſerez néanmoins de l'appeller *Corps muqueux*. Ce que nous entendons par cette dénomination eſt ſi différent du Tiſſu cellulaire, que je n'apperçois pas la raiſon pour laquelle vous avez réuni ces épithetes. Si c'eſt parce-que ce Tiſſu eſt mucilagineux dans l'Embryon, quelle partie du corps ne méritera pas ce nom, puiſque les os mêmes ne ſont que mucoſité dans leur origine? Tous les Anatomiſtes le nomment *graiſſeux*, & cette dénomination eſt très juſte.

I.

LA Pleuvre, le Péritoine, &c. ſont, ſelon vous, Monſieur, des

productions du Tissu cellulaire tapé par les visceres qu'il renferme. J'ai eu le bonheur de voir tout cela, Monsieur, dès mes premieres années d'Etudes anatomiques, & il y a au moins quarante ans, car j'en ai soixante-sept; & depuis trente-un ans que j'enseigne publiquement l'Anatomie, je n'ai pas manqué, dans tous mes Cours, d'exposer à mes Auditeurs cette doctrine sur le Tissu cellulaire: voici ce que j'en dis, en passant, dans le Traité du fluide des nerfs & du mouvement musculaire, imprimé en 1765 (page 204). *Il y a près de trente ans que j'enseigne publiquement que les Tissus cellulaires du visage, du cou, de la poitrine, du bas-ventre, des muscles, viennent des nerfs. Pourquoi? Parcequ'en disséquant les nerfs de la base du crâne, ceux de la portion dure, qui se répandent sur la face, & ceux de toutes les*

parties que je viens de nommer, j'ai été forcé de reconnoître que ces nerfs fournissent tous ces Tissus; que leurs tuniques se résolvent en partie en ce Tissu, & que quelques-uns de leurs filets s'épanouissent & se consument en entier dans ce Tissu en forme d'éventails, de feuilles de palmier, &c. Qu'enfin la Pleuvre, le Péritoine, &c. ne sont que des Tissus cellulaires nombreux, tapés les uns contre les autres par les parties contenues dans les cavités de la poitrine & du bas-ventre.

II.

MAIS je ne sais, Monsieur, si je n'aurois pas été assez heureux pour porter mes vues un peu plus loin que vous, en assignant à ce Tissu sa vraie origine; car cette origine me paroît être la clef de tous les phénomenes de cet organe, qui paroissent encore vous laisser de l'embarras.

Dès que le Tiſſu cellulaire eſt le produit d'un dépouillement de la tunique des nerfs ou des meninges, on a ſon origine à la tête directement de celles-ci, tant en dedans qu'en dehors de cette cavité, puiſque les prolongemens de la dure-mere fourniſſent auſſi le péricrâne & le perioſte de la face : on a cette même origine dans tous les ventres & dans toutes les autres parties où elle ſe porte encore en périoſte, & où les nerfs entrent dans tous les viſceres, dans tous les muſcles, en ſe dépouillant ſans ceſſe des lames qui forment autant de Tiſſus cellulaires. Ainſi la ſeptieme paire, la huitieme, la cinquieme donnent le nombreux Tiſſu cellulaire de la face. L'intercoſtal, la huitieme, la neuvieme, la dixieme, les cervicaux, celui du col, le même intercoſtal, la huitieme, les intercoſtaux épiniers, les ple-

xus pulmoniques, cardiaques, œsophagiens, fourniſſent les pleuvres cellulaire & vraie. Les mêmes nerfs & leurs plexus ſemilunaires, ſolaires, mézentériques, ſtomachiques, hépatiques, ſpléniques, renaux, &c. donnent le péritoine, tant vrai que cellulaire. Comme il n'y a pas un muſcle où il ne ſe porte des nerfs, pas un faiſceau de ces muſcles où il n'y en entre encore, il y aura auſſi par tout-là, des gaînes cellulaires; & la ſurface générale du total de ces muſcles étant parcourue par des nerfs qui y répandent leurs rameaux & à la peau, ils y donneront auſſi des Tiſſus cellulaires généraux, des gaînes communes; Tiſſus cellulaires généraux, qui communiquent entre ceux de tous les ventres & des extrémités, parceque tout cela eſt le produit du même arbre nerveux, des mêmes branches de cet arbre. Je ne con-

fonds pas ces gaînes communes des muſcles avec les *manches*, ni les *caleçons aponevrotiques*, ni avec leurs gaînes intermuſculaires adhérentes aux os. Ces attaches déſignent leur origine ; ces fortes toiles nerveuſes ſont la ſuite des aponévroſes muſculaires & des périoſtes, les uns & les autres étant eux-mêmes des productions de la dure-mere, vraie mere des membranes & des muſcles mêmes. Voyez l'Ouvrage cité, pages 83 & 84. La cellulaire ne peut que fortifier ces aponévroſes & réciproquement. C'eſt pourquoi la cellulaire des feſſes, des environs de la tubéroſité de l'iſchion, de l'ouverture inférieure du baſſin, eſt fort aponévrotique ; & ces aponévroſes jouent un grand rôle dans la production des corps caverneux, du bulbe de l'urethre, de la proſtate, dans celle de la veſſie même, &c.

III.

Quant à la *tenſion*, aux *étranglemens*, à l'*action* enfin que vous attribuez au Tiſſu cellulaire, je vous avoue, Monſieur, que c'eſt de toutes les parties du corps humain, celle que je crois la moins capable de ces propriétés; puiſque ce Tiſſu eſt tout ce qu'il y a de plus lâche, de plus mou, de moins ſenſible, de moins irritable, & qu'enfin c'eſt la ouatte, la cottonade, ſi l'on peut dire, de toutes les autres parties; & c'eſt pour cela même qu'il eſt ſouvent le ſiége paſſif des dépôts, puiſque le défaut de vie, qui eſt ſa qualité dominante, eſt une grande diſpoſition à recevoir ces dépôts morbifiques.

A cauſe de cette diſpoſition même, vous lui faites l'honneur de le regarder comme le ſiége des criſes, comme l'organe des rap-

ports ſympathiques entre les maladies des diverſes parties du corps, & comme la clef de l'explication des aphoriſmes du grand Hippocrate. Permettez-moi, Monſieur, de penſer que vous lui faites trop d'honneur. Pour trouver l'organe que vous cherchez, il faut remonter juſqu'aux nerfs, dont le Tiſſu cellulaire n'eſt que le dépouillement, &, pour ainſi dire, le ſuperflu. Vous avez grande raiſon, Monſieur, de croire que tous nos Confreres ſont dans l'erreur, en cherchant cette clef dans les vaiſſeaux liquoreux. C'eſt aux nerfs, encore une fois, qu'il faut s'adreſſer; ces canaux immédiats de la vie, ſont auſſi le ſiege du principe des maladies, qui n'eſt que la dépravation du ſuc nerveux, des eſprits : il y a long-tems que je crois avoir démontré cette vérité; je ſais que je ne ſuis pas le ſeul, ni le premier de cette

opinion. Tant mieux ; ce que j'en publierai encore, aura plus de crédit contre la foule nombreuse des Médecins humoristes. C'est par conséquent dans le syſtême nerveux auſſi qu'il faut chercher la dépuration du ſuc qui coule dans ces canaux : c'eſt à leurs extrémités qu'il faut aller trouver la dépuration de la portion dépravée de ce ſuc, & la ſource des criſes ; c'eſt donc dans les houpes nerveuſes, c'eſt dans les glandes, autre eſpece d'extrémités nerveuſes, que ſe font ces dépurations, ces expulſions. Vous êtes forcé d'en convenir, en voulant expliquer l'aphoriſme d'Hippocrate ſur les croutes eſcarotiques de la langue. Le Tiſſu cellulaire n'a que faire-là ; c'eſt viſiblement des mammelons glanduleux dont il s'agit ; & les puſtules de la petite vérole dépendent-elles du Tiſſu cellulaire ?

Il eſt bien loin de-là ſous la peau : c'eſt des mammelons de cette peau que ſortent ces éruptions ; & , s'il vous plaît, les anthrax ſous l'aiſſelle, les parotides, les bubons, tout cela n'eſt-il pas viſiblement l'affaire des glandes, organes tout nerveux, les émonctoires de nos bons Ayeux, qui en valoient bien d'autres ? Qu'eſt-ce que fait-là le Tiſſu cellulaire ? Il n'eſt qu'une eſpece de baſſe-cour (paſſez moi l'expreſſion), le réceptacle de la litiere & des autres immondices, dont on a épuré l'habitation, & qui en ont été expulſés par les agens qui l'habitent.

Cela eſt ſenſible dans l'éréſipele phlegmoneux. Le levain, le foyer morbifique eſt dans les glandes & dans les houpes nerveuſes de la peau : leur engorgement produit une inflammation des ſurfaces externes & internes de cette

peau ; c'eſt-à-dire, une intruſion du ſang dans les lymphatiques de ces ſurfaces : il exude de toutes deux des ſucs purulents ; mais la ſurface interne a ſes iſſues fermées par le Tiſſu cellulaire : elle y dépoſera donc ſa purulence, & peut-être nombre de ſes lymphatiques rempants dans ce Tiſſu & engoués de ſang, par leur proximité du foyer inflammatoire, feront-ils auſſi partie de la ſource purulente ; la matiere ſe répandra dans les feuillets de ce Tiſſu, le minera, le diſſéquera, & y établira les clapiers, qui ſoulevent quelquefois ce tégument dans toute l'étendue du bras & de l'avant bras.

L'éréſipele ſimple ne differe de celui-ci, que parceque l'inflammation n'occupe que la ſurface extérieure, tandis qu'ici elle obſede les deux ſurfaces ; & le phlegmon ſimple n'eſt tel, que

parceque l'engorgement & l'inflammation ſe bornent à la ſurface interne.

Je ne vois pas ces glandes engorgées de la peau, qui ſont les foyers de l'éruption critique, ou de l'éréſipele ; je ne les vois pas, dis-je, auſſi manifeſtement que dans les parotides, les anthrax & les bubons, où elles forment des rochers énormes, que j'ai tant de fois été obligé de découvrir, d'extirper, de larder de cauſtics. Mais l'analogie les y démontre.

IV.

UNE vive inflammation, un vaſte dépôt, en baignant des nerfs conſidérables, ſoit dans la région ſupérieure d'une extrémité, ſoit dans la région inférieure, donne une enflure œdémateuſe à tout le membre ; parceque ces états éteignent la vie dans les nerfs : elle ne reluit donc plus ſuffiſamment

dans toute cette partie qu'ils doivent vivifier; de-là l'atonie des vaiſſeaux liquoreux, leur dilatation, leur engorgement, la gangrene même, ſi l'extinction de la vie eſt totale; mais dans un moindre degré, tumeur, dilatation prodigieuſe des vaiſſeaux lymphatiques cellulaires, écoulement même de la lymphe de ces vaiſſeaux dans le Tiſſu; delà l'œdeme; & ſi la tumeur ſanguine abſcede, épanchement du pus dans ce même Tiſſu, ſi le foyer en eſt voiſin; on conçoit que l'œdeme ſimple eſt dû à cette extinction partiale de la vie, de quelque cauſe qu'elle vienne. Les œdemes accidentels, ſymptomatiques, dont je viens de parler, ſont les ſignes, auxquels nous diſtinguons les dépôts les plus graves, même ceux qui ſont cachés dans les cavités ou dans quelque profondeur conſidérable des muſcles, telle

que celle de la région ſupérieure de la cuiſſe ; bien entendu qu'ils ſoient accompagnés des douleurs & autres circonſtances caractériſtiques ou ſignes rationels de ces dépôts.

Dans tous ces cas, le Tiſſu cellulaire n'eſt, par rapport à l'engorgement ſuppuratoire, que ce que ſont les accompagnemens dans la cataracte, c'eſt-à-dire, des prolongemens, des queues, des pulpes du noyau de la maladie, qui eſt dans le genre glanduleux, nerveux ; enfin le Tiſſu cellulaire n'eſt que le réceptable des écoulemens produits par la ſuppuration de ces engorgemens.

V.

Je ne crois pas cet organe plus propre aux métaſtaſes. Pour ces révolutions ſingulieres du dedans au-dehors & réciproquement, il faut des canaux qui portent le

miaſme dans ces directions oppoſées. Vous convenez que les liquoreux n'y ſont pas propres. Le Tiſſu cellulaire n'en a point qui lui ſoient particuliers : il n'eſt naturellement que le dépoſitaire de l'huile qui forme la graiſſe, & qui y eſt ſtagnante juſqu'à ce qu'elle ſoit repompée par les veines de ſon genre ; accidentellement, il eſt pareillement le dépoſitaire de la lymphe, ou du pus qui y ſéjourne avec plus ou moins de dommage juſqu'à leur évacuation, ou leur abſorbtion par de pareilles embouchures veineuſes. Je dis avec dommage : on ſait de quels dégats il eſt l'occaſion dans les purulences des environs de l'anus, dans celles du baſſin. Par lui-même, il n'a pas plus la force de les chaſſer, que d'expulſer l'air dont on peut le gonfler d'un bout à l'autre du corps ; par lui-même, il n'a aucun canal particulier,

que des cellules irrégulieres, qui ne ſont même telles que lorſqu'elles ſont écartées par l'interpoſition de quelque matiere; il emprunte tous ſes canaux des vaiſſeaux liquoreux & nerveux: mais puiſque les premiers ſont incapables de fournir à l'explication des métaſtaſes, & rien n'eſt ſi vrai que votre opinion là-deſſus; donc les nerfs ſeuls ſont ces canaux cherchés. Eh! qui peut les remplacer dans cette fonction? C'eſt le ſeul canal où les impreſſions ſe communiquent, ſe propagent des troncs aux extrémités des branches, & de celles ci au tronc. Qui n'a point vû la goute ou d'autres douleurs auſſi cruelles, & même toute autre affection maladive ſe porter, dans un clin-d'œil, du pied à la main, & réciproquement?

Les nerfs ſeuls, le fluide nerveux uniquement peuvent don-

ner la clef de ces phénomenes & des aphoriſmes que le pere de la Médecine a tirées de ſon Expérience reſpectable.

V I.

Je ſuis entierement de votre avis ſur l'excellence de l'Emétique dans l'angine, dans les fluxions de poitrine, les pleuréſies, &c. J'y ajoute les maladies qui paſſent pour plus graves encore, comme les fiévres malignes, &c. Et le bon effet de ce remede vient de ce que les premieres maladies, je veux dire celles qui attaquent la gorge & la poitrine, ſont des *affections ſympathiques* d'un vice de l'eſtomac ou de ſes plexus; & les dernieres (les fiévres malignes) en ſont des *idiopathiques*. Mais le Tiſſu cellulaire n'a encore rien là à faire; vingt cadavres ſcrupuleuſement examinés, m'ont convaincu que la tunique nerveu-

ſe de l'eſtomac eſt le ſiége de celles-ci.

Vous convenez, page 202, de la nature ſympathique des entrailles, & les organes de cette ſympathie ſont évidents. Les mêmes nerfs ; l'intercoſtal & huitieme paire, qui forment le plexus ſtomachique, ſont auſſi le plexus pulmonaire, les recurrens gutturaux, &c. ſans compter la continuité de la tunique nerveuſe de l'eſtomac à l'œſophage, au pharinx, à la bouche, aux foſſes nazales ; ſans compter que tout ce canal, terminé par une voûte, forme une eſpece de cheminée, dont l'eſtomac eſt le foyer, duquel s'élevent perpétuellement des vapeurs de tout ce qu'il contient, & par conſéquent proportionnées à l'état de ces matieres contenues, & à celui de l'eſtomac même. Voilà, Monſieur, des voies de communication bien ouvertes,

bien évidentes : leurs effets ſont viſibles par les craſſes de toutes eſpeces, dont ces vapeurs chargent la langue, toute la bouche, les dents mêmes. Croyez-moi, tous ces moyens d'expliquer les maladies ſympathiques des régions ſupérieures à l'eſtomac, ne céderont jamais la place à votre Tiſſu muqueux, quelqu'éloquente que ſoit votre diſſertation en ſa faveur.

Les toux ſtomachiques, ſi connues des Praticiens Obſervateurs, doivent êtres miſes au rang des maladies ſympathiques précédentes, & s'expliquer par les mêmes moyens. Enfin, Monſieur, d'où vient la gourmandiſe & l'intempérance donnent-elles tant de *coriſas*, tant de rhumes, & des autres maux précédemment cités? D'où vient les gens ſobres ont-ils communément une ſanté ſi conſtante? Les premiers expoſent fré-

quemment

quemment la tunique nerveuſe de l'eſtomac aux actions incendiaires des alimens ardens ou corrompus par leur quantité mal digérée; & l'on ne les ſauve des ſuites de cet état, qu'en évacuant de bonne heure la matiere de ces volcans.

Au reſte, Monſieur, cette petite diverſité d'opinion ne rabat rien de la haute eſtime & de la vénération que j'ai pour vous, & ne m'empêchera jamais d'être avec ces ſentimens diſtingués,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéiſſant ſerviteur. LE CAT.

A Rouen, le 17 *Avril* 1767.

ARTICLE LXVII.

DICTIONNAIRE du vieux Langage François ; contenant aussi la Langue Romance ou Provençale & la Normande, du neuvieme au quinzieme Siécle ; enrichi de Passages en vers & en prose, pour faciliter l'intelligence des Loix, des Usages, des Coutumes & des Actes publics : avec un Coup-d'œil sur l'origine, sur les progrès de la Langue & de la Poésie Françoises, des Fragmens des Troubadours & des autres Poëtes depuis Charlemagne jusqu'à François I ; dédié à la ville d'Avignon. Par M. LACOMBE. *(Supplément, 6 liv. br.)* A Paris, chez Nicolas Augustin Delalain, rue S. Jacques, 1767, *in*-8°. de 632 pages.

LE premier volume de cet Ouvrage a paru en 1766, & nos Mémoires en ont parlé avantageusement, en faisant remarquer que ce Livre manquoit absolument à la Littérature Françoise, qu'il seroit d'une très grande utilité, & qu'il étoit très susceptible d'augmentations. En effet, le volume dont nous rendons compte, renferme une infinité d'articles nouveaux, & est beaucoup plus considérable que le premier. Nous avons promis dans le Journal du mois de Juin dernier, de faire un Extrait particulier des recherches curieuses que contient la Préface de ce Supplément : nous allons acquitter cette promesse ; & nous dirons ensuite un mot de l'Ouvrage même, en nous attachant à quelques-uns des passages les plus frappans.

» Les Romains, après avoir

» conquis les Gaules, y établi» rent leurs Loix & leur Langue. » Ils créerent des Préteurs & des » Juges. Toutes les affaires se » traiterent en Latin pendant plus » de quatre siécles. Cette Langue » devint bientôt familiere aux » Gaulois, à cause du voisinage » de Rome avec leur contrée. » Le mêlange du Celtique, du » Teutonique & du Latin pro» duisit avec le tems la Langue » Romance ou Françoise «. Dans le quatrieme Siécle, on enseignoit publiquement à Tours, à Toulouse, à Bordeaux & à Autun, le Grec & le Latin. Ces Langues déclinerent depuis d'âge en âge jusqu'à Charlemagne. La Latine, en se corrompant, devint peu-à-peu la Langue vulgaire. Les Gaulois & les François l'appellerent Langue Rustique & Romance. Cette Langue vulgaire étoit en vogue au sixieme Siécle: elle fit

insensiblement de grands progrès, & commença au huitieme Siécle à éteindre la Tudesque parmi le Peuple. » Le Concile de Tours, » en 813, & celui d'Arles, en » 851, nous prouvent qu'il y a » eu beaucoup de traductions fai- » tes du Latin en François ou en » Romance, puisqu'ils ordonne- » rent aux Evêques de débiter » leurs Homélies en Langue Rus- » tique Romaine, pour en faci- » liter l'intelligence au Peuple. » Charlemagne fit aussi traduire » les Liturgies & les autres Prie- » res de l'Eglise. Ce Conquérant » a écrit des Poëmes, dans les- » quels les combats des Rois & » des Peuples anciens étoient cé- » lébrés. Presque tous les Prin- » ces, à l'exemple de l'Empe- » reur, parloient bien cette Lan- » gue corrompue. Elle devint » sous ce regne la Langue vul-

» gaire à la Cour & dans tout le
» Royaume «. Charlemagne rappella en France les Lettres qui en étoient exilées. Son enthousiasme pour les Langues Grecque & Latine, éteignit peu-à-peu en lui le goût de la Françoise. Le regne brillant de celle-ci fut quelque tems éclipsé ; & à la fin du regne de ce Conquérant, deux Langues eurent chacune leurs droits & leurs usages marqués. La vulgaire fut destinée à la conversation ; la Latine resta à l'Eglise, & les gens de goût la cultiverent avec passion. Louis le Débonnaire s'appliqua à faire briller celle-ci, & négligea entierement la Langue maternelle. Louis le Germanique & Charles le Chauve, ayant à se plaindre de leur Frere Lothaire, Empereur, firent en 842, à Strasbourg, un Traité en Langue Romance & Tudesque. M. La-

combe rapporte cette Piéce, que M. de Vinkelman, Surintendant des Antiquités de Rome, lui a envoyée, & qu'il a tranſcrite ſur le Manuſcrit de Nithard, qui eſt au Vatican. » L'Hiſtoire, dit-il, » nous a caché les raiſons qui ont » porté ces Princes à ſe ſervir » de la Langue vulgaire dans » cette occaſion, tandis que les » Empereurs, leurs Prédéceſſeurs, » avoient employé la Latine dans » tous les autres Actes publics «. Il ajoute que les perſonnes qui entendent le Provençal, verront par ce Traité, & par l'Epitaphe ſuivante, que la Langue Romance, qu'on parloit au huitieme & au neuvieme Siécles, eſt la même que celle qu'on parle encore aujourd'hui en Provence & en Languedoc.

Epitaphe de Bernard, Duc de Septimanie, que Charles le Chauve fit mourir par le poiſon.

Aïci jaï lou Comte Bernard,
Fidel credeïre al Sang Sacrat,
Que ſempre preudom és eſſat :
Preguen la divine bountat,
Qua queou que lou tuat
Poſque ſoy amạ aber ſalvat.

Traduction Littérale.

» Ci gît le Comte Bernard, » fidele croyant au Sang Sacré, » qui fut toujours ſage & brave. » Prions la divine bonté que celui qui l'a fait mourir puiſſe » ſauver ſon ame «.

L'Auteur prouve par une ſuite de faits des années 844, 860 & 948, que depuis le regne de Louis II, Roi de Germanie, la Langue Teutonique fut toujours employée dans les Traités publics que les Rois de France firent avec les Germains ; & que par cette

raiſon ſeule, nos Rois parloient la Langue populaire, quand ils ſignoient ou faiſoient quelques Actes ſur les Terres de l'Empire : d'où il conclut que la Langue Tudeſque étoit celle des Germains, & la Langue Romance, celle des François. Charles le Chauve, quoi qu'il aimât les Lettres avec paſſion, ne fit rien de plus que ſes Prédéceſſeurs pour la Langue Françoiſe. Après lui une troupe de Princes foibles & ignorans parurent un inſtant ſur le Trône. Les Normands ravagerent la France. Le Royaume changea de face. La Langue vulgaire fut bientôt diviſée en autant d'idiomes qu'il y eut de Seigneurs, de Ducs & de Comtes.

Sous Hugues Capet, les Grands commencerent à faire uſage de notre Langue dans leurs Ecrits. Sous Robert, ſon Fils, qui parloit ſa Langue avec éloquence &

délicatesse, ce fut un mérite rare & fort considéré par-tout que de posséder le François. M. Huet & Dom Vaissette disent qu'au dixieme Siécle le Langage Romain fut appellé *Provençal*, parcequ'il fut moins corrompu dans la Provence, que dans les autres Provinces de France, & que les Troubadours en ont toujours fait usage dans leurs vers. Les Peuples de Bourgogne, d'Auvergne, de Gascogne, d'Aquitaine, s'appelloient *Provençaux*. » Tous ceux qui » se mêloient de composer des » chansons, dans le Midi de » la France, se qualifioient aussi » du nom de *Provençal* ou de » *Troubadour* «. Constance, Fille du Comte d'Arles, que le Roi Robert avoit épousée, appella un grand nombre de Troubadours à sa Cour. Il parut sous Henri I un Poëme en Langue Limousine, & un autre en Langue Gascone.

Ce ſont les mauvais Poëtes, dit l'Auteur, qui ont garanti notre Langue de ſa ruine totale. N'eſt-il pas à craindre que le contraire n'arrive aujourd'hui ?

» La Langue Françoiſe ſous » Louis le Gros devint un peu » plus familiere qu'elle ne l'avoit » été juſques-là. Rouen fut la » premiere ville qui produiſit de » bons Ecrivains en Langue vul- » gaire. Thibaut, Chanoine, » traduiſit, du Latin en vers, les » Vies des Saints à l'uſage des » bonnes gens. La Langue Lati- » ne triomphoit toujours dans la » Capitale, à la Cour, dans les » Ecrits & dans les Diſcours pu- » blics. Bechada eſt le premier » Poëte connu qui ait écrit, en » 1130, l'Hiſtoire de la priſe » de Jéruſalem «.

Nous voilà arrivés à l'endroit où l'Auteur parle avec quelqu'étendue de la Provence, & des

Troubadours ou Poëtes Provençaux. Le plus ancien de ces Poëtes est Guillaume IX, Comte de Poitiers, en 1071. Ils avoient la vogue du tems de Frédéric I, en 1152. » Ils ont régné sans inter-
» ruption jusqu'en 1382, c'est-
» à-dire, quarante années encore
» après la belle institution des
» Jeux floraux de Toulouse, qui
» fut faite en 1323, par sept
» principaux Habitans de cette
» Ville «. M Lacombe fait l'éloge de ces Poëtes, parle en passant du trésor littéraire amassé par M. de Sainte Palaye, trésor qui lui a été ouvert avec beaucoup de générosité par ce savant Académicien, & insiste ensuite sur le goût de l'Italie & des principales Nations de l'Occident pour la Langue Provençale. » Pi-
» cardus de Prisca dit avec Dante
» & Pétrarque, que la Langue
» Italienne en a emprunté toutes

» ſes beautés. Creſcenbeni & Huet
» conviennent que la Poëſie Pro-
» vençale a donné naiſſance à la
» Poëſie Françoiſe & Italienne «.

L'Auteur ſuit l'Hiſtoire de la Langue Romance, qui, vers l'an 1150, effaça la Latine. Celle ci fut releguée dans les Colléges juſqu'au quinzieme Siécle, tems où le Grec commença à s'introduire dans notre Langue. Les Troubadours, fêtés & honorés par Louis le Jeune, firent l'ornement & les délices de la Cour de ce Prince. Les plus anciens Ouvrages que l'on poſſéde après celui de Béchada ſur la priſe de Jéruſalem, ſont l'Hiſtoire des Rois d'Angleterre, le Livre des Bretons fait en 1155 par Euſtache, le Roman du Chevalier au Lion & le Rou de Normandie.

M. Lacombe rapporte quelques fragmens des Troubadours ſous Louis VII: il paſſe au regne de

Philippe Auguste, sous qui la Langue se perfectionna beaucoup; & il vient ensuite à ceux de Louis VIII & de Louis IX. Celui-ci produisit plus de Poëtes & de Prosateurs, que tous les regnes précédens. La Poësie se soutint sous Philippe le Hardi & sous Philippe le Bel; mais elle se ralentit beaucoup sous Louis le Hutin, Philippe le Long, Charles le Bel, & plus encore sous Philippe de Valois. Le regne de Jean ne produisit qu'un mauvais Poëte. Charles V, dit le Sage, ranima la Poësie & les beaux Arts: il ne parut sous son Successeur que quelques Ecrivains médiocres. Le Duc d'Orléans, petit Fils de Charles V, effaça tous les Princes qui avoient la louable ambition de se distinguer dans la Poësie. L'Auteur cite quelques-unes des chansons de ce Duc. Puis il parle d'Eustache Deschamps, Auteur de ce joli Rondeau:

A mon gré, j'aime la plus belle
Qui fut onc, ni jamais ſera;
En parle qui parler voudra.
Jamais n'aimerai autre qu'elle;
Car les beautés qui ſont en elle
Jamais femme ne les aura,
A mon gré.

C'eſt dommage qu'elle eſt mortelle;
Car quand elle treſpaſſera,
Toute beauté ſe paſſera,
Et n'en démourra point de telle
A mon gré.

Charles VII employa les premieres années de ſon regne à chaſſer les Anglois, qui étoient maîtres de la moitié du Royaume. » Les Muſes qui ne reſpirent que » les plaiſirs & le repos, & qui » célebrent à l'envi par des chants » d'allégreſſe, les Amans & les » Héros, ſe firent encore quel» quefois entendre parmi le bruit » des armes «.

Il faut lire dans l'Ouvrage mê-

me l'Hiſtoire des Poëtes ſous Louis XI, Charles VIII, Louis XII & François I. On y trouve quantité de morceaux agréables. Nous n'en rapporterons que deux de Villon, le Héros de la vieille Poëſie. Il étoit très libertin, & il l'avoue ainſi lui-même.

Hé Dieu ! ſi j'euſſe étudié
Au tems de ma jeuneſſe folle,
Et à bones mœurs dédié,
J'aurois maiſon & couche molle ;
Mais, hélas ! je fuyois l'école,
Come fait le mauvais enfant :
En écrivant cette parole,
A peu que le cœur ne me fend.

L'autre morceau eſt ce couplet :

Suivez beaurez, courez aux fêtes,
Aimez tant que vous voudrez.
Et ſi n'y perdez que vos têtes,
En la fin jà mieux n'en voudrez,
Amours, folles amours, font les gens bêtes ;
Salomon idolâtriſa ;
Samſon en perdit ſes lunettes ;
Bienheureux eſt qui rien n'y a.

Ce ne fut que ſous François I que notre verſification prit à-peu-près la forme qu'elle a aujourd'hui. Ce Prince a tiré la Langue de la barbarie. M. Lacombe termine ſa Préface par quelques Poëſies de ce grand Roi, & par une Chanſon Languedocienne, & deux Chanſons Provençales. Cet abrégé de l'Hiſtoire de notre Langue & de notre Poëſie depuis Charlemagne juſqu'à François I, eſt très bien fait & très intéreſſant.

Si à chaque article du Dictionnaire on avoit inſéré un paſſage en vers ou en proſe, on auroit formé facilement pluſieurs gros volumes : l'Auteur a mieux aimé être utile qu'agréable. Cependant il n'a pas laiſſé de répandre dans ce ſecond volume, ainſi qu'il avoit fait dans le premier, des morceaux qui en rachetent la ſéchereſſe. Au mot *Chaſtoy*, Châtiment, on trouve ces vers tirés

des Mimes & Proverbes de Baïf de 1576.

Le riche, eſt choſe notoire,
Eſt méchant ou fils de méchant.
Don d'ennemi, c'eſt malencontre ;
Chaſtoy d'ami, c'eſt bone encontre.

Au mot *quiert*, querir, chercher, fureter, on trouve encore ce paſſage du même Poëte.

Fol quiert malheur, fol toſt commence,
Fol ſe débat, fol rien n'avance,
Fol eſt ſoudain fol découvert,
Fol plus dépend qu'il n'a de rente,
Fol de raiſon ne ſe contente,
Fol ſe laiſſe prendre ſans verd,
Fol ne garde ſon aſſeurance,
Fol ſe paiſt de vaine eſpérance,
Fol ſe repent, fol ſe déçoit,
Fol ce qu'il tient à ſes pieds jette,
Fol quitte & lâche & puis regrette,
Fol ne croit que quand il reçoit.

Au mot *Roland*, célebre Guerrier, l'Auteur dit qu'on chantoit

la chanſon faite ſur les Exploits de ce brave Chevalier, lorſqu'on vouloit exciter les Troupes au combat. Nos Ancêtres, ajoute-t-il, avoient conſervé des Germains l'uſage d'aller au combat en chantant des vers à la louange des Guerriers de leur Nation. On chantoit encore la Chanſon ſuivante ſous Jean II, qui attaqua les Anglois en 1356.

Taillefer qui moult bien chantoit,
Sur un cheval qui toſt alloit,
Devant eux alloit en chantant
De l'Allemagne & de Roland,
Et d'Olivier & des Vaſſaux
Qui moururent à Roncevaux.

Jean II, Guerrier auſſi téméraire que Chef imprudent, & d'un caractere dur, entendant quelques Soldats qui chantoient cette Chanſon, s'écria: » Il y a » long-tems qu'on ne voit plus » de Roland parmi les François «.

Un vieux Capitaine lui répond : » On ne manqueroit point de » Rolands dans nos Armées, si » les Soldats voyoient encore un » Charlemagne à leur tête «. Un Roi juste, éclairé & philosophe, auroit récompensé ce brave Officier ; mais Jean osa le punir. *Hist. de France de Velly.*

Nous bornerons-là notre Extrait, en invitant de nouveau M. Lacombe, à nous donner l'Histoire de la Poësie Françoise, avec des Piéces choisies des meilleurs Troubadours & des autres Poëtes, depuis Henri I jusqu'à Louis XIV : Ouvrage qu'il promet pour l'année prochaine, & qui, à en juger par son Dictionnaire, ne peut manquer d'être neuf & précieux. Qu'il continue à profiter des secours & des conseils de M. de Sainte-Palaye, & notre Langue lui aura une obligation réelle. Il nous rappelle une foule de mots

énergiques, dont elle pourroit être enrichie promptement par un habile Ecrivain. Il nous facilite l'intelligence des Loix, des Usages, des Coutumes & des Actes publics. On doit, à toutes sortes d'égards, lui savoir gré d'un travail aussi utile.

ARTICLE LXVIII.

LETTRE de M. l'Abbé DE LA CHAPELLE, Censeur Royal, & Membre de la Société Royale de Londre, sur le SCAPHANDRE (1), dont il est l'Auteur.

MONSIEUR,

Vous avez été témoin de l'expérience que je fis de mon *Sca-*

---

(1) Espece de Corset de liége.

phandre, le Vendredi 17 Juillet 1767, au milieu de la Seine, depuis le Port-à-l'Anglois jusqu'aux Carrieres, pendant presque une heure & demie : elle fut bien vue & bien critiquée. Un assez grand nombre de Spectateurs éclairés me suivirent de très près, dans des Batelets, pendant toute la durée de l'opération. Aucun mouvement ne leur échappa & ne put leur échapper que par distraction ; j'étois tout à découvert & en plein jour. Il m'a paru qu'un détail bien succinct des différentes épreuves auxquelles j'y soumis cette machine, ne seroit point indigne de l'attention du Public : elle pourroit lui être d'une ressource merveilleuse dans les conjonctures de la vie les plus délicates & les plus dangereuses. La Lettre même que j'écrivis ce jour-là, au milieu des flots & tout à la nâge, en va présenter

une expoſition très abrégée : c'eſt aux Spectateurs que j'y parlois.

MESSIEURS,

L'EAU, ſuivant le langage des Poëtes, & encore plus, ſelon la réalité, eſt un Elément bien infidele ; un ſouffle l'agite, les vents le ſoulevent, une tempête le met en furie. On ne ſauroit trop ſe précautionner contre ſon inconſtance. Le Scaphandre, dont je démontre ici les effets, fait évidemment face à tous les cas....

Les Spectateurs exigerent que je n'en écriviſſe pas davantage : j'euſſe continué ainſi.... On nage tout habillé, ſans l'avoir jamais appris. On ne craint ni crampe ni épuiſement de forces. Le Soldat peut combattre à la nage, & le Matelot y manœuvrer. Egalement propres à l'action, à l'entrée comme au ſortir de l'Eau,

ſans poids ni contre-poids, les pieds, les jambes, les cuiſſes, le baſſin, les bras abſolument libres ou dans l'état ordinaire. Vous m'avez vu, Meſſieurs, mettre cet habit en une demi minute, on s'en défait de même. Il m'a permis, au milieu des flots & ſous vos yeux, toutes ſortes de poſitions; quoiqu'emporté par le torrent ou la rapidité du fleuve, j'y ai verſé pluſieurs fois & bu du vin, fait la pirouette le verre plein & les mains hautes, ſans rien perdre. J'y ai mangé, chargé un piſtolet, tiré deux coups, fait des armes, lu & écrit, le tout à la nage, l'eſpace d'un quart de lieue. Que n'y feroit-on pas?

Ce 17 Juillet, &c.

J'ignore, Monſieur, comment il y a quelque ſens dans le commencement de ma Lettre, écrite à la nâge. On fit tout pour y mettre du

du désordre. Un homme mal intentionné (à bien ménager les termes) lâcha contre moi, au moment que je mettois la plume à la main, un Laquais, presque tout nud, qui savoit bien nager, uniquement revêtu d'une casaque à l'Angloise. Il étoit presque sur moi. Les questions, les cris, les huées dont il fut assailli, faillirent à déranger mes pensées; j'eus le bonheur d'y être toujours, & j'espere bien avoir celui de montrer que les Anglois ne sont point les inventeurs de leur prétendue casaque; qu'elle est insuffisante dans son état actuel, & que nous avons en France quelque chose de mieux. Dès que j'aurai recueilli tout le bien & le mal que l'on aura dit de mon Scaphandre, je discuterai cette affaire mathématiquement dans un Ecrit public, où je remonterai à la premiere origine connue de cette idée. On y verra

que les *Anglomanes* ne ſont point de vrais Anglois, comme on a dit que Newton n'étoit point Newtonien. Quelle eſt donc cette fureur de ſe déchirer toujours, au lieu de ſe ſervir ? Si j'étois connu de l'homme qui m'a voulu du mal en cette occaſion, j'oſe croire qu'il en auroit quelques remords. Il a dû penſer que j'étois inſtruit ſur le ſujet dont je me ſuis occupé. La caſaque Angloiſe m'étoit connue; j'en ai une chez moi. Si je l'avois trouvée bien, j'euſſe abandonné mon Scaphandre, malgré les ſoins que j'y donne, de tems à autres, depuis trois ans. Que les hommes à paſſions ne me craignent point, je ne puis en vouloir ni à leur fortune ni à leur place, & je me félicite de cette maladreſſe. Ma ſeule envie eſt la conſervation de ma liberté, & toutes mes douceurs l'eſtime publique. Je ſuis, &c.

S'il vous convient, Monſieur, d'inſérer cette Lettre dans vos Mémoires, le Public y verra un excellent préſervatif contre les dangers des naufrages, des bains, & du nager en Eau libre & courante, le moyen de combattre les Monſtres marins, preſque corps à corps, avec un avantage évident, comme celui de faire paſſer inopinément un grand fleuve à un gros corps de troupes, ſans ponts, ſans radeaux, ſans chevaux, &c. ſans la perte d'un ſeul homme.

Quoique la Seine ſoit fort rapide & ordinairement fort groſſe, entre le Bac de Surênes & le Pont de Neuilli, je ne laiſſai pas, le Mercredi 15 de ce mois, d'y faire une Expérience de mon Scaphandre avec le même ſuccès qu'au Port-à-l'Anglois. Je me tins ſur le dos, au milieu de la riviere, auſſi long-tems qu'on le voulut,

les bras & les pointes des pieds élevés bien au-dessus de sa surface; uniquement pour faire voir que l'art du nager ne contribuoit en rien aux effets du Scaphandre. M'étant placé ensuite tout de bout, c'est-à dire, verticalement ou perpendiculairement à la surface des flots, qui m'entraînoient rapidement, je me mis à nager comme les Sirênes, ou à prendre de moi-même un mouvement de progression, au moyen de pattes d'oie (1) de mon invention & de ma construction; car je suis si peu nageur, que sans Scaphandre & ces especes de rames, je coule à fond en moins d'une minute. Le reste de mes opérations en cet endroit, c'est-à-dire, dans l'espace de presque une demie lieue, se trouve décrit dans la Lettre sui-

(1) Espece de gant fait en patte d'oie.

vante, que j'adressai aux Spectateurs, du milieu des flots & tout à la nage.

MESSIEURS,

SE jetter, à corps perdu & tout habillé, au milieu d'un fleuve, sans savoir nager, seroit, au jugement de tout le monde, l'action d'un désespéré; mais vouloir s'y mettre pour y boire & manger, charger un pistolet, le tirer, faire des armes, lire & écrire, toujours à la nage, cela paroîtroit bien le comble du ridicule. C'est pourtant, Messieurs, ce dont je démontre l'exécution sous vos yeux pour la conservation de l'humanité.

ARTICLE LXIX.

L'ORDRE naturel & essentiel des Sociétés politiques. A Londres, chez Jean Nourse, Libraire; & se trouve à Paris, chez Desaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-4°. 7 *liv.* 10 *sols*, & 2 vol. *in*-12. 4 *liv. br.* » L'Ordre est la loi » inviolable des esprits ; & » rien n'est réglé, s'il n'y est » conforme «. MALEB. *Trait. de Morale, ch.* II, *part.* XI.

ON a parlé d'Ordre, d'accord, d'harmonie, d'équilibre, de balance : on a vu cet Ordre par-tout dans le Physique ; on a vu que dans le moral, le bien résultoit de l'Ordre, que le mal n'étoit que le désordre même, & personne n'avoit été assez frappé de son

évidence pour en faire la base du gouvernement des hommes réunis en société. L'Auteur de cet important Ouvrage (1) voyant que » tout étoit gouverné par des » loix propres à son existence ; & » que tout étoit organisé de ma» niere à obéir à ces loix, pour » acquérir, par leurs secours, » tout ce qui peut convenir à la » nature de son être, n'a pu » croire que l'homme ait été » moins bien traité ; & que dans » le plan général de la création, » il n'y ait une portion de bon» heur qui lui soit destinée, &

(1) M. le Mercier de la Riviere, *Conseiller au Parlement de Paris, puis Intendant de la Martinique, appellé par une grande Souveraine, pour enseigner & pour établir dans ses vastes Etats, l'Ordre qu'il a si bien su connoître, & qu'il décrit dans son Ouvrage avec tant d'énergie, de noblesse & de simplicité.*

» un ordre propre à lui en assu-
» rer la jouissance «. La lumiere divine qui habite en nous, ne nous est pas donnée sans un objet ; l'Auteur en a conclu qu'il falloit que cet objet fût de nous mettre en état de connoître l'Ordre sur lequel nous devons régler notre façon d'exister pour être heureux. C'est dans l'examen de cet Ordre qu'il a trouvé l'essence même de la Société, l'état naturel de l'homme, dont les jouissances les plus précieuses dépendent de cet état, & ne peuvent se trouver ailleurs : il en a inféré que la réunion des hommes en Société étoit dans les vues du Créateur. On a cru faussement que les maux qui regnent dans la Société, résultoient de la Société même ; & l'Auteur pour prévenir les difficultés, examine » si les Loix naturelles de la
» Société sont les véritables causes
» de ces mêmes maux, ou s'ils ne

» ſont point plutôt les fruits né-
» ceſſaires de notre ignorance ſur
» les diſpoſitions de ces Loix. Mes
» recherches ſur ce point, dit-il,
» m'ont fait paſſer du doute à
» l'évidence : elles m'ont con-
» vaincu qu'il exiſte un Ordre
» naturel pour le gouvernement
» des hommes réunis en Société «.
C'eſt dans cet Ordre tutélaire qu'il a trouvé l'aſſurance de notre félicité temporelle, la liberté de jouir de tout ce que nous pouvons raiſonnablement déſirer, une liaiſon de tous les intérêts depuis le Souverain juſqu'au moindre de ſes Sujets. » Par cet Ordre
» tout eſt bien & néceſſairement
» bien; ſa ſainteté & ſon utili-
» té, en manifeſtant aux hommes
» un Dieu bienfaiſant, les pré-
» parent, les diſpoſent par la re-
» connoiſſance, à l'aimer, à l'a-
» dorer, à chercher par intérêt
» pour eux-mêmes l'état de per-

» fection le plus conforme à ses » volontés «.

Voilà le principe simple & solide du vaste édifice que l'Auteur éleve sur les débris de tant de systêmes, dont les plus vraisemblables sont, dans ses vûes, ceux qui s'écartent le moins de celui-ci.

Cet Ouvrage, recommandable par la simplicité de son plan, est divisé en trois Parties. La premiere contient la théorie de l'Ordre; la seconde est l'exposition de cet Ordre mis en pratique; la troisieme est la suite & le développement de la seconde.

Après avoir fait voir la nécessité physique de la réunion des hommes en Société; après avoir fait émaner de cette démonstration & de la connoissance de cette nécessité, la connoissance du juste & de l'injuste absolus, dont les droits & les devoirs primitifs des hommes sont la source; après

avoir fait dériver de ces droits, dont la propriété fonciere est le plus essentiel, les Sociétés particulieres, & établi le fondement inébranlable de la véritable grandeur des Rois, sur la nécessité de l'équilibre des droits & des devoirs contractés en Société, l'Auteur en vient aux principes de l'Ordre essentiel des Sociétés, qu'il appelle l'*accord parfait des institutions sociales, sans lesquelles le bonheur & la multiplication des hommes ne pourroient avoir lieu.* » Ces deux objets, dit-il, sont » tellement enchaînés l'un à l'au- » tre, dans le systême de la na- » ture, qu'il n'est sur la terre au- » cune Puissance qui ait le pou- » voir de les séparer «. Il ajoute qu'humainement parlant, le plus grand bonheur possible consiste *dans la plus grande abondance possible d'objets propres à nos jouissances, & dans la plus grande liberté*

possible d'en profiter. Il définit l'Ordre essentiel à toutes les Sociétés particulieres, *l'Ordre des devoirs & des droits réciproques, dont l'établissement est essentiellement nécessaire à la plus grande multiplication possible des productions, afin de procurer au genre humain la plus grande somme possible du bonheur & la plus grande multiplication possible.* Les principes immuables qui constituent cet Ordre, sont tous renfermés dans les trois branches du droit de propriété : savoir la propriété personnelle, principe de tous les autres droits ; la propriété mobiliaire, ou la propriété personnelle considérée dans les rapports qu'elle a nécessairement avec les choses propres à nos jouissances ; & la propriété fonciere établie sur la nécessité dont elle est aux deux premieres.

De la nécessité physique de la propriété fonciere, naissent les

conventions ou les loix relatives aux devoirs & aux droits, & une autorité tutélaire pour les faire observer. Un droit qu'on n'a pas la liberté d'exercer n'est pas un droit; il n'y a donc pas de droit de propriété sans liberté. Cette liberté est tellement inséparable du droit de propriété, qu'elle se confond avec lui, & qu'ils ne peuvent exister l'un sans l'autre. *Desir de jouir & liberté de jouir, voilà l'ame du mouvement social.* L'Auteur définit cette liberté sociale *une indépendance des volontés étrangeres, qui nous permet de faire valoir le plus qu'il nous est possible, nos droits de propriété, & d'en retirer toutes les jouissances qui peuvent en résulter, sans préjudicier aux droits de propriété des autres hommes.* La mesure de cette liberté est fixée par celle du droit de propriété.

» Propriété, & par conséquent

» sûreté & liberté de jouir, voilà » ce qui constitue l'essence de » l'Ordre naturel & essentiel de » la Société. Cet Ordre est une » branche de l'Ordre physique; » & par cette raison ses principaux caracteres sont de n'avoir » rien d'arbitraire; d'être au contraire, simple, évident, immuable, le plus avantageux » possible au corps entier d'une » Société, & à chacun de ses » Membres en particulier «.

L'Auteur définit cet Ordre *l'accord parfait des moyens physiques dont la nature a fait choix pour produire nécessairement les effets physiques qu'elle attend de leurs concours.* Il établit donc, comme une vérité incontestable, que l'Ordre naturel & essentiel des Sociétés, est une branche de l'Ordre physique; qu'il résulte de l'évidence de cette vérité, que l'Ordre social n'a rien d'arbitraire; qu'il

eſt ſimple, immuable & le plus avantageux au genre humain; que par la raiſon qu'il eſt phyſique, il eſt immuable, & n'a rien d'arbitraire; que pour connoître les principes fondamentaux & invariables de l'Ordre naturel & eſſentiel des Sociétés dans leur ſource naturelle, il ne faut que connoître l'Ordre phyſique; que dès que cet Ordre eſt devenu évident, les principes & leurs conſéquences pratiques deviennent auſſi évidents; car « aucune Puiſſance humaine, dit-il, ne s'aviſera de » faire des loix poſitives pour ordonner de ſemer dans la ſaiſon » propre à la récolte, & de récolter dans la ſaiſon propre à » ſemer. Cette évidence deviendra néceſſairement législatrice, parcequ'alors on ſera convaincu que cet Ordre conſtitue le meilleur état poſſible » de tous ceux qui lui ſont aſſu-

» jettis ; que c'eſt de lui ſeul enfin
» qu'on doit attendre tout ce qui
» peut être un objet d'ambition
» pour les Souverains & pour
» leurs Sujets «. Cet Ordre eſt encore plus avantageux au Souverain, regardé comme co-proptiétaire du produit net des terres de ſa domination, & comme le plus grand propriétaire foncier ; comme prenant la plus grande part dans l'abondance des productions ; comme ayant ainſi le plus grand intérêt perſonnel à la conſervation de l'Ordre qui eſt la ſource de l'abondance. Cet intérêt s'accroît encore en lui comme Souverain, attendu que » c'eſt à
» ſa Souveraineté que ce droit de
» co-propriétaire eſt attaché, &
» que la Puiſſance nationnale lui
» eſt bien plus néceſſaire pour la
» conſervation de ſa Souveraineté, qu'elle ne l'eſt à chacun de
» ſes Sujets pour la conſervation

» de leurs propriétés particulie-
» res «. De plus » une Nation gou-
» vernée par l'Ordre naturel &
» essentiel de la Société, en a né-
» cessairement une connoissance
» évidente, & par conséquent
» voit évidemment qu'elle jouit
» de son meilleur état possible.
» Or il ne se peut pas que ce
» coup d'œil ne réunisse toutes les
» volontés & toutes les forces de
» la Nation au soutien de ce mê-
» me Ordre, & conséquemment
» pour défendre & perpétuer la
» Souveraineté dans la main du
» Chef, qui n'emploie son auto-
» rité que pour le maintenir «.

L'Auteur expose sommairement la théorie de l'Ordre; & de la connoissance de l'Ordre il déduit les principales Loix protectrices des propriétés, la nature de ces Loix, leurs effets: il passe aux moyens d'établir l'Ordre & de le perpétuer, & il les trouve tous

renfermés dans une connoiſſance ſuffiſante de l'Ordre ; car il ne peut jamais s'établir parmi des hommes qui ne ſeroient pas parvenus à le connoître évidemment. La connoiſſance évidente de l'Ordre doit donc être regardée comme la ſource naturelle de tous les biens qui nous ſont deſtinés ſur la terre ; » mais comme l'évidence
» ne peut naître que d'un exa-
» men ſuffiſant, de la néceſſité
» de l'évidence réſulte celle de
» l'examen ; de la néceſſité de l'e-
» xamen réſulte celle de la plus
» grande liberté poſſible dans la
» contradiction, & de plus la né-
» ceſſité de toutes les inſtitutions
» ſociales, qui doivent concou-
» rir à donner à l'évidence la
» publicité qu'elle doit avoir «.

Tels ſont les principes généraux que renferme la premiere Partie de cet Ouvrage, dans laquelle eſt en ſubſtance tout le ſyſ-

tême de l'Auteur; & la ſeconde & troiſieme Parties n'en ſont que le développement.

Trois ſortes d'inſtitutions conſtituent la forme eſſentielle de la Société; celle des Loix & par conſéquent des Magiſtrats; celle d'une autorité tutélaire; celle enfin de tous les établiſſemens néceſſaires pour étendre & perpétuer dans la Société la connoiſſance évidente de ſon Ordre naturel & eſſentiel. L'Auteur dans le développement de la premiere claſſe de ces inſtitutions, traite des Loix naturelles & communes à tous les hommes, & des Loix poſitives & particulieres à chaque Nation : les premieres ſont d'une néceſſité évidente & abſolue. L'Auteur fait voir que les ſecondes n'en doivent être que le développement ou plutôt l'application; que l'établiſſement des Magiſtrats eſt d'une néceſſité ſem-

blable à celle de l'établiſſement des Loix ; que leurs devoirs concourent ſingulierement à aſſurer la ſtabilité & l'autorité de la législation poſitive ; qu'ils donnent de la conſiſtance au pouvoir législatif, ſans cependant le partager ; qu'ils ſont le lien commun qui unit l'Etat gouverné & l'Etat gouvernant ; que le pouvoir légiſlatif ne peut être ſéparé de la Puiſſance exécutrice ; que le Chef unique qui l'exerce n'eſt que l'organe de l'évidence.

Il fait voir dans le développement de la ſeconde claſſe des inſtitutions ſociales, que l'autorité tutélaire eſt *une* par eſſence, qu'elle ne peut être exercée ſans inconvénient que par un ſeul ; que la Souveraineté doit être héréditaire, pour que le Gouvernement d'un ſeul ſoit néceſſairement la meilleure forme poſſible de Gouvernement ; que par-tout où regne

une connoiſſance évidente & publique de l'Ordre naturel & eſſentiel, cette forme de Gouvernement eſt la plus avantageuſe aux Peuples, parcequ'elle établit un véritable Deſpotiſme *légal*; qu'elle eſt auſſi la plus avantageuſe aux Souverains, parcequ'elle établit en leur faveur le véritable Deſpotiſme *perſonnel*.

Il faut prévenir les Lecteurs ſur ce qu'entend l'Auteur par Deſpotiſme légal & perſonnel. Le premier a un rapport eſſentiel à la force irréſiſtible de l'évidence, qui, pour commander deſpotiquement à nos actions, commande deſpotiquement à nos volontés. De-là le Deſpotiſme perſonnel qui eſt inſéparable du Deſpotiſme des Loix; mais qui eſt abſolument contraire à l'horreur du Deſpotiſme arbitraire, qui, n'étant ni *légal* ni *perſonnel*, eſt oppoſé aux intérêts de celui qui l'e-

xerce, parcequ'il eſt précaire, factice & conditionnel; au lieu que le Deſpotiſme légal eſt naturel, perpétuel & abſolu; que ce Deſpotiſme légal & perſonnel aſſure le meilleur état poſſible, dans tous les points, à la Souveraineté & aux Souverains perſonnellement. Tels ſont les objets qui ſont traités dans la ſeconde Partie.

La troiſieme n'en eſt qu'une ſuite. L'Auteur y fait voir que dans l'Ordre naturel & eſſentiel des Sociétés, le Deſpotiſme perſonnel d'un Souverain unique, eſt ſans inconvénient; parceque ce Deſpotiſme perſonnel eſt toujours néceſſairement légal.

Il fait la diſtribution des différentes parties de l'Adminiſtration, qu'il diviſe en trois claſſes: ſavoir, les rapports des Sujets entr'eux; les rapports entre le Souverain & ſes Sujets; les rapports

entre une Nation & les autres Nations. Chacune de ces trois classes est soumise à des Loix immuables, dont l'évidence établit un Despotisme légal que rien ne peut ébranler, tant que cette évidence conserve sa publicité.

Dans la premiere classe, l'Auteur fait voir comment les Magistrats ne peuvent abuser de l'autorité qui leur est confiée; que le recours au Souverain contre ces abus est sans inconvénient, parcequ'il n'est pas susceptible de l'arbitraire. Dans la seconde il prouve que les rapports entre le Souverain & ses Sujets sont exclusifs de l'arbitraire: il en vient à l'Impôt, matiere délicate, sur laquelle il a des vues toutes nouvelles: il fait voir que l'Ordre naturel des Sociétés établit des principes évidens, qui déterminent *nécessairement* la mesure proportionnelle des revenus du Souverain & la

forme de leur perception ; que le Souverain eſt co-propriétaire du produit net, avec les autres co-propriétaires, & qu'il eſt impoſſible que ces droits reſpectifs de co-propriété ſoient arbitraires. Il faut lire avec attention, & en ne perdant jamais de vue le principe de l'Auteur, tout ce qui regarde la perception & la forme de l'Impôt.

Dans la troiſieme claſſe, il établit les rapports d'une Nation avec l'autre Nation, les mêmes dans l'Ordre de la nature, qu'entre un homme & un autre homme ; c'eſt la baſe eſſentielle de la Politique, qui, ſéparée de ſes principes, ne peut-être que contradictoire avec les vues qu'elle ſe propoſe. L'Auteur termine ſon Ouvrage par une démonſtration de la néceſſité de la plus grande liberté poſſible dans le Commerce, & par faire voir les contradictions des ſyſtêmes op-

poſés

posés à cette vérité. Dans le dernier Chapitre, il récapitule l'Ouvrage entier.

Nous n'avons pu qu'indiquer les matieres qui servent de développement à ce beau système, fondé sur le seul principe de l'évidence de l'Ordre naturel des Sociétés politiques, principe auquel il faut toujours s'attacher en l'examinant. Par lui, tout s'explique, par lui, le meilleurGouvernement possible ne peut se trouver que dans le Gouvernement d'un seul; & les intérêts du Souverain étant les mêmes que ceux de la Nation, les avantages de l'un sont nécessairement fondés sur l'accroissement des avantages de l'autre: de-là l'Impôt utile à tous les deux; de-là la nécessité que la Puissance exécutrice & la Puissance législative soient dans les mêmes mains; de là enfin la Société la plus heureuse sous le Gou-

vernement le plus parfait.

Encore un passage de l'Auteur, & nous finissons. Il est bon de faire voir, qu'en s'appliquant principalement à être clair, précis, méthodique, il ne laisse pas de s'élever quelquefois, d'écrire avec chaleur, avec enthousiasme, de mettre de l'éloquence & du sentiment dans ses expressions. Aucun Gouvernement de l'antiquité n'a conçu, dit-il, la premiere idée de l'Ordre essentiel des Sociétés : pourquoi ? Parcequ'il n'y en a pas un qui n'ait été conquérant ou qui n'ait voulu l'être : ils ne connoissoient donc pas la loi de la propriété, puisqu'ils étoient dans le systême de ramener tout à la force, par rapport aux Nations étrangeres. » Un Gouvernement ne devient conquérant, » qu'autant que ses Sujets, en » général, sont pénétrés de ces » sentimens véhémens & auda-

» cieux qu'une grande ambition
» inſpire. La violence de cette paſ-
» ſion ne connoît point le repos ;
» c'eſt un feu dévorant qui ne peut
» exiſter ſans conſumer : il faut
» tôt ou tard qu'il détruiſe ſes
» propres foyers. Voyez ce qu'il
» en a coûté à la République Ro-
» maine, pour avoir établi chez
» elle le ſyſtême de ſe croire per-
» mis tout ce que la force lui
» permettoit par rapport aux Na-
» tions étrangeres : ſes Sujets ont
» appris de leur Gouvernement
» à ne reconnoître de droits que
» ceux de la force ; de loix qu'une
» volonté arbitraire & deſpoti-
» que. De telles opinions, dès
» qu'elles ne ſervoient plus à l'ac-
» croiſſement de la grandeur pu-
» blique, ne pouvoient manquer
» de ſe propoſer l'accroiſſement
» de la grandeur particuliere des
» hommes chez leſquels elles ſer-

» mentoient, & dont elles avoient
» formé le caractere : c'est ainsi
» que Rome, faute d'avoir acquis
» l'évidence de l'Ordre essentiel
» des Sociétés, a elle-même our-
» di la trame de ses malheurs ;
» a elle même produit & armé
» les Tyrans par les mains des-
» quels elle s'est vue déchirer «.
Reconnoissons, conclut l'Auteur, que les maux qui ont affligé l'humanité, ne paroissent naturels, que parcequ'ils résultent naturellement des écarts dans lesquels notre ignorance nous a fait tomber.

ARTICLE LXX.

LOISIRS d'un Soldat au Régiment des Gardes Françoises. (*Par M. D. R. S.*) A Paris, chez Saillant, rue S. Jean de Beauvais, 1767, vol. *in*-12. de 132 pages. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.*

NOUS ne croyons point faire tort à l'Ouvrage précédent, en plaçant immédiatement après l'Extrait que nous venons d'en donner, celui de ces Loisirs. Des réflexions appuyées sur l'expérience, & dictées par l'amour de la Patrie & par l'enthousiasme de la gloire, valent bien des spéculations philosophiques, quelque belles qu'elles puissent être. Un homme qui connoît ses devoirs, qui les aime & qui tâche de les faire aimer aux autres, en mettant

au jour ſes ſentimens, ſes penſées, mérite certainement l'eſtime du Public, & une diſtinction marquée de la part des Journaliſtes. Auſſi nous faiſons-nous une obligation eſſentielle d'entrer dans quelques détails ſur cette production d'un Soldat. Elle ne doit pas être confondue parmi cette foule de Livres, où des gens dominés uniquement par la manie d'écrire, raiſonnent à perte de vue ſur des matieres qu'ils entendent à peine, & auxquelles il ſeroit ſouvent plus prudent de ne point toucher. Le vrai Philoſophe, ſuivant le principe de Deſcartes, eſt plus occupé *à régler ſes deſirs que l'ordre du monde*. Si l'on doit appeller de ce nom un Citoyen fidele à ſes devoirs, attaché à ſa Patrie, ſoumis aux loix de la Religion & de l'Etat, un Citoyen exempt de manege & de reproche, qui cultive en paix ſa raiſon, ſans

flatter ni braver ceux qui ont l'autorité en main, qui rend des honneurs légitimes au pouvoir, au rang, à la dignité, & qui accorde son estime au mérite, aux talens & à la vertu (1), notre Soldat est Philosophe dans toute la rigueur du terme.

M. Sedaine, Maître Maçon & Poëte, a dit dans une Epître, où il peint avec énergie les travaux de sa jeunesse :

Enfans efféminés de Virgile & d'Horace,
Est-ce-là le chemin qui conduit au Parnasse?
Et Thalie, à des doigts chargés de durillons
A-t-elle osé jamais confier ses crayons?

L'Auteur des Loisirs s'exprime à peu près de même dans son Aver-

(1) Voyez le cinquieme volume des Mêlanges de M. d'Alembert, page 18 de l'Avertissement.

tiſſement. L'Art, dit-il, n'a point embelli les réflexions que j'ai faites ſur mon Métier, la vérité en fera ſeule l'ornement : *des mains endurcies au mouſquet, ſont peu propres à manier délicatement une plume.* » L'homme le plus
» groſſier peut être éclairé de
» quelques étincelles de bon
» ſens, & le bon ſens eſt le guide
» le plus fidele que nous ait don-
» né la Nature «. Il dédie ſon Livre à ſes Camarades, les Soldats du Régiment des Gardes Françoiſes, & il leur dit : » Vous êtes
» chargés de la garde du plus
» grand Roi du monde ; vous
» marchez à la tête d'une Infan-
» terie à qui l'honneur fut tou-
» jours en ſinguliere recomman-
» dation ; vous avez pour Colo-
» nel un Maréchal de France,
» plus connu encore par ſon zele
» pour le bien de l'Etat, par ſa
» Religion, ſon Courage & ſa

» Naiſſance, que par ſes Digni-
» tés. Que de vertus ne vous faut-
» il point pour vous rendre di-
» gnes d'un emploi, d'un rang
» & d'un Chef auſſi diſtin-
» gués «!

Le goût de la bagatelle, l'eſprit de frivolité, ſont les premiers défauts que notre Ecrivain attaque. Il en remarque un autre non moins eſſentiel dans l'éducation Soldateſque, celui d'avoir le corps ſeul pour objet, & d'oublier totalement l'eſprit & le cœur. » Mé-
» priſeroit-on le Soldat au point
» de croire qu'il ne ſoit ſuſcep-
» tible, ni de lumiere, ni de ſen-
» timens? (L'Auteur eſt un exem-
» ple du contraire). Rome, ajou-
» te-t-il, a produit des Marius;
» &, dans les faſtes de la France,
» on trouve des Faberts «. Sur-
quoi il cite ces deux vers de M. de Voltaire:

Il eſt de ces mortels favoriſés des cieux
Qui ſont tout par eux-même & rien par
leurs ayeux.

Nous n'oublierons pas la réflexion ſuivante : » Quels que ſoient » les efforts de la Tactique, un » Militaire ſans honneur & ſans » intelligence ne ſera jamais » qu'un méchant ſujet ; c'eſt une » erreur barbare de s'imaginer » qu'un ſcélérat aille aux coups, » de meilleure grace qu'un hon- » nête homme, & qu'il y ait du » danger à trop éclairer des eſ- » prits condamnés à la plus aveu- » gle ſubordination. La vraie » bravoure fut toujours inſépa- » rable de la vertu, & un être » raiſonnable offrira toujours » d'autres reſſources qu'un auto- » mate «. Nous le demandons à nos Lecteurs, eſt-ce-là s'exprimer en *homme groſſier* & peu inſtruit ?

Quelle énergie encore n'admire-t-on pas dans ce que l'Auteur dit du respect qu'on doit à la Religion ! » Un Soldat, tel que le
» demande la gloire & l'intérêt
» de l'Etat, est un homme qui se
» fait un devoir de suivre sa Re-
» ligion, d'aimer sa Patrie, qui
» sait marcher à l'ennemi, & le
» combattre..... Tout préjugé
» avantageux doit être respecté ;
» à plus forte raison, une croyan-
» ce reçue depuis tant de Siécles,
» dont le but est d'inspirer à
» l'homme des sentimens dignes
» de son être.... Pour peu qu'on
» se donne la peine d'analyser
» l'homme de guerre, on trou-
» vera que les Vertus Chrétien-
» nes sont toutes Militaires.....
» N'est-il pas en effet de la der-
» niere conséquence qu'un Sol-
» dat s'endurcisse à la fatigue ;
» qu'il soit patient dans les tra-
» vaux, & prompt à exécuter les

» ordres de ses Officiers; qu'il sa-
» che vivre de peu; que le témoi-
» gnagne d'une bonne conscience
» le rende inébranlable au mi-
» lieu des dangers, & que de
» honteux excès n'énervent point
» des ames & des corps, dont les
» forces sont les bases du salut
» public? *Tant qu'on osera regar-*
» *der la Religion comme une chose*
» *indifférente & peut-être s'en moc-*
» *quer, on aura des demi-Soldats,*
» *continuellement énervés par la*
» *débauche; la Religion interdit*
» *la mollesse & la volupté, de sorte*
» *que c'est la plus haute folie de*
» *ne pas connoître ses ressources &*
» *de manquer à la faire observer.*
» *Le point d'honneur, non plus*
» *que la probité, n'empêche point*
» *la débauche, & c'est cette mal-*
» *heureuse débauche qu'il faut ex-*
» *tirper des Armées, si l'on veut*
» *avoir des hommes pleins de vi-*
» *gueur & de santé. Que nos beaux*

» *esprits, qui publient que la Re-*
» *ligion énerve les ames, répondent*
» *à cet argument* «. Nous l'avons dit, l'Auteur est Philosophe; mais Philosophe sage & religieux, & point tel qu'on l'est aujourd'hui. Voilà la saine philosophie, mise dans tout son jour; & c'est sous la plume d'un Soldat qu'elle se trouve, tandis qu'on la cherche inutilement dans tant de Livres qui en portent l'enseigne! C'est un Soldat nourri de la lecture des bons Ouvrages, qui en oppose les traits les plus frappans aux sophismes des prétendus Sages du Siécle.

La célébration des Fêtes est encore un point sur lequel l'Auteur insiste. » En Italie, en Espagne,
» en Hollande, & même parmi
» des Peuples que plusieurs de nos
» Guerriers regardent comme des
» modeles de perfection dans l'Art
» Militaire, & dont ils affichent
» les modes ridicules, *comme si*

» *Mars dédaignoit de s'armer à la*
» *Françoise*; dans plusieurs pays,
» dis-je, on donne non-seulement
» les jours des Fêtes aux Soldats,
» on va plus loin; on les conduit
» aux Temples dans le plus grand
» ordre «. Il rapporte, au sujet
des Juremens & des Blasphêmes,
une Ordonnance de Louis XIV,
qui condamne ceux qui tomberont
dans ce crime, à avoir la langue
percée d'un fer chaud.

De-là il passe au Patriotisme,
& il oppose des exemples tirés de
nos Annales, à ceux que nous présente
l'Histoire de l'Italie & de la
Grece. » Des Femmes passent le
» Tibre à la nage; Décius (1) se
» précipite dans un gouffre; trois
» cens Spartiates osent défendre
» le passage des Thermopiles contre
» des millions de Perses: tels
» sont les faits glorieux que nous

---

(1) C'est *Curtius* que l'Auteur veut dire.

» vante l'Antiquité. Pour moi,
» j'admire un Chevalier Bayard
» dans tout le cours de sa vie, &
» sur-tout dans ses derniers mo-
» mens; j'admire des Femmes
» qui, non contentes d'encoura-
» ger leurs Epoux de la voix,
» se mêlent avec eux pour re-
» pousser l'Ennemi de leurs rem-
» parts (1); j'admire les Citoyens
» de Calais, & voilà mes Héros «.
Ce que l'Auteur loue sur-tout chez les François, est leur attachement sacré à leurs légitimes Souverains; & là-dessus il fait cette réflexion si sage, si vraie, & si sublime dans sa simplicité: on voit que c'est le sentiment qui la lui a dictée: *Dans un Etat Monarchique, tout dépend du salut du Prince, & la marque d'affection la plus précieuse qu'on puisse donner à la Patrie, est d'en*

---

(1) » Au Siége de Beauvais, & tout
» récemment dans l'Isle de Rhé «.

chérir le Protecteur & le Pere.

» D'atrabilaires Censeurs, dit-» il ailleurs, irrités du peu de » succès de nos Armes dans la » derniere Guerre, ne cessent de » déclamer contre les Militaires » de nos jours : si on les en croit, » la mollesse a éteint dans tous » les cœurs jusqu'à la moindre » étincelle de zele ; & à peine » sommes-nous les ombres de ces » hommes, à la tête desquels les » Enguiens, les Turennes, les » Luxembourgs, les Catinats, » les Vendômes, les Villars & » les Maurices, remporterent » presque autant de Victoires » qu'ils livrerent de Combats «. Mais pourquoi se créer des crimes imaginaires, tandis qu'on en a plus d'un réel à se reprocher. La fureur du Duel, occasionnée le plus souvent par la jalousie qui regne dans les Troupes ; la Désertion, dont les principales causes

ſont le mauvais choix des Soldats, le peu d'eſtime que l'on fait de ce métier, les injuſtices & le défaut de récompenſes, voilà ce que l'on peut légitimement nous imputer. L'Auteur rapporte, au ſujet du Duel, un trait bien digne d'être conſervé. » Deux Dragons
» François ſe battoient au piſto-
» let; le premier qui tire manque
» ſon coup; ſon Adverſaire, trop
» grand pour profiter de ſon avan-
» tage, lui adreſſe ces paroles,
» qui prouvent que l'héroïſme
» eſt de tout grade : *Camarade,*
» *ſi tu es honnête homme, je ſerois*
» *fâché pour me venger d'une of-*
» *fenſe particuliere, de priver la*
» *Patrie de tes ſervices: ſi au con-*
» *traire tu es un coquin, c'eſt de*
» *la main d'un Bourreau & non de*
» *la mienne que tu dois périr;* &
» en même tems il lâche ſon piſ-
» tolet en l'air «. Les réflexions

de l'Auteur ne ſont pas moins admirables que ſes citations. En voici une qui eſt encore dictée par le ſentiment : » Le premier moment » de la vengeance peut avoir des » charmes ; ceux qui le ſuivent » ſont terribles. Un coup mortel » fait tomber à vos pieds votre » ennemi. Qui de vous deux eſt » le plus à plaindre « ? En tête des injuſtices ſi communes dans nos Troupes, il place les outrages faits aux Soldats :

L'opprobre avilit l'ame & flétrit le courage.

Les injures & la canne doivent être des reſſorts abſolument inconnus à un Officier François. » Si un des plus habiles Généraux qui aient jamais été à la » tête de nos Armées, a ſemblé » approuver l'uſage du bâton, » & lui attribuer quelque vertu

» particuliere, ce n'eſt que dans
» ſes *Rêveries* (1) «.

D'utiles réflexions ſur les Marches & ſur les Combats terminent cette excellente Brochure. Nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir d'en rapporter encore quelques morceaux. Quelles plus ſages leçons que celles-ci, au ſujet des Recrues! » Etudier les foibleſſes
» des hommes; ſavoir en tirer
» pour le bien public tout le parti
» qu'autoriſe la juſtice; mettre
» dans ſon plus beau jour l'excel-
» lence de l'Etat militaire; échauf-
» fer l'imagination de la jeuneſſe
» par le récit des combats; flat-
» ter ſon ambition de l'eſpérance
» des honneurs & des récompen-
» ſes; lui citer les exemples de
» ces Soldats heureux, que des
» faits héroïques ont élevés du
» plus bas dégré de la Milice, aux

---

(1) *Rêveries du Comte de Saxe.*

» premieres dignités du Royaume ; éclairer le Bourgeois sur l'étendue de ses devoirs ; lui inspirer du dégoût pour une vie molle & sans éclat ; le convaincre que la mort paroît beaucoup moins terrible sur un champ de bataille, que lorsqu'elle s'approche de nous à pas lents, précédée des maladies & de la douleur ; peindre enfin des couleurs les plus vives, les vertus qui mériterent à Louis XV le sur-nom de *Bien-Aimé*, & qui doivent rendre sa gloire si chere à ceux qui vivent sous ses augustes Loix ; faire sentir que contribuer à l'aggrandissement de l'Empire des Bourbons, c'est travailler au bonheur du genre humain : Recruteurs, voilà votre métier «. Notre Ecrivain soutient jusqu'à la fin, ce langage animé, généreux & énergique, qui ho-

nore à la fois son esprit & son cœur. » Si le trop de courage est » quelquefois un crime, ce crime » au moins n'a rien de flétrissant; » la lâcheté au contraire est le » comble de l'infâmie : l'honneur » d'un homme de guerre est at- » taché sur-tout à son Drapeau & » à ses Armes : il doit plutôt mou- » rir que de les abandonner dans » un combat, pour fuir honteu- » sement; la vie n'est rien, l'hon- » neur est tout «.

Quand de sauver l'honneur on a perdu l'espoir,
La vie est un opprobre, & la mort un devoir.

Nous ne saurions trop le répéter, cet Ouvrage mérite, préférablement à beaucoup d'autres qui font sensation, un accueil favorable & distingué; & c'est avec la plus grande sincérité que nous applaudissons au zele, aux lumieres & aux sentimens de l'Auteur.

ARTICLE LXXI.

DU TRANSPORT, DE LA CONSERVATION & DE LA FORCE DES BOIS; où l'on trouvera des moyens d'attendrir les Bois, de leur donner diverses courbures, sur-tout pour la construction des Vaisseaux; & de former des Pièces d'assemblages pour suppléer au défaut des Pièces simples: faisant la conclusion du TRAITÉ COMPLET DES BOIS & DES FORÊTS; par M. DUHAMEL DU MONCEAU, de l'Académie Royale des Sciences; de la Société Royale de Londres; de la Société des Arts de la même Ville; de l'Académie Impériale de Pétersbourg; de l'Institut de Bologne; des Académies de Palerme & de Besançon; Honoraire de la Société d'Edimbourg, &

de l'Académie de Marine; de plusieurs Sociétés d'Agriculture; Inspecteur Général de la Marine. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce. A Paris, chez L. F. Delatour, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in-4°. Prix* 18 *liv.*

QUAND on travaille aussi utilement que M. Duhamel; quand, par une suite d'Ouvrages dont tous les principes clairement développés & fondés sur l'expérience, tendent à un but avantageux pour la Société & pour les Arts; on s'est acquis autant de célébrité que ce savant & laborieux Académicien, on n'a plus besoin du suffrage des Journalistes, & l'on est également au-dessus de la louange & de la critique. Notre devoir se borne donc à rendre un compte succinct des matieres contenues dans ce huitieme &

dernier Tome du *Traité complet des Bois & des Forêts.*

Nos Mémoires ont fait connoître ſucceſſivement les premiers volumes de cet important Ouvrage, le fruit de quarante années de travail. Si l'on conſidere toutes les difficultés qu'il a fallu ſurmonter, toutes les opérations qu'il a fallu exécuter & ſuivre, pour parvenir à completter cet immenſe Traité, à en détailler toutes les parties, à en faire un Ouvrage neuf, & tel, qu'il ſemble que perſonne ne s'en ſoit occupé avant M. Duhamel, on ne ſera point ſurpris qu'il y ait employé un ſi grand nombre d'années, & qu'il l'ait conduit juſqu'à huit volumes *in*-4°.

Deux volumes ont été à peine ſuffiſans pour le *Traité des Arbres & Arbuſtes*; & les connoiſſances s'étant augmentées ſur ce point, M. Duhamel ſe propoſe de

de faire paroître un Supplément à ce premier Traité. Celles qu'on a sur l'Œconomie végétale, & que comprend la *Physique des Arbres*, ne pouvoient non plus former moins de deux volumes. Les *Semis & Plantations* sont renfermés en un seul. Les recherches sur l'*Exploitation des Forêts* en composent deux bien pleins & extrêmement intéressans. Celui que nous annonçons présente des Observations qui ne paroîtront aux Lecteurs attentifs, ni moins importantes, ni moins susceptibles de détails exacts & circonstanciés.

Il y est question du *Transport des Bois* par terre ou par bateaux ou à flot, & l'Auteur essaye de faire remarquer les avantages & les inconvéniens de chacune de ces différentes méthodes. » Les » Marchands y verront comment, » faute d'attention, leurs Bois » sont quelquefois usés, & en

» partie pourris, avant que d'ê-
» tre livrés à leur destination «.
Il expose ensuite ce qu'on peut faire dans les Chantiers & les Arsenaux pour le *Desséchement* & la *Conservation des Bois* de différentes especes. » Ici, dit-il, se
» présente une grande question
» dont je me suis beaucoup oc-
» cupé, savoir lequel est le plus
» avantageux de conserver les
» Bois dans l'eau douce ou salée,
» ou renfermés sous des hangars,
» ou empilés à l'air «. Il faut voir dans l'Ouvrage même comment cette question est résolue. M. Duhamel a employé tous les moyens possibles pour l'éclaircir. Il traite ensuite expressément de la *Conservation des Bois de Mâture*, ainsi que des *Mâts* travaillés. Il observe que, comme il est souvent avantageux, sur-tout pour la construction des Vaisseaux, de pouvoir attendrir les Bois droits pour leur faire pren-

dre différentes courbures, le détail des Expériences qu'il a faites relativement à ce point intéressant, doit satisfaire ses Lecteurs. Enfin il termine son Ouvrage par une recherche très étendue sur la *force des Bois* de différens équarrissages, soit d'un seul morceau, soit de plusieurs piéces assemblées les unes avec les autres. Il a beaucoup insisté sur ce point, parce qu'il lui a paru également utile à l'Architecture navale & à l'Architecture civile. Tel est, d'après sa Préface, l'ensemble de ce volume, partagé en cinq Livres, dont le premier traite du Transport des Bois; le second, des Bois considérés dans les Magasins ou dans les Chantiers; le troisieme, du Desséchement des Bois par une chaleur artificielle, & de leur Attendrissement par la même opération; le quatrieme, des Bois destinés pour les Rames

& les Mâtures, & de la conservation des Mâts; le cinquieme enfin, de la force des Bois, soit d'une piéce, soit d'assemblage, les uns & les autres de différentes grosseurs.

Chacun de ces Livres est divisé en plusieurs Chapitres. Les Priviléges accordés aux Marchands *Ventiers* pour faciliter la vuidange des Ventes, & principalement pour favoriser l'approvisionnement de Paris; le Transport des Bois ouvrés ou non ouvrés qui ne forment pas un gros volume, & celui des Bois de charpente, sont les matieres traitées dans les Chapitres du premier Livre.

Ceux du second ont pour objets, 1°. les effets de la séve relativement à la durée des Bois; 2°. les moyens que l'Auteur a employés pour acquérir le plus de connoissances qu'il lui a été possible sur l'évaporation de la

féve & le deſſéchement des Bois ; 3°. le deſſéchement des Bois & leur conſervation ; 4°. diverſes Expériences exécutées pour parvenir à reconnoître la différente qualité des Bois par leur imbibition & leur deſſéchement ; 5°. les Bois qu'on fait floter dans l'eau de la mer.

Dans les Chapitres du Troiſieme Livre, M. Duhamel examine ce que l'action immédiate du feu peut produire pour augmenter la durée des Bois. Il conſidere enſuite les effets d'une chaleur modérée, & long-tems continuée ſur pluſieurs piéces de Bois, les unes vertes & les autres féches. Puis il fait des Réflexions générales ſur l'attendriſſement des Bois, & ſur les divers moyens qui y contribuent ; après quoi, il traite de la maniere d'attendrir les Bois, ſoit par l'action immédiate du feu, ſoit par l'eau bouil-

lante, soit par la vapeur de l'eau bouillante. Il parle ensuite des Etuves à ployer les bordages par le sable chaud, & humecté d'eau bouillante; & il finit par détailler les avantages que peuvent procurer ces Etuves, & par répondre aux objections qu'on a formées sur cet établissement.

Les Bois destinés pour les Rames, ceux destinés pour les Mâtures, & les moyens de conserver les Mâts, forment trois Chapitres, qui partagent le quatrieme Livre.

Le cinquieme en renferme onze, dont voici les titres: Chapitre I. Précautions pour rendre les Expériences exactes. II. Réflexions sur la résistance des fibres ligneuses, d'où résulte la force des Bois. III. Examen de quelques Bois de Chêne de différentes qualités. IV. Examen de la force de quelques Bois de l'Isle de France, fait par M. de Cossigny, Directeur des

Fortifications de Besançon, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. Chapitre V. Où l'on se propose d'examiner si dans les mâts du Nord le Bois de la circonférence est plus ou moins fort que celui du centre ; si les fentes diminuent beaucoup la force des piéces, & si le Bois sec est aussi fort que le Bois un peu humide. VI. Expériences pour connoître, dans les Barreaux d'une seule piéce, quel est le rapport de la force absolue des Barreaux d'une même longueur & d'un même volume, dont les uns seroient ronds & les autres équarris ; & de plus, quelle est la courbure que les uns & les autres prennent, étant chargés de différens poids, jusqu'à celui qui peut les faire rompre. VII. Expériences pour connoître dans les Barreaux simples, ou d'une seule piéce, quelle est leur force & la cour-

bure qu'ils prennent étant chargés de différens poids, soit qu'on emploie des Barreaux de même largeur & de différentes épaisseurs, soit qu'on en emploie d'une même épaisseur & de différentes largeurs. Chapitre VIII. Des Barreaux d'assemblage qu'on nomme *Armés*. IX. Des Armures variées de différentes façons. X. Continuation des Expériences sur les Barreaux armés de différentes façons. XI. Conséquences & applications utiles des connoissances qu'on a acquises sur la force des Bois.

M. Duhamel donne à la fin de chaque Livre l'explication des planches & des figures qui y ont rapport.

Moyennant ce huitieme volume, on a dans l'Ouvrage de cet Ecrivain estimable, tout ce que l'on peut desirer sur les Bois. Il a traité cette matiere si étendue, avec un zele & une attention

qui ne ſauroient être trop loués. Il a examiné toutes les opinions reçues, &, comme dans le nombre, il s'en eſt trouvé beaucoup qui lui ont paru dénuées de preuves, & appuyées ſur des raiſonnemens vagues qu'on diſoit être Phyſiques, *quoiqu'ils ne fuſſent fondés ſur aucune démonſtration, ni ſur des expériences exactes*, il s'eſt fait une loi de n'en adopter aucune qu'après avoir conſulté l'expérience, le ſeul guide que l'on doive ſuivre en pareille matiere. Il a vérifié tous les faits, même ceux qui lui paroiſſoient les plus vraiſemblables ; & il a éclairci par de nouvelles Expériences ceux qu'il croyoit douteux. En un mot, il n'a négligé aucuns des moyens propres à élever cet édifice immenſe ſur des fondemens ſolides, ſur des faits bien conſtatés. Son courage a été ſoutenu dans une carriere ſi vaſte & ſi pénible, par

l'importance même de l'objet. Il a fixé ses regards sur la rareté du Bois; & au même instant, il s'est présenté à son esprit une foule de réflexions patriotiques, qui lui ont fait suivre son travail avec opiniâtreté. Un morceau frappant, par lequel nous terminerons cet Extrait, fait voir tout à la fois, & dans quel esprit ce célebre Académicien travaille, & combien sont importantes les matieres qu'il traite. » Outre les agrémens qu'on » retire des Bois lorsqu'ils sont » sur pied, on est obligé de con- » venir qu'en les abattant, on » subvient à des objets de pure » nécessité. Effectivement, n'est- » il pas sensible qu'un pays dénué » de Bois seroit inhabitable, & » que, si on n'y avoit pas la res- » source de la houille & de la » tourbe, on ne pourroit se ga- » rantir de la rigueur de l'hiver, » & faire cuire les alimens? Mais

» laiſſons à part les matieres com-
» buſtibles, qui ſont encore ab-
» ſolument néceſſaires pour l'ex-
» ploitation des Mines, pour les
» Verreries & beaucoup de Ma-
» nufactures; comment former
» ſans bois les charpentes qui
» ſoutiennent les couvertures de
» nos maiſons? Comment conſ-
» truire les Ecluſes, les Moulins,
» & les induſtrieuſes Uſines qui
» multiplient les bras, ſans occa-
» ſionner de grandes dépenſes?
» Comment ſe procurer ces corps
» flottans qui ſont l'ame du Com-
» merce, & le plus ſolide fon-
» dement de la grandeur des Puiſ-
» ſances Maritimes? Cependant
» on ſe contente de jouir; &
» déja dans quelques Cantons du
» Royaume, on eſt réduit à brû-
» ler des herbes ſéches & les
» excrémens des animaux, pour
» ſubvenir aux beſoins les plus
» preſſans «.

ARTICLE LXXII.

ESSAIS sur différens sujets de Philosophie, par M. DUVAL, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris, au College d'Harcourt. A Paris, chez Paul-Denis Brocas, Libraire, rue S. Jacques, 1767, 1 vol. *in*-12. *Prix 2 liv. relié.*

TOUT concourt à rendre cet Ouvrage intéressant, le mérite de l'Auteur, la réputation des Hommes célebres qu'il attaque, le bruit qu'ont fait les opinions qu'il combat, & plus encore les nouvelles vues qu'il y a répandues. L'Auteur proteste qu'il admire, avec tout le monde, les Grands hommes dont il réfute quelques sentimens : il a su mettre beaucoup de modestie dans la maniere

dont il propoſe ſes doutes. Quand le ſavant Muratori voyoit paroître contre lui des critiques injuſtes, ameres ou fauſſes, il ſe taiſoit, & laiſſoit au tems & à ſes amis le ſoin de le venger. Quand elles étoient juſtes ; faites avec goût, honnêtes & modeſtes, il en prenoit note, ſe réformoit & ſouvent en procuroit la publication.

Le premier objet de la critique de M. Duval, eſt le ſyſtême de M. de Buffon ſur le développement des *Sens* ; ce ſyſtême paroît à M. Duval peu conforme à la nature, en ce qu'il donne trop au toucher : il s'arrête au ſens de la vue. Voici la propoſition de M. de Buffon : » A ne conſulter que le ſens de » la vue, nous voyons les objets » renverſés, parceque les enfans, » avant que de s'être aſſûrés par » le toucher, de la poſition des » choſes & de celle de leur pro-

» pre corps, voient en bas tout » ce qui est en haut, & en haut » tout ce qui est en bas. . . . Cette » erreur est une suite de la con- » formation de l'œil, sur le fond » duquel les objets se peignent » dans une situation renversée «.

M. Duval, pour prouver le contraire, s'attache à faire voir que » le fond de l'œil n'est point » l'organe immédiat du sens de » la vue, ou que nous n'y voyons » pas les objets ; que, quand bien » même nous les y rapporterions, » on ne pourroit encore savoir » dans quelle position ; que par » un méchanisme fort simple, » nous les redresserions en les » jugeant hors de nous ; que » nous devons naturellement les » y juger ; que, même supposé » que nous les vissions en nous » & renversés, dans le sens de » M. de Buffon, il n'y auroit » aucune erreur possible ; enfin

» que cette erreur, si elle pou-
» voit avoir lieu, ne pourroit
» plus se corriger «. Nous renvoyons à l'Ouvrage même pour le développement de ces principes.

Les loix du mouvement & de l'équilibre des corps, sont-elles de vérité nécessaire ou contingente? Ce Problême proposé par l'Académie de Berlin, attira l'attention de M. d'Alembert. Il en a donné la solution dans sa Dynamique, & il a conclu des loix de la statique & de la méchanique *dans la matiere abandonnée à elle-même*, telles que l'expérience les donne, que *ces loix sont de vérité nécessaire*. M. Duval s'attache à prouver que la matiere abandonnée à elle-même ne suivroit aucunes loix, & qu'elle ne continueroit point de se mouvoir; qu'elle n'a aucune inertie dans le sens que l'on a coutume de l'entendre; qu'elle ne produiroit ja-

mais ce que nous entendons par équilibre; que jamais elle ne décriroit la diagonale d'aucun parallélogramme; qu'elle ne commence pas même essentiellement à se mouvoir par une ligne droite. La démonstration de ce dernier principe qui paroît d'abord un paradoxe, est très curieuse, mais d'une trop longue discussion pour être analysée. Nous en renvoyons l'examen aux Philosophes.

Après ces questions épineuses, l'Auteur s'attache dans ses réflexions sur le Suicide, à faire voir que les fauteurs de la Doctrine meurtriere ne prouvent rien, & sont continuellement hors de la thèse, ou ne raisonnent pas. Il distingue deux Ecrivains fameux sur cette matiere, M. de Montesquieu & M. Rousseau, avec cette différence, dit-il, » que » M. de Montesquieu pense, & » que M. Rousseau déclame; que

» le premier est clair & consé-
» quent, autant qu'on peut l'ê-
» tre, quand on veut à toute
» force soutenir une mauvaise
» cause; & que le second s'en-
» tortille dans de grands mots
» qui éblouissent d'abord, mais
» qui se contredisent « ; que les réponses qu'il fait à ses propres objections sont inférieures aux objections mêmes ; & qu'enfin il est peu décidé.

Les réflexions de M. Duval sont divisées en trois paragraphes. Dans le premier, il réfute la soixante-quatorzieme Lettre Persane ; & dans le second, l'Auteur de la nouvelle Héloïse : il répond dans le troisieme à différentes objections, que l'on peut encore faire en faveur du Suicide.

Il établit contre M. de Montesquieu, que les loix de l'Europe qui punissent le Suicide ne sont pas plus cruelles que celles de

l'Antiquité & de toutes les Nations; qu'elles sont justes; que le Suicide est une injustice réelle faite à la Société, au Prince, & une injure au Créateur. Il répond article par article à toutes les preuves entassées dans la Lettre de M. de Montesquieu, qu'il rapporte en entier.

Il discute ensuite les preuves alléguées par Saint-Preux, à Milord Edouard, dans la premiere Lettre du troisieme tome de la nouvelle Héloïse, *Edition de* 1764. Le Critique observe dans le commencement de cette Lettre, que M. Rousseau a puisé une partie de ces Preuves dans le Livre de Robeck, qui le composa avant que de se donnèr la mort, Livre dont M. Rousseau dit beaucoup de mal.

M. Rousseau réduit la question du Suicide à cette proposition fondamentale: »Chercher son bien

» & fuir ſon mal, en ce qui n'of-
» fenſe, point autrui, c'eſt le
» droit de la nature «. M. Duval, en ſuivant le raiſonnement de l'Orateur Genevois (c'eſt le nom qu'il lui donne), lui ſoutient que l'on ne peut jamais être sûr, quand on tranche le fil de ſes jours, que l'on cherche ſon véritable bien, que l'on évite les plus grands maux, & que l'on n'offenſe point autrui. » L'on ne peut
» jamais être sûr que l'on cherche
» ſon véritable bien dans le Sui-
» cide, quand on reconnoît une
» deſtination, une fin morale
» de l'homme, l'immortalité de
» l'ame, une Providence «. Il fait voir enſuite que M. Rouſſeau a établi pour propoſition fondamentale, une propoſition vraie en un ſens, fauſſe dans un autre, inapplicable à la pratique dans tous les deux. Il ſeroit impoſſible de ſuivre dans un Extrait tous

les raisonnemens du Critique : il faudroit nécessairement remettre sous les yeux du Lecteur, ceux de M. Rousseau, qui sont d'autant plus étendus, qu'il a été obligé de déguiser ses sophismes, sous l'appareil de sa séduisante éloquence ; & lorsque son Critique le dépouille de ces vains ornemens, il faut convenir que le Philosophe est souvent réduit à bien peu de chose. C'est ce qu'on peut voir dans l'examen du morceau suivant, qui s'adresse assez mal-à-propos aux Rhéteurs de Colleges. » Ce n'est pas tout, dit
» M. Rousseau : après avoir nié
» que la vie puisse être un mal,
» pour nous ôter le droit de nous
» en défaire, ils disent ensuite
» qu'elle est un mal pour nous
» reprocher de ne la pouvoir en-
» durer. Selon eux, c'est une lâ-
» cheté de se soustraire à ses dou-
» leurs & à ses peines, & il n'y

» a jamais que des poltrons qui
» se donnent la mort. O Rome,
» conquérante du monde, quelle
» troupe de poltrons t'en donna
» l'empire ! Qu'Arrie, Eponine,
» Lucrece soient dans le nom-
» bre, elles étoient femmes; mais
» Brutus, mais Cassius, & toi,
» qui partageois avec les Dieux
» les respects de la terre étonnée,
» grand & divin Caton, toi,
» dont l'image auguste & sacrée
» animoit les Romains d'un saint
» zéle, & faisoit frémir les Ty-
» rans; tes fiers Admirateurs ne
» pensoient pas, qu'un jour dans
» le coin poudreux d'un College,
» de vils Rhéteurs prouveroient
» que tu ne fus qu'un lâche, pour
» avoir refusé au crime heureux,
» l'hommage de la vertu dans les
» fers «.

M. Duval leve la prétendue contradiction dont parle M. Rousseau : il examine s'il n'y a que

des braves qui se donnent la mort; si les modeles que cite M. Rousseau ont été véritablement courageux ; s'ils ont bien fait de mourir ; si M. Rousseau ne pouvoit pas mieux choisir ses exemples ; si l'on ne pourroit pas trouver des hommes pour le moins aussi grands, aussi malheureux, & triomphant de leurs propres maux, en les supportant avec patience : il cite Epaminondas, vainqueur à Leuctres, réduit par l'injustice à servir en qualité de simple Soldat, se couvrant de gloire à Mantinée, & mourant au service de la Patrie. » Ce généreux Thebain, » dit-il, me paroît infiniment au-» dessus de Caton. Et, s'il falloit » encore quelque chose pour con-» vaincre M. Rousseau, que di-» roit-il de Job ? A ce nom qui » se suffit à lui-même, son Héros » n'eût-il pas dû mettre le front » dans la poussiere ? Stoïcisme af-

» freux ! que de crimes n'avez-
» vous pas fait commettre ? &c. «

Après avoir combattu M. Rousseau, le Critique répond à des objections plus fortes en faveur du Suicide. L'Ecriture offre des exemples qui semblent autoriser la mort volontaire. Samson, Eléazar, Razias, plusieurs Martyrs, plusieurs de nos Vierges. On loue la mort de Socrate; celle d'Othon rend la paix à son Peuple: donc il est des cas où le Suicide n'est pas un crime. M. Duval détruit cette conséquence, & trouve dans l'examen de chacun de ces traits, des preuves contre le Suicide même.

Ce morceau sur le Suicide, est suivi d'autres Réflexions très intéressantes sur la *Certitude :* un Sujet de Discours proposé par l'Académie de Berlin, y a donné lieu. Cette Académie demandoit » si les vérités de Métaphysique

» en général, & en particulier les » premiers principes de la Théo» logie naturelle & de la Mo» rale, ſont ſuſceptibles de la » même évidence que les vérités » Géométriques; & en cas qu'elles » n'en ſoient pas ſuſceptibles, » quelle eſt la nature de leur cer» titude, à quel degré elle peut » parvenir, & ſi ce degré ſuffit » pour la conviction « ? L'Auteur, après avoir défini les différentes eſpeces de certitudes, & en avoir fixé les degrés, réduit la queſtion à ſavoir *ſi les premiers principes de Métaphyſique & de Morale, nous néceſſitent & nous entraînent ſi puiſſamment qu'il ne nous ſoit pas plus poſſible d'y réſiſter, qu'aux démonſtrations de Géométrie ;* & il ſe décide pour l'affirmative. L'analyſe de ſes preuves nous meneroit trop loin.

Ce Livre eſt terminé par le projet d'un Cours de Philoſophie élémentaire.

élémentaire. L'Auteur examine s'il feroit avantageux au progrès des Sciences, de faire imprimer des Elémens de Philosophie qui s'enseignassent dans tous les Colleges de l'Université de Paris; sur quel plan on pourroit rediger un corps suffisant de principes pour servir aux Eleves, quelque Profession qu'ils dussent embrasser; & quel Ouvrage en ce genre pourroit mériter l'approbation des vrais Savans, & être d'une utilité certaine. Il ne faut que lire ce projet, pour sentir tous les avantages qu'il auroit sur la méthode actuelle, qui consume à écrire un tems qui feroit mieux employé à l'explication. L'usage d'une Philosophie imprimée, outre qu'il abrégeroit l'étude en supprimant tout ce qu'il y a d'inutile, fourniroit encore aux Etudians un texte plus correct & sans lacunes, & à l'Université des Sujets plus

capables de lui faire honneur. Ce projet eſt dicté par l'amour du bien Public, des Sciences & de la gloire.

Il y a, nous le répétons, de bons principes dans cet Ouvrage; la Critique y eſt ſage, éclairée par le ſavoir, & dirigée par le goût & la politeſſe.

ARTICLE LXXIII.

ELOGE de M. BERTRANDI, Aſſocié étranger de l'Académie Royale de Chirurgie, Chirurgien de Sa Majeſté le Roi de Sardaigne, Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Univerſité de Turin. Par M. LOUIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, Profeſſeur & Cenſeur Royal, Chirurgien Conſultant des Armées du Roi, de la Société Royale des Sciences de

Montpellier, *&c.* A Paris, chez P. G. Cavelier, rue S. Jacques, 1767, br. *in*-8°. de 63 pages. *Prix* 16 *ſols.*

LA Fontaine, dans la Fable intitulée *Démocrite & les Abdéritains*, introduit Hippocrate abordant le Maître d'Epicure, au moment que celui-ci

Cherchoit dans l'homme & dans la bête
Quel ſiége a la raiſon, ſoit le cœur, ſoit la tête.

Et le célebre Fabuliſte ajoute :

Leur compliment fut court, ainſi qu'on peut penſer.
Le Sage eſt ménager du tems & des paroles.

Ce dernier vers, plein de ſens, caractériſe très bien la maniere d'écrire de M. Louis, la ſeule que la raiſon & le goût puiſſent approuver, & qui devroit être celle

de tous les Ecrivains. On ne ſauroit mettre trop de préciſion dans le ſtyle : mais on ne ſauroit en même tems y répandre trop de clarté ; & voilà ce que la plûpart de ceux qui manient la plume n'ont pas le talent d'allier ; voilà ce qui manque ſouvent à des Ouvrages où il y a d'ailleurs de bonnes vues, de bons principes, des obſervations ſolides & judicieuſes ; mais où tout cela ſe trouve, pour ainſi dire, noyé dans un torrent de paroles inutiles, de raiſonnemens entortillés & diffus, d'expreſſions lâches & impropres. C'eſt ſur-tout quand il s'agit de louer, que beaucoup d'Auteurs ſe livrent à ce ſtyle verbeux & languiſſant, comme s'il n'y avoit que la critique qui fût ſuſceptible d'un langage ſerré & énergique. Quelque matiere que traite M. Louis, jamais il ne néglige les qualités qui diſtinguent le bon

Ecrivain. Tout dans ſes productions eſt clair, précis, exact; tout y court au but; tout y captive admirablement l'attention du Lecteur. Il accompagne de réflexions lumineuſes ſur ſon Art chacun des Eloges qu'il compoſe en ſa qualité de Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie; mais il les y ſeme avec tant d'œconomie & de ſageſſe, qu'elles y paroiſſent comme jettées ſans deſſein, ſans prétention; qu'elles ſemblent être venues d'elles-mêmes s'y placer. On peut en dire autant des maximes philoſophiques qui naiſſent de tems en tems ſous ſa plume: il n'y a ni affectation ni contrainte dans la maniere dont elles ſont amenées: elles ſortent toutes du ſujet; elles y tiennent toutes naturellement.

L'Eloge que nous annonçons en fournit des preuves ſenſibles; nos Lecteurs les remarqueront ai-

ſément dans l'Extrait ſuccinct que nous allons en donner. Que ſeroit-ce ſi nous avions à examiner un plus grand Ouvrage de cet excellent Ecrivain ! C'eſt par le ſtyle qu'on juge combien un Auteur poſſede ſa matiere.

Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deſeret hunc nec lucidus ordo.

Il eſt rare qu'un homme vraiment ſupérieur dans ſon Art, n'en parle pas avec clarté, préciſion & élégance.

Ambroiſe Bertrandi, né à Turin le 18 Octobre 1723, fils de Joſeph Bertrandi, ſimple Chirurgien Phlébotomiſte, & de Victoire-Marie Serra, femme d'eſprit & de mérite, reçut de ſa mere une éducation *qui a peut-être autant contribué à ſon inclination pour la vertu, que les plus heureuſes diſpoſitions de la nature.* » Il

» en eſt de l'ame comme du corps;
» les premieres nourritures déci-
» dent ſouvent de la force ou
» de la foibleſſe de la conſtitu-
» tion pour toute la vie «. Il fit
ſes études à Turin. » Les Ecoles
» inférieures & l'Univerſité y
» étoient dans la premiere vi-
» gueur d'une réforme, digne
» fruit de l'attention du Monar-
» que. . . . Nos Auteurs moder-
» nes de projets d'éducation pu-
» blique & nationale, nous re-
» prochent judicieuſement, mais
» avec moins d'énergie que les
» Fleuri & les Rollin, de n'a-
» voir pas encore renoncé au plan
» d'étude tracé par nos peres, &
» que l'abus le plus ancien, &
» qui méritoit le plus d'être ré-
» formé, s'eſt ſoutenu contre le
» cri de la raiſon qui le réprou-
» ve : ils ſe ſeroient épargné bien
» des peines s'ils avoient connu
» le chef-d'œuvre de législation,

Y iv

» par lequel l'enseignement &
» les études ont été portés, il y
» a près de quarante ans, à la
» plus grande perfection, dans
» les Etats du Roi de Sardaigne «.

Le jeune Bertrandi fit les meilleures humanités. L'élégance des Langues Grecque & Latine lui étoit parfaitement connue. Il parloit & écrivoit la sienne avec une grande correction. Il étudia avec le même succès sous les Professeurs de Philosophie, de Physique expérimentale, de Mathématiques & d'Eloquence, qui composent, en l'Université de Turin, la Faculté des Arts. Ses parens, par des motifs d'intérêt, souhaitoient qu'il embrassât l'Etat Ecclésiastique. Il parut céder à leurs desirs, & vouloir entrer dans l'Ordre des Minimes, où quelques Religieux cultivoient les Mathématiques & la Physique : mais une place d'Etudiant en Chirurgie au College des Provinces, lui ayant été pro-

posée, il en accepta l'offre avec une joie qui marquoit sa véritable inclination.

M. Louis entre dans quelques détails sur l'établissement admirable de ce College, où Bertrandi eût bientôt acquis de la réputation. L'étude de l'Anatomie fut pour lui une passion. En moins de deux ans, il devint Préfet de sa Faculté. Feu M. Caramelli, Directeur de celle de Médecine, Auteur d'une Dissertation savante & ingénieuse sur l'usage de la rate, & qui avoit profité, pour cet Ouvrage, des préparations anatomiques de Bertrandi, lui procura l'emploi de Répétiteur pour l'Anatomie & les Institutions, aux Etudians en Médecine. Son amitié fut aussi recherchée par le premier Professeur d'Anatomie au College de Médecine, M. Bianchi, que ses Ouvrages & ses disputes avec M. Morgagni ont

rendu célebre. Il l'employa à ces belles préparations anatomiques dont ſon Cabinet étoit orné, & qui attiroient l'attention des Savans & des Connoiſſeurs. Mais l'amour de Bertrandi pour la vérité les brouilla bientôt. Il ne voulut point prendre dans les diſputes de M. Bianchi un parti qu'elle ne favoriſoit pas. » Le jeune homme ne » paſſa pas pour un ingrat, ſi ce » n'eſt dans l'eſprit de celui qui » ſe croyoit ſon Bienfaiteur. On » met ſouvent à un trop haut prix » les ſervices qu'on n'a rendus » que par intérêt; & l'on oublie » trop aiſément ceux qu'on a » reçus «.

M. Bertrandi ſoutint en 1747, avec beaucoup de diſtinction, les examens preſcrits pour obtenir le grade de Maître en Chirurgie. On le retint encore deux ans dans ſa place au College. Il y joignit à ſes autres occupations, celle de répéter aux Etudians, dans des

exercices extraordinaires, la Philosophie, la Géométrie & la Physique. Il étoit dès-lors consulté par les Médecins & les Chirurgiens les plus habiles. Il donna en 1748, deux Dissertations, l'une sur le foie, & l'autre sur l'œil, dont M. de Haller parle avantageusement dans son *Methodus studii Medici*. Le 27 Mars 1749, il fut aggrégé, d'une voix unanime, au College Royal des Chirurgiens de Turin. En 1752, il fut présenté au Roi, qui lui proposa le voyage de Paris & de Londres, où il seroit défrayé & entretenu pendant trois ans, pour se perfectionner dans la pratique, en fréquentant les grands Hôpitaux de ces deux Capitales. Il prit la liberté d'exposer le mauvais état de la fortune de son pere, qu'il soutenoit. *Ce n'est point-là un obstacle*, dit le Roi, *je fais une pension à votre pere.*

Arrivé à Paris, il fut recommandé à M. Louis par M. le Marquis de Saint-Germain, Ambassadeur de Sardaigne. » Les opérations de Chirurgie, dit notre » Auteur, m'offroient un champ » vaste, où je pus servir de guide » à M. Bertrandi. Le talent des » préparations anatomiques ne » donne point les qualités requises pour opérer avec dextérité «. Il faut lire dans l'Ouvrage même tout ce que M. Louis dit ici au sujet de l'opinion vulgaire, attribuée faussement à Celse, & en faveur de laquelle M. Bertrandi étoit prévenu, que les opérations doivent être faites promptement, sûrement & agréablement : *Citò, tutò & jucundè.* Il discute en peu de mots le passage de Celse, qui blâme expressément la célérité. Il ajoute que M. Bertrandi, malgré ses lumieres & ses talens, lui a constamment fait voir la docilité

qu'on ne rencontre pas toujours dans ceux pour qui elle n'auroit pas même le mérite d'être une vertu.

Il rend compte enſuite de la maniere dont M. Bertrandi employa ſon tems à Paris, du deſir qu'il eut d'obtenir le titre d'Aſſocié de l'Académie Royale de Chirurgie, avant ſon voyage en Angleterre, de l'accueil que l'on fit à une Diſſertation Latine ſur l'Hydrocéle, qu'il lut à l'Académie le 25 Octobre 1753, de l'approbation que reçut auſſi un autre Mémoire Latin ſur les abſcès du foie qui ſe forment à l'occaſion des plaies de la tête, qu'il préſenta à la même Compagnie le 16 Mai 1754, & enfin de l'unanimité avec laquelle on lui accorda le 30 du même mois, le titre qu'il ambitionnoit.

Peu de jours après il partit pour Londres. Il y reſta moins d'un an, dans les mêmes occupations

qu'à Paris, où il revint & demeura jusqu'au milieu de l'année 1755.

De retour à Turin, après trois ans d'absence, le Roi créa pour lui la place de Professeur extraordinaire en Chirurgie dans l'Université, avec des honoraires suffisans pour son entretien. M. Louis rapporte les termes mêmes du Brevet. Il en cite, après cela, deux autres datés du même jour 15 Mars 1758. Par l'un, M. Bertrandi étoit nommé Premier Professeur de pratique de Chirurgie dans l'Université. Par l'autre, le Roi se l'attachoit particulierement en qualité de Chirurgien de sa Personne. » C'est le plus haut degré » d'honneur, dit M. Louis, au- » quel un homme de notre état » puisse aspirer. Sensible, comme » il le devoit, à cette marque » de la confiance de son Maître, » il forma des vœux pour que

» cette place fût toujours sans oc-
» cupation «.

Bientôt il devint, pour ainsi dire, l'Oracle de la Chirurgie. Il avoit proposé au Roi la formation d'une Ecole Vétérinaire : c'est sur sa présentation que S. M. a envoyé M. Brugnoni à Lyon pour étudier dans l'Ecole de M. Bourgelat (1). Une Société particuliere de Savans établie à Turin, & devenue Académie Royale des Sciences par la protection du Souverain, donna en 1759, le premier volume de ses Mémoires, sous le titre de *Miscellanea Philosophico-Mathematica Societatis privatæ Taurinensis*. On a inséré dans ce Recueil, des observations de M. Bertrandi sur le corps glanduleux des ovaires ; sur l'état de l'uterus dans la grossesse, & sur

(1) Nous parlerons de cette derniere Ecole dans nos Nouvelles Littéraires.

le placenta. Il se préparoit à faire une Anatomie Géométrique, où il auroit corrigé & perfectionné tout ce que Borelli a écrit sur cette matiere. Il a fait imprimer en 1763, un Traité d'Opérations en Langue Italienne, en deux petits volumes *in*-8°. que quelqu'un traduit actuellement en François. » Ce Traité, dit M.
» Louis, suppose des leçons pré-
» liminaires sur les maladies Chi-
» rurgicales : tous les Ouvrages
» élémentaires ne peuvent guère
» avoir d'autre mérite que celui
» d'une compilation abrégée &
» judicieuse, qui par l'avance-
» ment des Arts & des Sciences,
» doit nécessairement être suscep-
» tible de corrections, de réfor-
» mes & d'augmentations. Il se-
» roit à désirer pour le bien de
» l'humanité, ajoute-t-il, que
» la Chirurgie se perfectionnât
» au point que tous les dix ans

» nous puissions trouver à corri-
» ger les Livres que nous aurions
» estimés comme parfaits : ce se-
» roit une preuve bien certaine
» du progrès de notre Art, & c'est
» le but de notre institution «.

Le Portrait de M. Bertrandi & le récit de sa mort terminent cet Eloge, qui, comme l'on voit, est rempli d'excellentes vues, habilement saisies & bien présentées (1). » Né tempérant & fort
» sobre, il crut trouver dans l'u-
» sage du vin un cordial & un
» anti septique nécessaire contre
» l'effet des vapeurs morbifiques
» de l'Hôpital, & des exhalaisons
» cadavéreuses, auxquelles il s'ex-
» posoit continuellement. Ce qui
» n'auroit été qu'un usage assez
» modéré pour un autre, lui de-

(1) Il a été prononcé à la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie, le 30 Avril 1767.

» vint nuiſible «. Il mourut d'Hydropiſie le 6 Décembre 1765, au commencement de ſa quarante-troiſieme année. Le Roi, que ſon Directeur alla remercier de ſa part de tous les bienfaits qu'il en avoit reçus, dit en propres termes : *J'ai perdu un habile homme qui m'avoit bien ſervi : il a fait honneur à moi, à ma Nation, & il a beaucoup éclairé ceux de ſa Faculté.* Mgr. le Duc de Savoye dit qu'il avoit toujours connu en lui *le langage de la vérité & du ſavoir.*
» Dans tout le cours de ſa mala-
» die, M. Bertrandi avoit eu à
» ſes ordres un carroſſe à la livrée
» du Roi, ce qui eſt une diſtinc-
» tion remarquable dans ce pays.
» Il a vécu célibataire, & n'a
» eu de paſſion que celle de l'é-
» tude. Il étoit bon ami, vrai,
» franc, droit, honnête, géné-
» reux & déſintéreſſé «. S'il s'eſt élevé quelques doutes ſur cette

derniere qualité, c'eſt parcequ'il ſentoit vivement l'ingratitude de ceux qui paroiſſoient oublier ſes ſervices. » Toujours prêt à ſecou-
» rir les pauvres, il ne diſſimu-
» loit point aux riches qu'ils de-
» voient reconnoître plus libéra-
» ment ſes ſoins. On ne doit pas
» lui en faire un reproche, con-
» tinue M. Louis : la haîne du
» vice s'allie naturellement avec
» l'amour de la vertu «.

ARTICLE LXXIV.

AMILKA ou PIERRE-LE-GRAND, Tragédie, précédée d'une Discours, où se trouvent des fragmens d'un CZAROWITS, par le Chevalier DE VATAN, & suivie d'un Extrait de la Tragédie d'ALCESTE, & du Discours du Scythe à Alexandre. A Paris, de l'Imprimerie de Séb. Jorry, rue & vis-à-vis de la Comédie Françoise, 1767, 1 vol. *in*-8°. *Prix 3 liv.*

CETTE Piéce complette le volume du Théâtre de M. DORAT, & toute la collection de ses Œuvres avec Estampes. Il lui avoit d'abord donné le titre sous lequel il la fait paroître aujourd'hui. On lui exagéra dans le tems les dangers d'un sujet aussi épineux,

les obstacles que rencontreroit un Ouvrage, où il avoit à peindre des faits récens, des personnages contemporains, *un Législateur célebre qui tient encore toute l'Europe suspendue entre la haîne & l'admiration :* ce sont ses termes. » J'étois, ajoute-t-il, dans la » premiere effervescence de l'âge » & de l'amour propre ; je regar- » dois comme un malheur réel » ce qui pouvoit retarder la re- » présentation de ma Piéce : je » crus tout ; les difficultés m'ef- » frayerent, &, quand je devois » travailler à les vaincre, je ne » songeai qu'à les prévenir «. En conséquence il chercha dans l'Histoire Tartare un Prince qui eût quelques traits de ressemblance avec Pierre-le-Grand. Il appliqua à Timur, les Discours & les Actions du Héros de la Russie. A Menzikoff il substitua Zulica, sans s'appercevoir que c'est le nom

d'une Courtiſane d'un Roman très connu. Il conſulta M. de Crébillon, qui examina ſon Ouvrage avec intérêt, & qui en refit même quelques Scènes. » Encouragé, » dit-il, par les conſeils de ce » grand homme, enorgueilli de » ſon ſuffrage, je m'abandonnai, » comme bien d'autres, à toutes » les illuſions qui aſſiegent une » jeune tête en pareille circonſ- » tance. Qu'on eſt ſot quand on » a vingt ans, & qu'on a fait » une Tragédie! L'indulgence » du public, pourſuit-il, qui, » d'abord fut exceſſive, ne m'a- » bandonna qu'aux derniers Ac- » tes, où il manqua de force pour » m'applaudir, parceque je n'a- » vois plus celle de l'intéreſſer «.

C'eſt ainſi qu'il fait lui-même l'Hiſtoire de ſa Piéçe. Il rend compte avec la même ingénuité, des ſoins qu'il ſe donna pour ramener le Public, en changeant

dans l'espace de quatre jours tout ce qui lui avoit déplu. On reçut avec transport cette preuve de sa docilité. Sa Tragédie eut tout le succès qu'il en pouvoit espérer, après lui avoit enlevé lui-même son plus vif intérêt par le retranchement des véritables noms. » En
» effet, le nom seul de Pierre-le-
» Grand en impose : il prépare
» les esprits à des idées nobles,
» à de fortes impressions. C'est
» un tableau vraiment digne de
» notre Scène que celui d'un Hé-
» ros Législateur, qui, à travers
» le choc des esprits, l'aprêté du
» climat, l'opposition même de
» la nature, éléve sur des glaçons
» ensanglantés l'édifice des mœurs
» & des loix, change une horde
» sauvage en un peuple policé,
» s'instruit par ses revers, se dé-
» voue, pour atteindre son but,
» à tous les poignards de la tra-
» hison, & prouve à l'Univers

» surpris, qu'un Roi peut être » cruel, pour l'intérêt même de » l'humanité «.

M. Dorat, après avoir développé cette derniere pensée, qu'on pourroit trouver hazardée, passe aux Auteurs qui ont travaillé sur le même sujet. Il s'arrête au Czarowitz du Chevalier de Vatan, connu par quelques Poësies, entr'autres, par une belle Ode sur l'Eternité : il donne le précis de cette Tragédie, qu'il a actuellement entre les mains ; & il en rapporte quelques fragmens, où l'on trouve de beaux traits. Tels sont ceux ci :

Le Russe ne respect ni ne venge une injure.
A la soumission ce Peuple accoutumé,
Par des Tyrans sans mœurs fut long-tems opprimé.
Que peut de plus le Czar pour ce Peuple Sauvage ?
De ses propres Etats il est le premier Sage.

Ce

Ce Héros conquérant, Prince & Législateur,
D'un Empire hérité semble le Fondateur.
Lui seul, il attira dans sa triste patrie,
Tous ces Arts, effrayés de se voir en Russie.

Le Czar dans un autre endroit, développe ainsi lui-même ses grands projets.

Il faut cueillir le fruit de nos succès passés.
Eh! l'Europe oubliant nos affreuses Provinces,
Me compte encore à peine au nombre de ses Princes!
Par l'Empire & les Mers je suis séparé d'eux:
Rapprochons tout d'un coup cet intervalle affreux;
Et par un noble effort franchissons les limites
Qu'à ces bords inconnus la Nature a prescrites.

De ces climats glacés on vit toujours
sortir
Ces Peuples conquérans, nés pour tout
asservir,
Placés par la Nature en ce pays sauvage,
Et vers de plus heureux guidés par leur
courage,
De l'Univers entier braves Usurpateurs,
Les plus grands des humains, s'ils avoient
eu des mœurs.
Nos Peuples sont changés; mais leur ame
aggrandie,
Conserve encor le feu de ce premier
génie;
Ranimé par mes soins, il va prendre l'essor:
Soumettre le Midi, c'est le destin du
Nord.

En voilà assez pour faire juger du ton de cette Piéce, où il y a en général de grandes idées, & à laquelle il seroit à souhaiter que l'Auteur eût mis la derniere main. Il n'auroit pas manqué d'en abréger les Scènes. » Elle a trois mille » vers, dit M. Dorat; c'est plus » qu'il n'en faudroit pour trois

» de nos Tragédies modernes «.

Après ces fragmens, on trouve des réflexions judicieuses sur la maniere dont le sujet de Pierre-le-Grand devroit être traité. M. Dorat n'approuve pas que, pour le mettre au Théâtre, on préfere dans la vie de ce Héros, le moment où il sacrifie son fils à ses vues, à sa politique, *à cette crainte rafinée de ne laisser après lui qu'un destructeur de ses travaux.*
» Ce sacrifice emporte avec lui
» quelque chose d'odieux qu'on
» ne peut gueres justifier......
» Pour que le Czar parût sous
» ses véritables traits, il faudroit
» peut-être, écartant les nuances
» de Pere, d'Amant & d'Epoux,
» ne montrer en lui que le Poli-
» tique & le Législateur : d'un
» côté le génie qui tient le flam-
» beau ; de l'autre la férocité qui
» rugit en voyant le jour : un Mo-
» narque Philosophe qui veut

» donner un Peuple au Monde ;
» un Peuple ignorant, qui regret-
» te ſes huttes & ſon ignorance ;
» le Créateur de la Nation nou-
» velle, traverſé & combattu
» par un défenſeur de l'ancienne
» inſtitution : tel devroit être, je
» crois, tout le deſſein d'une Tra-
» gédie de Pierre-le-Grand «. M. Dorat en préſentant cette belle idée, avoue modeſtement qu'il ne l'a qu'ébauchée dans ſa Piéce. Il jette enſuite un coup d'œil rapide ſur l'état actuel de notre Théâtre, & ſur celui des Lettres én général : il obſerve, avec chagrin, qu'elles ne ſont plus qu'une affaire de coterie & de ſociété.
» L'une déchire l'autre : on ſe
» haît, ſans ſe connoître ; on ſe
» nuit, ſans ſe haïr : on obtient
» par le manege, des triomphes
» plus brillans, que Corneille n'en
» arrachoit par l'effort de ſon gé-
» nie. Le ridicule pourſuit les

» talens qui échouent ; la mali-
» gnité empoisonne les succès....
» Le moyen de prendre son
» vol sous un ciel chargé de nua-
» ges si épais ! Et comment espé-
» reroit-on que le sublime ger-
» mât dans des cœurs flétris &
» découragés « ? Quoi qu'il en soit, la carriere du Théâtre est encore la plus brillante & la moins abandonnée. Mais malheureusement on substitue au développement des caracteres, à la gradation de l'intérêt, au langage simple de la nature, des tableaux, des groupes combinés, des effets pittoresques : on ne fait pas attention que *les véritables coups de théâtre doivent partir du cœur, non de la tête*. Il semble encore qu'on ne daigne pas s'occuper du style.
» Une Tragédie est faite pour
» être représentée : à quoi bon
» l'écrire ? Voilà comme on rai-
» sonne «.

Nous félicitons M. Dorat du courage avec lequel il s'éleve contre ces ridicules systêmes, qui d'une part favorisent la paresse, l'ignorance, l'incapacité de nos jeunes Poëtes; & qui d'un autre côté, nourrissent l'amour-propre des Comédiens, devenus plus orgueilleux, plus arrogans, plus fiers, depuis que le succès des Piéces dépend presque uniquement de quelques mascarades, ou de quelques tours d'adresse qu'ils exécutent merveilleusement. Il n'y a pas jusqu'au Décorateur qui ne puisse se vanter aujourd'hui d'avoir plus de part que l'Auteur même à la réussite d'une Tragédie nouvelle. Aussi parmi ces Piéces curieuses, & dont l'illusion est si puérile, combien en reste-t-il au Théâtre? Aucune, ou du moins si peu, qu'elles ne valent pas la peine qu'on en parle.

On trouvera dans ce Discours

préliminaire de M. Dorat, un magnifique Eloge de M. de Crébillon : nous n'en citerons que ce qui a rapport au ſtyle. Le ſien, dit-on, eſt *dur*, *incorrect*, *barbare*. » Je ne ſais trop ſi ce reproche eſt fondé ; mais au moins, » s'il néglige les graces, bleſſe-» t-il rarement la vérité ; il plaît » par une ſorte d'énergie inculte, » qui échauffe, qui entraîne, & » force l'admiration «.

Parlons maintenant du Drame que ce Diſcours précede. On y admirera des morceaux qui n'étoient point dans Zulica : on y remarquera des corrections heureuſes, des changemens avantageux. Le Czar y peint ainſi ſon Rival, le Roi de Suéde.

Ce Soldat couronné, qui ravage le Nord,
Qui pour lui contre moi détermine le ſort,
En vain, dans ſon orgueil, inſulte à nos
disgraces :

Les ruines, la mort, le ſang marquent
ſes traces ;
Son nom ſur des débris périra ſans ſou-
tien :
C'eſt ſur des monumens que je grave le
mien.
Qu'il accumule encor conquêtes ſur
conquêtes :
Il m'inſtruit à le vaincre, & c'eſt par
mes défaites.
Pour les cœurs éprouvés & pleins de leurs
projets,
L'école du malheur eſt celle des ſuccès.

. . . .

Et que n'ai-je point fait pour ce Peuple
ſauvage !
S'écrie ailleurs le Czar :
Il m'a vu, dédaignant un faſtueux hom-
mage,
Deſcendre de mon trône, & parmi les
dangers,
Lui chercher des vertus & des Arts étran-
gers.
Les maux dont il gémit, lui ſeul ſe les
prépare ;

Et je ſerois humain, s'il n'étoit point
barbare.

Ecoutons Amilka reprochant à ce Héros ces mêmes Arts, dont il ſe félicite d'avoir enrichi ſa Nation. *Ta furie*, lui dit-il d'abord,

Déchira ſans pitié le ſein de ma Patrie.
Ce Palais, ſurchargé de ces vains ornemens,
De mes Concitoyens preſſe les offemens:
De la pompe des Arts y décorant tes
crimes,
Tu n'y peux faire un pas ſans fouler tes
victimes.

Qu'ils ſoient anéantis ces Arts pernicieux!

Eux ſeuls ont énervé nos cœurs & nos eſprits.
Par eux les attentats deviennent légitimes.
Les crimes combinés en ſont-ils moins
des crimes?
Laiſſe, laiſſe au Midi ces dangereux poiſons,

Ce ſol ingrat, ces rocs hériſſés de glaçons,
Ces éternels frimats, notre affreuſe parure,
Auroient dû t'indiquer le vœu de la nature.
Elle ſait aux climats meſurer ſes préſens,
Et voulut que le Nord formât des Conquérans.

Et ailleurs :

Le Ruſſe eſt né pour vaincre, & fait pour tout oſer :
Il falloit l'aguerrir, non le civiliſer ;
Il falloit lui cacher cette clarté coupable
Qui le rend, tu le ſais, à toi ſeul formidable.
Il voit, il réfléchit ; mais c'eſt à tes dépens ;
Les Sujets trop inſtruits ſont bientôt des Tyrans.
L'obéiſſance aveugle eſt toujours la plus sûre ;
Les bras agiſſent mal, lorſque l'eſprit murmure ;

Et le Peuple, réduit à l'inſtinct belliqueux,
En eſt plus redoutable & toujours plus heureux.

Non, répond le Czar :

Non ; jamais le bonheur ne fut dans l'ignorance,
Dans ce farouche inſtinct dont tu prends la défenſe.
La raiſon doit unir les Sujets & les Rois ;
Et l'homme infortuné doit connoître ſes droits.
Duſſent mille poignards s'armer contre ma vie,
Dut ce Peuple ſur moi renverſer la Patrie,
A des hommes au moins je ſus ouvrir les yeux ;
Et j'aime mieux cent fois être immolé par eux,
Que de me conſumer à régner ſur tes huttes,
A guider triſtement le vil inſtinct des brutes.

Que m'importe l'abyme entr'ouvert sous
mes pas ?
Je brûle pour la gloire, & brave le trépas.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait du nerf & de la chaleur dans ces morceaux. Pourquoi n'essaieroit-on pas de remettre cette Piéce au Théâtre sous son vrai titre ? Nous l'avons dit ailleurs, M. Dorat a eu tort d'abandonner une carriere, où, malgré les disgraces qu'il y a essuyées, nous sommes convaincus qu'il pourroit marcher avec honneur. Combien n'y voyons-nous pas d'Auteurs affronter constamment l'orage avec des vers foibles, rampans, gothiques & hérissés de solécismes ?

Quelques morceaux des fragmens d'Alceste & du Discours du Scythe à Alexandre, confirmeroient le jugement que nous portons ici sur le talent de M. Dorat

pour le genre élevé. Mais il faut laisser à nos Lecteurs le soin de l'apprécier eux-mêmes, en se procurant sa collection, dont le volume que nous venons de faire connoître, n'est pas un des moins intéressans.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PRUSSE.

DE BERLIN.

L'ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, dans son Assemblée publique du 4 Juin 1767, devoit adjuger le Prix de la Classe de Métaphysique sur la Question suivante : *Si l'on peut détruire les penchans qui viennent de la Nature, ou en faire naître qu'elle n'ait pas produits? Et quels sont les moyens de fortifier les penchans lorsqu'ils sont bons, ou de les affoiblir lorsqu'ils sont mauvais, supposé qu'ils soient invincibles?* Les Piéces fournies au concours

n'ayant pas répondu aux vues de l'Académie, le Prix eſt renvoyé à l'année prochaine. Ces vues s'étendoient à pluſieurs points importans de la Pſychologie, ou Phyſique de l'ame, & demandoient des recherches générales, & cependant approfondies, ſur la nature & l'origine des penchans, & de ces goûts décidés qui portent vers quelque objet, ſur les reſſorts primitifs de l'ame, ſur la force des impulſions, ou motifs, qui ſemblent ſe dérober à notre connoiſſance, & être d'autant plus forts qu'ils ſont plus cachés, &c. Les Auteurs des meilleures Piéces qu'on a reçues, n'ont pas fait aſſez d'attention à ces objets, deſquels la ſolution du problême pouvoit & devoit découler. On les invite donc, auſſi bien que ceux qui voudront envoyer de nouveaux écrits, à ſuivre ces directions. Les Piéces ſeront reçues juſqu'au premier

Avril 1768, & le Jugement de l'Académie ſera prononcé dans l'Aſſemblée publique relative au 31 Mai 1768. La Claſſe de Philoſophie Expérimentale propoſe pour le Prix de l'année 1769 la Queſtion ſuivante : *Expoſer les moyens déterminés de lier entr'elles la Phyſique & l'Œconomie rurale plus étroitement qu'elles ne l'ont été juſqu'à préſent, & en particulier de rapporter à des principes ſuſceptibles d'application l'influence de la Phyſique ſur diverſes parties de l'Œconomie ſuſdite.* Pour bien ſaiſir le ſens de cette Queſtion, ceux qui entreprendront d'y répondre ſont priés de tourner leurs vues ſur les plaintes qu'on n'a ceſſé de faire juſqu'ici ; que les plus habiles Cultivateurs ſont pour l'ordinaire à leur grand dommage de très mauvais Phyſiciens, comme à leur tour les plus grands Phyſiciens n'ont qu'une connoiſſance fort im-

parfaite des travaux de la campagne, quoique cette connoiſſance fût cependant propre à leur fournir ſouvent des propoſitions déterminées & applicables ; que par la même raiſon ce qui eſt avancé par voye de théorie échoue fréquemment dans la pratique, tandis que ce que les Cultivateurs ſimplement pratiques, avancent comme fondé ſur les Expériences, manque ordinairement d'univerſalité, & ne réuſſit pas entre les mains de ceux qui veulent l'imiter ; enfin que l'on n'allegue que des notions inexactes, incomplettes, ou même fauſſes, & des principes vagues, pour fonder & juſtifier les Expériences de la campagne, & que ceux qui les font tombent preſque toujours dans quelque contradiction, ne pouvant s'accorder, ni avec eux-mêmes, ni les uns avec les autres, ſur la détermination de l'utilité & des

avantages qui résultent de ces pratiques. On invite les Savans de tout Pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie, à travailler sur cette Question. Le Prix, qui consiste en une Médaille d'or du poids de cinquante ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Piéces, écrites d'un caractere lisible, seront adressées, à M. le Professeur Formey, Sécrétaire perpétuel de l'Académie. Le terme pour les recevoir est fixé au premier Janvier 1769, après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur. On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une Devise, à la quelle ils joindront un Billet cacheté, qui contiendra, avec la Devise, leur nom & leur demeure. Le Juge-

ment de l'Académie ſera déclaré dans l'Aſſemblée publique du 31 Mai 1769. On a été averti par le Programme de l'année précédente que le Prix de la Claſſe de Belles-Lettres, qui ſera adjugé le 31 Mai 1768, a pour ſujet *l'Eloge de LEIBNITZ*. Ceux qui y travailleront, comprennent bien qu'il s'agit, en raſſemblant les particularités hiſtoriques de la vie de ce grand Homme, de bien repréſenter ſurtout ſa doctrine, & de faire connoître toute la part qu'il a eue aux progrès de l'eſprit humain.

FRANCE.

DE PARIS.

L'Académie Françoiſe, qui avoit propoſé pour le ſujet du Prix d'Eloquence de cette année, l'*Eloge du Roi Charles V, ſurnommé le Sage*; a adjugé ce Prix à M. DE LA HARPE.

La diſtribution des Prix de l'Univerſité s'eſt faite le 7 Août. Le Prix d'Eloquence, fondé par M. Coignard, & dont le ſujet, propoſé pour l'année 1766, & remis à celle-ci, étoit : *Hoc eſſe præcipuum munus eorum qui præclaras Artes docent, ut pietatem in Deum, amorem in Patriam, Diſcipulorum pectoribus infundant*, a été adjugé au Diſcours de M. GUEROULT, Maître au College d'Harcourt. M. NOGUETTE, Profeſſeur au College de Louis-le-Grand, a remporté celui de cette année, qui avoit pour ſujet : *Quàm feliciter ſe mutuis auxiliis adjuvent Poëſeos & Eloquentiæ ſtudia.* M. DUMOUCHEL, & M. BOUCLY, Vétéran, tous deux du Collége du Pleſſis, ont eu le premier prix de Rhétorique.

Cornelii Schrevelii Lexicon manuale Græco-Latinum, in ſtudioſæ

Juventutis gratiam, cùm ab ipso Autore, tùm ab aliis eruditis Viris sæpè jam excusum; Editio novissima, superioribus Batavicis, Anglicanis, Parisinisque Editionibus locupletior & emendatior. Lutetiæ-Parisiorum, sumptibus viduæ Pierres, *ejusque filii, Bibliopolarum, viâ San-Jacobæâ, sub Insigni S. Ambrosii*, 1767, 1 vol. *in*-8°. *Prix 7 liv.* 10 *sols rel. en basane.*

Cette Edition de l'excellent Dictionnaire Grec de SCHREVELIUS, est la même que celle qui a été donnée par feu M. Jean Vauvilliers, Professeur émérite d'Eloquence au College de Beauvais, Censeur Royal, Lecteur & Professeur de Grec au College Royal; mais elle est beaucoup mieux exécutée & bien plus correcte. D'ailleurs, le volume qui étoit très incommode par son épaisseur, peut actuellement se partager en deux tomes.

Dictionnaire portatif de Cuisine, d'Office & de Distillation ; contenant la maniere de préparer toutes sortes de viandes, de volailles, de gibier, de poissons, de légumes, de fruits, &c. la façon de faire toutes sortes de gelées, de pâtes, de pastilles, de gâteaux, de tourtes, de pâtés, vermichel, macaronis, &c. & de composer toutes sortes de liqueurs, de ratafiats, de syrops, de glaces, d'essences, &c. Ouvrage également utile aux Chefs d'Office & de Cuisine les plus habiles, & aux Cuisinieres qui ne sont employées que pour des Tables Bourgeoises. On y a joint des Observations médicinales qui font connoître la propriété de chaque aliment, relativement à la santé, & qui indiquent les mets les plus convenables à chaque tempérament. Paris, Vincent, Impr. Libr. rue S. Severin, 1767, *in*-8°. *Prix 5 liv. rel.* Ce Dictionnaire, ainsi que le titre l'annonce, est supé-

rieur aux autres Livres de ce genre, en ce qu'il traite tout à la fois de la Cuiſine, de l'Office & de la Diſtillation. L'ordre alphabétique eſt encore un avantage qui lui eſt particulier. Les Obſervations Médicinales qu'on y a ajoutées en augmentent auſſi le mérite. C'eſt un bon Manuel pour les Chefs de Cuiſine & d'Office ; & il forme comme un Supplément néceſſaire au Dictionnaire Domeſtique qui a paru en 1764, chez le même Libraire : ces deux Ouvrages réunis ne laiſſent rien à deſirer ſur tout ce qui a rapport à l'Œconomie Domeſtique.

M. Sultsler, Médecin de M. le Duc de Saxe-Gotha, demeurant à Gotha, a publié depuis peu un *Remede topique, éprouvé ſur des Cancers ulcérés*, que nous croyons devoir donner au Public, & dont voici la Recette. » Prenez des

» Carottes récentes, ratissez-les; » rapez-les avec une rape à chapeler du pain, exprimez-en le » suc en le pressant dans la main » seulement, faites chauffer le » marc sur une assiette ou dans » un poëlon de terre, appliquez-» le sur l'ulcere en forme de ca-» taplasme bien épais; &, s'il y » a des enfoncemens & des cla-» piers, &c. il faut les en rem-» plir, de façon que le remede » touche directement les chairs » dans tous leurs points: couvrez le » tout d'une serviette bien séche » & un peu chaude. On renou-» velle ce pansement deux fois en » vingt-quatre heures: on enleve » chaque fois le vieux cataplas-» me; on lave & on nettoie en » même tems l'ucere avec un pin-» ceau de charpie trempé dans » la décoction chaude de *cicuta* » *major fœtida*. L'effet de ce to-» pique est de calmer les douleurs

&

» & de détruire en peu de jours
» l'odeur que rendent les can-
» cers ; la suppuration diminue
» & la plaie ne rend plus qu'un
» pus louable : à la longue, les
» bords durs & calleux de l'ul-
» cere se ramollissent, la tumeur
» diminue & disparoît peu-à-peu,
» & les chairs se régénerent, la
» cicatrice se forme, enfin l'ul-
» cere est guéri. La guérison est
» lente, mais elle est sûre : on
» pourroit la hâter si, pendant
» l'usage des Carottes à l'exté-
» rieur, on faisoit prendre au
» malade, en petites doses, l'ex-
» trait de *cicuta bella-dona*, le
» quinquina ou tel autre altérant
» indiqué par la constitution du
» malade ou le caractere de la
» maladie. L'Auteur se contente
» de faire manger au malade des
» Carotes cuites au lait «.

La premiere distribution des

Tables Historiques, Généalogiques & Géographiques de tous les Pays & de tous les Peuples, ouvrage proposé par souscription, se fait actuellemant, à Paris, chez Moutard, Libraire, rue du Hurepoix. Ces Tables sont utiles pour l'instruction de la jeunesse. La souscription n'en sera ouverte que jusqu'au mois de Janvier 1768. Le prix de l'Ouvrage entier, qui comprendra cent Tables Historiques & vingt Tableaux Géographiques, est de 72 *liv. en feuilles*, & de 90 *liv. rel. en* 4 *vol.* Passé le mois de Janvier, il se vendra 200 *liv.* Le même Libraire fournit l'Histoire détaillée, analogue à ces Tables, dont le premier vol. *in*-4°. contient l'Histoire Sainte, depuis la Création jusqu'à J. C. l'Histoire des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes, des Lydiens, des Grecs, des Perses, des Macédoniens, des

Rois d'Egypte depuis la mort d'Alexandre jusqu'à celle de Cléophâtre, des Syriens, de la Grece en particulier, des Carthaginois, des Parthes, des Rois de Cappadoce, &c. *Le prix de ce vol. est de 4 liv. br.* On vendra aussi séparément les Tableaux Géographiques, & le prix en sera alors de 24 *sols.*

Examen du Bélisaire de M. MARMONTEL. Nouvelle Edition augmentée. Paris, H. C. de Hansy le jeune, Libraire, rue S. Jacques, 1767, broch. *in*-12. de 138 pages. *Prix* 1 *liv.* 4 *sols.* L'objet des réflexions & des notes ajoutées à cette nouvelle Edition est de servir en quelque sorte, de préservatif contre le quinzieme Chapitre de Bélisaire, jusqu'à ce que la Faculté de Paris ait fait imprimer la Censure de ce Roman. On peut consulter sur la premiere Edition de

cet Examen critique, nos Mémoires du mois de Mai dernier, page 322.

Art Vétérinaire, ou Médecine des Animaux. Paris, Vallat-la-Chapelle, Libr. au Palais, 1767, 31 pages *in* 4°. *Prix* 12 *sols.* Les secours efficaces & puissans que plusieurs Provinces du Royaume ont retirés de l'établissement d'une Ecole Vétérinaire à Lyon, ont déterminé Sa Majesté à en confirmer l'existence par un titre honorable, & à former une Ecole semblable à portée de la Capirale & des yeux du Ministre. L'Écrit que nous annonçons est le Programe qui fut publié en 1762, lorsque M. Bourgelat jetta les fondemens de la premiere Ecole. On y a joint les Réglemens de celle qui est établie au Château d'Alfort, près de Charenton, sous le titre d'*Ecole Royale Vétérinaire de Paris*, & dont les

Directeurs & Démonſtrateurs ſont MM. Fragonard & Chabert, à qui il faut s'adreſſer pour y envoyer des Eleves. Rien de plus ſage que l'ordre dans lequel on procéde à l'inſtruction de ceux que l'on y reçoit. Il n'y a perſonne qui ne ſente combien une entrepriſe auſſi utile & auſſi bien conduite, importe au bien de l'Etat, » & » en particulier à cette Claſſe » d'Hommes qui en doivent être » regardés plutôt comme l'appui » que comme les eſclaves «.

Cantiques Spirituels ſur les principaux points de la Religion & de la Morale Chrétienne ; à l'uſage des Catéchismes de la Paroiſſe de Saint-Sulpice. Paris, Crapart, Libraire, rue de Vaugirard, près de la place S. Michel, 1766, brochure *in*-12. de 164 pages. *Prix* 12 *ſols.* On a eu en vûe, en publiant ce petit Recueil de Cantiques Spirituels,

de tourner du côte de la piété, la musique, qui fait aujourd'hui une partie de l'éducation de la jeunesse, & de rendre aux enfans cet amusement innocent & salutaire, » au » lieu de mettre dans leur bouche » des paroles efféminées & voluptueuses qui excitent leurs passions & amolissent leur cœur «. On s'est, en conséquence, beaucoup plus étudié à toucher qu'à plaire, dans le choix des morceaux dont il est composé. Nous souhaitons avec les Editeurs, que ceux qui l'auront entre les mains y puisent *l'esprit de Religion*, *l'horreur du vice*, *l'attrait pour la vertu*, *le dégoût des choses terrestres*, *& le désir du céleste bonheur*.

L'Histoire naturelle, éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie, qui traite des Oiseaux de terre, de mer & de riviere, tant de nos climats que des pays

étrangers : Ouvrage traduit du Latin du Synopſis Avium de RAY, augmenté d'un grand nombre de Deſcriptions & de Remarques Hiſtoriques ſur le caractere des Oiſeaux, leur induſtrie & leurs ruſes ; par M. SALERNE, Docteur en Médecine à Orléans, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences : enrichi de trente-une figures deſſinées d'après nature. Paris, Debure pere, Libr. quai des Auguſtins, 1767, 1 vol. *in*-4°. *Prix 36 liv. rel.* On connoît le mérite des Ouvrages de Jean Ray, fameux Naturaliſte Anglois, qui fut toute ſa vie occupé de l'Hiſtoire naturelle. Après avoir donné au Public l'Ornithologie de Willughby, ſon intime ami, il fit un excellent Abrégé de l'Hiſtoire des Oiſeaux. La Traduction de cet Abrégé forme le fond de l'Ouvrage que nous annonçons. Le Savant Traducteur y a joint

les Obſervations les plus curieuſes de nos meilleurs Ornithologiſtes. Il a auſſi profité de ce qui avoit rapport à ſon objet dans les Hiſtoires de du Halde, de du Tertre & des autres Voyageurs, & des Remarques qui ſe trouvent, ſoit dans nos Journaux, ſoit dans nos bons Dictionnaires. D'ailleurs, fort verſé lui-même dans cette partie de l'Hiſtoire naturelle, & ayant entretenu une Correſpondance très étroite avec le célebre M. de Réaumur, il a joint aux Obſervations des autres les ſiennes propres. Elles ſont pleines de Recherches curieuſes & d'une Critique fort éclairée. Les Planches dont ce Livre eſt orné, repréſentent cent Oiſeaux, gravés par un de nos plus habiles Artiſtes. Cette Ornithologie peut figurer avantageuſement avec la Conchyliologie & l'Oryctologie de M. d'Argenville, qui ſont du

même format. Le Libraire a fait colorier, d'après nature, un petit nombre d'Exemplaires des Planches. Chacun de ces Exemplaires se vendra 150 liv. relié magnifiquement en maroquin. Il en a encore quelques-uns de la Conchyliologie, dont les Planches sont coloriées de même, & qu'il vendra 240 liv. reliés aussi en très beau maroquin.

Le grand Vocabulaire François, contenant, 1°. l'Explication de chaque mot considéré dans ses diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, synonimes & relatives. 2°. Les loix de l'Orthographe; celles de la Prosodie, ou Prononciation, tant familiere qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Regles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poësie. 3°. La

Géographie ancienne & moderne ; le Blason, ou l'Art héraldique ; la Mythologie ; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux ; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane. 4°. Des détails raisonnés & philosophiques sur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurisprudence Civile, Canonique & Bénéficiale, l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chymie, la Physique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c. Par une Société de Gens de Lettres (*T. I.*) Paris, C. Panckoucke, Libr. rue & à côté de la Comédie Françoise, 1767, *in*-4°. Cet Ouvrage sera composé de vingt volumes. Il y en a quatre sous presse. On ne sera admis à souscrire que jusqu'au mois de

Septembre. La condition de la Souſcription eſt ſimplement de s'obliger à prendre l'Exemplaire, & d'en payer les volumes en le recevant. Le prix de chaque volume ſera de 12 *liv. rel.* & de 10 *liv. en feuilles*. Les Souſcripteurs recevront *gratis* les cinquieme, dixieme, quinzieme & vingtieme volumes. ═ Le même Libraire a mis en vente les Ouvrages ſuivans : *Mémoire ſur l'analyſe des Eaux*, de l'Imprimerie Royale, les dixieme & onzieme cahiers des *Planches enluminées*, par MM. DE BUFFON & D'AUBENTON le jeune, grand & petit papier ; *les Gaſcons en Hollande*, *in-*12. 2 vol. & *la Théorie des Plaiſirs*, 1 vol. *in-*12.

Lettre de M. MIDY, de l'Académie de Rouen, Secrétaire du Roi, à M. PANCKOUCKE, Imprimeur du GRAND VOCABULAIRE

FRANÇOIS. A Amſterdam, chez les Libraires aſſociés ; & ſe trouve à Paris, chez Moutard, Libraire, rue du Hurepoix, 1767, br. *in*-8°. de 70 pages. *Prix* 24 *ſ.* Cette Lettre, où l'on releve une foule d'erreurs échappées aux Auteurs du Vocabulaire, doit leur ſervir d'avertiſſement pour les volumes qu'ils publieront par la ſuite. Quelques articles que nous prendrons au hazard dans cette Critique, ſuffiront pour donner à nos Lecteurs une idée avantageuſe du travail de M. Midy, & pour les mettre en garde contre les fautes des Vocabuliſtes. Au mot ABRIS, ils diſent que *c'eſt le nom qu'Hécaté donne à la Nation des Tavantiens ſur la mer Adriatique, près des Chélidoniens.* » Qu'eſt-ce que cela » ſignifie, dit le Critique au Li- » braire ? Pour mettre du moins » le Lecteur ſur la voie, il falloit » dire que cette Nation étoit en

» Illyrie ; autrement il n'eſt pas
» poſſible d'y rien connoître de la
» maniere dont les noms ſont eſ-
» tropiés. Vos Auteurs ont voulu
» dire ABRI, HECATÉE, TALEN-
» TINS, ainſi que MARMARIQUE,
» au mot *Abathuba*, au lieu de
» *Marmorique*; ADUNICATES,
» Peuple, au mot *Adumiates*;
» ARSCHOT, ville du Brabant,
» au mot *Aerſchot*; AAIN - ELGI-
» NON, Ville, au mot *Aain-Elgi-*
» *nun* «. ACCUSÉ, ſuivant les
Vocabuliſtes, eſt *celui à qui on impute un crime vrai ou ſuppoſé, & qui en conſéquence eſt décrété d'aſſigné pour être oui ou d'adjournement perſonnel, ou de priſe de corps.* » Faut-il être décrété pour
» être dit accuſé, demande le
» Cenſeur ? Les Etrangers le
» croiront en liſant cet article;
» mais il n'eſt pas beſoin d'avoir
» étudié en Droit pour concevoir
» que les décrets ne ſont que la

» ſuite non néceſſaire d'une accu-
» ſation. Il falloit donc ſe con-
» tenter de dire qu'un accuſé eſt
» celui à qui on impute un crime
» vrai ou ſuppoſé «. Au mot ACHERON, les Vocabuliſtes obſervent qu'*à l'Opéra on prononce comme ſi l'on écrivoit Akeron, & à la Comédie Françoiſe, on prononce la ſeconde ſyllabe, comme la ſeconde du mot Fâché. Pour nous*, ajoutent-ils, *nous penſons qu'on doit prononcer comme à l'Opéra, parce que ce mot nous eſt venu des Grecs.* » Pour moi, répond le
» Cenſeur, je crois que ni l'Opéra
» ni la Comédie Françoiſe ne
» ſont les ſources où nous devons
» puiſer les regles de la bonne
» prononciation; nous en avons
» de plus sûres & de plus pures.
» Voici, dit Ménage, les mots
» qui ſe prononcent par CH. AR-
» CHEVEQUE, ACHERON, ANCHISE,
» &c. Ces mots nous ſont pourtant

» venus des Grecs «. Encore deux ou trois exemples, & nous terminons ce petit Extrait. ACHIRE: *Ville du Patriarchat de Constantinople ; on en ignore la situation.* » Je le crois bien ; il ne seroit » pas aisé de l'assigner : c'est une » Ville imaginaire, forgée vrai- » semblablement du mot estro- » pié d'Ancyre, ou d'Achride «. AGARISTE, *jeune Athénienne, fameuse par sa beauté. -- Elle étoit fille de ce Clistene qui chassa d'Athenes le Tyran Hippias.* » C'est » tout le contraire. Le Clistene » qui chassa Hippias, étoit fils de » cet Agariste femme de Me- » gacles. Voyez Hérodote, Liv. » 5 «. M. Midy reproche avec raison aux Vocabulistes leur singuliere orthographe. Ils veulent qu'on rejette les lettres doubles, qu'on substitue le K au C, l'I au G, &c. renvoyant sans cesse à l'article *Lettres oisives.* Ils écri-

vent en conséquence *Afreuzemant*, *Afiliasion*, *Afeksion*, *Akort*, *Akrété*, *Akumulasion*, *Aksantuer*, *Avantaje*, *Ajitasion*, *Ajisant*. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'ils étendent jusqu'aux noms propres cette bizarre réforme, imaginée avant eux, sans aucun succès. Ils prétendent, par exemple, qu'il faut écrire *Abélar*, en retranchant le *d* final. Ajoutons à la Critique de M. Midy, qu'ils ne soignent nullement leur style. L'Article de ce malheureux Amant d'Héloïse en est la preuve. Ils disent qu'il s'étoit acquis une réputation *du premier ordre*; que par une *singularité* assez *rare*, *on eut mille maux de* faire agréer à Héloïse la proposition de l'épouser, &c. Peut-on plus mal parler sa langue?

Musier pere, Libr. quai des Augustins, ayant acquis du fonds de Chaubert, tout ce qui restoit

d'Exemplaires *de la Religion vengée*, ou *Réfutation des Auteurs impies, dédiée à Mgr. le Dauphin; par une Société de Gens de Lettres*, 18 vol. *in*-12. dont le prix étoit de 54 livres, propose de donner ces 18 volumes, jusqu'au dernier Octobre seulement pour Paris, & pour la Province jusqu'au dernier Décembre prochain, *au prix de 18 liv. à raison de 20 sols le vol. en feuilles*. Cet Ouvrage, commencé en 1757, & dont il a paru successivement chaque année trois volumes, est à la portée de tous les Lecteurs, & peut également convenir aux Théologiens & aux gens du monde. Feu Mgr. le Dauphin le lisoit, dit-on, exactement; & il l'honoroit d'une protection particuliere. Il contient la Réfutation du *Dictionnaire & des autres Œuvres de Bayle*; du Livre *de l'Esprit*; de quelques Ouvrages attribués à M. de Vol-

taire ; de plusieurs articles de *l'Encyclopédie* ; de *l'Esprit de J. C. sur la Tolérance* ; des *Pensées philosophiques* ; des *Principes de la Philosophie morale*, ou *Essai sur le mérite & la vertu* ; de *l'Oracle des anciens Fideles* ; des *Pensées sur l'interprétation de la nature* ; de la *Lettre sur les Aveugles, à l'usage de ceux qui voient clair* ; du Livre *des Mœurs* ; d'une brochure divisée en deux Parties, la premiere intitulée *le monde & son origine*, & la seconde, *de l'ame & de son immortalité* ; des *Œuvres philosophiques de la Mettrie* ; du *Code de la nature* ; de *Telliamed* ; des *Lettres Juives* ; des *Lettres Cabalistiques*, & des *Lettres Chinoises*. Le même Libraire donnera aux mêmes conditions, c'est-à-dire, *au prix de 3 liv. la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, avec le sentiment de l'Antiquité, tant sacrée que profane, par rapport à*

l'une & à l'autre, *par le P.* HUBERT HAYER, Récollet, 3 vol. *in*-12. qui ont toujours été vendus 6 liv. Il donnera auſſi le peu d'Exemplaires qui lui reſtent des quatre Traités ſuivans, traduits par le célebre ARNAULD, *à* 40 *ſ. les* 4 *volumes en feuilles*; ſavoir, 1°. *De la Foi, de l'Eſpérance & de la Charité.* 2°. *Des Mœurs de l'Egliſe Catholique.* 3°. *De la véritable Religion.* 4°. *De la Correction & de la Grace.* On trouvera chez le même Libraire, *le Journal des Savans*, *in*-4°. & *in*-12. complet, & un grand nombre d'Exemplaires des autres Journaux François, tant en corps complets, que par années & cahiers ſéparés.

Clary ou le Retour à la Vertu récompenſé, Hiſtoire Angloiſe, par M. D'ARNAUD. Paris, l'Eſclapart, Libr. quai de Gêvres; & veuve Ducheſne, Libr. rue Saint

Jacques, 1767, *in*-8°. avec de belles gravures. *Prix* 12 *fols.* Cette petite Hiftoire ne refpire, ainfi que *Fanni*, & *Lucie & Mélanie*, du même Auteur, que la vertu & l'honnêteté. Clary coupable eft attendriffante; fon retour à la vertu la rend plus intéreffante encore : on voudroit qu'elle n'eût point fait de faute ; mais fon Amant n'en eft que plus refpectable après celle qu'elle a commife. Si tous les Romans reffembloient à ceux de M. d'Arnaud, ce feroit d'excellentes Leçons pour les mœurs.

Recueil de toutes les variétés des Animaux Sauvages & Domeftiques, deffinés d'après la plus belle nature, & gravés par le Sieur CLAUDE FESSARD. L'objet de ce Recueil eft de préfenter les Animaux deffinés vivans, & dans des attitudes qui les caractérifent.

Il en paroît actuellement 24 planches, composant quatre cahiers de six sujets chacun. *Chaque cahier se vend 24 sols.* A Paris, chez l'Auteur, quai d'Orléans dans l'Isle; & chez le Sieur Mathenet, son Associé, rue des Noyers, maison d'un Coutelier.

Le Sieur FRANÇOIS, Graveur & Pensionnaire de S. M. rue Saint Jacques, à Paris, vient de faire paroître un *Portrait du Roi, gravé en camaïeu, dans le goût du dessein.* Ce Portrait, qui est ressemblant, forme un Médaillon de la hauteur de 10 pouces, en sorte que la tête est d'une grandeur suffisante pour être apperçue dans un cabinet, parmi de grands morceaux de gravure; mérite que n'ont pas les Estampes ordinaires où le Roi est représenté. *Le prix est de 30 sols.*

Le Sr. LITTRET DE MONTIGNY,

autre habile Graveur, a mis au jour le *Portrait de feue Madame la Dauphine, gravé en Médaillon*, & tenu par la France, sur un Autel antique, entouré de cyprès, au bas duquel est la Saxe éplorée: les Parques, l'Amitié, & un Génie en pleurs, ornent cette ingénieuse composition, destinée à servir de pendant à une Estampe pareille, représentant feu M^gr^. le Dauphin. *Ces deux Gravures se vendent 3 liv. chacune*, à Paris, chez l'Auteur, rue de la vieille Bouclerie.

Il paroît chez J. J. PASQUIER, Graveur, rue S. Jacques, à Paris, une autre Estampe intitulée *la Dévotion au sacré cœur de Jésus, établie en France par le Clergé assemblé en* 1765. Cette Estampe, dédiée à la Reine, est bien exécutée & d'une belle composition. *Le prix est de 2 livres.*

TABLE DES ARTICLES

Du Journal de Septembre 1767.

ARTICLE LXVI. *Lettre de M.* le Cat *à M.* Bordeu, *sur le Tissu cellulaire*, page 389

ART. LXVII. *Dictionnaire du vieux Langage François*, 410

ART. LXVIII. *Lettre de M. l'Abbé* de la Chapelle, *sur le Scaphandre dont il est l'Auteur*, 429

ART. LXIX. *L'Ordre naturel & essentiel des Sociétés politiques*, 438

ART. LXX. *Loisirs d'un Soldat au Régiment des Gardes-Françoises*, 461

ART. LXXI. *Du Transport, de la Conservation & de la Force des Bois, par M.* Duhamel du Monceau, 478

ART. LXXII. *Essais sur différens sujets de Philosophie*, 492

ART. LXXIII. *Eloge de M.* Bertrandi, *Chirurgien de S. M. le Roi de Sardaigne, par M.* Louis, 506

ART. LXXIV. *Amilka ou Pierre-le-Grand, Tragédie, par M.* Dorat, 524

NOUVELLES LITTERAIRES. *Prix proposé par l'Académie Royale de Prusse*, 542. *Prix de l'Académie Françoise adjugé à M.* de la Harpe, 547. *Distribution des Prix de l'Université*, 548. *Cornelii Schrevelii Lexicon manuale Græco-Latinum*, ibid. *Dictionnaire portatif de Cuisine, d'Office & de Distillation*, 550. *Remede pour les Cancers*, 551. *Tables Historiques, Généalogiques & Géographiques de tous les pays & de tous les Peuples*, 553. *Examen du Bélisaire de M.* Marmontel, 555. *Art Vé-*

térinaire, ou Médecine des Animaux, 556. *Cantiques spirituels, à l'usage des Catéchismes de la Paroisse de S. Sulpice*, 557. *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie, &c.* 558. *Le grand Vocabulaire François; Mémoire sur l'analyse des Eaux;* 10e. *&* 11e. *cahiers des Planches enluminées par MM.* de Buffon *&* d'Aubenton; *les Gascons en Hollande; la Théorie des Plaisirs*, 561. *Lettre de M.* Midy *sur le grand Vocabulaire François*, 563. *La Religion vengée, & divers autres Livres proposés au rabais*, 568. *Clary ou le Retour à la Vertu récompensé*, 571. *Recueil de toutes les variétés des Animaux Sauvages & Domestiques*, 572. *Portrait du Roi, gravé dans le goût du crayon*, 573. *Portrait de feue Madame la Dauphine*, ibid. *La Dévotion au sacré cœur de Jésus, établie en France par le Clergé assemblé en* 1765, 574.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 28 Août 1767.

GENET, Doct. de la Maif. & Soc. de Sorb. de l'Acad. des Arcades de Rome.

De l'Imprimerie de DIDOT.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0417